# L'ALLEMAGNE

## DU PRÉSENT.

---

### AU PRINCE DE METTERNICH.

### STUTTGART.

A Tubingue, c'était la vie en marche avec son cortége de passions et d'espérances. A Stuttgart, tout me sembla d'abord plus rassis, ainsi qu'il convient dans une honnête résidence allemande où le prince habite et où la bureaucratie règne. La ville elle-même, avec ses grandes rues droites et uniformes, avec ses vastes casernes, avec les longues et monotones allées de son parc, la ville, propre et rangée comme elle est, représente assez au naturel les ennuis et les mérites de ce règne silencieux de la bureaucratie germanique. L'esprit administratif est une des traditions les plus directes que l'Allemagne d'aujourd'hui tienne encore de notre gouvernement impérial; mais, tandis que cet esprit s'est nécessairement adouci chez nous pour se plier au jeu des institutions libres, il s'est modifié chez nos voisins d'une manière moins heureuse en empruntant les habitudes mécaniques de la discipline militaire. On a toujours aimé à jouer au soldat de l'autre côté du Rhin; nous apportions là le goût de l'ordre et de la règle, c'est devenu presque tout de suite le goût de la manœuvre et de

l'exercice. Il n'est guère de bon employé allemand qui n'ait un peu de l'étoffe d'un bon caporal. Maintenant que le pays change pour ainsi dire de tempérament, je ne sais trop s'il s'accommodera bien du régime auquel le mettaient ses fonctionnaires; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce régime avait jusqu'ici comme absorbé tout le mouvement politique. Ainsi, même en Wurtemberg, dans un état constitutionnel doté de deux chambres à peu près délibérantes et d'un ministère à peu près responsable, la vie parlementaire s'est trouvée dès l'origine étouffée sous l'appareil administratif, et entre les plus notables événemens qui se soient passés cette année au midi de l'Allemagne, il faut certes compter l'éveil très décisif d'un pays si long-temps et si lourdement oppressé. Il est arrivé là ce qui arrive toujours, ce que j'avais vu, dans d'autres sphères, à Fribourg et à Tubingue; les idées modernes ont repris leur force et leur sincérité sous le coup même de l'excessive opposition qu'elles rencontraient : les ultramontains se croyaient maîtres partout et partout traitaient en victorieux : leur tyrannie ne sert qu'à soulever la grande question de l'état civil; les piétistes allaient supprimer toute liberté de la pensée pour en mieux punir le libertinage : la pensée se fait plus raisonnable et plus pratique; le gouvernement wurtembergeois entamait peu à peu sa propre charte : il ne réussit qu'à se créer des ennuis qui l'obligent maintenant à la souffrir dans sa vraie vérité. Souhaitons donc franchement le plus complet, le plus rapide triomphe à toutes les réactions; c'est d'ordinaire le plus court chemin pour revenir au bon sens et à la justice.

La législature du Wurtemberg n'a de session régulière que de trois ans en trois ans. D'une session à l'autre, les chambres sont représentées auprès du gouvernement par une commission élue dans leur sein; elle est composée de douze membres, dont six doivent résider constamment à Stuttgart; encore dans les six faut-il ranger les présidens des deux chambres, choisis par le roi sur une liste de trois candidats pour chacune. Cette commission, gardant ainsi des rapports permanens avec le cabinet, soumise à toutes les influences de l'autorité centrale, trop peu nombreuse pour avoir elle-même beaucoup de crédit sur le public, devient plutôt une sorte de département ministériel qu'elle n'est une puissance indépendante; elle entre dans le secret des affaires sans pouvoir les prendre à son compte et les produire au grand jour. Depuis 1819 jusqu'à 1833, les commissions ont humblement exercé ce demi-contrôle qui leur était laissé, sans que le pays se souciât beaucoup qu'il en fût autrement, et semblât s'apercevoir qu'il lui manquait un parlement véritable. La charte de 1819 avait tiré cette institution

du vieux pacte consenti à Tubingue en 1514 par le duc de Wurtemberg et ses fidèles états. C'était un souvenir qui flattait à la fois le patriotisme local et l'érudition historique, deux vanités essentiellement allemandes. On y céda de confiance; on prit même si bien l'habitude de considérer l'assemblée nationale comme un rouage de plus dans la bureaucratie, que l'on ne nomma presque pour députés que des employés de l'état ou des communes. Il y eut mieux encore : en Wurtemberg, on ne connaît point de cens d'éligibilité; les élus reçoivent donc une indemnité pécuniaire pendant le cours de la session; on en vint à se demander à quoi servait cette dépense, et des paysans du cercle du Danube imaginèrent qu'on pourrait assez facilement la supprimer en se passant de députés. Je ne sais plus quel collége porta toutes ses voix sur le roi lui-même, et lui décerna le mandat populaire. C'était un tour de Souabe, un de ces bons tours qui font que l'on ne sait jamais si l'on doit rire de l'auteur ou du patient, tant il y a de naïveté dans la malice ou de malice dans la naïveté. D'une façon comme de l'autre, ce n'était pas la marque d'une éducation fort avancée en matière constitutionnelle.

Les événemens de juillet et la guerre de Pologne produisirent dans toute l'Allemagne un ébranlement auquel le Wurtemberg ne pouvait pourtant échapper; les élections de 1831 s'étaient ressenties du contre-coup de ces grandes commotions; un nouvel esprit s'était développé comme par miracle dans le corps électoral, et la chambre qui sortit de ce scrutin quasi-révolutionnaire s'annonça sous les auspices de noms si compromettans, qu'au lieu de la réunir tout de suite on la prorogea jusqu'en 1833. On ne perdit pas pour attendre : il y avait là des démagogues de 1824 à peine lavés par une amnistie des sentences capitales qui les avaient frappés, des hommes auxquels le roi refusa publiquement de donner la main, des ennemis déclarés du régime bureaucratique et de la prérogative absolue. A peine la session commencée, la chambre fut dissoute, et le roi en appela au pays par une proclamation qui distinguait profondément les députés du pays lui-même et supprimait tout intermédiaire légal entre la personne du prince et la masse de ses sujets. Ce fut un coup d'état. La seconde session de 1833 se trouva bientôt aussi calme que la première avait menacé d'être turbulente; l'opposition ne comptait plus que dix-neuf membres; fatigués d'un rôle inutile, réduits à l'impuissance, ils finirent par se décourager, et aucun d'eux ne se remit sur les rangs aux élections de 1839. Pour celles-ci, le gouvernement n'eut pas raison à moitié : de 1839 à 1844, la chambre lui appartint tout entière; il n'y

avait plus ni majorité, ni minorité; il y avait des fonctionnaires enrégimentés, sur leurs bancs, en séance publique, dans le même ordre et sous la même discipline qu'au fond de leurs bureaux. D'aveu général et de compte réglé, sur quatre-vingt-treize députés qui forment la seconde chambre, il en était sept en tout qui passaient pour indépendans par leur position. En Wurtemberg peut-être plus qu'ailleurs, les fonctionnaires sont réellement la partie intelligente de la société, il est même juste de dire que l'opinion publique les considère fort et croit volontiers à leur probité politique; mais plus de quatre-vingts fonctionnaires sur quatre-vingt-treize députés, en vérité c'était trop! Le pouvoir parlementaire s'endort et succombe à moins. Comment allait-il sortir d'une si profonde léthargie?

Il y a deux manières pour un gouvernement de se débarrasser de la constitution qu'il a jurée. Le plus simple, c'est de la mettre tout entière à néant et de la remplacer d'un coup à sa guise; on réussit ou l'on ne réussit pas, mais au moins sait-on ce que l'on fait, si l'on ne sait pas toujours ce qu'on devient : c'est purement une question de force. D'aucuns, n'aimant pas à jouer si gros jeu, violent l'esprit sans tuer la lettre, et dépassent tout doucement les limites qu'ils ont l'air de garder; le malheur est qu'il faut bien toujours s'appuyer quelque part et pencher d'un côté : on ne voulait pas donner trop à gauche, on se laisse prendre à droite; on voulait se décharger d'un fardeau, c'est un contrepoids dont on se prive, et, faute de l'avoir, on tombe en d'autres périls, on se heurte à des écueils inconnus. En Wurtemberg du moins, ce fut ainsi que se passèrent les choses.

La chambre élective était annulée; la première chambre pesa bientôt si fort dans la balance dégarnie, qu'elle faillit emporter tout. La charte de 1819 avait autant que possible organisé l'équilibre; le meilleur était assurément de s'y tenir. Obligé par les traités de Vienne de garantir une grande position dans l'état aux anciens seigneurs immédiats de la Souabe autrichienne, le royal auteur de la charte wurtembergeoise avait fait de son mieux pour ne point subir la domination de cette aristocratie catholique et féodale. Et d'abord, il appela tout à côté d'elle, dans la première chambre, une aristocratie nouvelle formée du temps de l'empire par les hauts emplois de l'administration. Nommés à titre héréditaire ou viager suivant le gré du prince, et au nombre qu'il lui plaisait, choisis de préférence dans la souche protestante du vieux duché de Wurtemberg, ces représentans naturels des principes modernes venaient contrarier jusque sur leur terrain les derniers fils du moyen-âge; ce n'était point assez pour les tenir en

bride, si l'on n'eût en même temps assuré la prépondérance de la seconde chambre. La constitution du royaume de Saxe range dans le sénat les députés des propriétaires de biens nobles qui votent à part dans toute l'Allemagne, ceux des églises, celui de l'université, enfin les premiers magistrats de certaines villes. Mis à la même place en Wurtemberg, ces simples mandataires électifs se seraient rencontrés face à face avec de gros seigneurs terriens, qui se souviennent encore d'avoir hérité des dépouilles de la maison de Hohenstauffen; l'Allemagne luttera long-temps pour résister un peu à de telles influences. La partie eût donc été tout au plus égale dans la première chambre, et la seconde, en un pays d'industrie assez médiocre, se fût trouvée bien réduite. Au contraire, en adjoignant de droit à celle-ci toute une portion de la noblesse, les *propriétaires-chevaliers*, comme on les appelle, en y introduisant l'évêque catholique et le surintendant protestant avec le chancelier de l'université, on assurait à ses délibérations une autorité incontestable; on opposait à l'antiquité de la race et du patrimoine l'éclat de la religion, de la science et même de la fortune. Il fallait cependant que la masse des députés ne fût point discréditée par une trop visible insignifiance; autrement il ne servait de rien que la tête eût par elle-même une valeur plus sérieuse; il n'y avait point de base solide sur laquelle pût s'appuyer une action politique; toute action revenait alors soit au roi, soit à l'autre chambre. Supposez notre chambre des pairs avec son mode de recrutement et le peu de racines qui l'attachent au pays. Le roi avait certainement le champ libre; mais combattre tout seul ces maisons princières de la Haute-Souabe qui avaient été des états d'empire et ne l'oubliaient point grace aux instigations autrichiennes, ce n'était pas chose si commode, et ce fut là le nouvel embarras que le gouvernement wurtembergeois se donna comme à plaisir en s'efforçant d'en écarter un autre que la charte lui commandait d'accepter plus loyalement. Il ne s'aperçut pas assez vite qu'un contrôle efficace de la chambre élective, tout en le gênant peut-être, lui servait du moins de sauvegarde contre les prétentions de la chambre héréditaire, et, pour s'être trop précautionné contre le débordement démocratique de 1830, il n'eut plus la vigueur de fermer la porte à cette soudaine invasion de l'esprit du moyen-âge qu'on allait susciter contre lui. En vérité, les péripéties de l'histoire constitutionnelle se ressemblent partout.

Nul esprit n'était pourtant plus antipathique à celui du prince et de son conseil. Le roi Guillaume est un homme de bon sens et de sens moderne : protestant par conscience et par amour pour ses traditions

de famille, libéral par le cœur, il a cédé avec moins d'empressement que beaucoup d'autres aux facilités, aux séductions, aux menaces, avec lesquelles la diète de Francfort a successivement introduit la pratique du pouvoir absolu chez les petits souverains constitutionnels de l'Allemagne; il n'a jamais été au-delà du *despotisme éclairé*. Aussi, parmi ces singuliers conspirateurs d'avant 1830, qui rêvaient de fondre une république allemande avec un saint empire, il en était qui comptaient secrètement sur le roi de Wurtemberg pour en faire leur nouveau César; celui-ci se savait entouré de cette popularité mystérieuse, et dérangeait le moins possible la charte qu'il avait volontairement donnée. Il ne recula décidément que devant le flot démagogique soulevé dans toute l'Allemagne par la révolution de juillet; l'âge le gagnait; il crut les couronnes menacées, et résolut de mettre la sienne sous la tutelle des hautes puissances; il était mal instruit du reste à subir leurs lois. Quand après 1815 elles avaient voulu, de congrès en congrès, limiter ou suspendre les droits naturels des états de second ordre, sous prétexte de poursuivre les factions révolutionnaires, le roi Guillaume avait protesté par note formelle auprès de toutes les cours. Offensées d'une dissidence si marquée, la Russie, la Prusse et l'Autriche rappelèrent leurs ambassadeurs au mois de février 1823, et punirent ainsi le prince qui leur avait déplu, en le mettant au ban de la sainte-alliance. Il supporta noblement cette honorable disgrace, et, lors même qu'il eut fini par céder quelque chose de son premier ressentiment, il demeura toujours, malgré les liens de la parenté, l'un des plus fermes adversaires de la politique russe en Allemagne. On conçoit facilement qu'il ne ressente pas plus de goût pour l'Autriche, dont le patronage catholique n'est pas encore tout-à-fait oublié dans la Haute-Souabe. A l'endroit de cette province d'accession nouvelle, il a les susceptibilités inquiètes d'un maître de fraîche date, et le voisinage des grandes officines ultramontaines de la Suisse lui est d'autant plus odieux, qu'il sert de point d'appui aux influences autrichiennes sur tout ce côté-là. Aussi, dernièrement encore, à propos des troubles de Lucerne, il faillit rompre en visière avec le cabinet de Vienne, et l'on eut grand'peine à obtenir de lui qu'à l'instar de toutes les puissances limitrophes, il envoyât un corps d'observation sur les bords du lac de Constance. Sa réserve accoutumée ne l'abandonne guère qu'au sujet des menées jésuitiques, et il ne cachait pas en ce temps-là qu'il eût volontiers parlé comme M. Thiers, et pris même position que lui vis-à-vis de cette triste échauffourée. Tel est le prince auquel l'aristocratie féodale a déclaré, dans ces dernières années, une

sorte de guerre religieuse qui, pour avoir été moins bruyante en 1845, n'est peut-être pas encore aujourd'hui terminée. Par un heureux retour, cette lutte même force le gouvernement à supporter plus de sincérité dans l'exercice des droits constitutionnels, et elle est l'occasion d'un mouvement politique moins exagéré, mais presque aussi vif que celui de 1831; ce n'était certes pas celui-là que les auteurs du mouvement catholique attendaient.

De 1833 à 1839, la première chambre, encouragée par l'affaiblissement de la seconde, avait déjà donné des preuves significatives de ses tendances; elle avait défendu pied à pied l'établissement aristocratique, et traîné l'administration après elle dans cette voie si contraire à tous les intérêts administratifs. C'est ainsi qu'en 1836 ces riches propriétaires empêchèrent qu'on ne fît une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. La même année, le cabinet, inspiré par la sagesse libérale du roi, avait proposé le rachat des droits féodaux sous des conditions équitables : obligés de céder à l'unanime désir de toute la nation, les grands seigneurs wurtembergeois vendirent leur consentement à si haut prix, que les orateurs les plus modérés de la seconde chambre les menaçaient presque d'une guerre de paysans. Enfin, en 1839, ils profitèrent de la révision du code pénal pour y insérer les dispositions les plus exorbitantes contre le braconnage, et protégèrent leur droit de chasse avec autant de rigueur que la *dukery* britannique. A soutenir de pareilles causes, on ne se rend pas aisément populaire; la noblesse souabe finit par le sentir, et depuis 1840 elle a su trouver un meilleur terrain pour donner carrière à ses ambitions : elle a porté tout le débat sur la question religieuse; les jésuites de Munich sont bien pour quelque chose dans cette habile conversion.

Le Wurtemberg était l'un des pays qui avaient joui le plus tranquillement de cette paix ecclésiastique décrétée depuis 1803 par les autorités temporelles; on eût pu douter qu'elle y dût être si solide. Napoléon, en augmentant les états du duc Frédéric, dont il faisait un roi, avait tenu plus de compte des arrangemens territoriaux que des affinités religieuses; il était entré près d'un tiers de nouveaux sujets catholiques dans cette récente monarchie, dont le centre primitif avait été de tout temps le foyer du protestantisme au midi de l'Allemagne. La modération et la fermeté du gouvernement parèrent aux embarras qui pouvaient résulter d'une situation si délicate. Des édits, successivement proclamés de 1803 à 1811, organisèrent l'église catholique du Wurtemberg sous la direction d'un vicaire-général et d'un conseil su-

périeur, l'un et l'autre à la nomination du roi. On régla tout en vue d'une mutuelle tolérance; on s'appliqua plutôt à rapprocher qu'à diviser, mais sans rien forcer, et par conséquent sans rien aigrir; ce fut l'esprit de M. de Wessenberg qui dicta cette noble politique. Son empire dura même plus long-temps en Wurtemberg qu'en Bade; lorsque l'évêché de Rottenbourg fut érigé par le pape en 1827 comme l'un des quatre de la province du Haut-Rhin, le gouvernement ne voulut pourtant pas de concordat avec Rome; il s'en tint aux édits de Frédéric, et le conseil ecclésiastique garda ses fonctions sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur. Des années se passèrent avant que personne songeât à s'en plaindre. L'évêque était un personnage assez nul auquel chacune des deux parties s'était rabattue faute de pouvoir imposer à l'autre un candidat qui fût tout-à-fait de son choix. Le conseil agissait en pleine liberté; il agissait bien; la reconnaissance générale le défend aujourd'hui contre des attaques systématiques; ses adversaires eux-mêmes ont sans doute commencé par oublier ce qu'ils lui doivent : une faculté de théologie catholique établie à Tubingue, un grand collége et deux petits, organisés sur le modèle des fameux séminaires protestans, l'excellent emploi des revenus ecclésiastiques, le développement des écoles paroissiales, enfin l'amélioration constante du sort des curés, si maltraités par les anciens seigneurs du spirituel. Tout cela malheureusement s'accomplissait d'un point de vue trop libéral et trop élevé : on ne cherchait point dans les institutions religieuses un moyen de propagande dogmatique à l'usage des masses; on les regardait comme une satisfaction d'ordre public pour la conscience des particuliers; ce n'était point ainsi qu'on pouvait contenter Rome. Elle remua sourdement; elle attendit; puis un jour l'évêque wurtembergeois fut mandé à Munich auprès du légat du pape; il était parti fort indifférent, il revint ultramontain; tout éclata. Le moment arrivait en Allemagne pour la réaction catholique. Mûrie par les persécutions de Frédéric-Guillaume III, elle acceptait dédaigneusement les concessions de Frédéric-Guillaume IV, et, marchant droit à son triomphe, préparait de loin les miracles de Trèves; elle savait à point sur qui compter : l'aristocratie de la Haute-Souabe devint tout aussitôt l'un de ses instrumens.

Il était, à vrai dire, assez difficile de fabriquer une agitation religieuse en Wurtemberg; le gouvernement n'avait pas imité les violences prussiennes; il n'avait point détruit l'ordre antique qui déterminait les rapports respectifs des cultes. On sait comment le vieux Frédéric-Guillaume, ayant ordonné que désormais tous les enfans

suivissent la religion du père, n'avait bientôt plus mis sur le Rhin que des employés protestans pour y faire la souche d'une nouvelle église, en même temps que de familles nouvelles. Le roi de Wurtemberg n'avait jamais prétendu conquérir ses sujets dissidens à la foi de la majorité : il avait seulement voulu maintenir l'entière liberté des mariages mixtes, et sur ce point il restait inébranlable. Les membres de son conseil ecclésiastique n'étaient pas gens à l'y tracasser, et les curés, nommés sous leurs auspices, se conformaient sans scrupule à ces pacifiques intentions. Les fidèles ne se trouvaient pas scandalisés de cette indulgence de leurs pasteurs, et ne semblaient point d'ailleurs très disposés à s'émouvoir beaucoup en faveur des démonstrations du prosélytisme romain. Le catéchisme populaire n'était pas précisément rédigé pour le servir, et l'enseignement religieux des campagnes avait peu à peu ruiné ses moyens d'action les plus sûrs; on y passait assez vite sur l'adoration des saints et des reliques, on ne recommandait guère les pèlerinages, et personne pourtant ne se croyait opprimé.

A peine revenu de Munich, l'évêque de Rottenbourg, dans un accès de ferveur qui ne devait point avoir de suite, dénonça cette oppression jusqu'alors ignorée. Nos prélats nous ont transmis l'écho de ses plaintes. Il les apporta lui-même à la seconde chambre des états de 1842; l'éloquence et la majorité lui firent défaut pour les soutenir, mais la première chambre ramassa le gant qu'il n'avait pas su jeter, et les seigneurs médiatisés se présentèrent à sa place comme les champions de l'église. Aussitôt les pétitions circulèrent à travers tout le pays, lancées jusque dans les derniers villages par cette haute influence des grands propriétaires, répandues par l'activité des plus jeunes prêtres, exaltées par les journaux bavarois. On acheta des gazettes, on multiplia les pamphlets; on vint presque à bout de créer une inquiétude publique, et de persuader aux catholiques troublés qu'on attentait à leur foi; on leur apprit tout ce qu'ils avaient souffert, et l'on dressa de leurs griefs une liste formidable. On réclamait purement et simplement ce qu'on réclame aujourd'hui partout de ce côté-là, l'autonomie de l'église, c'est-à-dire, au sens vrai dans lequel il faut l'entendre, l'abdication du temporel en l'honneur et pour le plus grand profit du spirituel. Les meneurs criaient à la persécution, parce qu'on ne dépensait pas à leur gré tous les revenus ecclésiastiques, parce qu'on ne permettait pas aux prêtres de rompre la paix des mariages mixtes, parce qu'on n'abandonnait pas toute influence sur l'éducation du clergé et sur la distribution des fonctions curiales. En Bavière, la population protestante de Franconie est livrée sans merci aux entreprises des jésuites;

en Autriche, les habitans des vallées protestantes du Tyrol ont été forcés de s'expatrier, et les protestans de la Bohême n'ont encore que des *chapelles de tolérance* (*Gnadenkapellen*); le pacte fédéral qui a décrété l'égalité des trois confessions reconnues est à chaque instant violé par les puissances catholiques : tout cela n'était plus rien à côté de cette grande tyrannie qui accablait, disait-on, les catholiques du Wurtemberg. Ce fut avec ces clameurs qu'on se précipita dans le champclos politique, et le plus vite qu'il fut possible on fit de la question religieuse une question électorale. J'imagine que c'est là le programme absolu de la faction ultramontaine, puisqu'elle le suit maintenant partout; il serait bon pourtant qu'elle y prît garde : qui combat avec l'épée périra par l'épée.

La législature de 1839 allait justement expirer, et la chambre devait être renouvelée à la fin de 1844. De compagnie avec le jeune clergé, la noblesse se mit en mouvement et chercha des candidats. Le gouvernement laissa beaucoup faire et la censure beaucoup passer; ce fut sa seule tactique, il n'en fallait pas davantage; l'ancien parti libéral releva tout aussitôt la tête; c'était bien sur quoi l'on comptait, c'était la diversion qui devait dominer l'agitation catholique, et ressusciter la seconde chambre vis-à-vis de la première, du jour où elle y serait franchement représentée. Voilà comment le pouvoir parlementaire fut tout d'un coup restauré : les opinions se prononcèrent, et la vie reparut; on avait menacé le gouvernement d'une opposition, il y en eut deux, dont l'une absorba l'autre. L'opposition ultramontaine manœuvrait en Wurtemberg comme en Belgique et comme en France : au nom de la liberté, elle offrait son alliance à l'opposition libérale; celle-ci accepta sous bénéfice d'inventaire, et toute cette année du moins elle a commencé par s'occuper de ses propres intérêts; c'étaient ceux du temps et du pays. La session a été très véritablement une session constitutionnelle. Jamais, depuis 1833, on n'avait vu de préoccupations politiques plus sérieuses; jamais aussi élections n'avaient été plus contestées. Le gouvernement garda, bien entendu, l'avantage, mais il était arrivé à la chambre près d'un tiers de membres indépendans, et parmi ceux-là les radicaux de 1831. Ces derniers du reste avaient subi, comme tout le monde, l'effet du cours des ans; ils étaient pénétrés de ce besoin de modération qui règne aujourd'hui en Allemagne, de ce ferme bon sens dont s'honorent les caractères les plus décidés : « L'esprit de liberté, disait Paul Pfizer, un ardent démagogue d'autrefois, l'esprit immortel ne s'est pas endormi; seulement il a pris de lui-même une conscience plus claire, il est plus calme et plus sobre. »

Le mot est juste autant que profond; l'Allemagne se dérobe à l'ivresse des songes.

Ouverts sous de tels auspices, les états de 1845 ne les ont pas démentis, et cette sage conduite a porté ses fruits. On y a gagné de tous les côtés. Grace à la popularité d'une chambre devenue plus nationale sans être moins éclairée, le cabinet wurtembergeois a fait accepter une loi de chemin de fer qu'il avait jusqu'alors forcément ajournée, de peur d'échouer dans l'exécution contre l'entêtement des préjugés rustiques. Le parti constitutionnel n'a pas été moins heureux; ses principes ont eu leur victoire. Il a presque dicté l'adresse; il y a inséré ses vœux les plus significatifs; il a parlé d'unité allemande, mais dans quels termes et avec quelle nouvelle pensée, c'est là ce qui m'a par-dessus tout instruit en même temps qu'étonné. Le discours de la couronne annonçait, suivant l'usage, le progrès continu des travaux militaires de la citadelle d'Ulm : la construction de cette forteresse fédérale est pour le Wurtemberg une charge d'autant plus onéreuse qu'elle ne peut guère jamais servir qu'à la défense de l'Autriche; créé par la France, le royaume de Wurtemberg n'aura jamais rien à craindre de la France, naturellement intéressée à la conservation des petits états germaniques du sud; la forteresse d'Ulm n'est donc rien qu'un gage exigé par les grandes puissances, et ceux qui le donnent ont bien le droit de réclamer du retour. Ce fut ainsi que l'entendit la chambre, et voici la remarquable réponse qu'elle fit au roi : « Nous nous réjouissons de ces grands travaux comme d'un signe croissant de l'unité allemande; puisse cette unité assurer au dehors la considération de la patrie commune! puisse-t-elle à l'intérieur amener un développement plus complet pour ces institutions qui, en garantissant les intérêts moraux et matériels des peuples, font la force et l'honneur des états! C'est dans cette espérance que nous comptons particulièrement sur les bons soins de votre majesté pour le rétablissement de la liberté de la presse en Allemagne. » Le roi s'excusa d'écouter un vœu si formel, en se couvrant des obligations qui lui étaient imposées par sa qualité de membre du corps germanique. C'est là, comme on le sait, en Allemagne, le suprême refuge des princes contre les peuples; c'est, au-delà du Rhin, l'expédient ordinaire de cette fiction constitutionnelle qui veut que les personnes royales, pour rester toujours agréables, n'aient jamais l'air de dire non. Les députés wurtembergeois ne se payèrent point d'un déclinatoire trop commode, et, quand vint la discussion du budget, ils refusèrent, à une majorité considérable, de voter les frais de censure. Le

ministère essaya bien d'invoquer à son tour les nécessités du pacte fédéral : puisqu'il n'y avait qu'une langue et qu'une littérature en Allemagne, il ne devait y avoir qu'une seule et même loi pour en réprimer les écarts, et, puisqu'il était dans l'ordre que cette loi fût faite à Francfort, il fallait bien l'accepter telle quelle; on n'y pouvait rien. La chambre ne se rendit point, et, sans plus d'égards pour ces superbes exigences de la diète, elle attaqua vivement tous les abus qu'elles servaient à justifier. Elle voulut traiter publiquement toutes les questions d'affaires extérieures, malgré le cabinet qui prétendait les enterrer à huis-clos; elle blâma sévèrement les dépenses croissantes du service diplomatique et du service militaire, les unes et les autres déterminées pourtant, disait-on, par les convenances générales de l'empire allemand; enfin, d'accord avec la chambre saxonne et la chambre badaise, elle protesta contre les articles secrets signés à Vienne en 1834, et dernièrement publiés pour l'éternelle humiliation des petits états germaniques. Ce fut toute une politique très nette, très ferme et très sensée, qui releva le moral du pays sans nuire à l'action du gouvernement.

Quant à l'opposition ultramontaine, ses griefs perdirent de leur retentissement aussitôt que l'attention publique fut sérieusement distraite par les débats constitutionnels; à peine si ses réclamations, de longue main préparées, sont arrivées jusqu'à la tribune; elles y échouèrent sans résultats; la division se mit dans ce camp dévot, et le ruina si bien, qu'il ne compta presque plus à la chambre. Le 29 avril, il demandait encore, mais pour ne rien obtenir, de nouveaux séminaires et de nouvelles chaires de théologie; le 30, la chambre votait une augmentation considérable sur le budget du culte israélite, et sollicitait l'entière émancipation des Juifs. Était-ce là ce qu'avait espéré la vieille aristocratie de la Souabe quand elle s'était si fort appliquée aux intrigues électorales? Pensant travailler contre le siècle, elle avait travaillé pour lui.

Cet épisode d'histoire parlementaire, tel qu'il m'était raconté par des témoins fort proches et fort équitables, m'en avait appris beaucoup sur ces allures nouvelles des bons esprits politiques. J'eus occasion d'en mieux juger encore, et de les voir à l'œuvre, lorsque l'abbé Ronge et ses amis arrivèrent à Stuttgart. Je m'étais beaucoup attardé pour ne pas manquer une pareille rencontre; j'ai suivi très assidument la pièce à toutes les scènes, et, je le déclare avec grande sincérité, ce qu'il y avait là de plus intéressant, ce n'était ni le rôle ni le personnage des

acteurs, c'était l'attitude des spectateurs et des critiques. Ce qui me donnait le plus d'espérance dans l'Allemagne du présent, ce n'était pas ce que disaient les orateurs de l'église insurgée, c'était ce que j'entendais dire d'eux et de leur mission. Jusque sous le feu de leur parole, il y avait, même parmi les plus simples, autre chose que de l'enthousiasme aveugle pour des idées passionnées, il y avait le besoin réfléchi de faire acte d'émancipation publique; et quant aux hommes graves, quelle que fût leur opinion sur la valeur théorique de la doctrine, tous restaient d'abord et surtout attentifs à la portée sociale de l'événement. Profonde révolution qu'on ne remarque point assez! Voici qu'un système se produit dans ce pays des systèmes; il est armé de pied en cap; il interroge la philosophie et l'histoire pour emprunter des titres à l'une, à l'autre un droit de cité; il descend de la spéculation dans la pratique, et déclare qu'il va réformer le monde par la double vertu des vieilles traditions et de la science moderne; ce système s'appelle hautement une religion! et du système lui-même, de la pure conception, l'Allemagne chercheuse, érudite et pédantesque, ne s'en occupe pas, ou bien s'en occupe-t-elle, c'est pour la prendre en dédain et passer outre; mais c'est aux effets qu'elle s'arrête, c'est aux influences extérieures de ce vaste mouvement des consciences : ce qui la frappe, ce sont les résultats positifs; c'est par les résultats qu'elle découvre et mesure les principes.

Que l'on ne s'y trompe pas, les résultats sont considérables : l'Allemagne se façonne à la vie réelle qui lui manquait; elle est tout entière comme traversée par un même courant, et tous les esprits sont tendus en même temps vers un même but, vers un but immédiat et possible; ç'a été là le premier fruit de cette récente agitation. L'on est sorti de l'isolement et de l'apathie des petites existences; on est entré en foule sur les grands chemins par où marchent les grands peuples. Blessé pour ainsi dire à l'endroit le plus délicat, à l'endroit des convictions religieuses, le sens commun se réveille et s'inquiète; il réclame satisfaction pour tout ce qu'on lui refuse, et on lui refusait beaucoup; il ne se tourmente plus seulement de quelques articles de foi; toutes les libertés sont en jeu, et l'on s'en est enfin aperçu. Il ne fallait qu'une occasion pour éclairer l'instinct des masses, pour leur apprendre quelles étaient au juste ces tristes lacunes des institutions qui les gouvernent : cette occasion, les rongiens l'ont fournie; la pensée publique voulait un point de repère, ils le lui ont donné; on leur a su un gré infini d'avoir appelé la nation à se prononcer elle-même en quelque chose, selon la mode des nations libres, et, sous ombre de discuter des matières

de for intérieur, on a pénétré jusqu'au plus vif de tout l'établissement politique. On a bientôt acquis l'habitude des pétitions générales, des assemblées, des associations; on a gagné presque d'un coup cette admirable force qui vient aux hommes quand ils se réunissent; on a scruté tous les droits qu'on possédait déjà pour leur demander tout l'usage qu'ils comportaient; les communes ont mis à profit l'indépendance qui leur était garantie dans la plupart des constitutions germaniques, comme un dernier bienfait du moyen-âge; les chambres enfin, soit à Carlsruhe, soit à Dresde, se sont attaquées aux problèmes les plus difficiles de la société moderne; elles ont souvent remué, tranché parfois cet antique débat du spirituel et du temporel, dont la sincère et complète solution sera certainement le devoir le plus grave des législateurs futurs.

Qu'on se rappelle ces eaux stagnantes sur lesquelles l'Allemagne s'était endormie après 1833, pour se bercer des rêves malsains de cet absurde idéalisme d'où le canon de 1840 l'avait à peine retirée. Que l'on contemple ensuite ce mouvement si profond, si puissant, si régulier, qui, depuis tout à l'heure deux ans, la porte comme sur un grand fleuve : niera-t-on le changement, et ne sont-ce pas là des résultats? A qui maintenant les faut-il attribuer? J'ai vu de près l'abbé Ronge, j'ai entendu ses plus renommés adeptes, ses plus fervens panégyristes, je n'ai trouvé là que de pauvres discours, de pauvres idées et de pauvres gens; mais, si petits que fussent les hommes, ils étaient couverts par un grand principe auquel ils s'appuyaient comme sans le savoir, et c'est lui qui combattait pour eux. La cause qu'ils songeaient le moins à plaider, c'est justement celle dont ils restaient à vrai dire les instrumens plutôt que les champions, celle-là pourtant qui leur valait l'assentiment spontané de tout un peuple, la cause victorieuse de l'état moderne contre l'état du passé. Je m'explique.

L'état du moyen-âge, l'état catholique, reposait uniquement sur la sanction du culte, la seule force morale qui conduisît alors le monde. Alors, en effet, l'état naissait presque toujours du hasard ou de la violence, il n'avait ni origines raisonnées, ni fondemens raisonnables; on le subissait, on ne le constituait pas. L'œuvre de la révolution française, c'est proprement d'avoir constitué l'état, d'en avoir, pour ainsi dire, fait jouer les ressorts en plein soleil, d'avoir montré tout exprès comment l'intelligence humaine produisait d'elle-même, à son goût et à son heure, le plus glorieux monument qui pût attester sa liberté créatrice. Un pareil effort porte avec lui sa moralité. L'état est donc légitimement sorti de la tutelle religieuse, du jour où il a trouvé dans

la conscience réfléchie le droit d'être par lui-même. Malheureusement pour eux, les princes allemands ont repoussé le plus loin qu'ils ont pu ce legs impérissable de notre révolution, et, voulant garder toute l'intégrité de leur autorité personnelle, ils ont privé les peuples de cette activité souveraine hors de laquelle il n'y a plus désormais ni titre certain ni justification valable pour les gouvernemens. Il est advenu de cet isolement orgueilleux de leur majesté qu'elle a été obligée, pour se rassurer et se couvrir, d'implorer l'appui de la vieille loi sociale détruite en 89 après qu'elle avait jusque-là guidé la longue suite des âges. Ils ont toujours prétendu identifier l'église avec l'état; ils ont encore soutenu que l'état et le culte se confondaient en une seule et même force indivisible par essence, et que l'état n'était point, s'il n'était ou païen, ou juif, ou chrétien. Dire comme chez nous : L'état, c'est l'état, un corps à part, un pouvoir distinct doué d'une vertu intrinsèque, — ils avaient raison de ne pas l'oser, car cela, chez nous, ne signifie rien de moins que le grand ensemble des idées et des vouloirs de tous, rangés sous l'ordre providentiel dont leur concours fait la justice; mais cela chez eux n'eût rien signifié, sinon : L'état, c'est la force. Il n'y a jamais eu de tyrannie qui ait crûment divulgué son secret; celle-ci, pour cacher le sien, résolut donc de se béatifier. C'était tout simplement continuer, avec la bonne foi de moins, un expédient déjà vieux de trois siècles. La réforme, il est vrai, lorsqu'elle rompit l'unité spirituelle, avait en principe dégagé la société civile de l'*enveloppement* ecclésiastique. Ce grand principe de l'avenir, Luther lui-même, au milieu des contradictions de son génie, l'avait solennellement proclamé : « On naît homme et citoyen avant de devenir chrétien. Es-tu prince, juge, seigneur ou dame; as-tu des gens sous toi et veux-tu savoir le droit qui te revient sur eux, n'interroge pas la loi chrétienne, interroge la loi de César ou la loi du pays; c'est celle-là qui est la règle; tu commandes comme magistrat et non pas comme chrétien. » Mais on n'échappe pas si vite à l'empire des traditions séculaires, et le propre des novateurs, c'est souvent de croire conserver. La réforme conserva dans la pratique cette identité du temporel et du spirituel, contre laquelle pourtant elle était comme une protestation vivante, protestation stérile jusqu'au jour où l'esprit du XVIIIe siècle la traduisit dans ses œuvres. La réforme aggrava même la situation qu'elle semblait appelée à changer : elle maintenait la nécessité absolue d'un état chrétien; ce fut le prince et non pas le prêtre qu'elle institua le ministre souverain de cette nécessité, le gardien de la foi devenue plus que jamais une obligation politique. Ne voulant pas renoncer à

cette intime union de l'église et de l'état qui avait été le patrimoine et la force du moyen-âge, ne pouvant pas faire que l'état abdiquât devant elle comme il avait abdiqué devant Rome, elle donna la première cet exemple funeste de mettre l'église au service de l'état. Mieux valait encore le contraire; la dignité humaine en souffrait moins. Par quelles extrémités celle-ci dut alors passer, afin qu'il restât quelque chose de cet étrange accouplement des deux puissances où l'on voyait très sincèrement tout le salut des trônes, quelles humiliations furent imposées à la conscience des peuples, quelles violences, quelles iniquités; c'est là l'histoire du XVII^e siècle. Les princes eurent ce terrible droit de réformation inscrit au traité de Westphalie, *jus reformandi;* il s'introduisit dans le droit public ce monstrueux axiome : *Ejus est religio cujus regio*, et quatre fois en quarante ans les pauvres habitans du Palatinat durent changer de religion.

Le mince mérite des traités de Vienne en cette matière, ce fut de donner aux trois confessions reconnues droit de bourgeoisie, non plus seulement comme autrefois dans l'empire en général, mais dans chacune des parties de l'empire; chaque prince s'obligea plus ou moins à souffrir trois cultes chez lui, tandis qu'auparavant il pouvait tout ramener au sien. Au fond, la différence fut petite, il y eut trois religions d'état au lieu d'une; le système ne changea pas, et pour une bonne raison : l'état, toujours personnifié dans une volonté individuelle, toujours soustrait à cette intervention commune du peuple qui crée sa vertu et sa moralité, l'état, pour demeurer vieux en dépit de son siècle, se réfugia derrière la vieille garantie, comme si la nouvelle n'existait pas. Décidés à ne point régner par l'accord et l'action de la raison publique, les souverains exploitèrent au profit de leur autorité particulière cette grande autorité du spirituel et du surnaturel qu'ils s'étaient jadis à tout prix arrogée, parce qu'alors le monde n'en voulait pas d'autre. Ordonner l'égalité des cultes reconnus, ce n'était point décerner à l'état un caractère purement rationnel, tant que cette reconnaissance entraînait une alliance intime et nécessaire avec eux : on faisait pour ceux-là ce qu'on eût fait pour un seul, on leur demandait en retour les mêmes offices, on mettait presque toute la vie civile sous leur sauvegarde, et l'on évitait pieusement par là de lui fournir de meilleures bases politiques. C'est ainsi que les Juifs se trouvent exclus de la cité allemande, et c'est pour cela que le libéralisme allemand veut les y faire entrer; mais la cause des Juifs n'était pas suffisamment favorable; malgré d'incontestables progrès, ils ne sentent pas encore eux-mêmes en Allemagne, aussi bien qu'en France,

tout ce qu'ils gagnent à devenir une église au lieu de rester une nation. C'est alors que sont arrivés ces nouveaux catholiques, disant hautement par la force des choses plus encore que par la claire notion des idées : « Notre culte n'est pas le vôtre, on ne lui a marqué de place ni en 1648, ni en 1815; il est né d'hier; en sommes-nous moins vos compatriotes, et perdrons-nous nos droits publics pour embrasser notre foi religieuse? Parce que nous ne voulons être ni catholiques romains, ni luthériens, ni calvinistes, ni même évangéliques, faut-il que nous restions hors la loi, qui ne reconnaît de sujets et de citoyens que sous l'une ou l'autre de ces quatre conditions? faut-il que nos familles ne soient plus des familles légales, ou bien faut-il acheter cette légalité qui nous manque au prix de notre conscience, et, puisque vous n'admettez point encore de pacte civil sans l'intervention sacerdotale, faut-il donc aller chercher vos prêtres? »

A cette grave et décisive question, le bon sens universel a déjà répondu dans toute l'Allemagne. Proclamer au sein de la diète de Francfort une cinquième communion privilégiée, ce serait le comble du ridicule; supprimer tout ascendant positif de la société religieuse sur la société laïque, organiser la société laïque par elle-même, c'est l'ordre du temps et le vœu de la raison, c'est la vraie nécessité déterminée par l'apparition des catholiques allemands. Quoi donc! le pouvoir matériel du souverain politique va régler les liens les plus délicats de l'humanité, présider à l'œuvre sainte de la famille! Oui, sans doute, si le souverain n'est qu'un individu, être variable et caduc comme toute créature vivant en elle seule, oui, ce sera tyrannie pure; mais, si pour souverain on n'a que la volonté générale régulièrement et constamment exprimée, ce sera justice et harmonie, ce sera le plus beau, le plus fécond, le plus pacifique triomphe d'une grande révolution. Le premier jour où dans la commune allemande un simple magistrat joindra valablement l'homme à la femme et leur donnera la bénédiction civile, ce jour-là ne sera pas loin de cet autre jour si impatiemment attendu où il y aura une tribune à Berlin : le souverain aura changé.

Voilà de quels nobles principes l'Allemagne est aujourd'hui préoccupée à l'occasion de la secte nouvelle, voilà ce qui donne tant d'importance à des manifestations en elles-mêmes assez mesquines. Je ne sais si elles sont un cri profond de la conscience religieuse; je suis sûr qu'elles répondent à un besoin profond de la pensée sociale. Supposez l'état civil constitué au-delà du Rhin comme chez nous,

l'état civil avec toutes ses conséquences politiques : l'abbé Ronge n'eût été que l'abbé Chatel. On s'est beaucoup inquiété à Rome de notre *église française;* c'est la meilleure preuve qu'on n'y connaît rien de la France. Il y avait quelque chose qui nous préservait de l'hérésie, ce n'étaient peut-être pas les foudres du Vatican, c'était à coup sûr le titre II au livre 1er du code Napoléon. Une hérésie de plus et ce code-là de moins, certaines gens, il est vrai, accepteraient vite le marché. Je doute pourtant qu'il vienne désormais beaucoup d'hérésies sérieuses; il n'y aura pas plus d'hérésies que de conciles : les uns en diraient trop, les autres ne signifient rien; j'en ai bien eu la preuve : il m'a suffi d'aller écouter des hérétiques.

C'était à Canstatt, une petite ville de plaisance qui est au bout du parc de Stuttgart. L'abbé Ronge et ses amis sont restés là trois jours, prêchant et discutant. Le gouvernement wurtembergeois leur avait à peu près donné toutes les tolérances qu'ils demandaient. Il s'était bien gardé de les appuyer directement, comme avait d'abord fait le roi de Prusse : le roi Guillaume respecte avec trop de sang-froid et de sincérité les droits positifs et les susceptibilités équitables de ses sujets catholiques; mais il ne s'était pas davantage avisé de tourmenter assez mal à propos les nouveaux dissidens, comme on a fait depuis dans le cabinet de Berlin; encore moins les aurait-il poursuivis comme le grand-duc de Bade, proscrits comme le roi de Bavière, qui les déclare communistes et criminels de lèse-majesté; traqués comme l'Autriche, qui veille sans cesse à l'entrée de cette inflammable Bohême, d'où elle a déjà jeté plus d'un suspect au *carcere duro*. Le roi Guillaume est de meilleur sens et jouit surtout d'une situation meilleure. Si l'âge ne l'empêchait maintenant, il eût aspiré de grand cœur à devenir le chef politique du protestantisme allemand, il eût ambitionné cette belle place que le roi de Prusse, dont elle était le patrimoine naturel, semble aujourd'hui risquer à plaisir. A n'y pas regarder de trop près, les réformateurs de 1845 ont un peu l'air de fraterniser avec les réformateurs du XVIe siècle. Toutes les bonnes ames de l'église évangélique s'y sont laissé prendre; il n'y a que les piétistes qui aient vu plus clair et dénoncé fort justement les sectaires catholiques comme les ennemis assurés de toute espèce d'orthodoxie. Cette fois pourtant on n'a pas donné raison aux piétistes. Les rongiens n'ont point eu le choix de la tribune, on ne pouvait leur ouvrir les églises du culte de la majorité sans blesser la minorité; mais ils ont eu la liberté de la parole, qu'on ne pouvait leur refuser sans mentir à l'esprit même du

protestantisme. C'eût été néanmoins leur intérêt qu'on les empêchât de s'exposer encore au grand jour d'une solennité si publique. Ce beau nom de *concile* dont ils ont décidé de parer leurs assemblées est bien pesant à porter dans ce temps-ci. Le *concile* de Leipsig n'a pas été précisément un modèle d'éloquence et d'union; celui de Canstatt n'était ni mieux doué ni mieux d'accord.

Il ne faut trop s'arrêter à la mine, et cependant comment se défendre d'une sympathie tout instinctive, quand on contemple cette puissante figure de Luther, telle que Lucas Cranach la peignit si souvent? Je vois encore ce beau tableau, qui est à Weimar : Luther au pied de la croix avec l'apôtre saint Jean et son ami Cranach; le sang régénérateur a jailli du flanc divin, et coule sur sa tête comme pour la consacrer par un nouveau baptême : c'est la tête inspirée d'un héros. Je me rappelle l'impression que me laissa son portrait dans la petite cellule où il avait habité, au vieux couvent des augustins d'Erfurt, une pauvre cellule de moine avec une étroite fenêtre sur l'étroit préau d'un cloître où l'herbe cachait des tombes. Quelle grande physionomie! quelle force et quelle douceur! le plus indomptable courage et la plus inépuisable tendresse, les violences d'une nature emportée, les charmes d'un cœur délicat, un œil si ouvert et si franc, une si généreuse simplicité dans le regard et sur les lèvres! L'abbé Ronge a fort peu de ces glorieux traits, et, si l'un lui manque plus que les autres, c'est assurément la simplicité; il y a bien moins de bonhomie que de finesse sur son visage pâle, et on lui croirait plutôt l'esprit d'affaires que la passion du vrai. Il est actif, remuant, toujours prêt à payer de sa personne, et cependant sa pose, sa coiffure, sa mise, tout est, chez lui, prétentieux comme chez un oisif. On lui a déjà reproché la coquetterie de ses habits et de sa chevelure; il s'en est défendu avec plus d'esprit que de sincérité. Au fait, il m'a paru, pour un Allemand, le plus élégant du monde. Cette élégance n'est pas, du reste, une condition essentielle du nouvel apostolat : les autres missionnaires seraient loin de la remplir; ce n'est pas cela qu'ils ont gardé du maître, c'est seulement l'affectation. Chacun en use comme il peut. Je n'ai jamais rencontré de plus piètre figure plus vaniteusement drapée que celle de l'abbé Kerbler, le premier des orateurs de la propagande. J'ai passé toute une journée avec lui et ses amis sur le bateau à vapeur de Heilbronn à Heidelberg; ils étaient fort en gaieté : Luther et ses disciples vivaient d'habitude très familièrement ensemble, mais il y avait sans doute plus de tact et moins de vulgarité dans leur abandon.

Tels étaient les pères du concile de Canstatt; ce qu'ils y firent, en vérité, ce sera bientôt dit. A Leipsig, on s'était un peu tard repenti d'avoir provoqué la publicité de la discussion sur des points de dogme; les réformateurs avaient failli se diviser, et, pour contenter tout le monde, philosophes et mystiques, on avait glissé sur une équivoque à l'endroit le plus difficile; on avait défini le Christ, non pas le fils de Dieu au sens orthodoxe, non pas un sage divin au sens rationaliste, mais *l'envoyé de Dieu*, *Gottgesandte;* c'était à chacun d'entendre le mot comme il lui plaisait. Pour plus de sûreté, on ne voulut traiter à Canstatt que des points de discipline; on ne fut pas plus heureux. Il y eut une imposante minorité qui ne voulut pas consentir à donner voix délibérative aux femmes sur les choses de la religion : c'était pourtant une utile galanterie à l'adresse des dames protestantes, auxquelles on devait beaucoup de reconnaissance. Il y eut une autre minorité qui menaça de quitter la place, si on la forçait à communier sous les deux espèces. Pour sortir d'embarras, on décréta que les canons des conciles généraux ne seraient absolument obligatoires dans aucune commune en particulier; autant valait n'en pas faire. A Leipsig, du moins, leur avait-on attribué force de loi, sous la seule condition d'être adoptés par la majorité des communes. Voilà donc déjà, dans une église d'hier, des antinomies à résoudre et des concordances à trouver.

Après ces arrangemens de famille, le concile se tourna tout-à-fait vers le public, et voulut profiter de l'occasion pour confesser encore sa foi; ce fut la dernière journée. Les orateurs se succédèrent à la tribune improvisée dans la salle de conversation des bains de Canstatt; ils parlèrent de tout autre chose que du fond même de leur religion, avec le même aplomb que nos prédicateurs à la mode, lorsqu'ils mettent l'orthodoxie sous forme romantique. Ils démontrèrent l'un après l'autre les rapports prédestinés de leur catholicisme avec la vie domestique, avec la commune, avec l'état, avec l'histoire du monde. Ce discours-là surtout fut curieux : l'apparition de l'abbé Ronge servait de but et de clé à tout l'enchaînement des siècles; c'était l'idée de Bossuet habillée des langes hégéliens, et détournée de sa large route pour aller étouffer dans un petit chemin de traverse. — Au commencement était Dieu, c'est-à-dire l'idée de Dieu en l'homme; et Dieu, pour l'homme, ce fut d'abord la matière inanimée ou inintelligente, l'eau, le feu, l'animal; puis ce fut l'homme lui-même, mais l'homme monstrueux, le Brahma couché sur le lotus, avec son pied dans la bouche (vieille

étrangeté, même pour nous qui la lisons aujourd'hui partout), et Dieu devint le type humain de la perfection sensuelle, le Dieu marbre de la Grèce; enfin l'homme se vit tout entier dans la divinité, et ce fut Jésus. Obscurci et ensanglanté par Rome, épuré, mais appauvri par Luther, le culte de Jésus est définitivement restauré par M. Ronge, qui lui rend à la fois et sa simplicité raisonnable et ses beautés plastiques, une liturgie par exemple, des tableaux, des statues et les pompes de la messe en musique. — Je me figure que, si l'écolier du *Faust* voulut répéter à ses camarades cette leçon de Méphistophélès qui lui avait tant troublé la cervelle, il s'y prit à peu près de cette manière-là. Je demandai quel était ce doucereux jeune homme qui se regardait si précieusement pérorer, comme s'il se fût miré dans sa parole; on me répondit que c'était l'illustre M. Dowiatt, le saint Jean du nouveau messie, la bouche d'or de la nouvelle église.

Aurais-je, par hasard, trop sévèrement ici jugé les personnes après avoir commencé par réserver avec tant d'éloge les principes et les résultats d'une œuvre où les personnes ont cependant une place si marquée? Je ne le crois pas. Les personnes sont ce qu'elles peuvent dans ce vaste mouvement; l'œuvre reste, l'œuvre de tous et non pas celle d'un individu, tant que ce n'est pas un individu de génie; elle reste avec ce que chacun y a porté dans la mesure de son esprit, et ce ne sont pas toujours les plus grands qui fraient la voie. C'est là surtout le caractère de notre époque; il n'y a plus besoin de juges, comme en Israël, pour sauver le peuple, le peuple aux mille têtes se sauve lui-même, et, si les héros deviennent rares, ce n'est pas que les ressources de l'humanité baissent, c'est que le niveau de la foule monte. Les rongiens ne sont pas des héros; où est le tort? Ils ne font pas le siècle, ils le suivent, et plus ils sont en eux-mêmes insignifians et chétifs, plus leur succès doit donner à penser aux gens qui voudraient l'arrêter par la violence : il faut une force immense dans le public pour compenser cette réelle faiblesse de ses chefs apparens. La force existe; ces quelques ames pleines de contradictions et de misères, poussées au dehors soit par un premier hasard, soit par un coup de providence, ont rencontré là cette grande ame de tous qui les attendait, qui les a lancées et soutenues. Il n'y a de révolutions véritables que celles qui sont complètes avant d'éclater; c'est justement pour cela qu'elles éclatent, et c'est bien encore ici le cas. Qu'est-ce, en effet, qu'on demande? Une église nationale et raisonnable. Or, cette église nationale, vingt-cinq ans d'indépendance l'avaient déjà constituée; elle avait beau se dire toujours catholique : lorsqu'on inventa de la mener à Trèves pour adorer la

sainte robe, elle s'aperçut bien que son catholicisme n'était point celui du pape. Cette église raisonnable, ce dogme de plus en plus mitigé par l'intervention du sens naturel, c'était là l'entreprise universelle de tout un siècle, et plus mûre encore en Allemagne qu'ailleurs; — mais l'illusion des rongiens, mais ce que je sens comme leur petitesse, comme leur vanité personnelle, c'est d'avoir prétendu intervertir subitement ce développement logique de la pensée humaine : rationalistes bornés, ils ont voulu changer une doctrine en catéchisme, et improviser une religion de plus avec la raison, au lieu de laisser la raison pénétrer et pénétrer encore les anciennes. Ils ont voulu refaire une règle de nature immuable, tandis que l'effort de toutes les sociétés modernes, c'est de sortir de cette immobilité de la règle, c'est de la remplacer par les progrès et les perfectionnemens de la vie. Le propre de l'avenir en ces délicates matières, c'est peut-être qu'il pourra se passer de symboles officiels, ou les rendra toujours d'ordre plus intime, en les multipliant toujours. Le symbole de Leipsig accepte sans doute avec une exemplaire modestie ces infaillibles vicissitudes qui l'attendent; il eût été plus sûr de ne pas le proclamer à si grand bruit. Des esprits mieux instruits auraient compté davantage sur la pente du siècle; ils auraient mis moins d'orgueil à se donner pour des fondateurs; ils n'auraient pas affiché cette étrange ambition de décréter encore la croyance humaine à la majorité des voix! Après tout pourtant, cette sotte présomption, c'est l'infirmité de quelques individus, ce n'est pas la ruine du grand travail commun. Le cours des choses en souffre peu; qui sait même s'il ne faut pas de ces gens qui viennent parfois brutalement l'aider à leurs dépens plus qu'à leur honneur? Qui sait s'il ne faut pas de ces enfans perdus dans toutes les batailles?

Singulier contraste! cet établissement officiel que je reproche aux rongiens d'avoir tenté faute de sens et de simplicité, c'est ce que certains en Allemagne leur reprochent d'avoir manqué faute des lumières de l'école. La nouvelle philosophie hégélienne n'est pas seulement une philosophie, c'est une église; elle possède la vérité absolue, elle a le secret du monde, et pourrait, au besoin, remonter la machine; c'est bien le moins qu'elle la conduise à tout jamais, avec tout empire et toute sécurité, suivant ces lois éternelles qui lui ont été révélées, non plus par l'inspiration mystique, mais par la connaissance de l'être en soi. Ces grands docteurs qui ont découvert de si magnifiques constructions pour gouverner du fond de leur cerveau jusqu'aux plus menus détails des choses, ces maîtres intrépides de la science, ont eu honte d'un édifice aussi peu savant que l'était celui de l'abbé Ronge : ils ont admiré

cette profonde ignorance qui ne savait pas rattacher un système aux trois momens de la dialectique hégélienne, cette simplicité qui n'usait pas, dans une démonstration chrétienne, de ces curieuses combinaisons de l'être et du néant engendrant le *devenir;* ils ont ravalé jusqu'au plus bas tant d'impuissance et de vulgarité. Ils ne se doutent pas que l'Allemagne se bat aujourd'hui par-dessus leurs têtes dans cette arène vulgaire qu'ils dédaignent si fort. Ce qui justement a donné gain de cause aux rongiens, c'est d'avoir plaidé les lieux communs et les argumens populaires; c'est d'être descendus sur la place publique, d'avoir été des orateurs de carrefour en un pays où la parole parlée, bien plus neuve que la parole écrite, exerce un empire dont on ne peut encore apprécier tous les effets. J'ai vu des hommes pleurer en écoutant le beau dire des pères du concile de Canstatt. Ronge lui-même sait à propos rappeler les victoires de 1813 et les gloires de l'émancipation nationale pour encourager ses auditeurs à rechercher celles de l'émancipation religieuse. Il se sert avec industrie des immortels ressentimens de l'Allemagne contre Rome, et à ce seul nom, prononcé devant la foule, on s'aperçoit qu'il y fermente encore des rancunes séculaires. Il semble que ce soit toujours hier que le vaillant capitaine Fronsberg s'en allait à Rome avec sa chaîne d'or au cou pour en étrangler le pape.

Aussi ai-je rencontré des esprits distingués qui, croyant désormais à la possibilité d'une fusion complète entre les différentes communions établies sur le sol germanique, saluent aujourd'hui dans la propagande rongienne un nouvel espoir d'unité pour l'Allemagne, une nouvelle garantie de grandeur publique. Telle est notamment l'opinion de M. Gervinus, qui l'a publiée dans un petit livre, plein de faits et d'idées, intitulé: *La Mission des catholiques allemands.* Quelle que soit la gravité d'un témoignage si compétent, je me permets encore de douter de l'avenir et surtout de l'importance d'une semblable révolution. Je ne sais pas s'il est à présent de la plus entière nécessité pour un peuple d'avoir une religion proprement nationale : c'était la condition rigoureuse de toute existence politique aux premiers temps de la cité barbare; est-ce à dire qu'après trois mille ans passés, cette condition soit indispensable à la cité moderne? Et quand celle-ci n'a point par origine cette unité de religion qu'on suppose une force, pense-t-on beaucoup gagner à la lui procurer? A-t-il beaucoup servi d'avoir fait des évangéliques avec les luthériens et les calvinistes? J'ai vu la société de Gustave-Adolphe siéger à Stuttgart quelques jours avant les rongiens; ces honnêtes orthodoxes n'avaient pas en eux plus

de consistance que les hérétiques. Enfin même, cette aptitude générale, cette valeur politique, qui leur manquaient à tous, appartiennent-elles du moins encore à l'église dans les pays où l'église se trouve naturellement nationale? Non, car l'église ne doit plus nulle part agir comme pouvoir public; elle ne réussit qu'à compromettre sa sainteté en se jetant sur un terrain qui n'est plus prêt pour ses pas; tout aussitôt ses charités deviennent intrigues; ses amitiés, coteries; ses antipathies, factions et guerres civiles. L'église maintenant ne saurait plus être qu'une autorité morale, et son domaine, que le domaine particulier des consciences individuelles. Lorsqu'elle régnait sur la société, elle en organisait tout l'ordre pour le soumettre à une vérité absolue d'où elle avait tiré la loi suprême; il n'y avait point de place pour la libre pensée dans le monde extérieur des institutions; la libre pensée se perpétuait dans le monde intérieur des ames. Les rôles sont désormais changés; rien n'arrête l'action privée de l'église enseignant sa doctrine, mais elle a perdu qualité pour commander au nom du droit public. Le droit public ne relève plus de son principe d'infaillibilité; la société n'est plus théocratique; elle admet l'excellence de telle ou telle règle, elle ne prononce pas que cette règle soit le tout de l'humanité, qu'après celle-là trouvée il ne reste plus rien à faire qu'à se croiser les bras dans une muette et perpétuelle observance; elle ne gouverne point de par une immuable sagesse, recours obligé de toute église qui gouverne. La raison laïque reconnaît qu'elle se trompe et se précautionne contre ses fautes; la raison ecclésiastique ne doit jamais se tromper. On se lasse pourtant, on s'alarme de cette radicale perfection : si ce n'est le miracle de Dieu, c'est le froid de la mort et la correction de la matière brute. Mieux valent encore les chances, les erreurs même de la liberté; l'erreur, c'est le mouvement; errer, c'est vivre; et voilà comment s'est formé l'état nouveau, comment, à travers bien des angoisses et bien des chutes, il a grandi et marché, gagné peu à peu les esprits, réconcilié les cœurs et préparé toujours ses forces à des épreuves qui recommencent toujours. C'est là sa gloire; c'est cette activité souveraine perpétuellement appliquée à l'amélioration de lui-même; c'est cette facile promptitude à recevoir dans son sein des élémens contraires qui l'enrichissent sans le troubler; il n'exclue rien, il ne supprime rien, il s'approprie tout; il faut être exclusif quand on est à soi seul la vérité tout entière; l'état n'est plus que la voie vivante par où l'on y va, la route infinie de l'infinie vérité.

On aurait beaucoup à traduire pour montrer combien cette notion

de l'état moderne se propage en Allemagne, pour exprimer tout ce qu'elle y répand de bon esprit et de saines pensées. J'ai sous les yeux une œuvre excellente publiée par M. Charles Weil dans ses *Annales constitutionnelles*, l'un des trois ou quatre recueils politiques qui se sont produits dans ces dernières années, et qui présentent leur vif libéralisme sous des formes assez graves pour défier la censure. M. Weil trace un tableau frappant des révolutions, des complications ecclésiastiques de l'Allemagne (*Die kirchlichen Wirren in Deutschland*). C'est une étude aussi claire que profonde, et d'un bout à l'autre dominée par ce sage esprit, si positif et si net, qui caractérise à l'avance les futurs publicistes de l'Allemagne constitutionnelle. Je voudrais dire quelle force cet esprit sent en lui-même, avec quelle confiance il attend l'avenir : je ne saurais mieux faire que n'a fait M. Weil en citant pour couronnement et conclusion de son esquisse ce beau passage de Milton :

« Il me semble que je vois en ma pensée une noble et puissante nation se levant comme un homme fort après son sommeil, et secouant son invincible chevelure; il me semble que je la vois, comme un aigle, renouveler sa puissante jeunesse en fixant son regard immobile sur le plein soleil de midi, et rafraîchir ses yeux trop longtemps abusés à la source même des célestes lumières. Cependant la troupe timide de ces oiseaux honteux qui n'aiment que le crépuscule vole lourdement à l'entour, et dans son étonnement pousse des cris envieux, comme si elle annonçait une ère de schismes et de discordes. »

****

LE

# ROMAN D'AUTREFOIS.

## Mademoiselle de Scudéry.

Tout le monde connaît de réputation George de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde et capitaine d'un vaisseau du roi. Si nous en croyons Conrart, *après avoir long-temps servi le roi dans ses armées de terre et de mer, il se rendit célèbre dans toute la France par un grand nombre d'écrits de prose et de vers dont il enrichit le public*. Le public ne lui en a pas gardé une longue reconnaissance. De tous ces écrits, on n'a guère retenu que le premier vers d'*Alaric*, quelques phrases de son misérable pamphlet contre le *Cid*, quelques lambeaux de ses préfaces, remarquables par le ton superbe dont il parle de lui-même, et curieuses à cet égard, même aujourd'hui. On sait que sa grande prétention était de passer avant tout pour un homme d'épée, un homme terrible, *qui avait plus usé de mèches en arquebuse qu'en chandelle, de sorte qu'il savait mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux quarrer les bataillons que les périodes* (1).

(1) Préface de *Lygdamon*.

La littérature n'était pour lui qu'une occupation fort secondaire, un simple passe-temps dont il était parfois tenté de rougir, quand il songeait à ses ancêtres; *car il sortait d'une maison où l'on n'avait jamais eu de plumes qu'au chapeau.*

Les fières allures de ce redoutable personnage forment un assez singulier contraste avec le maintien timide et sentimental de sa discrète sœur. Justement estimée pour son caractère, trop vantée pour ses écrits, elle vécut renfermée dans quelques cercles, sans s'écarter un instant de la réserve qu'elle s'était imposée. Ses romans étaient signés par son frère; Scudéry s'en déclarait l'auteur, plusieurs le croyaient, et elle les laissait croire. Cette modestie lui profita : malgré ses rodomontades et son fracas, Scudéry fut bientôt oublié. La réputation de sa sœur fut plus éclatante, plus durable même qu'on ne le croit en général. Jusqu'à la fin de sa longue carrière, elle conserva des partisans, des enthousiastes, et jusqu'à des lecteurs, après avoir eu l'honneur d'être rudement attaquée par Molière et par Boileau.

Plus jeune que son frère de six années, Magdeleine de Scudéry naquit au Havre en 1607. Son père, lieutenant de la ville, était de Provence. Si l'on en croit George de Scudéry, leur famille était originaire de Sicile, et leurs ancêtres passèrent en France avec les princes de la maison d'Anjou. Voilà une noblesse suffisamment ancienne, et l'on ne peut s'étonner après cela de voir M^lle^ de Scudéry peupler tous ses romans de *personnes de qualité*. Elle avait à l'égard de la naissance, nous dit Tallemant des Réaux, la même vanité que son frère. « Elle disait toujours : *Depuis le renversement de notre maison*. Vous diriez qu'elle parle du bouleversement de l'empire grec. » Son père mourut, qu'elle était encore fort jeune; sa mère, bientôt après. Recueillie alors par un oncle qui vivait à la campagne, en Normandie, elle passa chez lui la plus grande partie de sa jeunesse, pendant que son frère courait le monde, promenait sa vanité dans les petites cours de l'Italie, servait dans les armées du roi, et se signalait au Pas-de-Suze par cette belle retraite que M. de Turenne, en se moquant, lui enviait, et pour laquelle il eût donné, disait-il, toutes ses victoires.

Il est probable que la vie monotone que M^lle^ de Scudéry menait à la campagne ne contribua pas peu à développer ses instincts romanesques. Dès son enfance, elle lisait beaucoup de romans. C'était alors la grande vogue de l'*Astrée*, et M^lle^ de Scudéry, pauvre et retirée au fond de la Normandie, avait tout le loisir nécessaire pour nourrir son esprit de sentimens délicats et raffinés, en méditant sur les perfidies de l'inconstant Hylas et sur les respectueuses langueurs du tendre

Céladon. « Elle m'a conté, dit Tallemant, qu'étant encore fort jeune fille, un dom Gabriel, feuillant, qui était son confesseur, lui ôta un roman où elle prenait bien du plaisir, et lui dit : « Je vous donnerai un livre qui vous sera plus utile. » Il se méprit, et au lieu de ce livre il lui donna un autre roman : il y avait trois marques à trois endroits qui n'étaient pas plus honnêtes que de raison. La première fois que le moine revint, elle lui en fit la guerre. « Ah! dit-il, je les ai ôtées à « une personne; ces marques ne sont pas de moi. » Quelques jours après, il lui rendit le premier roman, sans doute parce qu'il avait eu le loisir de le lire, et dit à la mère de M^lle de Scudéry que sa fille avait l'esprit trop bien fait pour se laisser gâter l'esprit à de semblables lectures. M. Sarrau, conseiller huguenot à Rouen, lui prêta ensuite les autres romans. » Ainsi, moines et huguenots semblaient s'entendre pour exciter cette imagination déjà trop vive; la solitude l'achevait.

Elle ne devait pas se marier : sa pauvreté éloignait d'elle les prétendans. Elle était d'ailleurs fort laide, grande, maigre, avec une figure longue, noire, *et un ton de voix de magister qui n'était nullement agréable* (1). Le point est à noter dans la vie d'une femme auteur, et n'a point dû médiocrement influer sur la tournure de ses goûts et de son imagination. Elle songea de bonne heure à mériter par les graces de son esprit les hommages qu'on ne pouvait rendre à sa figure. Douce, honnête, d'une ame pure et élevée, elle devait déjà rêver ces amours métaphysiques dont elle a rempli ses romans, ces chastes unions des cœurs où les séductions de la beauté n'entraient pour rien. Plus tard, elle trouva cette affection toute platonique dans un homme qui semblait fait exprès pour elle, Pellisson, noble cœur, esprit délicat, et comme elle d'une laideur achevée (2). C'était de lui que Guilleragues disait : *Vraiment il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids.*

Conrart, le doyen des beaux esprits au XVII^e siècle, nous a laissé quelques détails sur la jeunesse de M^lle de Scudéry. Il nous apprend, entre autres choses, que, « comme elle avait dès-lors une imagination prodigieuse, une mémoire excellente, un jugement exquis, une humeur vive et naturellement portée à savoir tout ce qu'elle voyait faire de curieux et tout ce qu'elle entendait dire de louable, elle apprit d'elle-même les choses qui dépendent de l'agriculture, du jardi-

(1) Tallemant des Réaux.

(2) La petite-vérole lui avait déchiqueté les joues et déplacé presque les yeux. L'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie.*

nage, de la cuisine, les causes et les effets des maladies, la composition d'une infinité de remèdes, de parfums, d'eaux de senteur et de distillations utiles ou galantes pour la nécessité ou pour le plaisir. » Occupations fort innocentes et qui assurent à M[lle] de Scudéry une supériorité marquée sur la plupart des précieuses et des femmes savantes, sur Madelon et sur Philaminte, si dédaigneuses des choses du ménage; mais ces études ne préparaient guère l'auteur futur de la *Clélie* à comprendre les héros de la vieille Rome. Plus tard son style doucereux ressemblera assez à ces *distillations galantes* où elle excellait dans sa jeunesse; on conviendra qu'il fallait autre chose pour représenter Brutus et Mucius Scœvola.

M[lle] de Scudéry s'occupait pourtant d'études plus relevées; elle apprit l'espagnol et l'italien, qui étaient alors si fort à la mode. Elle lut les principaux auteurs dans l'une et l'autre langue, et y fit pour ses romans futurs ses provisions d'emphase et de *concetti*. Déjà, dans la maison de son oncle où, selon Conrart, *les bonnes compagnies abordaient tous les jours de tous les côtés*, elle s'exerçait aux conversations, se préparant ainsi à figurer un jour avec honneur dans le salon de M[me] de Rambouillet et à présider plus tard chez elle ses réunions sentimentales et littéraires entre Ménage et Chapelain.

Après la mort de son oncle, vers 1630, elle vint s'établir à Paris avec son frère, et ils demeurèrent ensemble jusqu'en 1655. Scudéry, protégé par Richelieu, travaillait pour le théâtre avec cette fécondité malheureuse dont s'égayait Boileau :

> Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume (1)!
> Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
> Semblent être formés en dépit du bon sens;
> *Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,*
> *Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.*

Ses ouvrages se vendaient assez bien, en effet, si nous en croyons

(1) Boileau exagère beaucoup cependant. Scudéry composa seize pièces pour le théâtre, et publia en outre une douzaine de volumes de prose et de vers. Il est vrai que quelques personnes pouvaient le regarder comme l'auteur des romans écrits par sa sœur et signés par lui, quoiqu'il fût impossible d'y reconnaître la main de Scudéry. Dans tous les cas, cela ne ferait en tout, en 1664, époque où Boileau a écrit ces vers, qu'une cinquantaine de volumes publiés en trente-quatre ans. Cette fécondité, fort extraordinaire pour le temps, semblerait aujourd'hui une extrême stérilité.

Tallemant, témoin peu suspect toutes les fois qu'il s'agit de louer; mais on sait que la fécondité littéraire était peu lucrative au XVII[e] siècle (1). Aussi Scudéry et sa sœur, tous deux sans fortune, vivaient-ils assez misérablement. Segrais, dans ses mémoires, nous le montre mangeant un morceau de pain sous son manteau en se promenant au Luxembourg, parce qu'il ne savait où dîner. Pendant ce temps-là, sa sœur restait enfermée au logis. Scudéry avait pour elle les plus grandes jalousies du monde; il la tenait sous clé et ne voulait pas souffrir qu'on la vît, s'instituant ainsi le tyrannique défenseur d'une vertu qu'on ne songeait guère à compromettre. Plus tard, quand elle eut dépassé quarante ans, elle n'était pas encore libre de recevoir qui elle voulait. Pellisson, par exemple, déplaisait à Scudéry. Conrart l'ayant mené souper un jour chez M[lle] de Scudéry, le frère l'apprit, et le soir *il pensa manger sa sœur* (2). Tallemant s'étonne de la patience avec laquelle elle subissait cette surveillance étrange. Cela n'a pourtant rien d'extraordinaire : on sait que la manie des précieuses était de transporter le roman dans la vie privée, et le rôle de frère féroce qu'avait pris Scudéry, celui d'innocente captive que sa sœur acceptait de si bonne grace, devaient charmer l'imagination de M[lle] de Scudéry, surtout à l'âge de quarante et quelques années.

Ce ménage, assez ridicule à nos yeux, était pourtant fort honorable. Tous deux supportaient leur pauvreté avec noblesse et fierté. On sait que la reine Christine, qui protégeait Scudéry, lui ayant fait offrir une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace de son *Alaric*, à la condition qu'il effacerait de son poème le nom et l'éloge du comte de la Gardie (un favori que la reine avait disgracié), l'auteur répondit que, *quand la chaîne serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié*. Ce trait fait passer sur les ridicules de Scudéry et compense un peu ses attaques de commande contre Pierre Corneille. C'est sans doute à cette dignité de caractère, au moins autant qu'à sa célébrité, que Scudéry dut d'être admis avec sa sœur au nombre des habitués de l'hôtel de Rambouillet.

Cette société célèbre, si long-temps dépréciée, a trouvé de nos jours un zélé défenseur. M. Rœderer, dans un mémoire plein de re-

(1) On citait plus tard comme un prix extraordinaire (non pour l'auteur, mais pour le temps) une somme de 2,000 livres que le libraire de Chapelain lui paya pour sa *Pucelle*, si long-temps attendue et d'abord très favorablement accueillie. Boileau reçut, dit-on, 600 livres pour *le Lutrin*, et Racine 200 pour *Andromaque*.

(2) Tallemant des Réaux.

cherches curieuses sur la *Société polie*, a représenté l'hôtel de Rambouillet comme l'asile de la sagesse et des bonnes mœurs au milieu d'une cour turbulente et corrompue; il oppose les vertus de Mme de Rambouillet, de sa fille Julie d'Angennes, de son gendre M. de Montausier, leur conduite réservée et fière, aux scandales et aux bassesses qui déshonoraient alors cette cour dépravée par l'influence des Médicis. Tout cela est exact et vrai, et M. Rœderer démontre sans peine ce qu'on ne songe guère à lui contester.

Il est également vrai que l'hôtel de Rambouillet a eu sur la littérature une influence d'abord salutaire; dès qu'elle a pu devenir dangereuse, Boileau par ses épigrammes, Molière, La Fontaine et Racine par leurs ouvrages, l'ont anéantie. Les scrupules et les délicatesses infinies que les écrivains inspirés par l'hôtel de Rambouillet portaient dans la peinture des passions, leur décence de langage qui faisait la guerre aux mots, aux syllabes les plus innocentes, et les traitait d'*obscénités* (1), étaient, malgré les exagérations, d'un bon et utile exemple après le XVIe siècle, après Brantôme, Rabelais, Régnier, et au temps des échappées grossières, parfois ignobles, de Théophile, de Saint-Amand et de Scarron. Il était bien d'ennoblir et de purifier l'amour, de mettre plus d'élévation dans les sentimens, plus de décence dans les paroles. La langue même leur a sans doute quelques obligations. Je ne parle pas seulement des mots et des tournures que les précieuses ont introduits et dont plusieurs se sont maintenus; mais cette délicatesse extrême dans le choix des termes, ces conversations élégantes que l'on travaillait comme un livre, devaient purifier une langue pleine encore de trouble et de confusion. L'affectation et la recherche, fatales aux littératures en décadence, peuvent rendre quelques services à une littérature jeune et imparfaite, comme ces maladies qui épuisent la vieillesse, et dans un corps jeune et vigoureux épurent le sang. Avec leurs subtilités sentimentales, ces beaux esprits assouplissaient la langue en la torturant. Ainsi travaillé en tout sens, le langage pouvait se prêter aux formes diverses dont une pensée meilleure allait avoir besoin. De plus, à côté de l'Académie fondée par Richelieu, Mme de Rambouillet établissait une sorte d'institution analo-

(1) Ce mot lui-même est de l'invention des précieuses. Du temps de *l'École des Femmes* (1662), il n'avait point encore passé dans la langue commune. Dans *la Critique de l'École des Femmes*, une précieuse emploie cette expression : « Comment dites-vous ce mot-là, madame? reprend Élise. — *Obscénité*, madame. — Ah! mon Dieu! *obscénité!* Je ne sais ce que ce mot veut dire; mais je le trouve le plus joli du monde. »

gue, une succursale élégante de l'Académie, une académie de salon, moins pédante et plus polie. A l'Académie française, Richelieu mêlait les poètes aux grands seigneurs, et, par ce contact salutaire, donnait plus de politesse mondaine aux uns, aux autres plus de politesse littéraire : il assurait en outre aux écrivains des protecteurs, et, ce qui vaut mieux, en faisant marcher de pair la naissance et le mérite, il donnait aux poètes plus de fierté. Les écrivains se déshabituaient peu à peu de cette domesticité à l'égard des grands seigneurs, de cette servitude personnelle à laquelle ils étaient assujettis; ils allaient arriver à ne plus dire comme Malherbe : *J'appartiens à M. de Bellegarde*, ou comme Corneille lui-même : *Je suis à M. le cardinal.* Ils apprenaient ainsi à sentir leur dignité; plus respectés, ils devenaient plus respectables : des droits nouveaux créent des devoirs, et la fierté s'augmente de la considération dont on jouit. Tout cela se retrouvait avec plus de familiarité et moins de pompe officielle à l'hôtel de Rambouillet.

Voilà des services fort essentiels rendus à notre littérature, on ne peut les méconnaître; mais M. Rœderer ne s'en tient pas là : selon lui, c'est une calomnie de prétendre que, chez M^me^ de Rambouillet, on ait poussé la décence jusqu'à la pruderie, la délicatesse d'esprit jusqu'au raffinement et à l'affectation; c'est une erreur de croire que M^lle^ de Scudéry ait été l'expression, sinon la plus distinguée, au moins la plus exacte et la plus vraie de cette société illustre. L'héritière accomplie de M^me^ de Rambouillet a été M^me^ de Maintenon. Quand il y a tant de paradoxes faciles à soutenir, c'est avoir du malheur que de tomber précisément sur celui-là. La pruderie et l'affectation qui se mêlaient aux qualités solides et brillantes de l'hôtel sont parfaitement constatées; c'est là un des points les moins contestables de notre histoire littéraire; les documens abondent et ne permettent pas à cet égard la moindre hésitation. Tallemant, qui a vécu à l'hôtel pendant fort long-temps, qui a eu sa part dans toutes les habitudes, dans tous les divertissemens du lieu, Tallemant, qui a fait son madrigal pour la *Guirlande de Julie*, malgré son admiration pour la marquise et pour ses enfans, ne dit-il pas : *Elle est un peu trop complimenteuse... un peu trop délicate; cela va dans l'excès. Son mari et elle vivaient un peu trop en cérémonie.* Il parle de ses filles dans le même sens (1).

(1) Il raconte un tour que le jeune Pisani, fils de M^me^ de Rambouillet, fit à une de ses deux sœurs, et qui prouve jusqu'où celle-ci poussait, à certains égards, la délicatesse. M^me^ de Rambouillet et ses filles avaient la plus grande aversion contre les bonnets de nuit : « Un jour, M. de Pisani envoya prier sa plus jeune sœur de venir jusque dans sa chambre : c'était celle qui était la plus déchaînée contre ces

Mais c'est surtout par la présence de l'austère Montausier que M. Rœderer veut absolument absoudre l'hôtel de Rambouillet; il s'indigne qu'on en veuille faire un Céladon. On sait pourtant que M. de Montausier aima quatorze ans Julie d'Angennes avec une discrétion et un respect qui ne lui permirent, après plusieurs épreuves, de déclarer son amour et de l'épouser que quand elle eut atteint trente-huit ans. « Ç'a été, dit Tallemant, un *mourant* d'une constance qui a duré plus de treize ans. » M. Rœderer s'irrite à l'idée qu'on veuille jeter du ridicule sur un homme si vertueux, comme si tout cela le rendait moins estimable, et comme si la vertu la plus rigide devait nécessairement préserver de tous ces travers. Quant au mauvais goût de Montausier, rien n'est plus certain. Ses deux familiers étaient Conrart et surtout Chapelain : il professait une grande admiration pour *la Pucelle*, il allait assidument aux réunions de M[lle] de Scudéry, et l'on verra plus tard ce qu'étaient ces réunions. Les autres habitués de l'hôtel ne donnent pas une meilleure idée du goût qui y régnait. C'était d'abord Voiture, qui y passait tout son temps; or, il suffit de lire ses lettres pour se convaincre que, s'il avait infiniment d'esprit, ce n'était assurément ni du meilleur ni du plus naturel. C'étaient encore (selon M. Rœderer lui-même) Scudéry, Conrart, Ménage, Cotin et Chapelain. M. Rœderer déclare qu'il *s'inquiète peu* des épigrammes de Boileau contre ces derniers; mais il y a une chose beaucoup plus inquiétante que les épigrammes de Boileau : ce sont les ouvrages même de Cotin et de Chapelain. Quand on y jette un coup d'œil, on est obligé de songer à l'estime qu'en faisait alors un certain monde, pour excuser Boileau de s'en être occupé si souvent.

Après cela, que Corneille, qui vivait d'ordinaire à Rouen, ait fait à l'hôtel quelques apparitions, qu'il y ait été admiré, que M[mes] de Lafayette et de Sévigné (1) y soient venues souvent dans leur jeunesse, peu importe. Tout est sain aux forts : l'austère génie du poète, la raison exquise et charmante des deux marquises, leur servaient de pré-

pauvres bonnets. Elle ne fut pas plutôt dans la chambre de son frère, que cinq ou six hommes sortent d'un cabinet avec des bonnets de nuit, qui, à la vérité, avaient des coiffes bien blanches, car des bonnets sans coiffes eussent été capables de la faire mourir de frayeur. » Le marquis de Montausier, instruit de cette aversion, ne voulut jamais, après son mariage, porter des bonnets de nuit, jusqu'au moment où une grave blessure, reçue à la tête au combat de Montansais, l'eut forcé enfin de renoncer à ses scrupules.

(1) Voyez l'excellente notice de M. Sainte-Beuve sur M[me] de Lafayette, livraison du 1[er] septembre 1836.

servatif contre la contagion; ce n'étaient pas là d'ailleurs les habitués de tous les jours. Quant à M^me^ de Maintenon, dont on veut faire l'héritière accomplie de ces réunions; quant à ce cœur glacé, où l'ambition dévorait les semences de toutes les passions, sans honneur pour son caractère et sans profit pour sa vertu; cette femme qui fit tout servir aux intérêts de son orgueil, et la pruderie de sa conduite, et les vices d'autrui; exploitant le crédit et la faveur de ses amis, qu'au besoin elle savait changer en disgrace; trahissant, par zèle sans doute pour la morale, M^me^ de Montespan, sa bienfaitrice, que Louis XIV abandonnait; trahissant, par piété peut-être, Fénelon lui-même, dont les erreurs théologiques l'effrayèrent du jour où il fut disgracié, — si c'est là l'expression la plus achevée de cette *société polie*, si c'est là ce que devait produire l'influence de la marquise de Rambouillet, c'est assurément pour elle une pauvre gloire, que son cœur loyal eût désavouée sans doute. Nous croyons lui faire moins de tort en attribuant en partie à son influence et le *Cyrus* et la *Clélie*. M^lle^ de Scudéry au moins n'a que des ridicules, et cela vaut mille fois mieux.

Nous avons cru devoir insister un peu sur ce point, d'abord parce que cette réhabilitation complète de l'hôtel Rambouillet est presque devenue une opinion à la mode, et ensuite parce que M^lle^ de Scudéry, par ses qualités comme par ses défauts, nous paraît l'expression la plus fidèle de l'esprit qui y régnait. C'est elle seule précisément qu'entre tous les auteurs de cette école M. Rœderer sacrifie; il dénature les faits pour éloigner de ceux dont il entreprend la défense toute responsabilité possible à l'égard du *Cyrus* et de la *Clélie* (1). Il démontre, assez inutilement peut-être, que Julie d'Angennes et le marquis de Montausier n'ont pu, dans leurs longues et patientes amours, suivre tout l'itinéraire de *Tendre*, dont la carte ne fut publiée dans la *Clélie* que dix ans après leur mariage; il prouve qu'ils ne purent se modeler sur les héros de M^lle^ de Scudéry. Cela est incontestable; ils n'en sont pas la copie sans doute, mais ils pourraient bien en être l'original, et c'est ce dont on peut se convaincre en lisant les romans de M^lle^ de Scudéry.

(1) « M^lle^ de Scudéry avait fait des romans; mais, tant qu'elle avait été de la société de Julie d'Angennes, elle les avait publiés sous le nom de son frère. Détachée de toute contrainte par sa séparation d'avec Julie, elle inonda Paris de ses nouvelles productions, et les répandit sous son nom. » Il y a là plusieurs inexactitudes : d'abord M. et M^me^ de Montausier continuèrent toujours à voir M^lle^ de Scudéry, de plus *tous* ses romans ont été publiés sous le nom de son frère, et ses autres ouvrages parurent sans nom d'auteur.

Il y a, entre les écrivains et le monde où ils vivent, une sorte d'action et de réaction réciproques dont il est souvent difficile de déterminer exactement la mesure. On a dit et répété que la littérature est l'expression de la société; en mainte circonstance, il serait aussi vrai de dire que la société est l'expression de la littérature. A toute époque civilisée, il y a une classe de personnes qui subissent inévitablement cette influence; ce sont celles qui joignent au goût de la lecture quelque délicatesse dans le cœur, un certain mouvement dans l'imagination, un besoin irrésistible de rêverie. Combien d'ames pour lesquelles l'apparition d'un livre est un événement aussi grave que les plus retentissantes révolutions! Combien feraient toute leur histoire en racontant les lectures qui les ont émues et passionnées (1)! Il y a là, pour chacun, tout un monde de révolutions intérieures; le plus souvent elles ne se manifestent point et resteront ignorées de l'écrivain qui les a suscitées. Parfois aussi elles se marquent au dehors par des actions dont ceux qui nous entourent ignorent la cause mystérieuse. L'imagination a la plus grande part sans doute dans toutes nos passions; c'est elle qui embellit, qui divinise leur objet; c'est sur elle que ces fictions ont une influence souveraine, c'est par là qu'elles ont tant de prise sur notre ame et la gouvernent souvent à notre insu. C'est ainsi que quelques esprits lettrés arrivent à ne plus rien sentir qu'à travers les livres. Leurs émotions sont un contre-coup de leurs lectures, leurs sentimens les plus vifs sont des réminiscences, et ils font encore de la littérature quand ils croient faire de la passion. Cela est vrai surtout des romans; aussi ne peut-on se défendre d'une certaine émotion en parcourant ceux des temps passés, ceux même dont l'intérêt s'est évanoui, où le langage de la passion s'est refroidi pour nous. Quand nous lisons *la Nouvelle Héloïse*, Julie et Saint-Preux ne nous émeuvent plus guère; mais ce qui peut encore nous émouvoir, c'est la pensée que tant d'ames, qui ne sont plus aujourd'hui sur la terre, ont confondu leurs émotions secrètes avec celles de ces deux personnages, qu'elles ont aimé, qu'elles ont souffert avec Julie, avec Saint-Preux. Aussi c'est montrer, sous une apparence de gravité, un esprit bien peu sérieux peut-être, que de dédaigner par une fausse délicatesse l'étude de ces œuvres, médiocres souvent comme œuvres littéraires, mais souvent aussi fort importantes pour l'histoire des mœurs

(1) « M^me de Staël disait que l'enlèvement de Clarisse avait été un des événemens de sa jeunesse... Que ce soit à propos de Clarisse ou de quelque autre, chaque imagination poétique et tendre peut se redire cela. » (M. Sainte-Beuve.)

et des idées. L'influence des chefs-d'œuvre est plus grande et plus pénétrante à la longue; mais l'influence des romans qui ont eu du succès est toujours sur les contemporains plus vive et plus étendue. Au XVII<sup>e</sup> siècle, *Cinna* et *Athalie* ont bien moins agité de cœurs que la *Cléopâtre* et la *Clélie*. La vulgarité même de ces fictions romanesques devait les rendre plus populaires et plus puissantes sur la masse des lecteurs. La grande poésie ne s'adresse qu'au petit nombre des esprits délicats et cultivés; pour conserver toute sa grandeur, elle va chercher les événemens et les personnages qu'elle représente dans une sphère plus lointaine et moins accessible à toutes les intelligences. On n'est guère tenté, en lisant Corneille et Racine, de s'assimiler à Auguste et à Joad : on n'a pas tous les jours l'occasion de déjouer des conspirations ou de renverser des empires; mais les événemens que le roman raconte d'ordinaire sont ceux qui peuvent nous arriver tous les jours, les émotions qu'il exprime sont celles qui nous remuent. Aussi, quand le roman ne se résigne pas à peindre les scènes de la vie contemporaine, quand il va chercher ses héros dans le domaine de l'histoire, qui appartient à l'épopée ou à la tragédie, il lui arrive presque toujours d'être obligé de fausser l'histoire, de montrer du moins ses héros par leur côté vulgaire, de les rapetisser enfin à la taille de ses lecteurs, s'il veut plaire à la foule; autrement il devient une œuvre d'art, et n'émeut plus que les esprits lettrés. Si les héros de la Calprenède étaient dans ses romans tels qu'ils furent dans la réalité, si le Brutus de M<sup>lle</sup> de Scudéry était celui de l'histoire, leurs romans n'eussent pas eu sans doute un succès si populaire. Pour réussir, l'anachronisme était de rigueur, et c'est une condition que la Calprenède et M<sup>lle</sup> de Scudéry ont parfaitement remplie.

Aussi, parmi les romans qui ont passionné toute une génération, en est-il bien peu qu'on doive juger comme une œuvre littéraire; ils tenaient à une époque, ils ont disparu avec elle. Il ne faut les étudier que comme un document historique, comme on étudie les chroniques et les mémoires. C'est un journal des modes du temps passé; on y trouve figurés les costumes divers qu'ont adoptés successivement les passions humaines, au fond toujours les mêmes, mais variables dans leur expression. Ainsi étudiés, les romans peuvent être encore l'occasion d'une foule d'observations intéressantes et de curieux rapprochemens.

Examinez en détail l'*Astrée*, la *Cléopâtre*, la *Clélie;* vous y reconnaîtrez comme un perpétuel échange entre la société contemporaine et les auteurs : la société prête aux livres des événemens, des person-

nages, des sentimens, et les livres lui rendent, souvent avec usure, tout ce qu'elle leur a prêté.

Dans son *Astrée*, d'Urfé mêlait au récit de ses propres aventures celui de quelques événemens qui préoccupaient alors les esprits. Il y trouvait un double avantage : en peignant, sous les noms de *Céladon* et d'*Astrée*, ses propres amours avec Diane de Châteaumorand, il portait dans son livre cet intérêt passionné que l'on a toujours quand on parle de soi, et ses contemporains, en retrouvant la reine Marguerite de Valois sous le nom de Galatée, M. le *prince* et M^me^ la *princesse* sous les noms de Calidon et de Calidée, Henri IV sous celui d'Enric, s'intéressaient au roman, comme on s'intéresse à la chronique du jour. Aussi ce roman eut-il un prodigieux succès : on s'en souvint longtemps, on le copiait même dans la vie commune; on cherchait à reproduire les passions et les aventures dont il était rempli. Les mémoires sont pleins des rapprochemens continuels qu'on faisait alors entre les événemens du jour et les fictions de l'*Astrée*. Cela est surtout sensible au temps de la fronde, où les passions romanesques jouèrent un si grand rôle, et qui semble n'avoir été pour quelques-uns qu'un amusement, une contrefaçon du roman, une débauche d'imagination poursuivie à coups d'épée. Citons un exemple tiré des Mémoires du cardinal de Retz : Paris est assiégé, on se bat tous les jours. Noirmoutier, Matha, Laigues et La Boulaie reviennent de faire le coup de pistolet dans le faubourg. « Ils entrèrent tout cuirassés dans la chambre de M^me^ de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de l'*Astrée*, me dit : J'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilli. — Vous avez raison, lui répondis-je; M^me^ de Longueville est aussi belle que Galatée; mais Marsillac (M. de La Rochefoucauld) n'est pas aussi honnête homme que Lindamor. »

La Calprenède et Gomberville, qui vinrent après d'Urfé, semblent au premier abord s'être un peu plus défendus des allusions et des portraits. La Calprenède surtout affiche dans ses préfaces un respect pour l'histoire que pourtant il n'observe guère dans ses romans. Ses héros ont les manières langoureuses que l'*Astrée* avait mises à la mode; ils sont de plus fanfarons et batailleurs comme des raffinés. Pourtant dans la *Cléopâtre*, si les personnages et les sentimens sont faux historiquement, les faits dans leur ensemble ont été reproduits avec assez d'exactitude : ce mérite (si c'en est un) est surtout frappant, quand

on compare La Calprenède à M[lle] de Scudéry, chez qui l'histoire n'est plus qu'un cadre commode pour les historiettes contemporaines, et les noms antiques, des pseudonymes pour les gens de sa connaissance.

Le premier roman de M[lle] de Scudéry, *l'Illustre Bassa*, parut en 1644 : son frère, qui le signa comme la *Clélie* et le *Cyrus*, doit y avoir mis la main. Là, comme partout, l'auteur fait bon marché de l'histoire, et ce sont des Turcs étranges que les Turcs de M[lle] de Scudéry; mais enfin les mœurs y sont un peu moins doucereuses, le langage moins tendre, les allusions moins fréquentes que dans ses autres romans. L'imitation de la Calprenède perce à chaque page; M[lle] de Scudéry ne copie pas encore exclusivement la société présente, elle copie les romans de son devancier. Avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait à la rigueur se croire à Constantinople, ou à Byzance, comme on disait alors; avec *Cyrus* et *Clélie*, nous serons décidément à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, dans la chambre bleue de M[me] de Rambouillet.

*L'Illustre Bassa* a quatre volumes; le *Cyrus* en a dix, chacun de douze cents pages environ, sans pages blanches, sans alinéas, sans têtes de chapitre et autres perfectionnemens modernes. On devine facilement la cause de cette excessive fécondité : c'est que des romans plus longs rapportaient davantage. M[lle] de Scudéry avait besoin de cela pour vivre. Elle semble du reste avoir toujours fait ce commerce avec beaucoup d'honnêteté, et n'avoir jamais imité La Calprenède, qui, selon Tallemant, *affinait plaisamment les libraires*. « Il traitait avec eux pour deux ou quatre volumes; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : *J'en veux faire trente, moi!* Il fallait venir à composition, et il leur fallait toujours donner quelque chose, de peur qu'il ne laissât l'ouvrage imparfait (1). » Défendons-nous ici des rapprochemens.

Le sujet du second roman de M[lle] de Scudéry est l'histoire de Cyrus, telle qu'elle est racontée dans Hérodote, mais entremêlée d'aventures héroïques ou galantes, et de récits étrangers au fond même du

(1) Il paraît que, si les romanciers attrapaient déjà leurs libraires, leurs confrères, les auteurs dramatiques ou autres, le leur rendaient bien. Aussi les faiseurs de romans prenaient-ils leurs précautions. Gomberville, dans le privilége de *Polexandre*, fit insérer ce qui suit : « Faisons très expresses défenses à toutes personnes d'imprimer ledit livre..... *ni d'en extraire aucune pièce ou histoire pour les mettre en vers, ou en faire des desseins de comédies, tragédies, poèmes ou romans, même d'en prendre des titres ou frontispices, sans le consentement de l'exposant, à peine de trois mille livres d'amende.* » (Privilége du roi du 15 janvier 1637.)

roman et qui viennent à chaque instant interrompre la suite des événemens. Des enlèvemens, des captivités plus ou moins prolongées, des accidens romanesques, mais vulgaires dans leur étrangeté, d'interminables conversations, retardent le dénouement jusqu'au dixième volume. Cyrus, ce Cyrus *qui brisait les portes d'airain*, préside des assemblées d'honnêtes gens et de dames de qualité. On met sur le tapis des questions galantes; chacun disserte à son tour; Cyrus recueille les voix et résume les discussions. Tout cela se retrouve dans la *Clélie*, et comme sur un fond persan ou romain M^lle^ de Scudéry dessine toujours les mêmes personnages, comme ses héros ont tous un air de famille qui ne permet guère de les distinguer, nous n'insisterons pas davantage sur ce roman. En nous arrêtant un peu plus long-temps sur la *Clélie*, qui est comme le chef-d'œuvre du genre, et qui fit surtout la gloire de M^lle^ de Scudéry, nous nous trouverons avoir donné une idée suffisante de tous ces ouvrages. Ils se ressemblent si fort, que l'analyse du *Cyrus* serait souvent celle de la *Clélie*.

Notons cependant un point essentiel : au septième volume, nous voyons paraître sous des noms supposés l'hôtel de Rambouillet tout entier : M^me^ de Rambouillet et sa fille, sous les noms de *Cléomyre* et d'*Élise;* M. de Montausier, *Mégabyse;* Conrart, *Théodamas*, etc.; M^lle^ de Scudéry elle-même s'y est représentée sous le nom de *Sapho*, qui lui resta dans la société. Ses amis y ont un rôle ou tout au moins un *portrait :* c'est elle qui mit les portraits à la mode et en fit presque un genre de littérature; on s'amusait à en composer dans les assemblées; plusieurs nous ont été conservés : à la suite des Mémoires de M^lle^ de Montpensier, nous en trouvons quelques-uns. La Rochefoucauld nous a laissé le sien, Fléchier également. *Je vous avoue*, dit Madelon à Mascarille dans *les Précieuses ridicules, que je suis furieusement pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela. — Les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond : vous en verrez de ma façon qui ne vous déplairont pas.* Les dames du temps tenaient à avoir leur portrait dans les romans de M^lle^ de Scudéry; c'était comme une comédie où elles voulaient jouer un rôle. On a les *clés* imprimées du *Cyrus* et de la *Clélie*. Ceux qui aiment ces curiosités peuvent les lire en toute confiance. Ces clés sont parfaitement authentiques, et ne ressemblent en rien à celles de La Bruyère et du *Télémaque*, inventées par la malignité des contemporains. Les pseudonymes que M^lle^ de Scudéry donnait aux gens de sa connaissance n'étaient un mystère pour personne, et comme d'ailleurs pres-

que tous ces portraits sont très flattés, on conçoit fort bien qu'on n'eût aucune répugnance à s'y reconnaître (1).

Le *Cyrus* parut en 1650, au milieu de la fronde. Il est dédié à M^me^ de Longueville. On reconnaît dans cette dédicace la main de Scudéry. Tout ce qu'il a écrit est marqué d'un tel caractère d'emphase hautaine, qu'il est impossible de s'y méprendre. Scudéry, *frondeur* très décidé, ainsi que sa sœur, ne manque pas de prodiguer à M^me^ de Longueville et à sa famille les éloges les plus extravagans. « Votre ame, lui dit-il, a moins de taches que le soleil; elle passe comme les rayons de ce bel astre sur la corruption de la terre sans s'y altérer; elle ne change jamais, non plus que lui; elle ne quitte non plus sa route que le soleil quitte la sienne, et elle ne s'arrête non plus dans le chemin de la gloire que cet astre éclatant dans son chemin ordinaire, allant toujours de perfection en perfection, sans rétrograder jamais, non plus que l'astre dont je parle, etc. » Thomas Diafoirus n'eût pas mieux dit. Cette comparaison entre le soleil et M^me^ de Longueville se poursuit long-temps encore. Cyrus, adorateur du soleil, en sa qualité de Persan, vient se prosterner humblement avec l'auteur aux pieds de M^me^ de Longueville *et de sa divinité visible, afin de suivre la religion de son pays*. Voilà toute la couleur locale du livre. Joignez à cela force louanges pour le prince de Condé. — Scudéry ne se bornait pas à ces démonstrations respectueuses pour les chefs de la fronde; il *intrigua pour M. le prince*, et fut obligé, après les troubles, de se retirer quelque temps à Granville, en Normandie, où il se maria. Cependant sa sœur allait à Vincennes visiter pieusement, et comme en pèlerinage, la chambre où avait été enfermé Condé. « Lorsque je fus au donjon, dit-elle dans une de ses lettres, j'eus la hardiesse de faire quatre vers et de les graver sur une pierre où M. le prince

(1) La gravité des solitaires de Port-Royal ne fut pas insensible aux hommages que leur rendit M^lle^ de Scudéry dans sa *Clélie* « Vous avez oublié (leur dit Racine « dans sa lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires*), vous avez oublié que M^lle^ de « Scudéry avait fait une peinture avantageuse de Port-Royal dans sa *Clélie*. Cependant j'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués « dans ce livre horrible (*horrible*, comme roman, aux yeux des jansénistes). L'on « fit venir au désert le volume qui parlait de vous. Il y courut de main en main, et « tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'illustres. Ne lui « a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas « elle que l'auteur entend lorsqu'il parle d'une personne qu'il admire sans la con- « naître? » Janvier 1666.

avait fait planter des œillets, qu'il arrosait quand il y était. » Voici ces vers :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagnait des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier.

Ce quatrain courut tout Paris.

La fronde et l'hôtel de Rambouillet, telles sont les deux inspirations dominantes de Mlle de Scudéry. On les retrouve partout dans la *Clélie*, qui parut après les troubles en 1654.

Comme roman, et surtout comme roman historique, la *Clélie* ne supporte pas même l'examen. Elle dépasse de beaucoup pour le ridicule la renommée dont elle jouit à cet égard. Le tort de Mlle de Scudéry a été de prendre ses héros dans l'histoire, et surtout dans l'histoire romaine. Au moins les héros du *Cyrus*, le pays où ils vivaient, les mœurs, les coutumes de ce pays, sont peu connus; mais Brutus, Lucrèce, Mucius Scœvola, Horatius Coclès! par quelle fatalité Mlle de Scudéry a-t-elle choisi des caractères si connus, qu'elle ne pouvait que travestir étrangement? Ne pouvait-elle pas, comme d'Urfé, choisir des héros en l'air, et peupler une contrée quelconque de bergers de son invention? Il est vrai que la vérité du langage, l'exactitude du costume, inquiétaient fort peu les contemporains, et, dans la préface de l'*Astrée*, d'Urfé répondait d'avance à ceux qui auraient pu trouver ses bergers trop élégans : « Ce qui m'a fortifié davantage en l'opinion que mes bergers et mes bergères pouvaient parler de cette façon sans sortir de la bienséance des bergers, ç'a été que j'ai vu ceux qui en représentent sur les théâtres ne leur faire pas porter des habits de bureau, des sabots, ni des accoutremens mal faits comme les gens de village les portent ordinairement. Au contraire, s'ils leur donnent une houlette en la main, elle est peinte et dorée; leurs jupes sont de taffetas, leur panetière bien troussée, et quelquefois faite de toile d'or ou d'argent, et se contentent, pourvu que l'on puisse reconnaître que la forme de l'habit a quelque chose de berger. » Mlle de Scudéry pouvait faire la même réponse, et quand elle voyait Auguste paraître sur le théâtre avec des canons, des dentelles et une vaste perruque, elle pouvait dire également qu'il suffisait bien à Brutus et à Mucius Scœvola de porter un nom en *us* pour *avoir quelque chose de romain*.

La critique sur ce point est trop facile, et il serait puéril d'y insister long-temps : nous ne citerons que deux exemples de ces singuliers travestissemens.

Il y a dans cette histoire, racontée par Tite-Live, deux figures dont la grandeur saisit d'abord, Lucrèce et Brutus. On pardonnerait volontiers à M^lle^ de Scudéry de les avoir entourés de ses héros de ruelles et de ses héroïnes de qualité; mais, pour ces deux personnages, il semble qu'elle était tenue de les respecter. Une femme, une honnête femme surtout, aurait dû comprendre Lucrèce et ne pas la défigurer. C'est un trait singulier et touchant de l'histoire romaine, que deux fois la mort d'une femme ait été fatale à la tyrannie, que deux fois la puissance d'un seul, maîtresse sur la place publique et à l'armée, ait trouvé sa perte dans cet asile des vertus domestiques qu'elle venait profaner. Lucrèce et Virginie, la vertu et l'innocence, long-temps inconnues et révélées tout à coup par un amour impur, jetées subitement au milieu de ces hommes rudes et énergiques qui reléguaient la femme dans l'obscurité du foyer, n'apparaissant un instant que pour mourir, et par leur mort sauver la liberté : il y a dans la gravité touchante de cette histoire, racontée par Tite-Live, un charme que l'art dramatique n'a pas encore atteint. Voici ce que M^lle^ de Scudéry a fait de Lucrèce : une prude sentimentale, qui fait et reçoit de petits vers, une précieuse tenant bureau d'esprit, agitant volontiers des thèses d'amour, qu'elle traite avec une profondeur affligeante pour son mari Collatin (il va sans dire qu'elle ne l'aime point), amoureuse de Brutus, et réservant pour lui son *dernier soupir*. L'histoire de sa mort est un des endroits les plus curieux du livre, et le passage où elle raconte que Sextus a été *le plus insolent de tous les hommes* est d'un ridicule achevé, mais qui afflige plus qu'il ne fait rire, quand on vient à songer quelles étaient ces grandes ames que M^lle^ de Scudéry avilissait ainsi.

Quant à Brutus, c'est encore pis : ce rôle de fou pris volontairement et poursuivi pendant tant d'années; cet homme terrible dans sa folie simulée, comme Hamlet dans son délire involontaire; cette dissimulation si obstinée, cette haine patiente, parce qu'elle est implacable; cette explosion soudaine après tant d'outrages dévorés; enfin le sang de ses fils et le sien versés pour fonder la république, rien de tout cela n'a pu sauver Brutus de la transformation étrange que lui a fait subir M^lle^ de Scudéry. Il soupire pour Lucrèce et lui adresse des madrigaux : c'est là sa grande affaire, et, s'il médite de renverser la royauté, il semble que ce projet soit pour lui quelque chose de fort accessoire, une simple distraction à ses préoccupations amoureuses. Voici comment le dépeint un de ses confidens : « Ce qui est incompréhensible, dit Aronce, c'est de voir que Brutus, en contrefaisant

éternellement le stupide, ait pu conserver ce grand et admirable esprit que vous lui trouverez tantôt. — Quand vous le connaîtrez par vous-même, reprit Herminius, vous en serez bien plus épouvanté; car, comme je vous l'ai déjà dit, Brutus n'a pas seulement du bon sens, de la capacité, du jugement et de la connaissance des grandes choses; mais il a l'esprit galant, adroit et admirablement bien tourné. De plus, il connaît si parfaitement toutes les délicatesses de l'amour, et il sait si bien se servir de toutes ces ingénieuses tromperies, qui gagnent quelquefois plutôt le cœur d'une belle personne que les plus grands services, qu'il n'y a pas un galant en Grèce ou en Afrique qui sache mieux que lui l'art de conquérir un illustre cœur. »

Dans la tragédie de M. Ponsard, Brutus est deviné par Lucrèce; c'est une noble et généreuse pensée. Tandis que les jeunes Tarquins raillent et dédaignent le pauvre fou, seule, par cette sympathie secrète des grands cœurs, Lucrèce a compris que cette folie était un masque qui tomberait tôt ou tard. De même, dans la *Clélie*, Lucrèce pénètre le secret de Brutus, mais voici comment. Dès que Brutus l'aperçoit, il en tombe fatalement amoureux : *avant que de l'avoir vue, il était ravi d'être cru effroyablement stupide, à cause que cela servait au dessein qu'il avait; mais pour cette admirable fille, il ne pouvait souffrir qu'elle pensât de lui ce que tant d'autres en pensaient*. Il se met donc en devoir de faire connaître à Lucrèce tout son esprit; il trouve pour cela un moyen ingénieux. Il y a réunion chez Lucrèce, on cause, on se dit des galanteries, on joue aux petits jeux; Lucrèce s'avise d'écrire sur des tablettes les mots suivans: *Toujours. l'on. si. mais. aimait. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. serait. n'est. qu'il.* — Elle les présente aux beaux esprits de l'endroit; aucun n'y peut trouver un sens raisonnable. Brutus seul *comprend la galanterie de Lucrèce, et, rangeant ses paroles comme elles devaient être,* il reconnaît que c'étaient deux vers qu'il écrit aussitôt sur ses tablettes, et qu'il passe furtivement à Lucrèce :

> Qu'il serait doux d'aimer si l'on aimait toujours!
> Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Et il y ajoute ces deux vers de sa façon :

> Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours !
> Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

Lucrèce rougit : Brutus est deviné.

Ces citations suffisent abondamment pour montrer que les héros de

M<sup>lle</sup> de Scudéry sont des républicains de fantaisie et des Romains de convention. Boileau, dans ses *Héros de roman*, n'a eu aucune peine à faire sentir le ridicule de ces rudes personnages parlant un langage si doucereux. Molière, plus philosophe, a attaqué le *Cyrus* et la *Clélie* d'une façon beaucoup plus comique dans la forme, beaucoup plus sérieuse dans le fond. Il ne s'est pas donné le facile plaisir de démontrer que Brutus n'a jamais soupiré si galamment, et que Lucrèce ne recevait point de madrigaux; mais, par quelques traits d'une ineffaçable vigueur, il a décrédité à jamais l'esprit même du livre, et ces traditions sentimentales que M<sup>lle</sup> de Scudéry transmettait au public après les avoir reçues elle-même de l'hôtel de Rambouillet. Aujourd'hui c'est seulement comme un tableau des mœurs du temps que l'on peut étudier la *Clélie*.

La fronde y a bien marqué sa trace; cette guerre où les intérêts de galanterie et l'esprit d'intrigue remplaçaient des deux côtés l'énergique et sauvage ardeur des guerres féodales et religieuses, cette lutte sans cruauté, mais sans grandeur, où l'on quitte un parti parce que l'on quitte sa maîtresse, où les relations sociales, les divertissemens, les conversations sont à peine interrompues : tel est le modèle mesquin d'après lequel M<sup>lle</sup> de Scudéry représente la tragique révolution qui chasse les rois de Rome. Dans la *Clélie*, l'amour, ou ce qu'elle appelle de ce nom, est le motif de toutes les entreprises, la cause de tous les événemens. Si Brutus détruit à Rome la royauté, c'est pour venger son amante; si Horatius Coclès est un héros, c'est pour mériter un regard de Clélie. Point d'antipathies entre les deux partis, point de haines violentes entre les républicains et les partisans des rois; c'est une lutte de courtoisie, un combat de civilités entre gens qui savent vivre, quelques duels, beaucoup de visites, beaucoup d'entretiens. Les messages amoureux vont et viennent d'un camp à l'autre avec la même facilité que les billets de Bussy à sa cousine, et ceux de La Rochefoucauld à M<sup>me</sup> de Longueville. Les dames assistent aux carrousels, ou du haut des remparts regardent les combats qui se livrent aux portes, comme M<sup>lle</sup> de Montpensier et ses dames contemplaient du haut de la Bastille le combat de la porte Saint-Antoine. Leur présence anime les combattans, et quand Horatius Coclès, après avoir défendu vaillamment le pont du Janicule, tombe dans le Tibre, dès qu'il reparaît à la surface, son premier soin est de regarder vers la fenêtre de Clélie, pour voir si elle l'a aperçu.

Chacun des héros de la fronde avait sa dame à laquelle il devait rapporter toutes ses pensées; les belles passions étaient aussi de rigueur

à l'hôtel de Rambouillet. Il en était de même à Rome au temps de Brutus, si nous en croyons M^lle de Scudéry. Il est clair que pour elle l'espèce humaine est exactement divisée en deux classes, les amans et les amantes; l'amour est la seule passion qui trouve place dans ce roman; M^lle de Scudéry semble avoir aboli toutes les autres. Il n'y a guère que Tarquin chez qui l'amour soit combattu par l'ambition : aussi c'est un personnage sacrifié. Tous aiment ou ont aimé : comme, au milieu d'un si grand nombre de personnages, il doit nécessairement s'en trouver quelques-uns (bien peu, il est vrai) qui ne sont plus en âge d'être amoureux, on a soin de nous raconter longuement leurs anciennes passions. Tous d'ailleurs aiment de la même façon, patiemment et purement : Sextus seul fait exception à cette règle, on ne pouvait raisonnablement en faire un amant honnête; mais chacun demeure d'accord qu'*il ne se peut guère voir un plus aimable libertin*. Entre tous ces amans, il y a quelques différences cependant; c'est une espèce qui a ses variétés. Il y a l'amant sombre et mélancolique, Brutus; l'amant *violent* et *incivil*, Horatius Coclès, que l'amour porte souvent à des extrémités fâcheuses, comme d'enlever un certain nombre de fois Clélie, qui ne l'aime pas. Il y a encore l'*amant agréable* qui se contente de charmer sa maîtresse par son enjouement et sa belle humeur, Amilcar; enfin le parfait amant, l'*incomparable Aronce*, le héros du livre, le type et l'idéal du genre. Dans la société des précieuses, c'était sur ce modèle qu'on était tenu de se former. M. de Montausier attendit quatorze ans avant d'épouser Julie d'Angennes; Aronce est également respectueux et tendre; il semble se créer à plaisir des difficultés pour ne pas s'unir à Clélie. On se demande souvent pourquoi il n'en finit pas plus tôt, s'il est aussi passionné qu'on le dépeint; *mais la belle chose que ce serait*, dit judicieusement Madelon, *si d'abord Cyrus épousait Mandane et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie!* C'est ce qui explique pourquoi Julie d'Angennes avait trente-huit ans au moment de son mariage, et pourquoi les romans de M^lle de Scudéry peuvent remplir dix volumes entiers.

On concevrait pourtant ces retards calculés et volontaires, si on pouvait les attribuer à un sentiment caché des misères de notre nature et de la vanité de nos affections même, à cet instinct secret qui nous avertit de conserver le plus long-temps possible l'illusion chérie, et de retarder le moment fatal où l'idéal rêvé peut s'évanouir. Le pape, dit-on, offrit à Pétrarque de le séculariser pour qu'il pût épouser Laure : *Non, très saint Père*, reprit le poète; *j'ai encore bien des sonnets à faire*. L'idéal que le poète veut conserver pour son imagination, cha-

cun, sans se l'avouer sans doute, peut vouloir le garder pour son cœur. Il ne paraît pas cependant que M^lle^ de Scudéry ait prêté ce sentiment à Aronce, quoique ses amans aient le tort de raisonner beaucoup trop leur tendresse, et de n'être enivrés d'amour qu'avec préméditation. « Vardes, dit Bussy-Rabutin dans une de ses lettres, *a dessein* d'être amoureux de M^me^ de Roquelaure cet hiver. » Les amans de la *Clélie* semblent taillés sur ce patron; ces gens-là semblent tous jouer avec la passion. Ils s'analysent eux-mêmes, ils ont toujours la main sur leur cœur pour en compter les battemens; ils semblent ne voir dans leur amour qu'un sujet de dissertations galantes, un prétexte à des madrigaux : c'est pour eux un amusement de société, une mode que doivent suivre les honnêtes gens; ce n'est point, comme dans nos grands tragiques, un entraînement irréfléchi, marqué de ce caractère de fatalité qui en excuse les égaremens; ce sont de molles et volontaires langueurs qui énervent l'ame et dépravent la volonté.

On a beaucoup cité le mot de Ninon : *Les précieuses sont les jansénistes de l'amour.* Il y a bien du molinisme pourtant dans leur manière d'en discuter. Comme les adversaires de Pascal, elles ont la fureur des cas de conscience, elles *distinguent* toujours. Au sens simple et droit de la morale vulgaire, elles substituent volontiers des subtilités mystiques, une casuistique amoureuse, qui ne peut tourner au profit de l'honnêteté. J'imagine que ces romans ont troublé bien d'autres ménages que celui de Gorgibus. Sans ajouter entièrement foi aux méchancetés de Tallemant et de Saint-Evremond contre les précieuses, sans aller fouiller les mémoires du temps pour y trouver des anecdotes scandaleuses, on peut croire qu'il y avait bien des dangers *à naviguer ainsi sur le fleuve du Tendre;* et c'est avec raison qu'Arnolphe, stupéfait d'entendre Agnès développer avec tant d'aisance tous les motifs qui excusent son amour pour Horace, s'écrie avec effroi :

Peste! une précieuse en dirait-elle plus!

Ce n'est pourtant pas la faute de M^lle^ de Scudéry si tous ses héros ne sont pas des gens parfaits. Ils sont tous remplis d'esprit, de grace, de nobles sentimens; je ne vois que Tarquin, Tullie et Sextus qui fassent un peu ombre au tableau : il n'en pouvait être autrement. Cette habitude de donner ainsi tant de vertus à tout le monde fait honneur sans doute à M^lle^ de Scudéry : douce et honnête, elle ne pouvait se complaire dans le tableau du vice et du crime. D'ailleurs, ces personnages étant des portraits et représentant les amis et connaissances de M^lle^ de Scudéry, il était malaisé de les peindre en laid; aussi leur

prodigue-t-elle sans marchander toutes les qualités, toutes les perfections que les romanciers réservent d'ordinaire pour un seul personnage. Les noms propres reviennent rarement sans être accompagnés d'une épithète laudative : *l'illustre Aronce, l'incomparable Clélie, l'aimable Xénocrate, l'agréable Amilcar.* Ces épithètes s'attachent aux noms et en deviennent inséparables, comme les épithètes homériques. De plus, ce sont tous des gens de qualité. M^lle^ de Scudéry a créé à cet effet toute une féodalité romaine et carthaginoise : *le prince d'Amériole, le prince de Numidie, la princesse des Léontins,* etc. Quelques-uns, comme chez nous les ducs de l'empire, doivent leur titre aux batailles ou aux siéges où ils se sont distingués : le second fils de Tarquin a reçu le nom de *prince de Pométie*, parce qu'il s'est signalé au siége de cette ville. Toute cette société, beaucoup trop nombreuse, arrive de Sicile, de Grèce, d'Afrique, de tous les points de l'Italie. M^lle^ de Scudéry les fait aller et venir d'un pays à l'autre avec une merveilleuse facilité, non point pour compliquer les événemens, non point pour varier les caractères et former des contrastes, mais simplement, je suppose, pour augmenter le nombre des portraits, et, en multipliant les interlocuteurs, allonger les conversations.

En effet, ce roman n'est guère qu'une conversation en dix volumes, interrompue de temps en temps par quelques incidens, et surtout par de longues histoires que raconte un des personnages. C'est là encore un des traits de l'époque, c'est le goût des romans et des récits merveilleux qui a passé dans le roman même. Il y a même un passage remarquable où Amilcar, après avoir raconté une histoire, propose de donner la *clé* des personnages, et la donne en effet : il se trouve que ce sont tous des amis de Clélie. Tout le monde, dans ce roman, cause, et cause bien; M^lle^ de Scudéry a soin de nous le faire remarquer dans l'occasion. Quand Sextus est amené chez Lucrèce, une des choses qui l'enchantent, c'est *qu'elle se tire admirablement de la conversation*. Ailleurs, Porsenna, amoureux de Galérite, est obligé de s'en séparer : il entretient un moment la jeune fille. « Cette séparation fut tendre et touchante, et ceux qui ont raconté cette aventure disent qu'il n'était pas croyable qu'*une aussi jeune personne que Galérite eût pu se tirer d'une conversation de cette nature avec autant de jugement et autant d'adresse.* » Malheureusement, il y a là un inconvénient grave : les plus jeunes personnes *se tirent des conversations* (qui toutes roulent invariablement sur l'amour) avec une sûreté et une sagacité un peu étranges à leur âge : naïveté, fraîcheur, innocence, tout cela leur manque. La jeune Clélie disserte sur l'amour

comme aurait pu faire Mlle de Scudéry elle-même après tant d'observations désintéressées, ou Mme de Longueville après une si longue expérience personnelle. Cependant ces entretiens sont une des parties du livre les plus dignes d'attention; ils sont souvent ingénieux et spirituels, remplis d'observations fines et délicates. C'est d'ailleurs un tableau fidèle des conversations du temps. Toute une société a contribué à ce roman, comme une génération entière a pris part, dit-on, aux poèmes homériques; et il était naturel que ce fût une femme qui se chargeât de réunir et de publier cette épopée de la conversation galante au XVIIe siècle.

Mlle de Scudéry renonça bientôt à cette forme du roman qui la gênait; et, au lieu d'encadrer ses dissertations dans une bordure historique qui ne leur convenait guère, elle publia une série de *conversations* ou d'*entretiens* sur divers sujets de morale. Ce genre plus grave était d'ailleurs plus convenable à son âge et lui réussit : cet ouvrage est sans doute ce qu'elle a fait de meilleur, sinon de plus curieux. On y trouve la délicatesse et l'élévation ordinaire de son ame, et le style en est agréable. Il ne faudrait pas croire en effet que le style de Mlle de Scudéry soit aussi affecté et aussi prétentieux que les aventures de ses héros et les sentimens qu'elle leur prête; il est simple en général, et presque toujours assez négligé, surtout dans ses romans, qu'elle écrivait à la hâte. Les mêmes formes y reviennent souvent; on ne saurait croire par exemple combien il y a de phrases qui commencent par ces tournures lourdes et gauches : *si bien que... de sorte que... joint que.* C'est le raffinement dans la métaphysique amoureuse, c'est la subtilité dans les sentimens qu'il faut critiquer en elle; mais son langage est presque toujours assez naturel, surtout quand on le compare à celui de Balzac et de Voiture, si vantés à l'hôtel de Rambouillet.

La société de Mme de Rambouillet s'était peu à peu dissoute : plusieurs sociétés moins illustres en avaient recueilli les débris. Mlle de Scudéry eut ses réunions, et ses *samedis* devinrent bientôt célèbres. Pellisson, Sarrazin, Godeau, Conrart, Chapelain, M. de Montausier, en étaient les habitués. Chacun y avait un nom de roman, ordinairement celui sous lequel il avait été désigné dans le *Cyrus* ou la *Clélie :* Conrart, *Théodamas;* Pellisson, *Herminius* ou *Acante;* Sarrazin, *Amilcar* ou *Polyandre*, etc. Godeau, évêque de Vence, petit et chétif après s'être intitulé le *nain de Julie* à l'hôtel de Rambouillet, s'appelait chez *Sapho* le *mage de Sidon*, ou bien encore le *mage de Tendre.* Les conversations roulaient d'ordinaire sur des sujets d'amour, comme

dans la *Clélie :* Pellisson était chargé de tenir registre des délibérations; ces comptes-rendus s'appelaient *chroniques du samedi* (1). On en a un extrait que chacun peut consulter dans les manuscrits de Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal. Si les détails que ce manuscrit renferme nous avaient été transmis par une personne étrangère à ces réunions, on croirait qu'on y a voulu ridiculiser à plaisir la société de *Sapho*. On y trouve le compte-rendu d'une journée célèbre dans les annales des précieuses. Le samedi 20 décembre 1653, l'assemblée étant réunie, Théodamas (Conrart), qui *brûle d'une passion discrète pour la princesse Philoxène* (Mme Arragonais), lui envoie un cachet de cristal avec un billet en vers. Il faut répondre, et alors s'engage une espèce de tournoi poétique et galant : Polyandre et Acante improvisent chacun un madrigal, qui est accueilli avec enthousiasme; peu à peu l'ivresse poétique devient contagieuse, les têtes s'échauffent, les madrigaux se succèdent, se croisent avec une extrême rapidité, la plume court de main en main; jusqu'aux valets de la maison, tout le monde fait des vers, et ces vers, que le manuscrit rapporte, sont tous plus pitoyables les uns que les autres. Enfin, *d'un commun accord, on assigne à l'invincible Polyandre* (Sarrazin) *le prix du combat.* Cette mémorable journée prit le nom de journée des madrigaux. Un extrait de ce compte-rendu serait un commentaire excellent à joindre aux *Précieuses ridicules* (2). Le madrigal de Mascarille vaut bien ceux de l'*invincible Polyandre.*

Malgré toutes ces niaiseries, Mlle de Scudéry vivait honorée et respectée. En 1671, l'Académie ouvrit, pour la première fois, le concours pour le prix d'éloquence, fondé par Balzac : Mlle de Scudéry obtint le prix. Son discours *de la Gloire* est pourtant assez faible; mais un prix fondé par un des héros de l'hôtel de Rambouillet revenait de droit à Mlle de Scudéry. Mme de Sévigné parle toujours d'elle avec beaucoup d'estime : « *L'esprit et la pénétration de Sapho n'ont*

(1) Ce manuscrit existe encore. « Je l'ai eu entre les mains, dit M. de Monmerqué dans sa précieuse édition de Tallemant : il fait aujourd'hui partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Feuillet, des affaires étrangères, de la société des bibliophiles français. Ce recueil est écrit par Conrart pour la plus grande partie. Il porte des corrections et des additions de la main de Pellisson. On y rencontre même quelques mots tracés par Mlle de Scudéry. »

(2) Ainsi qu'aux *Femmes savantes.* Chrysale se plaint que ses valets eux-mêmes font des vers :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire;
*L'autre rêve à des vers, quand je demande à boire.*

*point de bornes,* dit-elle dans une lettre à M. de Pomponne; elle lui écrivait quelquefois. Huet, Segrais, Ménage, Fléchier, professaient une grande admiration pour cette illustre fille, et Mascaron, évêque de Tulle, lui écrivait en 1672 : L'occupation de mon automne est la lecture du *Cyrus*, de la *Clélie* et d'Ibrahim (*l'Illustre Bassa*). Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais point de difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

M^lle^ de Scudéry méritait ces hommages par son caractère beaucoup plus que par son talent. Son cœur était toujours du parti des opprimés; elle resta fidèle à Fouquet disgracié; c'est elle qu'il chargeait de remettre secrètement au gazetier Loret la pension que celui-ci touchait avant la chute du surintendant (le haineux Colbert, irrité de la fidélité de Loret envers son bienfaiteur, avait supprimé la pension); c'est à elle que Pellisson faisait passer les mémoires qu'au fond de la Bastille il écrivait en faveur de Fouquet. M^lle^ de Scudéry ne négligea rien, de son côté, pour adoucir la captivité du pauvre Pellisson jusqu'au moment où il fut rendu à la liberté.

George de Scudéry était mort en 1667; sa veuve, qui eut avec Bussy-Rabutin une correspondance suivie, ne semble pas avoir continué de fréquenter sa belle-sœur; du moins elle ne parle jamais d'elle dans ses lettres. M^lle^ de Scudéry resta seule, et vit peu à peu disparaître tous ses anciens amis : de nouvelles connaissances les remplacèrent imparfaitement. Son esprit garda jusqu'à la fin la même vivacité : à quatre-vingt-douze ans, elle adressait encore au roi quelques jolis vers. Elle mourut en 1701; deux églises se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture; il fallut que l'autorité intervînt pour terminer ce différend. Long-temps encore elle eut des admirateurs. L'abbé Prévost la cite avec éloge dans son journal (*le Pour et le Contre*), et Hoffmann a donné son nom à l'un de ses meilleurs contes (1).

(1) Boileau ne publia qu'en 1710 son *Dialogue des héros de roman.* Cette critique de la *Clélie* et du *Cyrus* venait bien tard; mais sans doute les romans de M^lle^ de Scudéry avaient encore quelque réputation, puisque Boileau a pensé que cette critique pouvait offrir quelque intérêt. Il dit dans la préface que, *dans sa jeunesse, il lut ces romans, ainsi que les lisait tout le monde, avec beaucoup d'admiration, et qu'il les regardait alors comme des chefs-d'œuvre de notre langue.* « Mais enfin, mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages.... Je composai ce dialogue dans ma

Nous n'avons point dissimulé les côtés faibles de M[lle] de Scudéry, nous n'avons point cédé à cette manie de réhabilitation qui est, dit-on, une des maladies de notre siècle (quoique de nos jours le défaut le plus général ne soit pas de flatter les vaincus). Nous pensons pourtant qu'une étude sérieuse de ces romans ne serait pas inutile à l'histoire de notre littérature. Ces ouvrages, quelle que soit leur faiblesse, ont joui long-temps d'une heureuse destinée; il est impossible qu'ils n'aient pas eu une assez grande influence. Si *le Roman comique* préparait *Gil Blas*, M[lle] de Scudéry, dans un autre genre, ouvrait la voie à M[me] de La Fayette : *la Princesse de Clèves* est la peinture sobre et correcte de ces passions contenues que la *Clélie* analyse si longuement. Cette influence se retrouverait également au théâtre. S'il est arrivé parfois aux héros de Corneille d'imiter les allures des capitans mis en honneur par La Calprenède, ne trouve-t-on pas aussi dans Racine les fadeurs sentimentales de M[lle] de Scudéry? Dans ses tragédies, comme dans la *Clélie*, n'y a-t-il pas beaucoup d'entretiens et trop peu d'action? Enfin cette anatomie profonde des passions, qui nous étonne dans Racine, ces retours continuels que les amans font sur eux-mêmes, ce soin avec lequel ils étudient leurs propres émotions, n'est-ce pas là ce que M[lle] de Scudéry essayait de faire dans la mesure de son talent? Nous ne voulons pas établir ici une comparaison trop injurieuse pour Racine; mais est-il possible à un poète, et surtout à un poète dramatique, de se soustraire entièrement à l'influence du goût dominant? Or, presque tous ceux qui assistaient aux représentations d'*Andromaque* et de *Phèdre* avaient lu et admiré M[lle] de Scudéry. — Cette étude, d'ailleurs, nous inspirerait une admiration plus éclairée et plus vive pour Corneille et pour Racine; elle prouverait qu'ils ne devaient leurs qualités qu'à eux-mêmes, et que leurs défauts, au contraire, leur ont été imposés par les préjugés et le mauvais goût de leurs contemporains (1). On leur a souvent reproché, par exemple, d'avoir négligé la

tête, mais... je gagnai sur moi de ne point l'écrire et de ne le point laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin *à une fille, après tout, qui avait beaucoup de mérite*, et encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. »

(1) Ce qui est assez remarquable, c'est que les contemporains de Racine lui reprochent parfois de n'être pas assez *tendre :*

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre;
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de *tendre.*

Bussy, dans une de ses lettres, déclare qu'*il n'a pas trouvé tant de tendresse dans Bérénice*, et il ajoute avec sa fatuité ordinaire : *Du temps que je me mêlais d'avoir de la tendresse, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice.* (13 août 1671.)

vérité historique, la *couleur locale*, de n'être pas assez Grecs ou assez Romains. La lecture de La Calprenède et de M[lle] de Scudéry nous corrigerait de cette injuste sévérité; elle nous montrerait que nos deux grands tragiques ont été sur ce point beaucoup plus rigoureux avec eux-mêmes qu'on ne l'était à leur égard. Le public qui se contentait des Romains et des Grecs de la *Cléopâtre* et de la *Clélie* ne pouvait être fort exigeant.

Enfin il serait intéressant d'étudier ainsi à son origine, et de suivre dans ses développemens, cette littérature de second ordre qui, pendant deux siècles, va côtoyant la grande littérature, jusqu'au moment où, de nos jours, elle semble parfois s'en séparer et trop souvent devenir une espèce de marchandise qui n'a plus rien de littéraire. On rencontrerait d'abord Marivaux imitant M[lle] de Scudéry dans ses subtiles et ingénieuses analyses, et, comme elle, *pesant précieusement des riens dans des balances de toiles d'araignée;* un peu plus tard, l'abbé Prévost avec ses grands romans, auxquels un seul de ses ouvrages, court et rapide, a survécu (1). *Dans ce genre secondaire, où la délicatesse et un certain intérêt suffisent, mais où nul génie (s'il s'en rencontre) n'est de trop* (2), nous trouverions à toute époque des triomphes mérités et des succès scandaleux; à côté de Voltaire et de Jean-Jacques, de *Zadig* et de *la Nouvelle Héloïse*, nous verrions Crébillon fils goûté, applaudi, exalté, et d'Arnaud-Baculard comparé par Frédéric-le-Grand à Voltaire, qui eut ce jour-là assez de modestie pour s'en fâcher. Ainsi, peu à peu, en suivant ce courant plus ou moins rapide, plus ou moins grossi par les affluens étrangers, nous arriverions par degrés à l'immense débordement auquel nous assistons aujourd'hui, et l'histoire du temps passé nous consolerait peut-être un peu de nos misères. Le XVII[e] siècle lui-même avait bien les siennes. Grace à l'éloignement, ce n'est plus pour nous que le siècle de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine; il n'en était pas de même pour les contemporains. Que de noms oubliés aujourd'hui étaient alors cités avec honneur à côté de ces grands noms! Pourtant il ne faudrait pas pousser trop loin le parallèle. Sans doute, au XVII[e] siècle comme aujourd'hui, on arrivait au succès en flattant des goûts frivoles, en sacrifiant les suffrages sérieux aux engouemens passagers; mais le public qui donnait alors le ton aux romanciers, le pu-

(1) Si ses longs développemens semblent une imitation de Richardson, Prévost n'avait pas oublié, comme on l'a vu plus haut, les romans de M[lle] de Scudéry.

(2) M. Sainte-Beuve.

blic dont l'opinion était souveraine, dont le caprice avait force de loi, ne ressemblait guère à celui d'aujourd'hui. Sous Louis XIV, on s'adressait à une société choisie, on en reproduisait le ton et le langage, et il fallait encore quelque talent pour représenter fidèlement ces entretiens, quintessenciés peut-être, mais délicats et ingénieux. Aujourd'hui l'on s'adresse à la foule et chacun se met à son aise; les lecteurs, plus nombreux, sont aussi moins exigeans. La *Clélie* avait au moins une forme littéraire qui dissimulait un peu l'absurdité du fond; elle se recommandait par le style, et c'est là ce qui a valu à ce mauvais roman une existence si longue et si brillante, une vogue si inquiétante pour le goût. La plupart des romans actuels ne présentent pas le même danger. Assurément, s'il fallait choisir entre les improvisateurs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, nous prendrions parti pour les premiers; après tout, le langage des ruelles valait mieux que celui des bagnes. Il faut pourtant convenir que nos romans médiocres ont un incontestable avantage sur la *Cléopâtre* et la *Clélie;* ils vivent beaucoup moins long-temps. Depuis que la presse quotidienne leur est venue en aide, la consommation est devenue plus considérable, mais aussi plus rapide; ils meurent chaque jour en détail, et, s'ils arrivent en foule, ils disparaissent plus promptement.

EUGÈNE DESPOIS.

## DE

# L'AGITATION INDUSTRIELLE

ET

## DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

I. — *De la Liberté du Travail*, par M. Charles Dunoyer.
II. — *Essai sur l'Organisation du Travail et l'Avenir des Classes laborieuses*, par M. Morin.
III. — *Des Lois du Travail et des Classes ouvrières*, par M. G. Dupuynode.
IV. — *Du Paupérisme*, par M. Marchand.
V. — *L'Organisation du Travail et l'Association*, par M. Math. Briancourt.
VI. — *L'Organisation du Travail d'après la théorie de Fourier*, par M. P. Forest.
VII. — *Histoire des Idées sociales*, par M. F. Villegardelle.
VIII. — Publications diverses.

Il ne faut pas s'étonner que les questions qui touchent au travail industriel préoccupent notre époque. L'esprit d'industrie s'est emparé de notre société, il l'anime et la stimule, il exerce sur les activités individuelles une influence prépondérante, et forme le trait le plus prononcé de la physionomie générale de ce temps. Chaque époque apparaît ainsi avec sa préoccupation principale qui lui donne un caractère. Tout près de nous, le XVIII^e^ siècle se distingue par un mouvement philosophique inouï; nous voyons ensuite la république française livrée aux grandes illusions démocratiques, l'empire aux idées militaires, la restauration à la lutte de deux principes et de deux régimes. Aujourd'hui notre société, fatiguée de longues commotions, se tourne avec une sorte d'entraînement vers les efforts pacifiques de l'industrie : elle doit se ressentir de cette nouvelle application de ses forces. La vie industrielle sou-

lève, parmi nous, des questions qui lui sont propres, et qui dérivent de ses conditions élémentaires. Les idées et les faits industriels ont des historiens, les ouvriers trouvent des généalogistes qui suivent à travers les siècles le rude chemin que le travail a couvert de ses sueurs.

S'il est une tendance, au milieu de ce mouvement, qui mérite d'être accueillie avec une faveur particulière, c'est celle qui se propose de relever l'état moral et d'améliorer le sort des classes laborieuses; mais, hélas! on s'est bien souvent égaré dans la recherche des moyens. Tantôt on a méconnu, dans des plans impraticables, quelques-uns des élémens essentiels de la nature humaine; tantôt on n'a pas compris la situation relative et le rôle spécial des divers agens de la production. On a contesté des améliorations évidentes, on a exagéré les maux réels, les incertitudes douloureuses qui se mêlent au bien accompli. Le pouvoir social a été amèrement accusé, comme s'il tenait sous sa main un remède infaillible. Toutefois ces erreurs de la critique et de la théorie ne sont pas une raison pour comprimer l'essor de la pensée qui aspire vers un état de choses meilleur et plus sûr. La disposition des esprits à s'occuper des questions relatives aux classes ouvrières est bonne et suffisamment motivée. Il convient seulement de l'éclairer, de la diriger, d'en prévenir ou d'en redresser les écarts.

Depuis plusieurs années, nous entendons incessamment répéter que pour étouffer dans leur germe les causes de la misère, et ouvrir devant le monde l'ère d'un bonheur inconnu jusqu'à ce jour, il faut organiser le travail. On prétend résumer toutes les autres questions dans celle-là. Des cris partis des camps les plus opposés somment le gouvernement de se mettre à l'œuvre et de donner au travail une satisfaction légitime. Des écrits nombreux, dont les conclusions sont fort diverses, ont été publiés sur ce sujet, qui défraie à lui seul la polémique de plusieurs journaux. Survient-il quelque part une perturbation dans les faits industriels, on l'attribue au défaut d'organisation du travail. Les ouvriers d'un corps d'état exigent-ils une augmentation de salaire, les ateliers sont-ils subitement abandonnés, la tranquillité publique est-elle inquiétée soit par le désordre matériel, soit par des contre-coups funestes, et la liberté des transactions profondément atteinte, c'est toujours faute de cette organisation du travail, qu'on érige en remède infaillible. Avec l'organisation du travail, plus de plaintes, plus de désirs immodérés, plus de ces désordres si fertiles en souffrances, c'est-à-dire d'autres hommes, une autre société. A l'origine, la question s'était annoncée par de simples recherches sur l'état des travailleurs; plus tard, elle avait produit différens systèmes; en ce moment, elle traverse une nouvelle phase. On ne se borne plus à discuter, on veut agir, et, avec l'organisation du travail pour mot d'ordre, on cherche à semer l'agitation parmi les classes laborieuses.

Je crois utile d'examiner de près le mouvement auquel nous assistons, de l'interroger sur sa nature, sur ses tendances, sur son avenir. Contient-il des germes féconds? est-ce un vain bruit et une agitation condamnée d'avance

à rester stérile ? Cette question de l'organisation du travail est-elle pour notre époque une question aussi grosse, aussi menaçante qu'on se plaît à le redire? N'a-t-elle pas été dénaturée par des exagérations gratuites? Je voudrais essayer de dégager le problème de la déclamation et de l'erreur, et, après avoir apprécié ce qu'on propose, indiquer ce qu'on peut faire; mais, avant tout, il faut s'entendre sur les mots et poser la question en ses termes simples et naturels.

## I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

L'organisation du travail comprend deux ordres d'idées : le régime disciplinaire auquel sont assujettis les travailleurs, la distribution des produits du travail. Le régime disciplinaire résulte de la loi ou d'institutions particulières consacrées par l'usage; la distribution des produits peut être également assujettie à des règles arbitraires et positives, l'histoire en offre des exemples dans certains états de société; elle peut aussi être laissée dans le domaine de la convention libre, et alors elle est dominée par les lois générales de la production que la science moderne a mises en lumière.

Les principes fondamentaux sous l'empire desquels le travail peut être placé ne sont ni très nombreux ni fort compliqués. On peut les ramener à cette alternative, l'asservissement ou la liberté. Au milieu des vicissitudes économiques dont l'histoire nous offre le spectacle, mille variétés, mille différences, mille conditions distinctes se sont manifestées. Toutes se rapportent cependant à l'un des deux régimes : si elles s'écartent de l'un, elles se rapprochent de l'autre. Un pays n'est pas absolument libre de se prononcer entre les deux principes et de faire un choix. L'ordre industriel est soumis à des influences dont les peuples ne s'affranchissent point en un jour; il se ressent de l'état social, des idées et des habitudes politiques. Les sociétés humaines, pour qui le travail est une nécessité, ont toujours possédé un ensemble de règles ou d'usages qui en ont constitué l'organisation. Moins le travail était libre, plus les règles étaient simples et uniformes. Qu'on cesse donc de nous présenter l'idée même de l'organisation comme une découverte de notre temps. Lorsque le travail était complètement asservi, lorsque le travailleur était esclave, l'autorité du maître tenait lieu de discipline; avec la propriété de la personne du travailleur, la loi lui adjugeait tous les produits de son industrie. Elle contenait bien cependant quelques dispositions inspirées par une protestation secrète de l'humanité offensée, qui s'écartaient de la rigueur de son principe; mais les conditions qu'elle imposait au maître étaient souvent inexécutées, et les réserves qu'elle faisait au profit de l'esclave restaient presque toujours illusoires. C'était là un système d'organisation, système détestable, outrageant, immoral, mais très régulier et très prévoyant. Le servage, la corporation privilégiée et exclusive, sont autant de modes qui dérivent, en s'adoucissant, du même principe général.

Le régime de la liberté répugne-t-il à l'idée d'ordre? Non: il suppose l'ordre au contraire, car, en industrie comme en politique, il n'y a point de liberté sans règle. La liberté résulte de l'équilibre des forces diverses, destiné à prévenir tout choc, tout empiétement illégitime. Le travail demeure libre toutes les fois que le travailleur conserve la disposition de lui-même, qu'il peut choisir le métier auquel il appliquera son activité, en changer si cela lui convient, débattre les conditions de son concours, l'accorder ou le refuser quand bon lui semble. Chez nous, le travail est libre; toutes les exigences de la liberté sont satisfaites. Nos pères ont adopté, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, ce grand principe, glorieusement proclamé déjà par Turgot. Les résultats du nouveau régime ont été immenses.

Au premier moment et sous l'influence des idées de réaction contre des abus antérieurs, on s'était livré avec enthousiasme aux rêves d'une liberté illimitée, sans excès, se suffisant à elle-même. Cette belle illusion s'évanouit bientôt devant l'expérience. On sentit le besoin de modérer l'arbitraire individuel, qui dégénérait en licence et compromettait tous les intérêts. Un régime disciplinaire fut alors ébauché avec une hardiesse remarquable. La loi du 22 germinal an XI sur la police des manufactures, devenue insuffisante aujourd'hui, révélait des vues arrêtées et des prévisions lointaines : elle renouait des traditions violemment interrompues et posait les bases du nouvel ordre industriel. Des arrêtés sur les livrets d'ouvriers et sur l'établissement des chambres consultatives développèrent la pensée de cette loi. A la même époque, les chambres de commerce renaissaient, les conseils de prud'hommes allaient être institués. Tels furent les élémens de la nouvelle organisation; il faut y ajouter les articles du code civil sur le *louage d'ouvrage* et ceux du code pénal contre les coalitions, déjà prévues par la loi de germinal. Quelques actes postérieurs ont modifié ou étendu les institutions de ce temps; ils ont eu pour objet de les mettre d'accord avec l'esprit de notre nouveau droit public. D'autres dispositions réglementaires, celles, par exemple, qui concernent le travail des enfans dans les manufactures, appartiennent à un ordre d'idées tout-à-fait étranger à la législation économique du consulat et de l'empire. Le gouvernement de 1830 a sa part dans l'œuvre d'organisation de l'industrie. Les institutions protectrices destinées aux classes laborieuses et consacrées par des lois ou par des ordonnances royales, telles que les salles d'asile, les écoles, les caisses d'épargne, sont un élément très notable du régime actuel. On doit y rattacher aussi les institutions de différens corps d'état, efforts du travail pour trouver en lui-même des appuis et des garanties.

En dernière analyse, la nouvelle organisation se compose de lois de discipline contre certains abus de la liberté, d'établissemens publics créés dans l'intérêt des travailleurs, et des institutions privées de l'industrie. Elle ne saurait admettre, sans être aussitôt infidèle à son principe, des dispositions impératives concernant la répartition des produits entre les divers agens producteurs. Ce régime est-il homogène sur tous les points, est-il com-

plet, est-il au-dessus de toute critique? Non, sans doute : il présente des lacunes fâcheuses et des inconséquences regrettables, quelquefois il déploie trop de rigueur, quelquefois il est trop relâché, et il laisse en dehors de son action des faits qu'il devrait atteindre; mais les changemens accomplis prouvent qu'il n'est pas condamné à l'immobilité. On avait songé, même sous l'empire, à développer d'une façon systématique l'œuvre récemment entreprise. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour concilier les exigences diverses. Délivrés des appréhensions du commencement de ce siècle, nous ne sommes pas partagés sans cesse entre la crainte de tomber dans les excès des anciennes corporations et celle de rouvrir carrière aux abus d'une liberté anarchique. Les quarante dernières années d'expérience nous ont rendu familières les idées de transaction; ces idées doivent servir de base aux lois économiques comme aux lois politiques, si on veut fonder un état de choses à la fois libre et régulier.

Que demandent aujourd'hui les théoriciens de l'organisation du travail? Veulent-ils modifier, corriger, étendre l'ordre industriel existant? Non; ils ne se contentent pas de modifications partielles et graduées. Pour la plupart, ils repoussent en masse tous les élémens actuels; ils demandent un ordre économique tout nouveau, absolument différent, et qui suppose d'abord le bouleversement complet de l'ordre social et politique. La question se trouve ainsi ramenée à des termes très simples et très clairs : nous avons un régime industriel qui est devenu l'objet d'attaques vives et nombreuses; on en propose d'autres pour le remplacer. Dans une telle situation, que devons-nous faire? Examiner ces divers régimes, afin de voir s'il en est un qui se concilie mieux que le nôtre avec le développement individuel et la sécurité sociale, qui soit plus avantageux pour les progrès de l'industrie et le bien-être des masses. D'un autre côté, des économistes ne se bornent point à repousser tous ces systèmes d'organisation; ils veulent exclure absolument le pouvoir public du domaine de l'industrie. Voici donc trois partis fort distincts entre lesquels il faut choisir : adopter l'un des systèmes proposés; rejeter toute prescription réglementaire, et, au milieu d'une société soigneusement ordonnée, laisser l'industrie et le travail en dehors des lois; demeurer dans les termes de la liberté disciplinée sur le terrain de l'organisation actuelle, sauf les complémens et les modifications dont elle paraîtrait susceptible. Nous le dirons tout de suite, ce dernier système nous paraît le seul admissible, et nous espérons démontrer que seul il s'accommode aux nécessités du pays; il a pour lui l'épreuve du temps, et, s'il n'a pas enfanté les merveilles imaginaires que promettent les théories nouvelles, il a suffi, tel qu'il est, pour garantir la société contre le désordre et ouvrir à l'industrie une carrière brillante. Il se prête d'ailleurs à toutes les réformes utiles. Il s'accorde mieux que tout autre, comme les faits les plus significatifs l'ont prouvé, avec l'intérêt des classes laborieuses. Aussi avons-nous pleine confiance dans le principe libéral des institutions actuelles. Quels sont les moyens de les améliorer encore et

de compléter notre régime industriel, soit dans l'ordre des établissemens de prévoyance, soit dans l'ordre des lois de discipline? L'enquête dont on a essayé de faire tant de bruit est-elle nécessaire? En a-t-on besoin pour savoir à quelles mesures s'arrêter? L'étude des théories récemment développées préparera notre réponse à ces questions.

## II. — SYSTÈMES RESTRICTIFS DE LA LIBERTÉ DU TRAVAIL.

Depuis que l'attention publique s'est portée sur l'organisation du travail, ou plutôt depuis que les partis se sont emparés de la question, chacun a voulu dire son mot. Quelques-uns ont étudié le problème pour lui-même, en vue des intérêts qu'il embrasse; les autres l'ont saisi comme un moyen, comme une bonne occasion de s'adresser au public, et ils l'ont traité le plus souvent sans avoir aucune connaissance de nos lois économiques. De là tant d'écrits déclamatoires, qui manquent de bases et de conclusions. Toutefois, au milieu de ce désordre, plusieurs systèmes plus ou moins contraires au principe de la liberté se dessinent nettement; les opinions qui se groupent autour d'eux se prêtent à l'analyse. Ainsi, nous avons les idées des communistes sur l'organisation du travail, la théorie de Fourier expliquée par ses disciples, les idées des radicaux, le système qu'on peut appeler *système des ouvriers*, celui des conseils industriels hiérarchisés, enfin celui de la restriction de la liberté des masses.

Les écrivains communistes sont ceux qui entendent le régime industriel de la façon la plus radicale et la plus subversive. Tous les autres acceptent l'institution de la propriété. Si quelques-uns la mutilent, si l'école de Fourier, par exemple, lui porte une rude atteinte avec ses actions commanditaires, le principe cependant est à peu près conservé. Nous n'avons pas l'intention de refaire l'histoire du communisme ni d'entrer en longue discussion avec lui (1). La théorie est connue. Quoiqu'elle se présente non-seulement comme une doctrine économique, mais comme une doctrine sociale complète, elle ne brille point par la variété et l'invention; elle repose sur une seule idée, l'idée fausse de l'égalité absolue entre les hommes. L'homme se croit volontiers l'égal de ses supérieurs, et le supérieur de ses égaux. C'est le secret penchant de sa nature; mais il sait fort bien reconnaître entre ses semblables l'inégalité essentielle des facultés et des moyens dont l'inégalité des conditions est la conséquence inévitable. Le communisme refuse d'accepter le principe et la conséquence; il prétend rétablir pendant la vie, par son organisation du travail et son mode de distribuer les produits, l'égalité parfaite. Pour atteindre son but, il rend le travail obligatoire à tout le monde. Ce n'est

(1) Voyez, sur l'histoire du communisme, un travail remarquable publié dans cette *Revue*, livraison du 1er juillet 1842 : *Des Idées et des Sectes communistes*, par M. L. Reybaud.

pas là une innovation fort originale; parmi nous, le travail est déjà la commune loi; l'individu entièrement oisif devient de plus en plus rare. Le trait particulier de la doctrine consiste à imposer de force ce qui s'opère naturellement, si on laisse les choses à leur cours ordinaire. Dans notre société toutefois, chaque ordre de travaux a ses conditions spéciales et un rang hiérarchique. Le communisme croit pouvoir supprimer les différences qui s'y produisent. La constitution politique vers laquelle il aspire décréterait l'égalité de tous les travaux. Pure fiction, profondément contraire à la nature des choses! Au milieu des applications si diverses qu'imposent à l'activité humaine les exigences sociales, il serait trop absurde d'astreindre chacun à supporter à son tour sa part de tous les services. Pourtant l'égalité serait à ce prix. Sans une telle distribution, elle n'est plus qu'un mensonge; les professions et les métiers restent ce qu'ils sont naturellement, en dépit des lois conventionnelles. Le partage égal du bien-être exigerait aussi un égal développement intellectuel. Or, le communisme ne songe point à donner à tous les hommes une instruction semblable, pas plus qu'un même emploi. On dit bien : Chacun sera libre de choisir son état; mais, comme certains métiers indispensables seraient infailliblement abandonnés, on est contraint de placer l'autorité d'un conseil ou d'une magistrature quelconque au-dessus des volontés individuelles. Que devient alors la liberté? que deviennent les promesses de l'égalité des positions et du bonheur?

L'organisation du travail selon les idées communistes n'est pas plus attrayante en pratique qu'elle n'est solide en principe. Imaginez sur quelque point du globe une *Icarie* véritable : est-il un seul homme d'un peu d'activité et d'un peu d'énergie qui consente à échanger les rudes labeurs de notre société actuelle, même avec ses accidens et ses incertitudes, contre les conditions d'un pareil état social? L'existence y devient insipide et gênée; il lui manque le mouvement et la vie; rien n'y remplace le plaisir d'un choix volontaire et la satisfaction qui accompagne tout effort soutenu par l'espérance.

Le socialisme exagéré qui forme la doctrine communiste s'est élevé avec une aigreur extrême contre la concurrence industrielle. Sa critique, plus véhémente que judicieuse, n'a pas jeté un grand jour sur la question même de l'organisation du travail; cependant cette critique constitue seule l'action propre du communisme moderne. Si on la supprime, il n'est plus rien; ses déductions manquent d'originalité après les anciennes utopies du même genre. Depuis des siècles, il est demeuré au même point; il ne s'est pas transformé, il ne s'est pas associé au mouvement général de l'humanité. On le croirait encore au temps où la verve moqueuse d'Aristophane s'exerçait aux dépens de la doctrine et tournait en ridicule ces esprits étroits ou cupides qui prétendaient découper à leur usage et soumettre au niveau de leurs petites pratiques l'idéal que la philosophie avait offert à la contemplation des esprits élevés. On peut aujourd'hui sans crainte laisser les communistes se cramponner, en désespoir de cause, à la question du régime industriel : leur dis-

cussion a été éprouvée; ils n'ébranleront point l'édifice social, ils ne rallieront pas sous leurs drapeaux vieillis de nombreux prosélytes. L'école a même perdu de son terrain depuis quelques années : ses publications deviennent plus rares, la curiosité qui les faisait lire d'abord s'est bientôt rebutée d'une théorie sans justesse et sans nouveauté.

Une autre école, celle de Fourier, prend une part plus active à la discussion du problème économique. Deux écrits viennent d'analyser et de trier les vues du maître sur l'organisation du travail : *l'Organisation du Travail, d'après la théorie de Fourier*, par M. P. Forest, — *l'Organisation du Travail et l'Association*, par M. Math. Briancourt. Sans vouloir revenir ici sur l'appréciation générale du fouriérisme (1), je me borne à considérer le côté industriel du système. L'organisation imaginée par Fourier doit, si l'on en croit ses disciples, rendre le travail attrayant, entraîner passionnément les hommes sans le secours de la morale et de la faim. Je crains plutôt qu'elle ne soit de nature à conduire à la négligence, à l'oisiveté. L'homme se sent porté à ménager sa peine, s'il n'est mû par un stimulant énergique, tel que la nécessité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, le désir d'améliorer son état, d'assurer son avenir. Fourier rejette ce puissant mobile. Est-il parvenu à lui en substituer un autre dont l'influence soit plus déterminante et meilleure pour l'individu et pour la société? Je le cherche vainement dans les détails très compliqués de sa combinaison sociale. J'y trouve des analyses ingénieuses et des moyens secondaires d'influence; mais ni *les groupes et les sous-groupes*, ni *les intrigues émulatives*, ni *la passion de l'unitéisme*, ni toutes les conditions prétendues du *travail attrayant*, n'offrent rien qui paraisse devoir exercer sur l'individu une impulsion soutenue et le pousser à l'accomplissement certain et vigilant de son devoir. Assuré contre les suites de son indolence, il ferait le moins de besogne qu'il pourrait; on serait bientôt contraint d'en revenir aux stimulans actuels, sous peine de voir les travaux délaissés et l'homme n'être plus que le roi fainéant d'une nature improductive et envahissante. Les lois de la morale et les besoins de la vie restent encore le frein le plus solide et l'aiguillon le plus sûr.

L'auteur d'une des brochures dont nous venons de parler, M. Forest, s'est efforcé d'atténuer les bizarreries mêlées aux conceptions du génie de Fourier; il a ménagé les susceptibilités des lecteurs étrangers à la doctrine. Il déclare, du reste, sans façon, compter sur la prochaine réalisation d'une commune sociétaire. « Pour cela, dit-il, il ne faut que des hommes et des capitaux. Des hommes, il n'en manque pas en France qui ne demandent pas mieux que d'abandonner une position ennuyeuse et incertaine pour essayer d'un nouveau genre de vie. » C'est vrai, le nouveau a des attraits puissans; mais le nouveau devient bientôt vieux, et il faudrait des changemens conti-

(1) Cette appréciation a été faite dans un travail développé; voyez, dans la livraison du 1er août 1845 : *Des Idées et de l'École de Fourier depuis 1830*.

nuels pour retenir les individus que l'appât de la nouveauté aurait seul réunis. D'ailleurs, on ne doit point espérer enrégimenter sous les sarraux phalanstériens ceux qui occupent déjà une place dans notre société laborieuse. Il ne faudrait pas se montrer trop difficile sur la qualité. On serait obligé d'ouvrir à deux battans les portes de la commune aux désœuvrés, aux esprits inquiets et toujours mécontens de leur sort. Une fois les membres du phalanstère rassemblés, il resterait à les faire travailler *passionnément*, sans le secours de la morale et de la faim, par le *pur attrait du travail*. Là commencerait une difficulté plus sérieuse; là se trouverait, même pour une agrégation mieux choisie, une cause de dissolution. On demande quinze millions de francs pour un essai en grand, et tout au plus deux ou trois millions pour un essai restreint. Ce qui peut arriver de plus heureux à l'école, c'est de ne point trouver les fonds nécessaires pour une épreuve, et, sans trop d'illusion, elle peut compter sur ce bonheur-là.

Le fouriérisme a pris la question de l'organisation du travail comme un moyen de propager ses enseignemens : vain effort, il reste muré dans le cercle d'un petit nombre d'adeptes. La plupart même de ceux qui suivent sa polémique sont étrangers à sa doctrine; la théorie phalanstérienne manque, en effet, de cette simplicité et de cette netteté qui saisissent les intelligences et les gagnent à une idée. On la rend triviale, sans qu'elle devienne populaire. Ce vice de la doctrine est très frappant dans l'ouvrage de M. Briancourt. En exposant le système dans une sorte de roman dialogué, M. Briancourt a cru que l'étude en serait plus attrayante, et il n'est parvenu qu'à lui ôter son caractère original. Le dialogue sur des matières sociales et politiques est soumis, d'ailleurs, à des conditions sévères, sous peine de devenir plat et ennuyeux. Si on met en scène, comme l'écrivain fouriériste, des personnages vulgaires, on tombe infailliblement dans des familiarités de mauvais goût. Pour traiter des matières sérieuses, il faut supposer des interlocuteurs familiers avec de pareilles discussions. Quand on rassemble, pour converser sur un mode nouveau de sociabilité, un pharmacien, un juge de paix, un chef d'escadron en retraite, et quelques autres honnêtes gens aussi peu accoutumés à débattre des sujets philosophiques, on se condamne d'avance à abaisser un langage qui devrait toujours être noble et digne. Il n'est point étonnant dès-lors que l'écrit dont nous parlons soit semé d'objections banales, de comparaisons risquées et d'expressions communes. Fourier ne se fait pas faute de vulgarités pareilles; le caractère original de son style empêche, sinon qu'on s'en aperçoive, du moins qu'on en soit blessé. Ses disciples ont tout à perdre à le suivre dans cette voie : croire attirer les masses en leur parlant un langage trivial, c'est se méprendre sur leurs sentimens.

Les écrivains radicaux, tout en réclamant, pour la plupart, une révolution sociale, n'aspirent pas à transformer les conditions traditionnelles de l'humanité aussi complètement que le voudraient les communistes et les fourié-

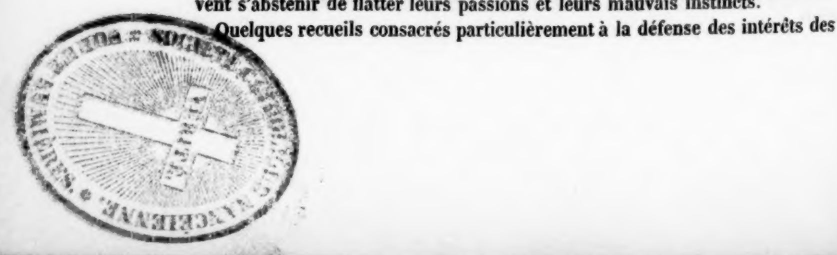
ristes. L'école radicale nous a paru du reste extrêmement divisée sur la question du travail. Néanmoins, malgré ses dissidences intérieures, un signe remarquable caractérise assez généralement ses efforts, et les revêt d'une certaine uniformité. On semble d'accord pour sommer le gouvernement d'organiser le travail et de résoudre par des lois le problème économique. J'aperçois, il est vrai, des réserves sur la constitution du pouvoir politique qui serait le mieux en mesure de devenir le directeur général de l'industrie; mais le trait principal n'en subsiste pas moins : la tendance prononcée à conférer au gouvernement une action considérable. Les uns demandent que le pouvoir central devienne le régulateur suprême de la production, et fonde des ateliers sociaux; les autres soutiennent qu'il doit assurer du travail aux ouvriers, et fixer les salaires, comme s'il disposait de toutes les influences qui en occasionnent les fréquentes variations.

Cette attitude nouvelle de l'école radicale, cette réaction inattendue contre les principes de liberté, ne sont pas les faits les moins significatifs de notre époque, ni les moins utiles à méditer. Le pouvoir est loin de chercher à sortir du cercle de son action; il ne prétend point devenir l'arbitre quotidien et responsable de l'industrie, et maîtriser des conditions sur lesquelles il ne peut exercer qu'une influence indirecte. Il résiste à des sollicitations multipliées; il répudie une part trop étendue, contraire aux vrais principes, qui dispenserait l'individu de prévoyance, diminuerait ses efforts personnels au grand préjudice de sa dignité morale, et ne pourrait pas réaliser des espérances follement conçues. D'où viennent, au contraire, les sollicitations nouvelles des radicaux? Si nous nous reportons au-delà de la révolution de juillet, le parti libéral n'aurait point songé à mettre ainsi entre les mains d'un gouvernement la direction du travail, à lui livrer l'industrie organisée et dépendante. Quelle opposition eût alors soulevée une prétention pareille, si elle avait osé se produire! Que s'est-il donc passé? Est-ce que l'école radicale renonce à ses antécédens? Non; mais elle a subi l'influence des évènemens même contre lesquels elle a inutilement protesté. Sous la restauration, une défiance irrésistible s'éveillait au sein du pays devant chaque manifestation du pouvoir, défiance légitime, car le gouvernement, malgré des services réels et un désir de bien administrer auquel on n'a pas encore rendu pleine justice, se posait politiquement en ennemi de la société renouvelée; il se montrait incapable de la comprendre et de la diriger. La révolution de juillet a mis fin à cet antagonisme : elle a conquis un gouvernement pour les idées nouvelles et les nouveaux intérêts. Les conséquences de ce grand changement, qui constituent la force morale de l'établissement de 1830, éclatent jusque dans le langage de ses adversaires. Si l'esprit de défiance n'a pas été étouffé, il est devenu moins vif, moins général. On a un peu perdu l'habitude de regarder le pouvoir comme nécessairement ennemi. C'est grace à cette transformation lente et profonde de l'opinion publique qu'a pu se produire l'idée d'accroître l'action du gouvernement dans l'ordre des intérêts industriels.

On doit néanmoins, au milieu du mouvement de l'école radicale, faire aussi la part des passions et des entraînemens politiques. Les avances ont-elles toujours été sincères? En pressant le gouvernement d'agir, n'a-t-on jamais eu l'intention secrète de lui susciter des embarras? N'a-t-on jamais pensé à le mettre dans cette alternative ou de sortir de son rôle pour suivre une impulsion téméraire, ou de donner, en résistant à cette impulsion, l'occasion de dire aux classes laborieuses qu'il se préoccupait peu de leur sort? Plus d'une fois le ton des radicaux a permis de leur imputer cette duplicité mal déguisée; mais qu'importent les intentions? Il s'agit pour nous de voir si la polémique de l'école radicale a fourni de nouveaux et bons élémens à la solution du problème.

J'y ai vainement cherché un système complet, homogène, qui pût satisfaire des esprits sérieux et positifs. Tout se réduit à peu près à une critique virulente, poussée fréquemment au-delà de toute mesure et de toute vérité, et à quelques propositions vagues, déclamatoires. Rien de plus facile que de s'élever contre la concurrence : on ferme les yeux sur le bien; on généralise des accidens partiels, et, méconnaissant cette vérité que l'homme abuse des meilleures choses, on attribue au principe de la liberté un mal qui a sa source dans l'homme même. Il ne suffit pas pourtant d'accuser l'ordre actuel, et d'invoquer une révolution sociale et économique; il ne suffit pas de s'écrier : L'association et la solidarité universelles sont un remède infaillible à tous les maux; il faudrait encore nous montrer dans une discussion calme et solide les moyens de constituer cette association solidaire sans nuire au développement de l'individu, et sans affaiblir l'industrie elle-même; il faudrait nous prouver qu'une fois établi, le nouveau régime agirait efficacement dans le sens voulu, et ne tendrait pas à replacer le travail sous un joug dont la révolution française était si fière de l'avoir affranchi. Oui, sans doute, l'association est un élément de puissance, et la solidarité peut devenir un utile appui contre les vicissitudes de l'industrie; mais on prétend faire violence aux volontés, on aspire à tirer du principe plus qu'il ne peut rendre, on le presse sans mesure, et il éclate entre des mains imprudentes. La stérilité de la polémique radicale, malgré des efforts ardens et répétés, contribue à démontrer tout ce qu'il y a de chimérique dans l'organisation du travail, quand on la comprend en dehors du principe de la liberté de l'industrie disciplinée par des lois spéciales et favorisée par des institutions prévoyantes. Je passerais volontiers sur la faiblesse des doctrines, si elles n'étaient pas de nature à répandre parmi les classes ouvrières des enseignemens superficiels qui n'éclairent point l'esprit et éveillent des convoitises dangereuses. Ainsi, pendant que d'un côté l'école fait une guerre quelquefois légitime à des sentimens de cupidité qui se produisent sous une certaine forme, elle en favorise d'un autre côté la propagation au milieu des masses sous une forme différente. Si les radicaux tiennent à passer pour les amis sincères et désintéressés des travailleurs, ils doivent s'abstenir de flatter leurs passions et leurs mauvais instincts.

Quelques recueils consacrés particulièrement à la défense des intérêts des



ouvriers, et rédigés par des ouvriers même, ont souvent donné aux radicaux l'exemple d'une louable modération. Les rédacteurs de ces recueils proposent, au nom des travailleurs, un mode d'organisation de l'industrie que son origine même recommande à l'attention. Ce système considère aussi l'association comme la seule garantie d'une juste récompense du labeur accompli; il prend pour formule ces mots : association du capital et du travail! Que de fois cette phrase a été prononcée sans être suffisamment comprise ! Disons-le d'abord : le principe est juste. Si le travail et le capital étaient séparés l'un de l'autre, ils resteraient stériles et improductifs; mais cette idée, vraie en elle-même, est altérée par les applications proposées. Quelques mots la replaceront sous son véritable jour.

Le travail a besoin d'un capital qui le féconde; comme les ouvriers n'en ont pas, ou n'en possèdent qu'un insuffisant, ils sont obligés de se mettre en rapport avec les capitalistes. De ce rapprochement naît la nécessité d'une convention et d'un partage. Unis pour produire, le capital et le travail doivent recueillir dans les fruits la part déterminée par eux comme condition de leur accord. Si l'ouvrier touche la sienne sous forme de salaire, elle sera nécessairement réduite, parce qu'elle est certaine, parce qu'on la paie avant de connaître les résultats définitifs d'une spéculation et indépendamment de toute perte possible. La portion qu'il sacrifie sur un dividende éventuel équivaut à une prime d'assurance; elle le met à l'abri des suites d'une mauvaise affaire. Serait-il selon l'intérêt de l'ouvrier de renoncer au salaire certain pour une association sans réserve avec le capital? En aurait-il les moyens? Dans la plupart des industries, on le sait, il faut attendre un temps plus ou moins long avant de recueillir des bénéfices; l'ouvrier a peu ou point d'avances; chaque jour doit lui fournir son pain et celui de sa famille. Passons cependant sur cette grave objection. Qu'arrivera-t-il si, au jour du règlement, l'entreprise se trouve en perte ou seulement en équilibre? Qui nourrira l'ouvrier dont les ressources sont épuisées? qui soutiendra sa famille? Des cas se rencontrent, surtout dans les spéculations les moins hasardeuses, où une société plus étroite que celle qui résulte du salaire peut devenir avantageuse aux maîtres comme aux ouvriers; on en cite déjà des exemples, et l'avenir les multipliera; mais il faut alors que l'ouvrier possède déjà un petit capital, il est même bon pour lui de ne pas hasarder l'entière rémunération de son concours et de continuer à en recevoir une partie sous la forme assurée du salaire. Tout dépend de faits particuliers, de circonstances spéciales; ni ces faits, ni ces circonstances, ne se prêtent à une généralisation théorique. Les maîtres et les ouvriers sont seuls en mesure de discerner leur intérêt. Une contrainte légale serait un présent funeste pour les uns et pour les autres. En dehors de l'accord volontaire, on ne recueillerait que des déceptions et du désordre. Concluons, en dernière analyse, que si l'association du capital et du travail est susceptible d'être utilement introduite, en une certaine mesure, dans notre régime industriel, elle ne pourrait être, sans une

violence périlleuse, substituée systématiquement au principe de la liberté des conventions, et devenir la loi universelle de l'industrie.

Le système qui propose une *hiérarchie de conseils industriels* appartient également à des ouvriers. Ses principaux élémens sont indiqués dans la brochure d'un ouvrier imprimeur, M. Adolphe Boyer, dont cette *Revue* s'est occupée (1). Ce projet a été depuis repris et développé dans diverses publications. Remarquons d'abord qu'il penche singulièrement vers certaines tendances des écrivains radicaux; il finit presque toujours par charger l'état du sort des travailleurs. Si des conseils doivent, en effet, fixer les salaires et assurer du travail au nom du gouvernement, l'état devient bientôt un garant responsable. La question peut se transformer, à tous momens, en une question d'impôt et d'assistance publique. Mieux vaut, pour les classes laborieuses, l'action indirecte du pouvoir, laissant à chacun le soin de lui-même et de son avenir, qu'une intervention immédiate, nécessairement despotique et entourée de mille écueils. Les détails du système sont aussi vicieux que ses tendances générales. La corporation communale, telle qu'elle a été conçue, placée à la base de l'échelle, serait investie d'attributions très multipliées et très complexes; elle ne pourrait suffire à sa tâche. Vouloir, par exemple, qu'elle détermine le taux des salaires, c'est lui supposer, au milieu de la solidarité actuelle de tous les intérêts, la connaissance d'une foule d'élémens variables, le plus souvent placés hors de sa sphère. Le conseil suprême, chargé de régler la production nationale, revêtu d'une autorité indépendante et rendant l'action d'un ministre du commerce à peu près superflue, est une combinaison arbitraire, sans aucun lien avec la nature des choses. Il a fallu l'aveuglement d'une préoccupation exclusive pour s'imaginer que les décisions d'un conseil nombreux seraient plus rapides et plus sûres que celles d'un ministre responsable. Le ministre du commerce, par sa correspondance quotidienne avec les préfets, par des agens et des inspecteurs attachés à son département, par les chambres de commerce, par les conseils de prud'hommes, par les chambres consultatives des arts et manufactures, etc., possède des facilités d'information très diverses et très étendues. Il peut rapprocher et comparer les renseignemens transmis, les contrôler les uns par les autres; il peut en demander de nouveaux pour éclaircir les points douteux, et prescrire des enquêtes locales. Affranchi de préoccupations particulières, il est en mesure de juger les choses dans leur ensemble. Le conseil qu'on propose en serait réduit à des informations individuelles, souvent dominées par une rivalité d'intérêts locaux. Après avoir entendu successivement tous ses membres, il serait obligé, avant d'agir, de discuter et de se mettre d'accord. Combien de complications et de détours sous prétexte de simplifier les choses!

(1) Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1841, l'article de M. de Carné sur les *Publications démocratiques et communistes*.

Que le travail libre forme des associations libres, que les métiers affranchis se donnent des syndicats volontaires qui suppléent avantageusement à l'action toujours un peu suspecte des lois de police, l'ordre industriel existant pourrait, moyennant certaines précautions, se prêter à ces garanties et revenir un peu sur l'interdiction prononcée par les lois de 1791. Il admet, d'ailleurs, divers conseils qui secondent avec avantage l'administration de l'industrie et du commerce. Ce sont là des élémens de l'organisation du travail. L'erreur du système que nous désignons sous le nom de *système des conseils industriels* consiste à vouloir agrandir démesurément le rôle et la portée de ces conseils, qu'il reconstitue dans un esprit envahissant, exclusif, et, je dois ajouter, rétrograde.

Si les théories d'organisation dont j'ai parlé ne s'appuient pas toutes sur une petite école, elles sont entourées, du moins, d'un certain nombre de suffrages; elles ne se présentent pas comme une opinion individuelle et isolée. Voici un dernier projet, qui n'a que son auteur pour partisan, et qui ne semble pas destiné à en réunir d'autres. J'en parle, néanmoins, à cause de son caractère étrange, inattendu, et parce qu'il offre un sujet de réflexions utiles sur le devoir des classes les plus favorisées envers les classes laborieuses. Ce système est exposé dans un livre intitulé *Du Paupérisme*, par M. Marchand. On peut l'appeler *système de restriction de la liberté des masses*. Les classes laborieuses, affirme M. Marchand, sont avilies; elles ont perdu la conscience de leur dignité; en attendant qu'elles aient repris leur rang, il faut les contenir et leur enlever une liberté funeste. Sans un régime très sévère, elles ne cesseront point de se nuire à elles-mêmes et à la société. Voilà en quel sens M. Marchand réclame l'organisation du travail. Que le bien-être du peuple soit intimement lié à sa condition morale et intellectuelle, c'est une idée juste; mais elle a entraîné dans des exagérations impraticables un esprit raide, peu judicieux, qui se place en dehors de la réalité et ne recule devant aucune des conséquences de son principe. Les règlemens disciplinaires de M. Marchand reviennent à établir sur une grande échelle une sorte de surveillance de haute police. L'ouvrier aurait constamment en face de lui un agent chargé de suivre ses mouvemens et de réprimer ses écarts. Ce projet ne se borne pas aux manufactures, il embrasse toutes les professions. Afin de soumettre plus aisément à la surveillance et aux règles disciplinaires les ouvriers qui travaillent hors des fabriques, on les grouperait en corporations. Les familles ouvrières assistées par les bureaux de charité reçoivent déjà des visiteurs chargés de constater les besoins et de vérifier l'emploi des secours : c'est une conséquence de tout système de bienfaisance publique, conséquence fâcheuse sous certains rapports, et cependant inévitable; mais de quel droit épier la vie de l'ouvrier qui ne réclame aucun secours, et venir exercer des visites domiciliaires chez celui qui vit de son travail sans demander rien à personne? De quel droit! réplique M. Marchand; est-ce qu'on peut dire de lui, dans la situation où il est, qu'il n'aura

jamais besoin, suivant toute apparence, de recourir à la société? Cette éventualité paraît suffire à l'auteur pour légitimer les soupçons et motiver la mesure.

Il n'est pas nécessaire, j'imagine, de discuter de pareilles propositions. Sans parler de ses autres défauts, ce mode haineux d'organiser l'industrie a celui d'être impraticable. Nous ne vivons pas dans un temps où une partie de la société puisse faire peser sur l'autre une législation draconienne, et, par une inégalité révoltante, rendre les conditions de la vie plus dures pour certaines classes que ne le comportent les différences résultant de l'état social. Sans doute, M. Marchand se propose l'avantage des travailleurs pour dernier but de ses efforts, mais il se trompe de route et place le terme trop loin. Sa pensée bienveillante se résume un peu sèchement en cet adage d'une justesse équivoque : *Qui aime bien châtie bien*. Le devoir et l'intérêt des classes supérieures leur commandent de chercher à guider les classes laborieuses, à réformer les mauvaises habitudes, et à favoriser par des institutions sages le développement des idées d'ordre et d'économie. L'ilotisme des travailleurs, fût-il possible, ne conduirait point au but. Hâtons-nous de le dire, M. Marchand fait violence à son esprit, quand il traite de l'organisation de l'industrie; ce n'est point là l'objet de ses études; il n'a pas une idée exacte du sujet; la question lui apparaît à travers d'épais nuages; il manque de doctrines économiques comme de vues sociales et politiques. Il a étudié, au contraire, avec quelque soin certaines institutions de bienfaisance. Pourquoi ne pas rester sur ce terrain, qui lui était connu? Pourquoi se perdre dans une introduction absolument inutile? Nous avons un système de plus, mais la question n'y a rien gagné.

Si nous jetons un regard en arrière, nous sommes loin de l'intervention absolue du gouvernement dans le régime industriel. Le gouvernement n'est plus ni un entrepreneur général, ni un régulateur suprême, ni un garant responsable du sort des classes laborieuses; il est réduit à un rôle de police inquisitoriale et tracassière. Ici s'arrête le mouvement vers l'organisation du travail; la résistance qu'il a provoquée réclame maintenant notre attention. On ne rencontrera plus sur ce nouveau terrain des partis politiques cachés derrière des théories; on va se trouver en face de doctrines économiques qui se produisent sans arrière-pensée, et peuvent être étudiées du seul point de vue de la science.

## III. — LES PARTISANS DE LA LIBERTÉ ILLIMITÉE DU TRAVAIL.

A entendre les partisans de la liberté absolue, les adversaires de toute discipline industrielle, on dirait qu'en France le travail est encore asservi, et que nous avons à entreprendre la conquête d'un grand principe méconnu. De quoi s'agit-il cependant, même dans le cercle de leurs idées? De sup-

primer quelques tutelles administratives et quelques moyens préventifs. L'école économique ultra-libérale se révolterait moins, j'imagine, contre les rares conditions réglementaires de l'ordre existant, si elle ne voyait pas en face d'elle des propositions qui tendent à porter une atteinte sérieuse à la liberté. Ses doctrines sont une réaction contre des doctrines extrêmes; elles subissent la loi commune à toutes les réactions : elles sont elles-mêmes exagérées. Déterminer les actes coupables et nuisibles, prononcer des peines et, quand il y a lieu, des dommages-intérêts, telle est, à ses yeux, la seule part du pouvoir social. Hostile à toute pensée d'organisation de l'industrie, comment cette école se rallie-t-elle au mouvement dont nous suivons les manifestations et les péripéties? Elle s'y rattache par son opposition même; elle forme un côté du tableau; elle est un contrepoids. D'autres convient l'autorité à une intervention excessive; elle, au contraire, fait ressortir, en les grossissant, les dangers de la centralisation industrielle.

M. Ch. Dunoyer, dans un livre sur *la Liberté du travail,* qui reproduit et complète ses travaux antérieurs, vient d'exposer les enseignemens de cette école; il en a déduit, sans hésiter, les dernières conséquences. Le gouvernement doit laisser le travail à son indépendance entière, et s'abstenir de lui imposer des règles. Toutes les mesures de précaution sont condamnées : point d'enquêtes, point d'interdictions, point d'autorisations préalables, jamais de surveillance et d'inspection préventive. Ainsi la loi sur le travail des enfans, le décret de 1810 et les ordonnances relatives aux établissemens insalubres, les règlemens concernant l'emploi des machines à vapeur, et toutes les dispositions analogues, sont aux yeux de M. Dunoyer des erreurs graves en législation économique. Cette théorie n'est pas rassurante. Combien de malheurs occasionnés par l'imprudence ou la cupidité ne pourraient être réparés par des dommages-intérêts! Ne vaut-il pas mieux les prévenir en assujettissant la liberté à quelques conditions? Punir est bien aussi un moyen de prévenir, mais c'est le dernier de tous, c'est l'*ultima ratio* de la société à l'égard de ses membres; elle ne doit en user qu'avec discernement et réserve. La liberté absolue tendrait trop les ressorts du pouvoir répressif, sans apporter néanmoins des garanties suffisantes à la sécurité publique. Ce n'est point là une idée pratique. M. Dunoyer, il est vrai, s'en inquiète fort peu; il a parlé quelque part avec beaucoup d'ironie des esprits pratiques. « Dans ce temps-ci, dit-il, on les a souvent exaltés au préjudice des hommes de pensée. » Je ne le nie point; mais M. Dunoyer niera-t-il que le mérite des hommes de théorie, le signe de leur supériorité, soit d'émettre eux-mêmes des idées pratiques? Ne pas dédaigner les théories, mais n'admettre que celles qui peuvent, en dernière analyse, devenir une réalité et produire de bons résultats, telle est, je crois, la véritable maxime. Si on doit laisser à l'esprit un champ vaste pour ses spéculations, il doit lui-même s'imposer la souveraineté du bon sens qui marque les idées justes d'un sceau indélébile.

M. Dunoyer est malheureusement enclin à exagérer la vérité. Cette ten-

dance fâcheuse de la part d'un esprit distingué éclate en cent endroits de son livre. Voici une idée juste, ingénieuse, qui ne manque pas d'un certain caractère de nouveauté; tournez quelques pages, et elle vient aboutir à des conséquences grosses d'erreurs et de périls. Cette observation frappera bien vite tous ceux qui liront l'ouvrage de M. Dunoyer; elle suffit pour en faire apprécier la valeur philosophique.

On peut analyser ce livre en trois propositions : la liberté industrielle, affranchie de ses dernières entraves, est la fin vers laquelle marchent les peuples et le suprême bonheur où puissent atteindre les sociétés humaines; plus les mœurs s'améliorent, plus les esprits s'éclairent, et plus le but se rapproche; si les nations s'attardent sur la route, ce n'est jamais au gouvernement qu'il faut s'en prendre, mais à elles-mêmes. Je n'aurais rien à dire contre ces propositions entendues dans un sens modéré : elles seraient bonnes à répandre, et pourraient servir les intérêts de la civilisation; malheureusement, le commentaire et les développemens les faussent et les dénaturent, la dernière surtout devient extrêmement dangereuse. M. Dunoyer ne se lasse point de s'écrier : Le gouvernement est toujours ce que l'état d'une nation veut qu'il soit; l'initiative des améliorations appartient aux peuples; les excès reprochés au pouvoir sont le fait de la population considérée dans son activité collective; les maux des peuples ne sont imputables qu'à leurs propres fautes. Oui, sans doute, l'influence de la société sur son gouvernement est une loi incontestable; si cette influence est plus ou moins étendue, plus ou moins active, elle n'est jamais tout-à-fait absente d'un pays. Gardons-nous d'en conclure, d'un ton dogmatique, que les gouvernemens sont innocens de tout mal et doivent être absous de tout reproche, que la société seule est coupable, et qu'on a tort d'accuser telle ou telle forme politique. Mille circonstances indépendantes de la volonté d'un peuple n'ont-elles jamais maintenu un gouvernement oppressif et des institutions funestes? Les annales des nations sont remplies de ces exemples; on ne résume pas aussi aisément la philosophie de l'histoire en un aphorisme sentencieux. Tous les publicistes ont reconnu la double action des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs. On ne s'était point encore représenté les gouvernemens comme des personnifications impassibles de l'état social, incapables d'erreurs et incapables de bien. Dites aux peuples de se rendre dignes de la liberté; dites-leur que leur sort est pour beaucoup entre leurs mains, que leur avenir dépend pour beaucoup de leur propre volonté; s'ils veulent s'élever à une condition meilleure, qu'ils développent leurs bons instincts, qu'ils contiennent les mauvais, qu'ils se pénètrent de leurs devoirs, luttent et travaillent sans cesse, et ne perdent pas un temps précieux à rêver des révolutions politiques. Voilà d'excellens conseils; mais distinguez donc en même temps le caractère des institutions : les unes favorisent le mouvement vers le bien, les autres le contrarient ou l'étouffent. En voulant réagir trop vivement contre l'opinion qui rapporte tout au pouvoir social, M. Dunoyer s'est mépris sur le rôle du gouvernement, sur

son influence, sur sa responsabilité, comme sur la vertu des institutions dans leurs rapports avec la moralité et la liberté des peuples.

Le tableau qu'il trace de la vie industrielle nous paraît également manquer d'exactitude. Après avoir rappelé les états sociaux par lesquels les peuples ont passé, M. Dunoyer s'applique à démontrer que le bonheur suit les progrès de l'industrie. Je n'entends pas contester absolument cette proposition qui contredit le brillant paradoxe de Rousseau; mais, quand M. Dunoyer passe de la spéculation à l'étude des faits, je ne puis consentir à suivre son apologie jusqu'au bout. Les appréciations ne sont ni complètes ni impartiales; l'observation a seulement porté sur une partie des élémens. La vie industrielle développe certains côtés de l'activité humaine; elle les développe à sa façon, sous certaines formes et en suivant des lois qui lui sont particulières. Le premier mérite de l'esprit industriel, c'est de stimuler l'effort de l'homme, de secouer sa torpeur, de l'arracher à l'indolence et aux maux dont elle est la source; il soutient, il développe l'énergie individuelle, et, en dirigeant nos forces vers un but commun, il conduit à ces grands résultats qui accroissent la sphère des conquêtes sur le monde physique et rendent véritablement l'homme le roi de la nature. Voilà de grands et sérieux avantages. L'industrie accroît-elle dans une égale proportion le cercle moral de l'individu ? Les faits ordinaires nous montrent que, si elle augmente son activité, c'est en vue de lui-même et de son propre bien; elle ne lui met pas devant les yeux un noble but étranger à son intérêt personnel. Elle crée des volontés actives, infatigables; elle ne produit guère ces grandes personnalités qui n'aspirent à s'élever que pour agir plus loin autour d'elles, qui recherchent l'importance morale plutôt que la fortune. L'esprit industriel porte l'homme vers les détails, il l'habitue à tenir grand compte des petites choses; s'il le rend plus habile, plus clairvoyant pour certaines œuvres, il limite sa vue et le détourne des idées générales.

En provoquant au travail, l'industrie exerce une influence salutaire; le travail est moral de sa nature; il est ennemi du désordre et contient les passions. Le spectacle des fortunes qu'il édifie est un spectacle fortifiant et un encouragement utile. Cependant, à côté de ces succès laborieux dont l'œil saisit l'origine et les développemens, un siècle industriel ne présente-t-il pas aussi des fortunes rapides, nées d'un hasard, d'un mouvement factice, qui ne supposent ni efforts préalables, ni valeur personnelle? N'est-ce pas là un mal moral très profond? Tous les temps, tous les principes, peut-on dire, offrent de pareils exemples et de semblables accidens; oui, mais la portée s'en trouve contenue dans un cercle plus ou moins large. Quand ces exemples s'adressent directement aux masses, ils sont plus pernicieux; ils tendent à arracher des esprits abusés au solide terrain du travail persévérant, de l'ordre, de l'économie, pour les jeter dans le tourbillon des affaires aléatoires et dans les incertitudes du jeu industriel. Ces distinctions et beaucoup d'autres, également importantes, soit de l'ordre moral, soit de

l'ordre politique, sont omises par M. Dunoyer; elles étaient indispensables, cependant, à la vérité d'un tableau de la vie industrielle, envisagée d'un point de vue élevé et sous toutes ses faces.

Je ne blâme pas l'auteur de *la Liberté du travail* d'avoir une idée fixe sur l'industrie et de la suivre avec entraînement. Je ne puis toutefois me défendre de la crainte qu'il n'ait conçu cette idée et ne s'y soit attaché avant l'examen des faits; il a ensuite interrogé les phénomènes économiques au profit de cette opinion prématurée, en omettant ceux qui la contrariaient. Je crois encore qu'il confond quelquefois l'industrie, cette lutte éternelle de l'homme contre les forces du monde extérieur, avec le fait de la prédominance exclusive des idées industrielles. L'industrie est destinée à poursuivre toujours une mission qui s'agrandit par ses propres succès; le fait de la prédominance des idées industrielles est un pur accident dans l'histoire. Beaucoup de personnes le regardent, il est vrai, comme définitif; à les entendre, le monde serait voué à ce nouvel état exclusivement et pour jamais. Toutes les influences qui ont prédominé à des momens plus ou moins longs s'étaient aussi flattées d'un règne immortel. Comme le temps s'est joué de ces prétentions orgueilleuses! En regardant derrière nous, nous apercevons ces puissances d'un jour tombées les unes après les autres sur la route des siècles. La domination exclusive des idées industrielles passera de même. Que veut dire M. Dunoyer par la vie industrielle? Entend-il parler de cet empire jaloux et éphémère? Je le répète, son langage le ferait croire. Ce serait une erreur capitale. Lui qui si souvent perd de vue la réalité dans ses doctrines, il aurait ici, par un retour malheureux, méconnu les lois du mouvement historique en se préoccupant trop de la réalité d'un jour.

Une dernière question pour revenir au régime de l'industrie : le système de l'exclusion complète du gouvernement conviendrait-il à notre société? Chaque peuple a ses traditions et ses habitudes; l'ordre industriel doit infailliblement s'en ressentir. Il ne saurait être coulé partout dans un moule uniforme. Eh bien! en laissant de côté toutes les autres objections, notre société serait encore mal choisie pour l'expérience proposée. Nous sommes accoutumés à voir agir le gouvernement, à compter sur lui; nous avons des habitudes de centralisation. Qu'on s'en plaigne ou qu'on s'en applaudisse, les faits sont là; ils parlent assez haut. Si la manie réglementaire profitait de cette disposition pour envahir chaque jour un nouveau terrain, la résistance deviendrait nécessaire; mais, en repoussant radicalement toute intervention et tout concours de l'état, M. Dunoyer empiète sur une action légitime, conforme aux principes généraux, et de plus nécessitée par les habitudes du pays. La vérité pratique se complaît dans les milieux; elle nous paraît ici placée à une distance égale des enseignemens de M. Dunoyer et de ceux qu'il poursuit de ses attaques. Ne soyons ni les partisans aveugles ni les adversaires outrés du régime réglementaire; sans prétendre empêcher tous les abus, ne laissons pas se produire ceux qui tombent raisonnablement sous le coup des mesures

préventives. Il restera toujours, hélas! un champ assez vaste à la répression judiciaire.

Deux ouvrages qui ont été récemment l'objet d'un rapport et d'une discussion à l'Académie des sciences morales et politiques se rattachent par beaucoup de liens aux doctrines de M. Dunoyer : nous voulons désigner l'essai de M. Morin sur *l'Organisation du travail et l'avenir des classes laborieuses,* et celui de M. Dupuynode sur les *Lois du travail et les classes ouvrières.* Toutefois ces deux livres sont moins exclusifs à l'égard du pouvoir social. Le premier surtout atteste un esprit de sage mesure; l'auteur sait, en général, faire la part de l'individu et celle du gouvernement. Il apprécie sans aigreur les utopies et les paradoxes contemporains, et développe ses vues sans espérances désordonnées. M. Dupuynode cède avec plus d'entraînement aux inspirations de l'école à laquelle il appartient; il se montre trop optimiste dans son plaidoyer en faveur de la concurrence. Il aurait mieux valu borner l'éloge à quelques grands traits, et, entrant plus profondément dans le mouvement auquel nous assistons, en discuter les élémens divers, pour faire sortir d'une comparaison impartiale la supériorité éprouvée du principe de la liberté. L'agitation fomentée contre la concurrence ne saurait résister à une appréciation calme et méthodique qui ne s'arrête point aux apparences et sonde la réalité. Quel est en effet le caractère de cette agitation factice? Se distingue-t-elle par la fécondité des vues, la variété des idées, l'abondance des découvertes? Non, elle est essentiellement critique; elle attaque, elle dénigre, elle condamne avec une insigne prévention et une partialité préconçue, et puis, quand elle veut s'affirmer elle-même et se produire, sa fougue aboutit à l'impuissance.

Nous n'entendons pas condamner en masse tous les ouvrages de critique économique. Quand des travaux de cette nature reposent sur des études sérieuses, quand ils restent dans les termes de la science, ils préparent les esprits à des distinctions, que les auteurs n'ont pas toujours faites, entre le mal qui tient aux imperfections de la nature humaine et celui qui dérive de lois arbitraires et transitoires, entre les changemens compatibles avec les conditions d'une société et ceux qui leur répugnent. C'est aux esprits politiques que revient ensuite la tâche d'approprier les mesures aux besoins sociaux et de les mettre en harmonie avec des exigences souvent hostiles. On leur reproche, quelquefois avec justesse, d'être un peu lents et un peu timorés; toutefois, s'il y a dans une idée une somme suffisante de raison, ils finissent toujours par l'accueillir, et ils la débarrassent de l'alliage qui souvent en compromettait le succès.

C'est en ce sens que le mouvement économique de notre époque n'aura pas été stérile. Il tient d'ailleurs l'attention publique éveillée sur un ordre de faits qui méritent de l'occuper. Si un bon régime industriel peut être aidé par certaines lois, par certaines institutions, il doit avant tout procéder des mœurs et s'appuyer sur les idées reçues. Or, l'influence que produit peu à peu

sur nous cette sollicitude pour les intérêts des classes ouvrières, dont tant d'écrits sont les témoignages, ne peut qu'être avantageuse à la solution libérale des problèmes industriels. On ne s'est pas borné malheureusement, nous l'avons dit, à demander par quels moyens le gouvernement peut dès aujourd'hui répondre à cette attente de l'opinion, et quelles garanties nouvelles il peut introduire dans le régime du travail; on lui a reproché d'avoir négligé les intérêts des travailleurs, on a nié même que l'ordre existant se prêtât aux changemens, aux améliorations indispensables. Avant d'examiner ce que le gouvernement peut faire, voyons donc ce qu'il a fait; avant d'indiquer ce qui nous semble devoir compléter les institutions actuelles, assurons-nous que ces institutions ne repoussent pas d'avance toute idée de progrès, tout essai judicieux de réforme.

## IV. — LE RÉGIME ACTUEL ET SES EFFETS.

Le gouvernement de 1830 pouvait-il demeurer indifférent aux besoins des classes ouvrières? Lorsque tous les esprits, vivement émus par les évènemens de la veille, étaient si disposés à prendre feu et à s'agiter, n'aurait-il pas commis une faute politique énorme en laissant aux passions des partis de légitimes mécontentemens à exploiter? Le travail industriel occupait trop de place dans le pays, il contribuait de trop près à la prospérité publique, pour ne pas obtenir d'un gouvernement nouveau, fondé par un mouvement populaire, ce concours soutenu, cette sollicitude attentive que les gouvernemens anciens eux-mêmes ne refusent point sans danger à des forces vives et réelles. Aussi le pouvoir témoigna-t-il avec empressement qu'il avait à cœur l'amélioration du sort des classes laborieuses. Sous un régime de publicité poussée alors jusqu'à la licence, il n'avait qu'un seul moyen de faire croire à ses bonnes intentions : c'était de les rendre efficaces. Le gouvernement se mit donc à l'œuvre, comme l'humanité et une politique prudente lui en faisaient la loi. Des institutions furent créées ou développées, institutions durables et fécondes, qui attestaient à la fois le désir d'améliorer le sort des travailleurs et la ferme volonté de protéger la liberté par la discipline. Des résultats notables ont été obtenus, et sans entrer dans les détails il importe de constater ici quelques faits significatifs.

Nos salles d'asile ont reçu, depuis 1830, un régime légal et un caractère public. Leur nombre, qui n'était encore que de 102 en 1834, montait à 1,489 à la date des derniers relevés officiels. Le développement des écoles primaires ne s'est point ralenti non plus depuis la loi de 1833, qui en est le fondement et la charte. S'il reste encore quelque chose à faire, le progrès de l'instruction parmi les ouvriers n'en est pas moins un titre acquis au gouvernement de 1830. La disposition de la loi sur le travail des enfans dans les manufactures qui rend obligatoire la fréquentation des écoles atteste la volonté de persister

dans la voie heureusement ouverte. Le nombre des communes sans écoles diminue d'année en année. Durant la dernière période triennale, 4,496 nouvelles écoles communales se sont établies. Plus de 130 communes ont des écoles d'apprentis, recevant de 7 à 8,000 élèves. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que les départemens manufacturiers sont ceux où se trouvent le plus d'écoles, et ceux dans lesquels, eu égard à la population, elles comptent le plus grand nombre d'élèves. — Le mouvement des caisses d'épargne, durant les quinze dernières années, paraît encore plus frappant. 14 seulement avaient été autorisées depuis 1818, date de l'ouverture de la caisse de Paris, jusqu'au mois de juillet 1830. Il serait peut-être injuste de reprocher au dernier gouvernement la longue inertie de l'institution. Sous l'influence d'anciens souvenirs, le nouvel établissement financier avait eu à vaincre des répulsions d'autant plus tenaces qu'elles étaient plus inintelligentes. Quoi qu'il en soit, il était pénible de voir les caisses d'épargne, destinées à propager les habitudes d'ordre et d'économie, arrêtées dans leur marche, surtout quand on jetait les yeux sur leur développement rapide en Angleterre. Le gouvernement anglais, avec son intelligence rarement en défaut de tout ce qui peut être utile aux classes populaires sans entamer les bases aristocratiques sur lesquelles repose la société, avait puissamment secondé une tendance conforme aux instincts conservateurs. Il s'appliqua, par plusieurs bills, à régulariser l'institution, qui, favorisée par cette bienveillance éclairée, s'étendit promptement sur tous les points du Royaume-Uni. Nos caisses d'épargne se sont enfin associées à ce mouvement. De 14, le nombre des autorisations s'est élevé à plus de 350. Non-seulement le nombre des déposans et le chiffre des dépôts se sont accrus à mesure que l'institution se propageait, mais même, dans les caisses antérieurement établies, on a vu parfois décupler les versemens. D'après le dernier rapport présenté au roi par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, la classe laborieuse figure pour une très large part dans les dépôts effectués.

Tout en donnant une impulsion large et soutenue aux institutions favorables aux travailleurs, le gouvernement de 1830 n'a point négligé des mesures d'un autre ordre qui appartiennent à la discipline industrielle, ou qui concernent les besoins généraux de l'industrie et intéressent en conséquence tous les agens qu'elle emploie. De nouveaux conseils de prud'hommes ont été créés; leur nombre était de 54 il y a quinze ans, il est aujourd'hui de 70. Cette institution, qui tempère et facilite les rapports des ouvriers et des maîtres, s'est introduite dans la ville de Paris, où on avait si long-temps presque désespéré de l'établir. Une loi spéciale a pris sous sa protection les enfans des manufactures. Elle est applicable à plus de 5,000 fabriques et usines renfermant une population de plus de 80,000 enfans. L'enseignement industriel a pris de l'extension. Dès les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, une ordonnance royale reconstitua le conseil supérieur du commerce et les conseils-généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures, dont la sixième session vient de se terminer. Je ne crois pas que

leur constitution nouvelle soit à l'abri de tout reproche; néanmoins elle a été un progrès : elle attestait visiblement la pensée, comme le disait alors une circulaire ministérielle, de mettre les conseils *en harmonie avec le caractère de nos institutions politiques*. Une autre ordonnance a consolidé, en les étendant, les bases des chambres de commerce, et tenté de raviver un peu les chambres consultatives des arts et manufactures, engourdies sous le régime énervant de l'arrêté de l'an XI. Si la mesure à l'égard de ces dernières chambres n'a pas eu de résultats bien marqués, la situation actuelle est cependant préférable à l'ancienne.

Un projet très curieux et connu de fort peu de personnes avait été élaboré, sous l'empire, pour réformer les chambres consultatives. La pensée de ce projet était émanée directement de Napoléon, dans un conseil des finances du 21 février 1806; l'empereur avait rapidement exprimé ses vues sur l'organisation industrielle : il voulait faire des chambres consultatives la clé de voûte d'un nouveau régime. L'idée du projet est libérale au fond; cependant l'intention en fut méconnue par d'excellens esprits : on crut y voir un retour déguisé vers le système des anciennes corporations. Elle leur empruntait, il est vrai, certaines formes; mais elle se retrempait dans le principe de la liberté du travail. Les évènemens empêchèrent l'empereur de suivre la réalisation de sa pensée, et ils emportèrent le projet à peine éclos. Je ne voudrais point conseiller de le reprendre aujourd'hui, du moins intégralement. La situation n'est plus la même; ce projet pourrait seulement être consulté avec fruit, si on jugeait convenable de remanier l'organisation des chambres consultatives.

L'attention publique se dirige en ce moment vers d'autres objets. En 1806, on songeait surtout à contenir; sans perdre de vue la nécessité d'un frein, on doit se préoccuper davantage aujourd'hui d'améliorer les situations dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Les mesures favorables aux classes ouvrières dont nous venons de parler répondent à cette tendance, qui s'est encore révélée tout récemment par quelques-unes des questions dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce avait saisi les conseils-généraux convoqués auprès de lui. Refondre dans un esprit libéral les élémens épars de la législation sur les conseils de prud'hommes, fortifier l'action de la loi sur le travail des enfans en la dégageant de certaines difficultés pratiques, rechercher s'il serait possible de donner à la prévoyance des travailleurs de nouveaux stimulans et de nouvelles garanties, compléter les conditions légales du contrat d'apprentissage ébauchées par la loi du 22 germinal an XI : telles sont, si je ne me trompe, les intentions exprimées, intentions qui s'associent au sentiment général. Ce sont là des questions mises à l'étude, des questions *ouvertes*, pour emprunter au vocabulaire politique de l'Angleterre un mot qu'il serait bon d'introduire chez nous avec sa signification originelle et avec l'usage auquel il s'applique; elles viennent s'ajouter aux projets de lois concernant l'industrie et le commerce portés déjà devant les chambres, comme à ceux qui ont été adoptés durant les années précédentes.

On le voit, l'action du gouvernement de juillet, en ce qui concerne l'orga-

nisation du travail entendue dans son sens légitime, est considérable. Quels en ont été les résultats? Quelle est aujourd'hui la situation des classes laborieuses après un demi-siècle de liberté et après une grande révolution opérée dans l'industrie par l'emploi des agens mécaniques? Le sort des travailleurs demande à être envisagé dans deux conditions très distinctes, dans les établissemens industriels et dans les corps d'état placés en dehors des manufactures. Sous le régime de la liberté, la position de ceux-ci s'est-elle améliorée? Sont-ils plus heureux qu'avant l'abolition des maîtrises et de tout l'ancien système économique? A leur égard, la réponse ne me paraît ni difficile ni douteuse : ils ont été affranchis d'une tutelle oppressive. Ce n'est point à eux que la substitution des agens mécaniques aux forces de l'homme a pu occasionner un préjudice même momentané; ils profitent au contraire, dans les différens usages de la vie, de l'abaissement du prix de presque tous les articles sortant des manufactures. Sans nier les accidens isolés et les souffrances individuelles, ces travailleurs se trouvent, en général, dans des conditions bien meilleures que celles du passé. Ils ont plus de moyens de s'éclairer et plus de moyens de contentement intérieur. Il est plus facile pour eux de prendre un état. De nombreux établissemens sont ouverts pour recueillir et pour instruire leurs enfans; d'autres sollicitent leurs épargnes pour les leur rendre augmentées dans les momens de gêne. Les salaires sont généralement assez élevés, du moins ceux des hommes. Si l'indigence cependant exerce encore des ravages douloureux, c'est presque toujours la faute de l'ouvrier. La cause du mal n'est pas dans l'organisation industrielle ni dans le taux des salaires; elle dérive des mauvaises habitudes, de l'imprévoyance et du désordre. Je ne veux pas dire que le nouveau régime soit parfait : il a des inconvéniens comme toutes les choses humaines; cependant presque tout le bien opéré vient de lui, et presque tout le mal tient à des causes qui lui sont étrangères. C'est dans les grandes villes qu'on voit la dissipation rompre le plus souvent l'équilibre, et rendre pires des situations que l'esprit d'ordre et de conduite aurait le moyen de rendre meilleures.

Si nous considérons maintenant cette autre partie de la population laborieuse qui remplit les manufactures, il devient beaucoup moins facile de caractériser son état en termes généraux. On remarque de trop grandes différences entre les nombreuses branches de l'industrie manufacturière, et jusque dans le sein d'une même fabrication. Ainsi on ne doit point confondre les ouvriers de nos établissemens métallurgiques et de quelques autres usines à feu continu, telles que les verreries et les cristalleries, avec ceux de l'industrie manufacturière proprement dite. Une distinction déjà faite, et qui repose sur des observations exactes, entre les ouvriers employés au travail du coton, de la laine et de la soie, ne permet pas non plus d'assimiler les tisserands du Nord ou du Haut-Rhin aux travailleurs des fabriques de draps de Sedan et de Lodève, des fabriques de mousseline de Tarare ou des métiers de Lyon. De notables différences existent entre des villes adonnées à la même

industrie. On a dit que le tisserand de Roubaix et de Turcoing était généralement moins malheureux que celui de Lille. Cette remarque est encore juste aujourd'hui. A Sedan, la situation de l'ouvrier est meilleure qu'à Reims, à Lyon qu'à Nîmes ou à Avignon. Le salaire et l'état physique dépendent aussi de la nature du travail. Toutefois le plus fatigant, et celui qui assujettit l'homme aux inconvéniens soit de l'humidité, soit d'émanations délétères, soit d'une attitude incommode, est souvent le plus mal rétribué, parce qu'il exige généralement une habileté moindre. La durée du travail est moins longue pour les ouvriers de la plupart des manufactures que pour ceux qui travaillent librement chez eux, en famille, comme à Lyon, à Saint-Étienne et Saint-Chamond. Cependant le sort de ces derniers est préférable; ceux qui consacrent une partie de l'année aux travaux des champs et une autre aux travaux des fabriques paraissent aussi dans des conditions meilleures.

Telles sont les différences les plus remarquables, celles qui ressortent le plus dans les documens recueillis depuis plusieurs années. Si elles s'opposent à un jugement trop absolu, trop uniforme, elles permettent néanmoins de grouper certaines industries et de constater certains résultats. Dans les établissemens métallurgiques et dans les verreries et les cristalleries, la situation des ouvriers est satisfaisante. La construction des chemins de fer active le mouvement de nos forges. Nos verreries éprouvent bien de temps en temps des ralentissemens fâcheux, jamais cependant elles n'ont à déplorer les perturbations désolantes dont d'autres industries ont été frappées. Nos grands établissemens de cristallerie sont des modèles d'une bonne organisation intérieure. Dans l'industrie manufacturière même, où le domaine de la misère est encore si étendu, d'heureuses modifications se sont opérées sur plusieurs points depuis vingt-cinq ans. Le bien, il est vrai, n'est pas général, mais les adversaires de la liberté le méconnaissent, même quand il existe. Sur certaines places, l'état moral et l'état physique des travailleurs se sont incontestablement améliorés. Les tisseurs de soie à Lyon, par exemple, se relèvent peu à peu de leur ancienne situation, dont l'abrutissement était devenu proverbial; ils ont de meilleures habitudes, une vie plus régulière. L'industrie de la laine présente aussi, en divers endroits, des changemens favorables. Plusieurs grandes fabriques de draps à Sedan, à Elbeuf et ailleurs se distinguent par une excellente discipline et un bon vouloir éclairé à l'égard du travailleur. L'industrie du coton est la moins bien partagée. Le tisserand demeure exposé au dénuement, aux vices, aux souffrances qu'ont tristement signalés déjà les patientes recherches de M. Villermé.

Quelle est la cause du mal qui afflige la population de certaines fabriques? Il faut s'en prendre ici, du moins en partie, pour les familles nombreuses, pendant que les enfans sont en bas âge, à l'insuffisance des salaires rapprochés des besoins de chaque jour; mais la rétribution du travail ne peut pas être calculée sur le nombre des enfans. Sous quelque régime industriel

qu'elle se trouve placée, si l'on excepte la théorie communiste, une famille nombreuse, ayant plus d'exigences à satisfaire, sera toujours plus exposée au fléau de l'indigence. L'économie politique peut donner des conseils, la bienfaisance doit distribuer des secours : là s'arrêtent leurs moyens. Souvent, hélas! la débauche aggrave la cause primitive de la misère, et les familles tombent alors dans la plus affligeante abjection. Les adversaires de la liberté du travail ont cependant l'habitude d'expliquer tous les maux par les effets de la concurrence.

Je ne cherche point à déguiser le mal ni à grossir les améliorations réalisées. Dieu me préserve d'accepter comme définitif et irrémédiable l'état de choses actuel! A côté du dénuement matériel, j'aperçois des besoins de l'ordre moral d'une nécessité encore plus impérieuse. Cependant on est heureux de pouvoir constater que des résultats avantageux ont été obtenus déjà, soit sous l'influence d'institutions salutaires, soit par l'effet de quelques lois de discipline; ils doivent soutenir les efforts et engager à les poursuivre. Un examen attentif et impartial de la situation conduit inévitablement aux conclusions suivantes : l'aisance universelle s'est accrue depuis un demi-siècle; la somme du bien s'est augmentée, et la somme du mal s'est amoindrie; la grande majorité de la classe ouvrière a participé au progrès général. Ces faits se sont accomplis sous le régime de la liberté du travail, au sein de l'organisation industrielle qui s'inspire de ce principe. Il faut savoir maintenant ce qu'on peut lui demander encore et quelles améliorations un avenir prochain peut légitimement en attendre.

## V. — CONCLUSIONS.

Si on étudie les dispositions actuelles des ouvriers, on s'aperçoit qu'ils sont préoccupés du désir d'améliorer leur sort et d'accroître leur bien-être, désir légitime, pourvu qu'il soit réglé, et que le goût du bien matériel n'étouffe point dans l'ame les instincts moraux. Tous les systèmes d'organisation que j'ai discutés, sauf de rares exceptions, se proposent d'une manière trop exclusive, on l'aura remarqué, la recherche du bonheur physique. Travailler moins et gagner plus, voilà le résumé de leur programme; ce programme est séduisant, mais il est dangereux, car il s'adresse à des esprits qu'on entraîne aisément. Aussi plus d'une fois s'est-il traduit en des prétentions intempestives ou démesurées. A tout prendre, cependant, l'agitation en vue du bien-être est préférable à l'agitation politique que les partis cherchaient à entretenir parmi les ouvriers il y a dix à douze ans. On leur parlait alors du gouvernement et de leurs droits politiques; on leur citait l'exemple des classes moyennes. Étrange confusion! lorsque les classes moyennes commencèrent à s'affranchir des liens de la féodalité territoriale, leur situation même les poussait vers le gouvernement. Aux conditions de loisir qu'elles avaient gagnées par l'industrie et par certaines professions libérales, il leur



restait seulement à joindre l'intelligence des affaires publiques. Il est vrai qu'elles s'emparèrent du pouvoir avant d'être complètement préparées à leur tâche nouvelle, de pénibles déceptions suivirent les fautes de leur inexpérience et de leur confiance en elles-mêmes; toutefois, par la force des choses et la loi du temps, elles devaient arriver où nous les voyons aujourd'hui. Les classes ouvrières n'ont point devant elles le même avenir. La loi du travail matériel est trop exigeante; tout en laissant libre carrière aux déplacemens individuels favorisés par le principe de l'égalité civile, elle maintient les destinées des classes. Complexe de sa nature, l'œuvre sociale embrasse une foule d'élémens qui absorbent presque exclusivement les activités particulières. Le bon sens des masses, laissé à lui-même, saisit à merveille les nécessités journalières qui résultent de ces lois fondamentales. Nous l'avons vu résister aux avances intéressées des partis, nous le verrons également repousser les promesses trompeuses des théoriciens du bonheur. L'agitation industrielle échouera comme l'agitation politique. Le mouvement actuel est même un hommage involontaire à la puissance des idées d'ordre, car on est obligé de recourir, pour agiter les masses, à une pensée d'organisation. Les institutions de l'ordre économique promettent-elles de réaliser jamais pour l'homme de travail un état inébranlable et sûr, à l'abri de tout accident extérieur et de l'influence de ses propres égaremens? Hélas! non; tout ce qu'on peut demander au régime industriel, c'est de limiter ou d'adoucir les mauvaises chances, d'aplanir certains obstacles, d'assurer les droits de chacun, de préparer des ressources, en un mot de créer des garanties. Le système de la liberté du travail, qui respecte la dignité personnelle, et que notre état social impose, d'ailleurs, à notre législation économique, se prête avec une pleine sécurité aux mesures réclamées par l'intérêt des travailleurs, dans la double sphère des institutions protectrices et des lois de discipline.

On doit désirer d'abord que le gouvernement continue à étendre les établissemens destinés aux classes laborieuses; qu'il recherche lui-même les moyens d'améliorer le régime des salles d'asile, des écoles primaires, des caisses d'épargnes; qu'il profite de tous les exemples, de tous les essais des autres peuples. Voilà un but tracé d'avance aux efforts de l'administration, et vers lequel nous l'avons vue marcher depuis quinze ans avec une louable persévérance. L'enseignement professionnel, malgré quelques progrès accomplis, n'en est encore qu'à son début; il est susceptible de recevoir des développemens féconds et des applications variées. Nous aimerions aussi voir déterminer par une loi les règles qui doivent présider aux sociétés de secours mutuels entre ouvriers. Cette institution, injustement critiquée à une autre époque par des esprits méticuleux, existe en Angleterre, sur une vaste échelle, avec un régime légal prévoyant et consacré par l'expérience. En France, abandonnée à elle-même, elle est beaucoup moins répandue, beaucoup moins active. Nos sociétés de secours mutuels manquent de bases et d'homogénéité. L'emploi des fonds, les garanties de leur conservation, les

voies a suivre en cas de difficultés, la publication des statuts, les cas de dissolution, etc., ont été pendant long-temps laissés à l'arbitraire aveugle des partis. Si ces associations n'étaient pas soumises à la nécessité de se pourvoir d'une autorisation, quand elles se composent de plus de vingt personnes, elles échapperaient complètement à l'action du pouvoir. Cette autorisation même appartient à un autre ordre d'idées; elle se rattache à la police générale et non à une intention de patronage industriel. Cependant elle oblige les sociétés à soumettre leurs statuts au ministre de l'intérieur, qui les communique aujourd'hui au département chargé des intérêts industriels et commerciaux. Les observations bienveillantes et officieuses du ministre du commerce forment la seule part de l'autorité dans la conduite de l'institution. Cette part est insuffisante et d'une efficacité accidentelle et douteuse.

Un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels avaient néanmoins tenté de s'établir depuis le commencement de ce siècle, on évalue à 4,000 les autorisations accordées; mais beaucoup n'ont eu qu'une existence éphémère et se sont dissoutes sans laisser de traces. Celles qui se soutiennent et prospèrent ont dû leur succès à un hasard heureux; elles avaient rencontré des fondateurs intelligens qui leur avaient donné des statuts sages et réfléchis. Le plus souvent l'ignorance des principes accumulait les erreurs, les inconséquences, les germes de dissolution, dans des règlemens écrits par des ouvriers sur la table d'un cabaret. En arrêtant les bases par une mesure générale, une loi préviendrait la plus grande partie de ces inconvéniens. C'est le seul moyen de féconder l'institution, de l'arracher à l'anarchie qui l'a un peu décréditée, et contre laquelle l'administration lutte aujourd'hui. Les sociétés de secours mutuels assurent non-seulement à chacun de leurs membres des secours en cas de maladie ou d'infirmité, quelques-unes promettent aussi des pensions dans la vieillesse; si elles étaient établies de manière à tenir ces promesses, je les regarderais comme les meilleures caisses de retraite des invalides de l'industrie. Elles ne pourront, toutefois, suffire d'une manière certaine à cette dernière partie de leur tâche tant qu'elles resteront isolées. Ne serait-il pas possible, sans enlever à chaque association son individualité, de grouper les chances, et, en établissant des rapports entre toutes les sociétés reconnues, de créer une vaste solidarité pour le service des retraites?

On a proposé de fonder, sous le patronage immédiat et la garantie du gouvernement, un établissement spécial pour assurer des pensions, après un certain âge, aux ouvriers qui auraient rempli les conditions prescrites. Ce projet réunit des sympathies considérables. Deux motifs étaient de nature à lui gagner des partisans : l'un d'humanité, l'autre de politique. Au nom de l'humanité, on désire procurer des ressources à la vieillesse, si souvent abandonnée, du travailleur; au nom de l'intérêt politique, on cherche à resserrer par un nouveau nœud les rapports que les caisses d'épargne ont déjà heureusement établis entre le gouvernement et les classes laborieuses, et à

conquérir ainsi de nouvelles garanties d'ordre public. Certaines feuilles radicales, qui comprennent la portée d'une caisse de retraite sous ce dernier point de vue, ont sournoisement combattu la proposition. Cette hostilité pourrait bien servir le projet dont il s'agit; il ne faudrait pas cependant que des préoccupations politiques le fissent accepter aveuglément. Quant à nous, nous accordons à l'idée première un assentiment complet : elle honore les esprits qui l'ont conçue et les hommes qui la patronent; nous n'approuvons pas également les moyens d'application proposés. On s'abuse sur l'étendue de la responsabilité de l'état; de plus, il est certain, comme on l'a justement dit, que l'établissement tel qu'il serait constitué tendrait à relâcher encore le lien déjà trop affaibli de la famille. L'idée a besoin d'être mûrie. Pour le moment, il nous paraît sage de s'en tenir aux institutions existantes. Les sociétés de secours mutuels, régénérées et combinées avec l'action des caisses d'épargne, suffiront pour stimuler et récompenser efficacement la prévoyance de l'ouvrier, en attendant qu'il se produise une théorie de caisse de retraite conforme à des principes dont il serait très dangereux de s'écarter. Toutefois, nous ne le déguiserons pas, nous pencherions en faveur de la pensée qui prendrait les sociétés de secours mutuels pour bases, la solidarité entre elles pour moyen, et les caisses d'épargne pour auxiliaires.

Beaucoup d'autres propositions de la nature la plus diverse, inspirées par un esprit de bienveillance envers les classes laborieuses, ont surgi au milieu du mouvement de ces dernières années. Quelquefois elles ont empiété sur le domaine de la bienfaisance privée; quelquefois elles ont voulu étendre mal à propos le patronage de l'autorité. Les ouvriers possèdent, d'ailleurs, des institutions spéciales dont les services ne sauraient être mis en doute, malgré les inconvéniens et les abus qui s'y mêlent encore. Ces institutions sont une tentative de l'industrie pour s'organiser elle-même. On doit chercher à régulariser leur action, à faire prévaloir peu à peu le bon sens sur des traditions grossières; je ne pense pas qu'il y ait avantage à réagir systématiquement contre elles; j'estime, au contraire, qu'elles peuvent compléter utilement le régime du travail. A des magistrats et à des bureaux officiels, les ouvriers préféreront toujours leurs institutions familières. Au lieu de créer arbitrairement des établissemens nouveaux, mieux vaudrait, quand on remaniera la législation impériale sur les conseils de prud'hommes, accroître la sphère de leur patronage industriel, dont la pensée un peu obscure se trouve déjà dans la loi de 1806. C'est alors qu'ils devraient être surtout intimement liés par leur origine avec tous les intérêts sur lesquels leur autorité s'étend. A cette condition, ils pourraient recevoir avec avantage des attributions disciplinaires plus larges et plus précises.

En fait de discipline industrielle, aucun principe ne s'oppose à de nouvelles mesures qui auraient pour objet de prévenir certains abus, l'insalubrité des fabriques, par exemple, quand elle provient de la mauvaise appropriation du local. Favorables à l'ouvrier, ces mesures seraient aussi

conformes à l'intérêt bien entendu des manufacturiers. On a dit souvent avec quelque raison que le régime intérieur des manufactures formait un gouvernement tout-à-fait absolu. Or, le gouvernement absolu n'est bon nulle part; il fait payer trop cher les services qu'il rend. Sans doute, la propriété a droit au plus grand respect; mais la société qui la consacre et la garantit peut lui imposer toutes les conditions dictées par l'intérêt général. La propriété qui emploie des masses nombreuses, qui les réunit sur un même point, exige des règlemens spéciaux. C'est bien assez de l'insalubrité inévitable de certains travaux, sans y ajouter encore volontairement celle du local. Qu'on ne dise pas : L'ouvrier est libre, il peut s'abstenir d'entrer dans un atelier malsain. En réalité, sa liberté n'est souvent qu'un vain mot; une nécessité rigoureuse enveloppe sa vie. En Angleterre, où l'on ne passe point pour traiter légèrement le droit de propriété, on veille avec soin, comme le constatent les rapports des inspecteurs, à la bonne tenue et à la salubrité des ateliers atteints par les bills sur le travail des enfans. Je ne suis pas de ceux qui citent à tout propos l'exemple de l'Angleterre : nos fabriques n'ont jamais offert le triste spectacle que présentent encore un grand nombre des ateliers de nos voisins. Un plus vaste développement industriel appelle chez eux une surveillance plus continue et un régime plus strictement ordonné. Cependant nous devons tendre à proportionner les moyens à nos besoins constans. Aussi regardons-nous comme une pensée de sage prévoyance la disposition relative à la salubrité des ateliers introduite dans la loi de 1841 sur le travail des enfans.

On a parlé de rendre obligatoires pour certaines industries insalubres, qui compromettent la santé et même la vie de l'ouvrier, les procédés de fabrication les moins périlleux. Le but se trouve à peu près atteint par la législation sur les établissemens insalubres. L'autorité chargée, suivant les cas, d'accorder l'autorisation, impose toujours les conditions qui peuvent diminuer les dangers. Si de nouveaux moyens plus rassurans sont découverts plus tard, elle peut même exiger qu'ils soient appliqués. Les règlemens relatifs aux machines à vapeur permettent également de prescrire des mesures dans l'intérêt de la sûreté de l'ouvrier, comme dans celui de la sûreté publique. Quand on étudie les détails de notre législation industrielle, on la trouve moins incomplète sous le rapport des moyens de protection que ne le feraient croire les critiques dont elle a été l'objet.

En se bornant à exercer vis-à-vis de l'industrie une influence protectrice, le gouvernement reste fidèle à son rôle naturel; il ne porte point atteinte au principe de la liberté du travail; il le régit comme tout autre élément social. La loi peut aussi fixer les bases de certains contrats industriels, et leur prêter une sanction lorsqu'ils sont conclus. Des lacunes existent, à ce sujet, dans nos codes; les études sur le contrat d'apprentissage, le projet de loi sur les livrets d'ouvriers, attestent qu'on s'occupe de les combler.

Des dispositions du code pénal répriment les atteintes portées à la liberté et

à la sécurité des transactions par des concerts soit entre les maîtres, soit entre les ouvriers. Que la coalition des uns et des autres, environnée de certaines circonstances, soit un délit punissable, personne ne peut raisonnablement le contester. L'application d'une peine dépend des faits et des conjonctures; mais la pénalité légale a-t-elle été répartie avec une impartiale équité? La loi est beaucoup plus sévère pour les coalitions d'ouvriers que pour celles des maîtres; le législateur a été visiblement frappé de considérations qui ne sont pas dépourvues de justesse : le danger est plus grand dans un cas que dans l'autre; les ouvriers sont plus faciles à égarer, à entraîner à des actes violens; leurs coalitions seraient plus fréquentes et menaceraient davantage la tranquillité publique. De tels motifs justifiaient une gradation proportionnée dans la peine. Cependant la différence admise est trop large, au moins sous deux rapports : la loi punit très durement les moteurs d'une coalition parmi les ouvriers; elle ne parle point des meneurs qui cherchent quelquefois à aigrir les ressentimens des maîtres, à envenimer des discussions, à provoquer des accords funestes pour l'ouvrier, et contre lesquels la coalition devient presque son seul moyen de résistance. De plus, la surveillance de la haute police, qui peut être prononcée, en certains cas, contre les ouvriers, nous paraît une aggravation trop rigoureuse de la peine. Le code, à notre avis, prodigue trop la surveillance, et les tribunaux sont enclins à la prodiguer encore davantage. Ce serait une bonne mesure de modifier suivant ces idées les articles 414 et 416 du code pénal. Il serait juste aussi de qualifier dans les mêmes termes le délit des maîtres et celui des ouvriers.

L'autorité n'est point appelée par les nécessités de la discipline industrielle à intervenir dans le règlement des conditions même du travail et de sa rémunération; elle doit s'abstenir d'y interposer son action; elle y compromettrait le prestige qui est une partie de sa force; elle se verrait bientôt entraînée dans un despotisme de tous les instans, funeste à l'individu et à la société. Du domaine de la volonté, de la prévoyance, de l'énergie de chaque homme, le travail passerait dans celui de l'administration. Si éclairée, si bienveillante qu'on la suppose, avec une armée de nouveaux agens ou de conseils électifs, l'administration compliquerait l'œuvre au lieu de la faciliter. Dispensateur officiel du salaire, le gouvernement aurait contre lui le mécontentement des ouvriers intelligens, actifs, laborieux, que son intervention blesserait, et le mécontentement des moins capables et des plus négligens, toujours portés à se plaindre de la règle, à trouver la besogne trop forte et le gain trop faible. Ne convions le pouvoir qu'à des améliorations possibles; si nous voulons sérieusement relever l'état des ouvriers, travaillons-y avec patience, sans nous bercer du fol espoir d'obtenir tous les résultats en un jour, et sans prétendre, avec quelques théories plus ou moins hasardées, changer, comme par un coup de baguette, une situation qui résulte des habitudes et du temps.

Les défenseurs les plus bruyans des intérêts de la classe laborieuse pa-

raissent décidés à suivre une autre ligne. Ils négligent le réel et s'épuisent à courir après l'ombre. Ils semblent perdre de vue toute pensée d'améliorations particulières et d'efforts positifs. Une idée les a seule occupés durant ces derniers temps, l'idée d'une enquête générale sur l'état des travailleurs. On s'était efforcé de donner à ce cri de ralliement le plus grand éclat possible, sauf à l'abandonner ensuite pour en adopter un nouveau. Une chose m'étonne, je le dirai franchement, c'est que la demande d'une enquête si souvent répétée n'ait pas produit plus d'impression sur les classes ouvrières. Elle a été accueillie avec une froideur évidente. Serait-ce trop s'aventurer d'en conclure que l'enquête n'est pas un besoin très sérieux et très vif? Nul ne s'imagine qu'elle mettrait fin à toutes les plaintes, et donnerait satisfaction à toutes les exigences. Plus son cercle d'action serait étendu, moins ses conclusions seraient nettes et pratiques. On discute avant, on discuterait après. Que le résultat vienne tromper les prévisions de ceux qui la réclament, ils ne se gêneraient point pour s'en prendre à l'autorité qui l'aurait faite, pour accuser ses intentions et ses moyens. Rien ne serait résolu. Est-ce que le mal est d'ailleurs ignoré? est-ce que les faits ne sont pas connus? Chaque jour, une enquête s'accomplit sous un régime de publicité et de discussion, et cette enquête continuelle se complète, se rectifie elle-même; elle ne se rapporte pas seulement à un moment donné, mais à l'ensemble d'une situation. L'Angleterre, dira-t-on, procède en tout par des enquêtes, et elle en tire des avantages manifestes. Avant d'invoquer l'exemple de nos voisins, on devrait se rendre un compte plus exact de leur situation et de leur manière d'agir. D'abord l'Angleterre n'a point un système administratif pareil au nôtre, qui concentre tous les élémens d'information; elle n'a pas, à tous les degrés de la hiérarchie, des corps délibérans, dont la discussion porte incessamment la lumière sur l'état du pays. L'enquête parlementaire est souvent le seul moyen d'éclairer les questions. Aussi l'histoire du parlement anglais embrasse-t-elle une série d'enquêtes dont chacune forme le point d'appui de quelque bill important. De plus, en Angleterre, on procède par enquêtes partielles, sur un ordre de faits circonscrits. En suivant cette méthode, il est possible d'arriver à des conclusions utiles et réalisables. De semblables mesures peuvent, en certaines circonstances, être utilement importées chez nous, et servir d'auxiliaires aux moyens réguliers et habituels d'information. Elles diffèrent profondément de l'enquête très générale, très complexe, proposée en ce moment, et qui, s'étendant sur tout le pays, sur toutes les industries, sur toute l'existence des travailleurs, remuerait à la fois presque toutes les questions économiques.

Nous soumettons ces observations aux esprits calmes et réfléchis; nous n'avons point de répugnance préconçue contre l'enquête : elle ne pourrait qu'apporter de nouveaux argumens à notre opinion sur l'état des classes ouvrières; seulement, si l'enquête était une fois ouverte, elle ne devrait point s'en tenir au point de vue économique. On ne découvrirait point la source

du mal sans remonter jusqu'aux sentimens et aux croyances. Les dérèglemens, origine de tant de misères, proviennent de la faiblesse du sens moral et de l'absence d'une éducation religieuse. Sous ce rapport, les besoins sont immenses; ne désespérons point de les satisfaire. Il se manifeste au sein de notre société un retour évident vers les idées de l'ordre et du devoir. Le mouvement arrive jusqu'aux masses : il leur portera des moyens de réforme et un frein contre le vice. Les utopies vaines et creuses des théoriciens du bonheur tendraient à contrarier ce mouvement salutaire, à le détourner de ses voies, à le corrompre par un esprit matérialiste. L'agitation industrielle qu'ils ont essayé de provoquer est tristement marquée de cet esprit. On a négligé le bien moral, on ne s'est préoccupé que du bien-être. Quant aux partis politiques, ils ont pris à tâche d'embrouiller la question, loin de chercher à l'éclaircir. Il convenait à leurs desseins qu'elle demeurât dans le vague et les ténèbres. Aussi on les verra la délaisser de plus en plus, à mesure que le bon sens public reconnaîtra la stérilité de leur philanthropie bruyante. Les tendances des partis se concentraient d'ailleurs à peu près exclusivement, comme celles des socialistes, vers la recherche du bonheur physique. Nous comprenons d'une autre façon l'organisation du travail. Si nous désirons pour les familles ouvrières de meilleures conditions d'existence matérielle, nous ne croyons pas qu'il suffise d'en demander les moyens à des réformes économiques; les améliorations morales en sont la garantie nécessaire. Notre régime industriel, dans les lois de discipline comme dans les institutions de protection, s'est généralement inspiré de cette double pensée, qui se révèle surtout dans les actes du gouvernement de 1830. On peut encore adresser de justes critiques à certaines parties de l'ordre existant; mais, jugé dans son ensemble et comparé aux systèmes qui prétendent le remplacer, il est le seul qui convienne aux idées politiques de notre temps, qui respecte la dignité de l'individu et encourage son activité, tout en offrant des garanties suffisantes à la sécurité publique et à la prospérité de l'industrie nationale.

A. AUDIGANNE.

DE

# LA COMÉDIE POLITIQUE

## EN ALLEMAGNE.

**Die politische Wochenstube** (*Les Couches politiques*),
PAR M. PRUTZ. — Zurich, 1845.

Depuis que la poésie allemande a abandonné les voies souveraines de l'art pour s'engager au service des intérêts quotidiens, elle a essayé çà et là, bien que trop rarement, de se rattacher à des traditions nationales. Le XVIe siècle est naturellement, dans les jours de lutte, l'arsenal obligé de la polémique. Publicistes, poètes, controversistes de toute sorte, pamphlétaires politiques ou religieux, tous peuvent trouver là des modèles, ou, si c'est trop dire, des encouragemens. Cette féconde et tumultueuse époque restera long-temps encore la véritable patrie des novateurs. Les écrivains du XVIe siècle ont été étudiés dans ces dernières années par quelques-uns des nouveaux tribuns avec un empressement juvénile. Ulric de Hutten a reparu tout à coup dans les vers irrités de M. Herwegh, fier, sauvage, et sa lance à la main, comme dans le tableau d'Albert Dürer. Il n'était pas difficile de rencontrer chez le chevalier Ulric de belliqueux refrains, des cris de bataille, des

clameurs furieuses contre les papistes; il suffisait pour cela d'ouvrir au hasard ses *discours* et ses *dialogues*. On a fait plus encore : on a recueilli dans tous les poètes de ce temps les hardis passages qui pouvaient venir en aide aux controverses présentes; on a précieusement rassemblé tous les titres du libéral esprit qui s'éveille; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Margraff, ont donné des recueils bien remplis, bien composés, et dirigés nettement vers ce but. Toutes ces études sont excellentes; cette direction est saine et salutaire; ce qu'il y a eu de moins médiocre dans les récentes tentatives de cette poésie politique est venu de là; les traditions des ancêtres ont servi de guides aux mieux inspirés de ces jeunes tribuns, et sauvé quelques strophes de M. Herwegh, de M. Prutz, de M. Dingelstedt. Les autres, abandonnés à eux-mêmes et à la rhétorique des gazettes, ont été reniés par la Muse.

Il y a cependant une forme particulière de cette poésie politique, dont le XVI$^{e}$ siècle n'offrait aucun modèle aux poètes libéraux de l'Allemagne : c'est celle qui essaie de traduire sur la scène les événemens contemporains; c'est ce drame hardi, cette comédie puissante et libre qui emprunte ses personnages au monde politique, afin de signaler gaiement les ruses des uns, les déceptions des autres, tout le mouvement des sociétés nouvelles. Cette comédie n'aura jamais, je le crois, comme la poésie politique elle-même, qu'une valeur très secondaire, puisqu'elle est obligée de vivre non sur les sentimens éternels de l'ame, mais sur des faits particuliers et des passions fugitives. Son succès, s'il est plus vif, sera nécessairement moins durable. Quelle qu'elle soit cependant, elle peut devoir un jour aux conditions nouvelles de la société une existence à peu près certaine et une place assez considérable dans la poésie de l'avenir. Un critique éminent, M. Gustave Planche, discutait ici même, il y a quelques années, l'importance possible de ce genre nouveau; il analysait ses mérites et ses inconvéniens; il indiquait les ressources que trouverait la Muse dans le spectacle de la vie publique, dans l'étude de ses ridicules et de ses misères. Cette importance ne saurait être contestée; il est certain que c'est là, pour un ordre inférieur de poésie, une matière riche et précieuse qui attend la main de l'artiste. Mais que de difficultés dans une pareille tâche! La première de toutes, le premier obstacle, c'est l'absence même d'une forme indiquée, d'une tradition consacrée par les maîtres. Ni le théâtre d'Eschyle ou d'Aristophane, ni le drame de Shakspeare, ne peuvent fournir au poète de salutaires exemples; tout est à faire ici dès le premier pas.

Nos jeunes poètes de l'Allemagne, en suivant avec piété les traces de leurs aïeux, ont rencontré, au temps de la réforme, quelques essais

de comédie politique. A l'époque où Pierre Gringoire et les enfans sans souci raillaient le pape Jules II sur les tréteaux des halles, ces tentatives aristophanesques se produisaient aussi au-delà du Rhin, et les poètes de Nuremberg, Rosenplüt, Hans Sachs, s'efforçaient de traduire sur leur scène naïve les événemens contemporains, les luttes de l'Allemagne avec la papauté, tout le drame passionné de la réforme; œuvres bizarres, curieuses pour l'historien, mais d'où la poésie est absente. Ni M. Prutz, ni M. Herwegh ne pouvaient trouver là d'utiles indications; la médiocrité de ces compositions les avertissait au contraire de chercher en eux-mêmes la forme nouvelle d'un art nouveau. Encore une fois, il fallait ou renoncer à la prétention de créer en Allemagne la comédie politique, ou affronter courageusement les difficultés du problème et se souvenir enfin des conditions impérieuses de l'art et de la vraie poésie. Quand je voyais tous ces écrivains chercher dans les gazettes des idées et des rimes, quand je les voyais méconnaître si résolument les lois éternelles de l'invention, je ne pouvais guère m'imaginer que ce bruyant groupe des poètes démocratiques, si ambitieux et si irréfléchi qu'il fût, prétendît donner un jour à l'Allemagne ce théâtre dont je viens de parler. Voici pourtant un de ces écrivains, le plus hardi et le plus confiant, M. Prutz, qui se glorifie déjà d'avoir réussi. Son œuvre, quoique diversement jugée, a obtenu de nombreux suffrages; on a félicité l'auteur d'avoir ouvert une route féconde; de plus, cette comédie s'adresse aux passions les plus vives du moment, elle croit embrasser la situation présente d'une façon complète, elle prétend donner un tableau exact de la Prusse et de l'Allemagne entière. De quelque côté qu'on l'envisage, elle mérite donc une attention sérieuse. Le critique est attiré par la question littéraire, le publiciste par l'événement politique. Que ce soit une tentative intéressante pour l'art, ou seulement un document de plus pour la situation de l'Allemagne, la comédie de M. Prutz a droit d'être discutée et jugée.

A ne considérer d'abord que le problème littéraire, le nom et les précédens travaux de M. Prutz m'inspirent, je l'avoue, une assez grande défiance, et le premier regard jeté rapidement sur son œuvre ne confirme que trop mes scrupules et mes craintes. M. Prutz a commencé par être un journaliste ardent et passionné; il appartient à la jeune école de Hegel, et il a pris une part active à la rédaction des *Annales de Halle*. Sa vocation pour la poésie ne s'est décidée que long-temps après ses premiers travaux philosophiques; vocation factice, on le voyait trop, et nous avons déjà signalé cette absence de naturel et de

sincérité dans ses vers (1). M. Prutz a voulu être poète, il le veut encore : il y met une sorte d'obstination qui atteste l'énergie de son humeur et qui se traduit souvent en de vigoureux emportemens; mais la simplicité, mais la franchise du langage, l'invention saine et naturelle, ne les lui demandez pas. Quand il quitta brusquement la philosophie et la critique pour les travaux de l'imagination, le succès des vers de M. Herwegh l'avait enivré; il prit cette excitation pour l'appel impérieux de la Muse, et convoita désormais la bruyante renommée des *Poésies d'un vivant*. Ce qu'il y avait d'énergique dans les vers de M. Prutz lui venait de M. Herwegh; ajoutez à ces inspirations d'emprunt un travail de tous les jours, une science réelle du langage et du rhythme, une habileté très apprise, toute une rhétorique complète, et vous saurez de quoi se compose le talent de M. Prutz. Aujourd'hui, c'est lui qui prend les devans; il ne se résigne plus à être le débiteur de M. Herwegh, il prétend, au contraire, montrer à la poésie allemande des routes inconnues et fonder le théâtre politique. Quoi donc! Faut-il croire que l'imagination s'est éveillée une bonne fois dans l'esprit persévérant du critique, et que le poète nouveau-né va enfin marcher seul? Non, le critique, l'érudit va reparaître ici plus que jamais; M. Prutz n'aura fait que changer de maître. Cette comédie politique, cette œuvre si difficile et qui demande, nous l'avons dit, une forme nouvelle enfantée hardiment par une imagination libre, il ira tout simplement l'emprunter à la Grèce antique; il dérobera Aristophane. Au lieu d'une création originale, née, comme il convient, du mouvement de la vie moderne, nous aurons une étude, énergique peut-être, obstinée, opiniâtre, sur un modèle qui ne saurait être reproduit; nous n'aurons pas la comédie que nous cherchions et que l'auteur annonce.

M. Prutz avait-il bien réfléchi quand il prit Aristophane pour modèle? Est-ce pour obéir aux conseils d'une méditation sérieuse qu'il se décida à faire entrer les idées, les sentimens, les passions de l'homme moderne dans la forme de la comédie ancienne? Je ne le pense pas. Les objections, pour peu qu'il y eût songé, se fussent présentées en foule à son esprit et l'eussent détourné d'une si étrange entreprise. Quoi donc! Aristophane en Allemagne! l'ennemi de Cléon transporté tout à coup dans une société si différente et autorisé par le poète à renouveler, après plus de deux mille ans, ces hardiesses vraiment extraordinaires que tous les commentaires du monde n'ex-

(1) Voir la livraison du 1er juin 1844, *la Poésie et les Poètes démocratiques*.

pliqueront jamais ! En outre, était-il bien prudent d'entraîner la Muse sur ces places publiques où l'imagination joyeuse du poète païen allait chercher tant de plaisanteries aujourd'hui grossières, tant de bouffonneries dont le sens est perdu ? Quand Aristophane, aux fêtes de Bacchus, déchaînait du fond des antres sacrés les faunes et les satyres et tous les burlesques démons du rire antique, il était sûr de son génie, et il savait bien qu'il charmerait les plus nobles esprits de la Grèce. Grossier, violent, il l'était sans doute, mais avec quelle grace ! Platon l'a dit. M. Prutz est-il aussi sûr de lui-même? La muse allemande, si elle se souille à de telles équivoques, aura-t-elle l'excuse du polythéisme, ou bien saura-t-elle corriger par le sourire et la grace tant de folles équipées et s'y jouer légèrement? Il est permis d'en douter. M. Prutz n'a pas eu le loisir de faire toutes ces réflexions. Quand il a demandé à Aristophane des exemples glorieux, il a obéi à une sorte de caprice irrité, et nullement à une intention d'artiste. L'auteur des *Guêpes* et des *Oiseaux* était en grande faveur depuis quelque temps à la cour de Berlin; M. Prutz a cru voir là un défi, une provocation, et il l'a relevée avec cette vivacité passionnée qu'il a presque toujours prise jusqu'ici pour une inspiration sincère. Ardeurs factices, émotions suspectes, tous ces défauts de la poésie politique en Allemagne ne seront jamais plus blessans que dans la tentative de M. Prutz. Le talent même que l'auteur y apportera, la verve incontestable de sa pensée, feront éclater plus désagréablement tout ce qu'il y a de voulu, d'âpre et de contraint dans ses inventions.

On se rappelle ces soirées de Berlin où les drames de Sophocle, les comédies d'Aristophane et de Plaute, les poétiques fantaisies de Shakspeare, paraissaient tour à tour sur la scène avec leurs graces naturelles pour enchanter une noble et studieuse assemblée. Les plus aimables esprits, les plus sévères intelligences, se passionnaient pour ces fêtes de l'art. M. Tieck, M. Mendelsohn, étaient les introducteurs de Sophocle et de Shakspeare, et l'auteur du *Chat botté*, profitant de cette veine heureuse, évoquait gracieusement les œuvres de sa jeunesse, qui revenaient, un peu vieillies, mais toujours souriantes, solliciter avant de mourir un dernier hommage. Ces petites comédies fantasques, imitées à la fois de Shakspeare et d'Aristophane, c'était bien en effet un ingénieux intermède entre *les Guêpes* et *le Songe d'une nuit d'été*. Loisirs fortunés, innocentes études ! il semblait que ces occupations d'une cour instruite et brillante dussent être acceptées avec sympathie comme un hommage aux choses de l'intelligence; comment ne pas s'abandonner au charme de ces solennités studieuses?

et qui aurait eu le courage de troubler ces fêtes naïves? Eh bien! non, l'esprit nouveau qui s'agite si fort chez nos voisins se sentit comme blessé. Ce souffle inattendu d'une poésie adorée, au lieu de rafraîchir les ames, aigrit et envenima les plaies vives de cette jeune milice littéraire si éveillée aujourd'hui dans toute l'Allemagne et si prompte à l'attaque. Tandis que la cour de Prusse se laissait charmer par les inventions du poète athénien, tandis que M. Tieck ressuscitait avec grace ses légères tentatives de fantaisie aristophanesque, l'école nouvelle s'imagina voir là une provocation moqueuse, et c'est précisément à l'auteur des *Nuées* et des *Oiseaux* qu'elle alla demander conseil pour une réponse hautaine. M. Henri Heine, dans son bizarre et spirituel poème *l'Allemagne*, avait raillé gaiement le goût de Frédéric-Guillaume IV pour Aristophane, et cette faveur subite, inattendue, de la poésie antique.

« Dans ce dernier chapitre, j'ai tâché d'imiter un peu la conclusion des *Oiseaux;* c'est bien certainement la meilleure comédie d'Aristophane.

« *Les Guêpes* aussi sont une excellente pièce. On la donne aujourd'hui, traduite en allemand, sur le théâtre de Berlin, pour l'amusement du roi.

« Oui, le roi aime cette comédie; pourtant, si l'auteur vivait, je ne lui conseillerais guère de se rendre en personne à Berlin.

« Le véritable Aristophane à Berlin! Ah! le pauvre poète! ses affaires iraient mal; nous le verrions bientôt accompagné d'un chœur de gendarmes. »

Or, au moment même où M. Henri Heine, dans ses ironiques menaces, signalait ainsi aux spectateurs de Berlin cet Aristophane qu'on oubliait trop en effet, le hardi citoyen, le satirique sans pitié, voilà qu'un poète traçait vivement une esquisse bizarre, une scène très voisine de la comédie antique par l'audace des attaques et la vigueur trop souvent cruelle des railleries. C'était M. Freiligrath en sa *Profession de foi*. Nous avons signalé ici cette mascarade burlesque où tous les amis du roi de Prusse, ministres, conseillers, écrivains et artistes, comparaissaient devant le poète pour être bafoués comme Cléon et Euripide. Pourtant ce n'était là qu'une scène, moins encore, un plan, une indication, une ébauche; la comédie annoncée par M. Heine, esquissée rapidement par M. Freiligrath, c'est M. Prutz qui l'a faite. M. Heine raillait agréablement; M. Freiligrath était vif, pressant, mais il n'avait garde d'insister, et son esquisse pouvait sembler une fantaisie excusable; avec M. Prutz nous aurons l'œuvre complète, sans timidité, sans hésitation, sans fausse modestie. A la bonne heure! nous allons savoir si le génie allemand est aussi grec qu'il s'en félicite;

ni M. Heine, ni M. Freiligrath, ne nous avaient permis de faire cette étude. Soyons attentifs, s'il vous plaît : voici l'Aristophane tudesque.

La pièce s'ouvre par une altercation fort bruyante entre un chirurgien et son valet; ce chirurgien est un charlatan, et le valet un rustre grossier. De quoi s'agit-il? quel est le sujet de la querelle? Le docteur, pour s'exercer la main, veut absolument faire une opération. Pourquoi ne serait-ce pas sur Kilian (Kilian, c'est le valet)? *Faciamus experimentum in anima vili.* Toinette conseillait à Argan de se faire couper le bras gauche et crever l'œil droit, lequel *incommode l'autre et lui dérobe sa nourriture.* Le docteur veut arracher à Kilian, devinez! son estomac. La plaisanterie est tout-à-fait allemande en vérité, et dès le premier mot nous sommes aussi loin d'Athènes que de Paris. Kilian résiste, comme on pense; lui enlever son estomac, à lui, à ce Kilian sensuel et glouton! Le docteur se fâche. — Eh! butor! ne vois-tu pas que c'est pour ton bien et qu'il y va de ton honneur? Ah! quel service rendu à l'humanité, si on lui enlevait seulement l'estomac! Quelle gloire ce serait pour toi, Kilian, si tu donnais un tel exemple et le mettais à la mode! D'où viennent tous nos maux, je te prie? Qu'est-ce qui éteint les flammes sacrées de l'inspiration? qu'est-ce qui enfante la lâcheté, l'égoïsme, la convoitise? L'estomac. Pourquoi Freiligrath a-t-il accepté la pension du roi de Prusse? pourquoi Dingelstedt est-il conseiller aulique? qui leur a donné ces détestables conseils? qui brise chez les plus forts tous les plans, tous les projets de vertu et de liberté? L'estomac, ô Kilian! Et si le système que je t'indique était appliqué à l'état, ah! c'est là que le progrès serait glorieux. Quels fonctionnaires nous aurions alors! quels soldats! quel peuple! Cet amour de liberté dont on parle tant, qu'est-ce autre chose que de l'appétit? Que les rois y songent; ce n'est pas le cœur, c'est l'estomac qui fait les révolutions. Arrachez cet organe malfaisant, tout est sauvé.

Cette scène bizarre, grossière dans les détails, pleine de violences, pleine de personnalités injurieuses, indique assez, dès le commencement, quel sera le ton de toute la pièce. Les noms propres n'effraieront pas l'auteur. Les plus simples précautions que prenait le hardi poète grec seront intrépidement rejetées par la muse tudesque; Cléon va être amené sur le théâtre, sans masque, sans déguisement, pour être rossé par le charcutier. Enivré de sa parole brutale, le pamphlétaire se prendra pour un poète, et, comme il ne comprend guère cet Aristophane à qui il n'emprunte que les gros mots, il se complaira dans son œuvre sans le plus léger scrupule, et s'écriera, le barbare : « Athéniens, applaudissez! »

Mais continuons, la chose vaut la peine d'être examinée de près. Kilian refuse donc de passer par les mains du docteur, et il est chassé de la maison. Il ne partira cependant que s'il est payé; mais comment faire? le docteur n'a ni sou ni maille. Kilian propose à son maître de lui laisser emporter quelque objet de sa pharmacie, et les voilà tous deux examinant en détail fioles et alambics. Ici, maintes plaisanteries grotesques. Cette fiole contient l'esprit de M. Goeschel, conseiller, professeur, et qui a passé du camp de Hegel dans celui de Schelling. Cette autre, ce flacon infect, c'est la pensée de M. Henri Léo, distillée par M. Hengstemberg. — Prends garde, Kilian, s'écrie le docteur, tu tiens là l'essence de l'hypocrisie et de la délation; auprès de ce venin exécrable, l'arsenic est une poudre bienfaisante. — La plaisanterie, si plaisanterie il y a, continue long-temps de la sorte; et comment l'auteur, en rangeant ainsi dans des fioles empoisonnées l'esprit de ses adversaires, ne s'aperçoit-il pas qu'il est lui-même un de ces dénonciateurs injurieux qu'il prétend châtier? Ce n'est rien encore, nous en verrons bien d'autres.

Cependant le jovial Kilian a tenu bon; il conservera son estomac, et le docteur veut bien ne pas le chasser pour cette fois. Kilian reprend son service de chaque jour auprès de ce chirurgien endiablé, il va faire sa tournée par la ville, et chercher les malades honteux qu'il amènera en secret dans la maison de son maître. Ce maître en effet, il est temps de le dire, s'est donné un fâcheux métier, et sa maison ressemble fort à un mauvais lieu. Il faut l'entendre, lorsque, son instrument à la main, et attendant ses pratiques, il raconte lui-même tous les détails de son honnête entreprise. Que vous semble de l'invention? C'est dans ce lieu équivoque, c'est entre les mains de ce personnage ignoble, que l'auteur va placer la satire de tout ce qui l'entoure. Il a voulu mettre à nu les plaies de son pays, et il l'amène, cette noble Allemagne, sous le scalpel brutal d'un charlatan sans vergogne!

Dès que ces confidences sont terminées, un mendiant se présente, humble, chapeau bas, et annonce au docteur qu'il est chargé de faire une quête pour élever une statue à l'héroïque représentant de la Germanie primitive, au vainqueur des légions romaines, à Arminius. Prenez garde, ce costume de mendiant est un costume d'emprunt; le personnage qui le porte s'appelle Schlaukopf, c'est-à-dire fin matois, rusé coquin, et, si l'auteur ne désigne pas sous ce nom le roi de Prusse en personne, au moins ne peut-on douter que ce ne soit le pouvoir, l'autorité en général, ou, si l'on veut, la diète elle-même. Schlaukopf,

il est vrai, quand il sera démasqué, racontera tout à l'heure au docteur qu'il a été autrefois républicain et démagogue, et que maintenant, dévoué au pouvoir, il a été nommé conseiller intime et espion privilégié de sa majesté; mais ce n'est là qu'une précaution de l'auteur, la seule peut-être qu'il ait prise dans son étrange pamphlet. Quand nous verrons Schlaukopf accorder à Germania sa très auguste protection, quand nous le verrons diriger en maître les destinées de sa pupille, alors tous les doutes seront impossibles; l'allusion ne sera que trop directe, le symbole ne sera que trop clair et trop parlant. Schlaukopf présente donc sa requête au chirurgien; or, la requête est fort mal accueillie. Les plaisanteries et les bonnes raisons ne manquent pas pour châtier comme il convient ce puéril patriotisme, qui va chercher ses appuis dans les souvenirs fabuleux des temps primitifs. De ces plaisanteries vives et sensées, le docteur, qui est en verve, n'en oublie pas une seule. A l'entendre parler ainsi, on dirait vraiment un homme honnête, sérieux, un bon et courageux citoyen. Tous les argumens du solliciteur sont repoussés par lui avec une verve incisive, et c'est plaisir de l'écouter quand il oppose à ce patriotisme hypocrite le sentiment présent, le sentiment national, qu'il faut encourager autour de soi, au lieu de l'aller chercher dans les forêts d'Arminius. Ce n'est pas là précisément ce que demandait Schlaukopf. Cette leçon de politique n'est guère de son goût : il s'emporte, il menace, et le docteur est forcé de le congédier rudement; mais, au moment où il saisit le mendiant par les épaules pour le jeter dehors, la perruque du bonhomme lui reste dans la main, son faux nez tombe à terre, et le docteur reconnaît son vieil ami, son vieux camarade de la *Burschenschaft*, le démocrate Schlaukopf. Seulement, le démocrate s'est converti, et s'appelle aujourd'hui M. le conseiller intime. Il n'en faut pas davantage pour apaiser le docteur; le voilà converti lui-même par une illumination subite; le libéral est immédiatement enrôlé dans l'armée du pouvoir. Cette conversion miraculeuse inspire même à Schlaukopf une confiance et une admiration si grande, qu'il va conférer sur-le-champ au docteur une dignité suprême. Agenouille-toi, lui dit-il, et écoute avec un respect religieux. Un grand événement se prépare.

LE DOCTEUR.

J'entends; on va créer un nouvel ordre, n'est-ce pas?

SCHLAUKOPF.

Plus que cela.

LE DOCTEUR.

Les grenadiers auront cinq boutonnières au lieu de six dans l'uniforme du dimanche ?

SCHLAUKOPF.

Élève-toi, élève-toi plus haut; c'est un événement d'intérêt universel; il s'agit de l'avenir de la patrie, du bonheur du genre humain.

LE DOCTEUR.

Ah ! je devine. On étudie peut-être une nouvelle comédie à Postdam?

SCHLAUKOPF.

Non, tu ne devineras pas. Cela dépasse tous les efforts possibles de l'imagination. Heureuse époque, qui verra ce miracle! les temps anciens seront rajeunis. L'esprit saint va descendre une seconde fois, porté sur les ailes d'un aigle.

LE DOCTEUR, à part.

S'il ne se moque pas de moi en ce moment, certes il ne l'a jamais fait. Je sais ce que veut dire ce mouvement de ses narines. Quel fripon! (Haut.) Eh bien! t'expliqueras-tu? sommes-nous à la fin ?

SCHLAUKOPF.

A la fin? non, mais plutôt au commencement des grands siècles nouveaux. L'Allemagne, — je dis l'Allemagne, notre patrie, Germania, la reine aux cheveux blonds, le pays d'Hermann....

LE DOCTEUR.

Et de Luther, et de Frédéric, etc. Pourquoi t'arrêter dans l'antichambre?

SCHLAUKOPF.

L'Allemagne... l'Allemagne est grosse!

L'Allemagne est grosse; la blonde Germania va mettre au monde un enfant, et le docteur est nommé accoucheur de la princesse. C'est chez lui, dans sa maison, que Germania vient faire ses couches. La voici. Voyez-vous ce brillant équipage, ce char magnifique, ce cortége immense? C'est Germania qui arrive. Remarquez d'abord ces chevaux qui traînent le char de la princesse; ils sont bien maigres et bien efflanqués, il est vrai; n'en soyez pas surpris, ce sont les états provinciaux, et c'est aussi pour cela qu'ils sont attelés par derrière. Tel est l'usage aujourd'hui dans tous les états allemands, ajoute gravement Schlaukopf. Et que font là ces esclaves autour de la voiture dorée? C'est le peuple; on ne s'en sert que dans les occasions difficiles, quand l'équipage est embourbé. Cependant le cortége s'approche, et Schlaukopf

va reprendre sa place à la tête de la procession. La voiture s'est arrêtée à la porte du docteur. Schlaukopf entre le premier; derrière lui s'avancent les esclaves portant le trône où est assise Germania. La jeune princesse est blonde, dit l'auteur; elle a la figure légèrement grasse et souriante, la bouche grande, les yeux d'un bleu pâle; elle porte une robe d'étoffe anglaise, un châle fabriqué en France, un chapeau de paille d'Italie. Le docteur la complimente en mauvais français, et elle y répond le plus gracieusement qu'elle peut, tandis que les esclaves, murmurant à voix basse un chant d'espérance, invoquent le nouveau-né, l'avenir de la patrie souffrante, l'avenir bienfaisant qui brisera leurs fers.

Ainsi finit le premier acte. Avec cette dernière scène, l'action, il faut l'avouer, est engagée vivement; l'intérêt s'éveille. Qu'est-ce? que va-t-il arriver? Quel sera ce bienfaiteur promis par Germania à la patrie inquiète? Sans les grossièretés si fréquentes des détails, l'invention serait bonne : il y a du Rabelais dans cette bizarre allégorie. Au moment où tant de promesses solennelles ont éveillé l'attente publique, ce n'est pas une mauvaise idée de nous présenter Germania en mal d'enfant. Puisse la délivrance être heureuse, et que le nouveau-né réponde aux espérances de la patrie! Nous saurons tout à l'heure quel sera ce nouveau-né : en attendant que le poète poursuive, laissons-le profiter de l'entr'acte et adresser la parole au public. C'est ce que faisait Aristophane dans les anapestes de la parabase; M. Prutz est un imitateur trop fidèle du maître pour oublier les priviléges de l'intermède antique. Hélas! pourquoi faut-il qu'il s'attache si fort à la partie extérieure de son modèle, et si peu vraiment à l'art lui-même, à la grace du langage, à l'immortelle poésie? Mais ajournons nos objections, et laissons la parole au poète; aussi bien il est impatient, il a mille choses à dire, son cœur déborde.

D'abord M. Prutz, je crois le comprendre, est un peu inquiet du succès de sa pièce, inquiétude qui ne durera pas, dernier reste de timidité et de modestie dont il sera vite guéri. Il voudrait justifier la hardiesse de ses facéties, et ne trouve rien de mieux pour cela que d'en accuser le lecteur lui-même, ou d'en faire au moins son complice. « Il y a long-temps, lecteur, que vous nous disiez : Votre poésie lyrique, vos hymnes politiques, vos cris de guerre et de bataille, ce n'est pas de la poésie; élevez-vous de la polémique des journaux jusqu'à la vraie inspiration, et créez des œuvres que l'art puisse reconnaître! Cette œuvre, la voici. C'est une comédie, une comédie politique; lisez-la et riez franchement. » Je me souviens d'avoir adressé





souvent ce reproche à la poésie démocratique dont M. Herwegh, M. Prutz, M. Hoffmann, sont les belliqueux représentans, et je voudrais bien que mon conseil, s'il en est ici question, eût réussi à modérer les ardeurs de ces gazettes rimées; pourtant il n'est pas bien sûr encore que la critique doive se féliciter du résultat, et j'ai des doutes, je l'avoue, sur la valeur de l'échange qu'on nous propose. Y gagnerons-nous beaucoup? Nous le verrons tout à l'heure. Du reste, M. Prutz sent bien que ce simple changement de forme ne suffit pas, si les défauts persistent : ode ou comédie, peu importe, si la chanson est la même. Il prévoit qu'on lui reprochera encore le ton factice de son langage, la rhétorique pompeuse de ses vers. Un très spirituel écrivain, M. Vischer, dans ses *Sentiers critiques*, a osé blâmer cet abus de la rhétorique dans les vers de M. Herwegh, et a signalé au contraire la grace non cherchée, l'inspiration naturelle et bien venue d'un aimable poète, M. Édouard Moericke; aussitôt M. Vischer est sermonné vertement en pleine parabase, et traité de Souabe devant tout le public d'Athènes. Puis l'auteur s'adresse à celui qui le premier, en Allemagne, a imité Aristophane, au comte Auguste Platen. Il signale en beaux vers, je le veux bien, la riche simplicité, la beauté savante de son langage; mais pourquoi cet orgueilleux rapprochement? L'amour-propre du poète s'irrite, s'enflamme, et ce discours humblement commencé va s'emporter jusqu'à l'infatuation. M. Prutz entreprend la défense de Platen, comme si l'on contestait à Platen la pureté antique de sa poésie. Voilà le comte Platen sous la très auguste protection de M. Prutz, et M. Arnold Ruge, qui s'est permis quelques objections sur la valeur des comédies aristophanesques de Platen, M. Arnold Ruge est aussi rudement interpellé que M. Vischer! Qu'est-ce à dire, et comment se fait-il que l'auteur ne songe pas un peu plus à lui-même? Au lieu de s'attaquer si singulièrement aux critiques de Platen et de M. Herwegh, ne devrait-il pas répondre aux objections très légitimes que va soulever son œuvre? Il s'agit bien de Platen et de M. Herwegh! M. Prutz a voulu, par cette ruse bizarre, nous dire habilement qu'il était le continuateur d'Herwegh et de Platen; il a emprunté à M. Herwegh ses hardiesses politiques, au comte Platen sa forme savante et pure, et de tout cela est résulté le chef-d'œuvre nouveau. Or, cet enthousiasme de M. Prutz pour lui-même ne lui est vraiment pas permis, même dans le désordre lyrique de la strophe et de l'antistrophe. On ne nie pas la parenté de M. Prutz et de M. Herwegh; mais qui admettra jamais le rapprochement établi ici entre la pièce de M. Prutz et les études aris-

tophanesques de Platen? Les comédies de Platen sont des satires littéraires : l'auteur de *la Fourchette fatale* et de l'*Œdipe romantique* n'imite ni *les Chevaliers*, ni *Lysistrata*, ni *les Nuées*, œuvres d'une société qui a disparu, modèles proposés à l'étude et interdits à l'imitation; il imite quelques scènes admirables des *Grenouilles*, le débat d'Eschyle et d'Euripide; il donne son avis, comme Aristophane, sur le théâtre de son pays. Ce sont là, encore une fois, des critiques permises et utiles. Comparez-les, si vous voulez, aux satires de Boileau, aux passages les plus vifs de Molière, à la scène d'Oronte, à celle de Trissotin et Vadius, mais ne les confondez pas avec ce dialogue effronté où vont paraître les noms les plus honorés de l'Allemagne! Quand Platen étudie l'auteur des *Grenouilles*, il se rappelle deux choses : d'abord, qu'il ne peut emprunter au poète grec la liberté cynique de ses injures; puis, qu'il doit surtout s'attacher à la grace, à la poésie, et corriger par là du moins ce qu'il y a de trop rude dans la forme de la comédie ancienne. Si M. Prutz croit avoir suivi cet exemple excellent d'un artiste sincère, décidément il est dupe de son amour-propre. Il ne voit pas qu'il a substitué à une critique littéraire, très vive sans doute, mais acceptable, une diatribe sans pudeur, et devant laquelle eût reculé peut-être la licence du poète antique. Il est aveugle surtout quand il s'écrie : « L'alouette se berce en chantant dans le bleu infini du ciel, là-haut, au-dessus des ruines. J'ai fait comme elle, sans soucis, perdu dans la mélodie qui m'enivre, et attentif seulement au signe que me faisait l'idéale poésie! J'ai oublié qu'un gendarme, courbé sur le canon de son fusil, m'ajustait longuement et allait m'envoyer une balle. » Non, il n'a pas chanté dans la nue comme l'alouette joyeuse, il ne s'est pas élevé à de si hautes régions, et le gendarme, puisque gendarme il y a, n'ira pas le frapper lâchement au milieu de son vol; il l'arrêtera d'une façon toute prosaïque, au coin de cette rue suspecte, dans cette maison équivoque où il n'a pas craint de déshonorer la Muse.

Voici le second acte. Schlaukopf est très inquiet; que va-t-il arriver? Quel sera ce nouveau-né impatiemment attendu par toute l'Allemagne? Si Germania allait accoucher d'un monstre! Pour éviter tout embarras, il s'adresse au docteur et le prie d'appeler à son aide quelque ruse de son métier. Le docteur fait la sourde oreille, et Schlaukopf, pour le corrompre, est obligé de lui montrer les présens envoyés à Germania par tous les souverains d'Allemagne, à l'occasion de sa prochaine délivrance. Dons précieux, magnifiques! la Prusse donne à l'enfant de Germania la cathédrale de Cologne, une petite flotte alle-

mande, et un code d'instruction criminelle; l'Autriche fera construire plusieurs maisons de jésuites; le roi de Bavière a déjà composé lui-même, dans le style qui lui est propre, une méthode de lecture pour le royal bambin; le roi de Hanovre lui envoie un titre national, une charte, une constitution, sur un fort beau parchemin, mais déchiré: cela servira à lui faire un tambour. Toutes ces plaisanteries n'ont pas besoin d'explication, les allusions sont claires, et quand M. Prutz ne sort pas des limites permises de la satire, quand il châtie par le ridicule cet esprit illibéral contre lequel l'Allemagne entière réclame, sa raillerie, plus fine, plus adroite, n'inspire pas de répugnance. Par malheur, ces bonnes inspirations sont rares; l'auteur redescend bien vite aux trivialités, aux détails injurieux, aux bouffonneries grotesques ou cyniques. Comment exprimer, dans une langue honnête, l'expédient que propose le docteur pour tirer Schlaukopf d'inquiétude, et prévenir toutes les suites de l'accouchement malheureux de Germania? Je ne m'en charge pas. Ces gaillardises rabelaisiennes, assaisonnées encore de gros sel germanique, seraient difficilement acceptées chez nous par le lecteur le moins scrupuleux. On s'indignerait surtout quand on verrait les plus beaux noms de l'antique poésie, les plus nobles filles de l'art grec, Antigone, Médée, jetées sans pitié et comme perdues au milieu de ces facéties effrontées.

La scène suivante amène deux hauts personnages qui viennent consulter le docteur. L'un s'appelle le Romantique et l'autre le Philosophe; on verra trop clairement tout à l'heure de qui il est question. Le Romantique prend le premier la parole, et expose au docteur le triste état de son esprit; il a beaucoup produit jadis, mais aujourd'hui son intelligence est épuisée, son imagination s'éteint; il lui est impossible de donner le jour à une œuvre qui puisse vivre une heure seulement. C'est pour cela qu'il s'adresse au docteur. « Apprenez-moi, maître, comment je retrouverai le secret de ces créations heureuses qui ont fait de moi le poète favori de la cour? — Vous venez trop tard, répond le docteur; à un tel mal je ne sais point de remède; renoncez pour toujours, il le faut, à ces inspirations vraies où brillait une étincelle de la flamme sacrée. *La révolte des Cévennes*, *Camoens*, *Une Vie de Poète*, *Sternbald*, tout cela est fini! Tieck est le favori du roi, ce n'est plus l'amant de la Muse. Résignez-vous, vieillard, votre maladie est incurable. Toutefois prenez ce flacon, il peut vous rendre service. Quand vous verrez naître près de vous une œuvre éblouissante de vie et de jeunesse, jetez un peu de cette poudre sur le père et sur l'enfant: vous défigurerez l'enfant, vous découragerez le père.

LE ROMANTIQUE.

Eh! maudit bavard, si c'est là le fond de ton sac, c'était bien la peine que je vinsse te trouver! Ce que tu me recommandes dans ton discours diffus, il y a long-temps que je le fais sans ton conseil.

LE DOCTEUR.

Quoi! en vérité, tu aurais déjà....

LE ROMANTIQUE.

Sans doute, ne le sais-tu pas? Ne me suis-je pas toujours barricadé avec toutes les médiocrités, avec les derniers débris de la société de Dresde, avec ces vieilles femmes qui radotent autour d'une table à thé, plutôt que de m'intéresser jamais à un jeune talent? N'ai-je pas été l'éditeur de Foerster, le patron de tous les impuissans, plutôt que de protéger jamais les générations nouvelles? N'ai-je pas parodié Sophocle et mis Shakspeare en ballets, plutôt que d'ouvrir une seule fois ma porte aux jeunes poètes contemporains ou de leur aplanir la route? Ne les ai-je pas tous repoussés, et ceux-là même qui suivaient mon drapeau et m'encensaient comme le grand Lama? Quand ai-je parlé avec éloge de la poésie moderne? Quand ai-je témoigné quelque sympathie à la génération qui se lève? Quand ai-je négligé de l'accabler sous la raillerie et le dédain? Je serais ton maître là-dessus. J'ai bien besoin, en vérité, de ta sotte recette! Donne-la à Gutzkow; il est envieux, c'est vrai, mais ce n'est qu'un maladroit, etc.

Et le poète s'en va, plein de mépris pour ce timide charlatan à qui il donnerait des leçons. Scène cruelle, détestables injures, affaiblies pourtant par celles qui vont suivre! Le docteur rentre et se met au travail; mais le Philosophe, qui est demeuré immobile dans son coin, se présente tout à coup et demande à son tour sa consultation. « Ah! je t'oubliais, dit le docteur. — Cela m'est arrivé plus d'une fois, reprend le Philosophe; j'y suis accoutumé, mais cela ne m'inquiète guère; j'attends patiemment, et, dès que la place de mes rivaux est vide, je ne manque pas l'occasion. — Eh bien! que veux-tu? — Je veux que tu m'accouches. — Toi! un homme! — Pourquoi pas? » Et le Philosophe expose très scientifiquement au docteur son étrange situation. Dès ce moment, il est impossible de ne pas reconnaître la personne que le poète a osé mettre sur la scène. Chaque philosophe en Allemagne a une langue qui lui est propre; celui-ci ne parle que de puissances, de polarités, etc. Ce n'est ni Kant, ni Fichte, ni Hegel. Il cherche donc un accoucheur, car il espère donner enfin le jour à l'enfant qu'il porte depuis trente ans dans son cerveau. Le docteur consent à faire l'opération, si singulière qu'elle lui paraisse, et Kilian apporte une pioche. Oui, une pioche! A la bonne heure! L'instru-

ment est digne de cette satire tudesque. Choisissez la plus grossière et la plus lourde, elle sera trop légère encore et trop élégante. Je supprime mille détails. Les atroces bouffonneries de l'opération ne sauraient s'indiquer même de la façon la plus lointaine et dans les termes les plus voilés. Détournons les yeux et ouvrons les fenêtres; ce sera bien assez d'entendre ce dialogue. Or, le docteur a commencé de creuser avec son instrument le cerveau et le cœur du Philosophe. « Ne vois-tu rien? — Non, pas encore. — Qu'est-ce que cela? — Un fragment de la logique de Hegel. — Et ceci? — Un livre de Fichte. — Et ceci encore? — Un chapitre de Kant. — Et cet autre fragment? — Le système de Spinoza. — Et là? — Jacob Boehme. — Et un peu plus au fond? — La scolastique. — Quoi! rien! s'écrie le Philosophe désespéré. Et mon enfant! — Attends; j'aperçois quelque chose; le voici peut-être : *les Quatre Ages du monde, philosophie positive*. — Eh! non, butor! Ce n'est qu'une annonce. Lâche-moi; ta pioche m'a déchiré le cœur. » Et le Philosophe se sauve en poussant des cris de honte et de douleur.

J'ai exposé, aussi complètement que l'honnêteté le permettait, cette scène odieuse, cette plaisanterie abominable. Il fallait que le lecteur devînt juge, et qu'il sût jusqu'où peut s'emporter la haine dans ces satires barbares. Que vous semble de cet atticisme à coups de pioche? Les deux hommes qui viennent d'être bafoués et outragés ainsi, ce poète envieux et ce fripon déguisé en philosophe, ce sont, ne l'oubliez pas, deux des noms les plus honorés de l'Allemagne présente : je les nomme, c'est M. Tieck et M. de Schelling. Tous deux ont rempli déjà une carrière longue et brillante. Si la gloire n'est rien, si l'Allemagne désormais renie ses maîtres, si les plus charmantes créations d'une poésie aimable et les plus éclatans travaux dans le domaine de la philosophie ne défendent plus les artistes et les penseurs, la vieillesse, à ce qu'il semble, devrait les protéger. Mais ne faisons pas à M. Tieck et à M. de Schelling l'injure de les défendre; ne méconnaissons pas non plus l'Allemagne nouvelle au point de croire que ces énormités doivent y plaire, même aux plus furieux chefs des partis extrêmes. Quand Aristophane fit représenter *les Nuées*, Socrate n'eut qu'à paraître dans la salle, et la pièce tomba; M. de Schelling n'aura pas même besoin de se montrer pour triompher de son adversaire. Que nous sommes loin de la Grèce, et que ces tristes parodies font de mal! Platon nous a montré Socrate et Aristophane conversant sur l'amour au souper d'Agathon. Eh bien! s'il y a quelque part à Berlin un Agathon hospitalier, s'il y a une table brillante où les plus in-

génieux esprits et les plus graves penseurs se puissent rencontrer et causer familièrement de l'éternel idéal, M. de Schelling, à coup sûr, n'y rencontrera jamais M. Prutz.

Que devient cependant Germania? L'Allemagne, l'Allemagne de Barberousse, de Luther et de Frédéric, va mettre au monde cet enfant sur qui reposent les espérances du peuple; vous devez être empressé de savoir ce qui va se passer et quel sera le fils de David. Ne prenez pas tant de souci; cette Germania, cette noble femme entrée tout à l'heure si triomphalement, et que les esclaves invoquaient tout bas, c'est une fille des rues que maître Schlaukopf a ramassée on ne sait où. Ce détail nous est révélé par une scène très vive où Schlaukopf et sa créature se querellent dans un langage très approprié à la situation. Germania s'ennuie de son rôle, et elle est toute prête à jeter le froc aux orties; Schlaukopf finit cependant par la calmer, en lui montrant que leur intérêt est le même. La protégée de Schlaukopf consent à rester dans la maison du docteur, et, pour passer le temps, elle lie une intrigue amoureuse avec Kilian. Germania, que nous prenions pour une reine, n'est qu'une fille d'auberge. Ceci va tout droit à l'adresse de l'Allemagne officielle; les gouvernemens, les congrès, la diète enfin, sont agréablement représentés ici et mis en scène sous le masque de cette créature. S'il est absolument impossible de louer le bon goût de l'écrivain, on ne peut contester la netteté brutale de ses attaques; c'est un mérite qu'on ne lui enlèvera pas.

Le troisième acte va commencer, le dénouement approche; il faut ici que le poète, pendant l'entr'acte, nous explique les beautés de son œuvre. Cette seconde parabase n'est pas moins curieuse que la première. Tout à l'heure, M. Prutz nous apprenait qu'il était l'héritier d'Aristophane, et que, s'il avait emprunté au comte Platen la pureté savante de son style, c'était afin de verser dans ce moule antique les pensées hardies de la génération nouvelle. Voilà pour la forme, et le lecteur est, en effet, très édifié sur ce point; mais il lui reste peut-être encore quelques scrupules sur la moralité de la pièce. Le second plaidoyer sera donc une dissertation sur la morale. Or, la comédie de M. Prutz, c'est lui qui l'affirme, ne serait repoussée par aucun des grands maîtres de la scène.

La pièce, à parler franc, est digne de Molière.

M. Prutz ne dit pas cela en souriant, il le crie d'un ton furieux, le poing sur la hanche, et vraiment on peut plaindre d'avance tous ceux qui s'aviseraient d'en douter. L'auteur, nous le savons, possède une

pioche qui lui rend de grands services dans les discussions littéraires. Tant pis pour M^me^ l'Esthétique, c'est M. Prutz qui l'appelle ainsi, tant pis pour elle, si le métier du docteur, et les propos de Germania, et l'accouchement du philosophe, ne lui paraissent pas précisément ce qu'il y a de plus pur et de plus honnête! elle sera rudement apostrophée et traitée d'hypocrite. Ceux qui blâment les inventions du nouvel Aristophane sont des fats qui pratiquent la vertu à l'Opéra, et qui gardent leur sotte admiration pour les frivolités de la poésie française, pour les romans de M. Paul de Kock et les drames de M. Victor Hugo. Le sens littéraire de M. Prutz, qui n'est pas du tout M^me^ l'Esthétique, confond très naturellement toutes ces choses. Puis l'auteur part de là, et fait une revue des poètes de son temps. Malheur à ceux qui n'ont point assaisonné leurs œuvres de jovialités tudesques! ce sont des écrivains perfides dont il faut se défier. Un chaste poète, M. Halm, a emprunté aux légendes du moyen-âge cette admirable figure de Griselidis, si noblement illustrée par Boccace, et il en a fait une tragédie touchante; M. Halm est un écrivain immoral, il amollit les ames. Son héroïne ne s'appelle pas Griselidis, mais Grisette. — Le reste ne saurait se traduire :

*Auch die Griseldis krœntet ihr, das Ding aus Dreck und Butter,*
*Griseldis nicht : Grisette!*

Et voilà M. Prutz dénonçant la pièce de M. Halm, laquelle, dans une société bien gouvernée, aurait été sévèrement défendue. C'est toujours, comme on voit, la même copie servile, inintelligente, du théâtre d'Aristophane, et parce que l'auteur des *Nuées*, dans la liberté des mœurs païennes, a pu discuter les œuvres de ses rivaux et accorder à sa muse un témoignage que confirmait la Grèce, M. Prutz ne sait ni comprendre les différences des temps et les priviléges d'un génie à part, ni prévoir les mésaventures qui l'attendent. Cette singulière invective se termine enfin par un appel au peuple : « O mon peuple, si tu veux que la Grèce revive par toi, renonce à la fausse pudeur. Aime surtout les couleurs franches, le blanc ou le noir; laisse les teintes grises aux ânes. Les poètes étouffent dans l'atmosphère parfumée de l'esthétique. Un jour, quand tu auras conquis tous tes droits, tu auras aussi un théâtre politique; alors ma comédie servira de modèle et de guide aux libres génies de l'avenir. » Après cela, il ne restait plus rien à dire, et M. Prutz est bien forcé de s'arrêter.

Malgré l'admiration que M. Prutz professe pour son œuvre, je ne voudrais pas être bien sévère pour lui, ni le traiter aussi rigoureuse-

ment qu'il a traité ses confrères d'Allemagne. Il y a quelques belles scènes dans le troisième acte, et, si elles ne rachètent pas complètement (il s'en faut bien) les crudités de ce qui précède, elles permettent du moins à l'esprit de s'y reposer un peu. Il fait nuit : une femme couverte de haillons, épuisée par le jeûne et les veilles, arrive à pas lents dans la rue déserte. Si vous pouviez la voir dans l'ombre, vous reconnaîtriez, malgré les ravages de la souffrance, la noblesse de son origine écrite sur son visage pâle et fier. Écoutez du moins ses plaintes; ce sont les premières paroles de la pièce où la poésie apparaisse. La fière mendiante s'adresse à la nuit; elle l'invoque et la bénit comme une consolatrice, elle lui demande de cacher ses douleurs, et, brisée enfin de fatigue, elle s'endort sur une pierre du chemin. Tout à coup, voici Kilian qui sort de la maison du docteur; c'est l'heure du rendez-vous que lui a donné Germania. Germania arrive de son côté, cherchant dans l'obscurité la main du rustre amoureux. Chut! une porte s'ouvre. Qui va là? C'est Schlaukopf, toujours inquiet du succès de sa ruse, et qui veut aller écouter à la porte de Germania. Un quatrième personnage survient : je reconnais le pas et la voix du docteur; il s'en va discrètement, à pas de loup, dérober à Germania, pendant son sommeil, quelques-uns des présens qu'elle a reçus des souverains d'Allemagne. Or, comme ils se heurtent tous les quatre dans l'ombre, Schlaukopf effrayé appelle au secours, et deux gendarmes arrivent. L'étrangère, réveillée par ce bruit, reconnaît Schlaukopf son persécuteur et l'aventurière effrontée qui lui a dérobé sa couronne. C'est elle qui est Germania, la vraie Germania, l'Allemagne enfin, méconnue, outragée par Schlaukopf, chassée de son trône et remplacée ignominieusement par cette fille sans nom. L'embarras est grand, et les gendarmes, qui n'y comprennent rien, veulent arrêter tout le monde. L'auteur a mis ici quelques belles paroles dans la bouche de l'étrangère, quand elle répond aux sarcasmes de Schlaukopf.

L'ÉTRANGÈRE.

Oui, raille-moi! rouvre ma plaie de tes doigts sanglans. Tu la connais, la main qui a versé mon sang et m'a arraché ma couronne. C'est toi, c'est toi qui m'as chassée de mes domaines, par ruse, par trahison, pour te livrer à tes débauches. Alors tu as fait monter à ma place cette créature, lâche instrument de libertinage, qui s'est donnée à toi sans résistance et sans pudeur. Elle repose sur des tapis somptueux; moi, je couche, meurtrie, sur la pierre. Tu as construit des palais pour elle, des prisons pour moi. Tes courtisans l'ont entourée d'hommages; moi, ils m'ont chassée, ils m'ont condamnée à tous les maux de l'exil; ils ont mis à prix ma tête sans tache. Puis, comme

tu sentais bien que tu ne pourrais, malgré tes ruses, aveugler complètement notre peuple et arracher de son cœur la douce espérance d'un meilleur avenir, tu t'es vanté toi-même de faire naître ces temps nouveaux..... Elle va enfanter, mais non pas le bien qu'on attend, non pas l'avenir qu'on invoque; non, l'enfant qu'elle a conçu de toi, c'est un dragon qui se déchaînera, furieux, enflammé, par le monde. Sache-le, tu en seras la première victime. Mais toi, reine des ombres, qui as osé usurper ma place, va-t'en! cache-toi de honte! laisse-moi cette place qui m'appartient! C'est moi qui suis la maîtresse et la reine.

LES ESCLAVES.

O étrangère, secours-nous! Tu n'as pas de robe brillante, tu n'as pas de parure royale, tu portes des haillons comme une mendiante; mais ne ressemblons-nous pas à des mendians nous-mêmes? nos mains meurtries ne portent-elles pas des chaînes?

Oh! puisses-tu être la libératrice que nous appelons, la chaste femme, la mère future de notre sauveur, la mère de celui qui brisera notre joug et par qui l'éclair de la liberté illuminera tout à coup ce monde endormi dans la nuit!

Que les gouttes de sang de ton front deviennent des diamans précieux! C'est vers toi que les cœurs s'élancent, c'est devant toi que les genoux fléchissent. Apparais enfin, comme une reine, à ton peuple qui t'invoque!

Cette opposition des deux Allemagnes est peut-être ce qu'il y a de plus net et de plus acceptable dans la satire de M. Prutz. Si l'auteur avait mis plus d'art et d'habileté dans sa fable, si la personnification des chancelleries allemandes n'était pas violemment injurieuse, l'idée serait assez vive. Je sais bien que c'est là un lieu commun, je sais bien qu'il est admis partout que le gouvernement et le pays sont en guerre, qu'il y a un pays officiel, source de toute corruption, et un pays méconnu, souffrant, en qui seul résident la vertu et la probité; cependant cette opposition est si marquée aujourd'hui chez nos voisins, il y a un désaccord si manifeste, un si éclatant divorce entre la société ancienne que représentent les cabinets, et cette société nouvelle qui a déjà conscience de ses forces et qui commence à parler si haut; cette situation est si évidente du Rhin jusqu'à l'Elbe, de Carlsruhe à Kœnigsberg, que l'auteur était certainement autorisé à en faire son profit. Quand il rentre d'ailleurs dans cette satire générale, il évite les noms propres, les allusions personnelles, il est plus près de la poésie. Mais revenons à la comédie : le moment est grave; les gendarmes ne savent à qui entendre, et Schlaukopf va être arrêté lui-même. Il faut pourtant que la fausse Germania réponde aux discours de l'étrangère; comment

faire parler cette vulgaire créature? Schlaukopf lui souffle sa leçon, et elle débite avec emphase les strophes que voici :

GERMANIA.

Dès les temps primitifs, dès le début de la vie, ô douceur! ô églogues! ô joies patriarcales! ô première innocence de la Germanie! au fond des forêts pleines d'ombre, près de la source murmurante, long-temps je demeurai couchée dans des peaux velues, et je buvais l'hydromel fait de fruits sauvages et de glands.

SCHLAUKOPF, LE DOCTEUR ET KILIAN, en chœur.

Des fruits sauvages et des glands! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Conduite bientôt à l'école chez les prêtres, je me cassai le nez sur un crucifix. Oh! la bonne chrétienne! oh! la bonne Allemande que j'étais! Je m'arrachais les morceaux de la bouche pour doter des couvens et bâtir des cathédrales. Un jour même, vêtue d'un habit de pénitente, je baisai la pantoufle du pape.

LE CHŒUR.

La pantoufle du pape! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Puis, dans l'Orient, oh! comme mon cœur m'entraînait (on eût dit l'ivresse de l'opium), lorsque, ravie par la foi, je partais pour visiter les lieux saints! Pendant ce temps-là, il est vrai, les prêtres romains me ruinaient, ils mettaient ma maison sens dessus dessous, et dilapidaient mon patrimoine. Mon champ fut dévasté, mon toit croula; mais je le supportai patiemment.

LE CHŒUR.

Elle le supporta patiemment! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Plus tard, je revins au logis. C'en était fait! plus de toit, plus de foyer, plus d'abri! Mais Dieu vint au secours de l'Allemagne. Privée de la vie active, je me jetai sur la théorie. J'eus de l'encre au lieu de sang, du parchemin au lieu de pain. Je devins érudite et permis volontiers que le premier venu me menât par le bout du nez.

LE CHŒUR.

Par le bout du nez! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Quelquefois, il est vrai, à travers la nuit silencieuse, j'ai entendu retentir à mes oreilles fatiguées un grand cri, comme si l'on voulait me réveiller. Mais que me fait le monde? que m'importe l'histoire? Quand je suis bien

repue et bien joyeuse, il ne m'en faut pas davantage, et, s'il plaît à Dieu et au roi, je resterai toujours ainsi.

LE CHŒUR.

Elle restera toujours ainsi! C'est elle, c'est bien elle.

On voit clairement ici l'ancienne Allemagne, l'Allemagne des temps primitifs et du moyen-âge, celle de l'érudition et de la philosophie, cette Allemagne qui, à travers tant de fortunes diverses, depuis les *Minnesinger* jusqu'à Goethe, s'est toujours plus souciée de l'idéal que des intérêts de la chose publique. Je ne sais s'il est permis de parodier si cruellement tous les souvenirs; mais on a tant abusé du saint-empire, on a si ridiculement mêlé les jouets enfantins du romantisme aux problèmes virils du monde moderne, que le poète est peut-être excusable. Ceci, je veux le croire, ne s'adresse pas aux traditions vénérables du passé, mais seulement aux hommes qui ont imaginé ou exploité ce patriotisme menteur, cet absurde engouement teutonique, toutes ces sottes et dangereuses fantaisies derrière lesquelles s'est long-temps cachée la haine des institutions libérales. Cependant la profession de foi de Germania n'apaise pas les gens de police, les gendarmes insistent, et les deux femmes sont arrêtées. Tout ce qui suit n'est plus qu'une fantaisie moitié grotesque, moitié sérieuse. Au moment où la fausse Germania est saisie par les gendarmes, elle fait explosion comme une bombe; on en voit sortir, au milieu de flots de fumée, des chœurs de moines, de piétistes, de chevaliers, et, pour terminer, plusieurs compagnies de cosaques qui font main basse sur les derniers débris de l'Allemagne. L'autre, au contraire, la noble et malheureuse femme, se relève; les esclaves ont brisé ses chaînes, et l'entourent en célébrant la liberté.

Telle est l'œuvre bizarre que l'auteur a intitulée *les Couches politiques*. Il en a été beaucoup parlé depuis quelques mois, et elle soulève en effet plus d'une question grave. Soit qu'on n'y cherche qu'un problème littéraire, soit qu'on en veuille juger l'importance au sein de ce mouvement qui s'accroît chaque jour, la comédie de M. Prutz méritait la discussion qu'elle a provoquée. Un critique original, dont la renommée est en train de grandir, M. Vischer, rudement interpellé dans le monologue du poète, a donné son avis sans aigreur, sans rancune, et je crois même avec une bienveillante courtoisie, comme il sied à un homme d'esprit qui ne veut pas se venger. Il n'a pas eu de peine à montrer que l'auteur des *Couches politiques* a pris une fausse voie et s'y est perdu résolument. Le spirituel article de M. Vischer,

inséré dans les *Annales du présent*, signale avec beaucoup de sens l'erreur où s'est engagé M. Prutz, quand il a copié avec une docilité servile la forme d'Aristophane. Pour un homme qui vante sans cesse l'originalité et l'audace, la méprise, en effet, est vraiment inexplicable. Il y a toutefois des objections plus sérieuses à faire. Or, comme M. Prutz, qui nous a indiqué peut-être dans ses vives récriminations, ne nous a pourtant pas apostrophé comme M. Vischer, nous sommes plus libre à son égard, et rien ne nous empêche de dire franchement toute notre pensée. Il ne suffit pas de reprocher à l'auteur ce singulier retour à une forme dramatique si éloignée de nos mœurs, il faut lui demander compte du résultat qu'il a obtenu. M. Prutz aurait pu réfuter victorieusement la critique, si cette œuvre, composée d'après un modèle imprudemment choisi, eût dérobé à ce modèle impossible quelques-unes des beautés immortelles qu'on y admire. Est-ce là ce qu'il a fait? L'analyse exacte qu'on vient de lire nous dispense de répondre longuement à cette question. M. Prutz a pris d'Aristophane la verve bruyante, la farce bouffonne, les gros traits, tout ce qu'il est trop facile de s'approprier; mais la gaieté naturelle, et surtout cette grace qui enchantait Platon, M. Prutz s'en est-il préoccupé un seul instant? Et puis, sous la farce même, sous les inventions les plus folles, quel sens toujours sérieux chez le poète athénien! On connaît le début célèbre du discours d'Alcibiade dans *le Banquet*, quand il commence l'éloge de Socrate; ces magnifiques paroles que Rabelais s'est appliquées à lui-même au premier chapitre de *Gargantua*, n'est-ce pas à Aristophane surtout qu'elles conviennent? « Je dis d'abord qu'il ressemble tout-à-fait à ces Silènes qu'on voit exposés dans les ateliers de sculpteurs et que les artistes représentent avec une flûte ou des pipeaux à la main, et dans l'intérieur desquels, quand on les ouvre, en séparant les deux pièces dont ils se composent, on trouve renfermées des statues de divinités (1). » Eh bien! cette divinité cachée sous une grossière enveloppe, cette divinité que saluait Alcibiade sous la laideur railleuse de Socrate, où est-elle plus visible au dire des anciens, où est-elle plus belle que dans Aristophane? Brisez la statue difforme, le dieu paraîtra! Il n'était pas même besoin de briser la statue; elle s'entr'ouvrait de temps en temps et laissait voir l'hôte immortel : c'était le cœur du citoyen, c'était l'imagination du poète qui tout à coup éclatait sous le masque et illuminait la scène.

Il y a, en outre, un point de vue beaucoup trop oublié des jeunes

(1) Platon, *le Banquet*, traduction de M. Cousin, t. VI, p. 325.

poètes que tentent les hardiesses de la comédie ancienne. En quoi consistait, je vous prie, cette audace que vous prétendez reproduire? Qui a donné à Aristophane cette réputation de droiture et de vrai courage? Aristophane était un citoyen dévoué et l'ennemi résolu de cette démagogie sans frein au service de laquelle vous voulez condamner sa muse. Quand l'auteur des *Chevaliers* attaque si énergiquement Cléon, quand sa comédie devient comme un combat à mort, quel est son but, sinon de travailler pour sa part à la rude éducation du peuple? Je comprends pourquoi il ne ménage ni les leçons directes ni les railleries sans pitié; je sais le secret de cette plaisanterie implacable : il parle à un peuple mobile, passionné, livré aux démagogues; il a besoin de frapper fort. Sa hardiesse et son courage, c'est d'avoir bravé la popularité en face. J'indique cette dernière et décisive différence entre la muse d'Aristophane et celle de M. Prutz.

La comédie ancienne, la comédie d'Aristophane introduite en Allemagne! est-ce bien possible? est-ce là une tentative sérieuse? Non, certes. Si la comédie politique renaît un jour, il faut, encore une fois, qu'elle commence par se créer une nouvelle forme, appropriée aux mœurs et à la civilisation modernes. Elle abandonnera au pamphlet les attaques personnelles; elle n'oubliera pas que, si l'art est la transfiguration de la réalité, cette loi est plus impérieuse encore en ces délicates matières. Elle étudiera les caractères, les passions; elle cherchera dans le spectacle de la vie publique les élémens dont la poésie profitera; elle idéalisera sans cesse. On ne verra pas s'agiter sur la scène le masque d'un homme que chacun pourra reconnaître, mais l'humanité même avec ses passions, ses ridicules, ses faiblesses; l'ambition et la lâcheté, la convoitise et la déception seront mises en jeu dans une fable naturelle et possible, sans qu'il en sorte jamais une allusion injurieuse. Un Molière, dans notre société, ne manquerait pas à cette tâche, et ce n'est pas lui qui prendrait une satire pour une comédie. Celui qui a taillé si hardiment des figures solides dans la confuse et flottante matière de la vie humaine, celui qui, en faisant une peinture si franche de la noblesse et du peuple de son temps, a représenté l'homme de tous les siècles, saurait bien retrouver aujourd'hui les éternelles passions de l'ame, avec le caractère particulier qu'elles empruntent aux conditions d'une société nouvelle. Je crois comprendre que *Monsieur de Pourceaugnac*, *George Dandin* et *le Bourgeois Gentilhomme* ont été au XVII[e] siècle d'admirables comédies politiques. Cette seule indication résume assez tout ce que je viens de dire.

Mais si la comédie pure, la comédie de caractère, la peinture de la société et de la vie, n'a jamais réussi chez nos voisins, cette forme nouvelle que la comédie peut ambitionner y sera-t-elle plus heureuse? Il est permis d'en douter. Jusqu'à l'heure où il y aura quelque part, en Allemagne, à Berlin, à Dresde, à Munich, un centre plus actif, un foyer plus complet, les Allemands seront toujours condamnés à dire, comme le critique latin : *In comœdia maxime claudicamus.* Il y a place dans l'Allemagne actuelle pour des pamphlets et des satires; la situation est favorable aux publicistes, elle ne l'est pas aux poètes comiques, aux artistes consciencieux et désintéressés. Au milieu de difficultés si grandes, l'injure est certainement plus facile que l'art élevé d'un Molière, et M. Prutz a cédé à une séduction indigne de la Muse. Il se croit bien audacieux; audace menteuse, qui accuse, au contraire, la paresse du poète, puisqu'il n'a compté que sur les plus mauvaises passions! Il semble que M. Prutz se soit dit : L'auteur des *Nuées* a bafoué Socrate; j'insulterai M. de Schelling, la haine m'applaudira, et je serai protégé par le souvenir glorieux d'un maître immortel. Je ne doute pas qu'il ne soit vite désabusé; l'Allemagne repoussera toujours de tels scandales. Il y a dans la correspondance de Goethe avec Zelter une lettre curieuse sur ce point et qui me rassure. Zelter écrit à Goethe qu'on vient de publier à Berlin une comédie intitulée *les Quatre Vents*, comédie satirique dirigée contre le système de Hegel, et il raconte avec une douleur sentie l'affliction naïve qu'en eut Hegel, le découragement qui s'empara de lui pendant quelques jours. Ce n'était là pourtant qu'une forme de la critique littéraire, et depuis *les Grenouilles* d'Aristophane jusqu'aux *Précieuses ridicules* les exemples ne manquent pas pour consacrer le droit du poète. Ici, dans *les Couches politiques*, y a-t-il rien de semblable? Que diraient Goethe et Zelter? Est-ce le système du philosophe qui est discuté gaiement? n'est-ce pas l'homme qui est traîné sur la scène et brutalement outragé? Nous rions de bon cœur quand Sganarelle bâtonne Marphurius; je défie un honnête homme de lire la pièce de M. Prutz sans que la rougeur lui monte au front.

J'insiste, bien que cela puisse sembler inutile pour une thèse si évidente, j'insiste à dessein et parce que la situation présente de l'Allemagne n'offre que trop de dangers sur ce point. La question a deux aspects, elle est à la fois littéraire et politique. L'intérêt des lettres parle d'abord et veut qu'on réprouve nettement cette grossière licence. Écoutez un homme qui a trop souvent cédé à ces haines passionnées, et qui, à son tour, en a mille fois souffert : dans un traité vif et pres-

sant sur la satire, Voltaire dénonce ces honteuses habitudes qui déshonorent les lettres; il se rappelle que ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Italie, les écrivains n'ont renoncé à la dignité de la plume, et il s'écrie : « Les pays qui ont porté les Copernic, les Ticho-Brahé, les Otto Guérick, les Leibnitz, les Bernouilli, les Wolf, les Huyghens; ces pays où la poudre, les télescopes, l'imprimerie, les machines pneumatiques, les pendules, etc., ont été inventés; ces pays que quelques-uns de nos petits-maîtres ont osé mépriser parce qu'on n'y faisait pas la révérence si bien que chez nous; ces pays, dis-je, n'ont rien qui ressemble à ces recueils... vous n'en trouverez pas un seul en Angleterre, malgré la liberté et la licence qui y règnent. Vous n'en trouverez pas même en Italie, malgré le goût des Italiens pour les pasquinades. » Eh bien! l'Allemagne voudrait-elle donner un démenti à l'éloge de Voltaire? Si la pièce de M. Prutz n'était pas énergiquement condamnée par l'opinion, si l'auteur fondait, comme il y prétend, ce théâtre injurieux et effronté, que le moment serait mal choisi pour cela! et combien cette direction de la poésie serait aujourd'hui plus funeste que jamais! L'Allemagne s'agite; mille partis sont aux prises, protestans, catholiques, *amis des lumières*, libéraux, démagogues, athées, tant d'écoles, tant de sectes, tant d'armées en révolte! A la faveur de ces troubles, d'où sortiront sans doute de grands biens, prenez garde, ô poètes, d'introduire la haine; que ces conflits, utiles et féconds pour le renouvellement de l'Allemagne, ne coûtent rien à la sainteté de la Muse!

Pense-t-on d'ailleurs que de telles armes seraient victorieuses et qu'elles serviraient efficacement la régénération politique de ce pays? Ceux qui s'intéressent à la cause libérale au-delà du Rhin souffrent bien de ces tristes violences. La pièce de M. Prutz a été poursuivie d'abord, et l'auteur accusé de lèse-majesté; mais la poursuite vient d'être abandonnée, il y a quelques jours, sur un ordre exprès du roi de Prusse. Je le comprends sans peine, ces désordres font plus de bien que de mal à l'autorité; ils décourageraient, si cela était possible, les défenseurs sérieux du mouvement constitutionnel. Nous sommes un peu portés en France à voir dans ce travail de l'Allemagne une suite, une régularité, qu'il aura un jour sans doute, mais qui lui fait encore défaut en bien des endroits. Eh bien! quand nous rencontrons de telles œuvres, un doute nous arrête, et cette foi sympathique avec laquelle nous suivions ses destinées hésite et se trouble en nous. Ce que nous ressentons ainsi, comment tant de cœurs dévoués ne l'éprouveraient-ils pas plus vivement chez nos voisins? Répétons-le, ces excès

sont plus dangereux pour la cause embrassée par le poète que pour les ennemis qu'il attaque; et c'est pour cela qu'il nous appartient de les blâmer sans ménagement. Nous ne voulons pas que les défenseurs honnêtes de la liberté véritable puissent être détournés de leur but par ces violences qui les indignent, et que ce parti constitutionnel, à peine formé, divisé encore sur bien des points, soit ébranlé dans sa foi à l'heure des luttes décisives. Nous ne voulons pas nous-mêmes perdre cette confiance qui nous anime et être entraîné peut-être à diminuer la valeur des choses. J'allais oublier de dire, par exemple, que M. Prutz est toujours, malgré tant de fautes commises, un esprit actif, laborieux, ardent, qu'il a rendu et peut rendre encore d'incontestables services. Son *Histoire du Journalisme en Allemagne*, qui l'occupe aujourd'hui, et dont un volume a paru, est un excellent travail qui demandera, quand il sera complet, une étude attentive; je ne pardonne pas à M. Prutz de m'avoir fait oublier un instant ses titres sérieux au milieu des remontrances si nombreuses que lui devait une critique sincère. Pourquoi ne se dévouerait-il pas désormais à ces fortes études? Il y a chez lui l'étoffe d'un publiciste; ce sont là ses premières études, celles que lui indiquait sa vocation véritable. La poésie politique, au contraire, l'a mal servi; ses deux premiers recueils étaient médiocres, et cette comédie achèvera de discréditer sa muse. Si M. Prutz devait, comme nous le désirons, revenir tout entier à ces travaux d'histoire et de philosophie, nous n'aurions pas insisté si vivement sur sa tentative aristophanesque; mais cela était nécessaire. M. Prutz annonce qu'il va persévérer dans cette voie; il veut tenir toutes les promesses de la parabase et fonder en Allemagne le théâtre dont il s'imagine avoir posé la première pierre indestructible. C'était le devoir d'une critique franche et droite de lui signaler son erreur; il importait de proscrire énergiquement cette satire injurieuse, cette comédie démagogique, impossible à nos mœurs, contraire à la noblesse de l'art, et fatale surtout aux intérêts si sacrés de la cause libérale en Allemagne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

# DOCUMENS NOUVEAUX

SUR

# OLIVIER CROMWELL.

## CROMWELL CHEF DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGLETERRE.

(1650-1658. — TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.[1])

*Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations*, etc., BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

Après la bataille de Worcester, le calvinisme vainqueur se divisait en deux fractions : les hommes de guerre puritains, Cromwell à leur tête; les hommes de loi, ayant derrière eux les presbytériens et le parlement.

Le long parlement siégeait toujours. Le vainqueur de Dunbar, de Worcester, de Trédah, c'est-à-dire l'ame puritaine de l'Angleterre, le calvinisme incarné, se trouvait donc en face d'une centaine de parlementaires, qui ne manquaient ni de bravoure, ni de sagacité, ni de talent. Pendant que la destinée s'agitait sur le champ de bataille, ils avaient administré avec vigueur, et l'opinion populaire avait pour eux du respect; c'étaient les premiers commis de l'état.

(1) Voyez les livraisons des 15 janvier et 15 février 1846.



Cependant leurs qualités même n'avaient rien de royal, de dominant et de souverain. Godwin le philosophe (1) et récemment M. Forster (2) les ont trop vantés. Nul d'entre eux ne s'élevait à la hauteur de Cromwell, — ni le pesant Bulstrode, rempli d'arguties pédantesques, heureux de sa gravité magistrale et de sa robe de juge; — ni le vieux avocat Saint-John, « au nez crochu, à la phrase tortue, » fanatique sombre et avare dans sa vieillesse; — ni le métaphysicien Vane, subtil constructeur de nuages, et portant dans la vie réelle cet amour des abstractions, cette active subtilité d'intelligence qui embarrasse la vie pratique au lieu de la servir; — ni le plus brillant et le plus puissant d'entre eux, Henri Marten, qui, plaisant à tous et même se faisant craindre, ne pouvait diriger personne ou se faire obéir, faute de dignité, d'aplomb et de sérieux. Il n'était pas sans analogie avec notre Camille Desmoulins; c'était, pour le dire en passant, un des plus curieux et des plus aimables personnages de cette grave et terrible époque. Poète, homme de sens, de cœur et d'esprit vif, ce petit homme, que les contemporains nous représentent « toujours droit sur les reins et bien serré dans ses habits, » changeait par une saillie et un à-propos le cours des discussions parlementaires; le feu de ses bons mots a traversé deux siècles sans s'éteindre. L'indomptable railleur avait toujours dans sa poche des chansons contre les royalistes et de belles odes en faveur de la république. Mais comment en faire un roi? Il n'est pas sérieux.

Ce roi sera Cromwell. Il arrive du champ de bataille de Worcester le 16 septembre 1651, et trouve un parlement qui, depuis le mois d'avril 1649, devrait ne plus siéger, mais qui a pris un moyen excellent de continuer sa vie, celui de s'assembler tous les mercredis pour ne rien faire, ou, comme le dit Henri Marten, « pour considérer ce qu'il y aurait à faire. » Le peuple, qui n'appelle Cromwell que *le général*, a pour ce débris de parlement immobile une désignation moins polie, il le nomme le *croupion*. Afin d'arrêter les mauvais discours, et par l'instigation de Cromwell, l'assemblée décide qu'elle vivra trois ans de plus, et là, pendant trente et un mois, les élémens confusément entassés du puritanisme, de la monarchie et de la démocratie, essaient de se débrouiller, mais en vain. Les hommes d'armes veulent une république avec Cromwell pour chef. Les hommes de loi accepteraient soit Cromwell, soit un fils du roi, avec un gouvernement mixte.

(1) *Histoire de la République*, 3 vol.
(2) *Hommes d'état de la République*, 6 vol.





Cromwell tient plusieurs conférences, où l'on parle beaucoup, et qui n'aboutissent à rien, selon la coutume; il ne se déclare ni pour la république, ni contre elle, écartant seulement le nom des Stuarts, et réclamant comme nécessaire un pouvoir fort et centralisé.

Pendant ce temps, les terribles matelots puritains balaient la mer, font respecter le pavillon et enivrent le peuple d'orgueil; les gens de loi et les commissaires de la république vendent les biens nationaux des royalistes réfractaires, et reçoivent les amendes exigées de tous les gentilshommes qui ont servi le roi Stuart. On abuse fort de ce droit d'exaction; l'avidité s'en mêle, et, grace à la chicane des hommes de loi, plus d'un honnête bourgeois est confondu avec les royalistes; on spécule sur la terreur publique; chacun des membres du *croupion* reçoit dans la matinée trente ou quarante solliciteurs. C'est alors que les chefs de l'armée, qui sont aussi les meneurs du puritanisme, adressent à Cromwell une pétition contre ce débris d'assemblée, et demandent la régénération totale du gouvernement. Le ton de la prière et celui de la menace se mêlaient dans ce document étrange, qui effraya les parlementaires. « La chose est dangereuse, dit Bulstrode à Cromwell; prenez-y garde, arrêtez cela. » Cromwell n'arrêta rien, tout au contraire. Cette force militaire, son appui et son instrument, allait détruire à son bénéfice les parleurs des communes. Il chargea leur président Lenthall de remercier les officiers, et Carlyle, qui ne manque jamais une occasion de bouffonnerie, s'arrête pour dire à ce pauvre président : « Votre discours, seigneur, a dû vous faire autant de plaisir qu'un bel âne en éprouve en mangeant des chardons! »

L'assemblée comprend le mécontentement populaire, prévoit le sort qui lui est réservé, et, après avoir travaillé pendant des mois et des années avec une processionnelle lenteur à l'acte constitutif, elle s'éveille tout à coup, et veut achever ce bill à l'instant même. Il faudrait satisfaire tout le monde; la chose est difficile. Presbytériens qui voudraient revenir au pouvoir, hommes de loi qui voudraient le garder, officiers puritains qui demandent avant tout le calvinisme pur et l'examen libre, ne s'accordent pas aisément, et le bill qui leur plairait également est une impossible chimère. On ne convient que d'un fait et d'une clause agréables à tous les membres de l'assemblée, c'est que le *croupion* lui-même, transformé en comité électoral, décidera de la validité des élections, manière ingénieuse de se continuer et de se perpétuer. De nouvelles conférences se tiennent chez Cromwell, et là les officiers, devenus plus véhémens, jurent, à la barbe des mem-

bres des communes qui y assistent, que le *croupion* sera détruit. Le général se tait; il attend, sachant bien que les choses ne peuvent se décider qu'en sa faveur. Nous sommes au 20 avril 1653.

Le juge Bulstrode, qui, la veille, est rentré chez lui « les larmes aux yeux, » vient chercher le matin Cromwell, qu'il trouve dans son salon, « en habit noir et en bas gris de filoselle, » attendant les parlementaires, qui doivent avoir une nouvelle conférence avec les officiers. Ces membres ne viennent pas; ils ont résolu de passer leur bill et de lui donner force de loi. Pendant qu'ils se dépêchent de terminer cet acte, qui tuera Cromwell et ses officiers, Cromwell, qui a peine à croire ce qu'on lui rapporte, fait venir une compagnie de mousquetaires de son propre régiment, et s'écrie : « Ce n'est pas honnête; non, ce n'est pas de l'honnêteté la plus vulgaire; » et marche droit à la chambre. Elle ne se composait que de cinquante-trois personnes; on y débattait le bill qui allait passer, quand Cromwell entra et se mit à sa place ordinaire. Cette scène décisive doit aux recherches du nouvel historien quelques faits nouveaux, de peu d'importance.

Après avoir écouté quelque temps le débat, il fit signe à Harrison, qui vint se placer près de lui. Pendant un quart d'heure, il garda le silence; mais, quand la question suivante fut mise aux voix : « Le bill passera-t-il? » il fit signe à Harrison, et dit : « Voici le moment; il le faut, je le ferai. » Puis il se leva, mit son chapeau sur la table, et parla d'abord et assez long-temps en faveur du parlement; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. Sir Peter Wentworth le rappelle à l'ordre. « Ce langage est étrange, dit-il, inaccoutumé dans les murs du parlement et de la part d'un homme qui avait notre confiance, que nous avons si hautement honoré, d'un homme...— Allons! allons! s'écria le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela, et faire taire les bavards; » et, s'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet : « Vous ne devez pas siéger ici plus long-temps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes; faites-les entrer! » Et, sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell éclate encore : « Vous vous appelez un parlement! leur dit-il; vous n'en êtes pas un; je le répète, vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes, » — et son regard tombe sur ce pauvre M. Chaloner. — « Vous avez des coureurs de filles, » — et il se tourne vers

le petit Henri Marten, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poète. — « Vous avez des corrompus, » — et il regarde Bulstrode; — « des gens scandaleux, qui font honte à l'Évangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu, allez! »

Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? Emportez-le! » — Il le donna à un mousquetaire. Puis, voyant que le président ou orateur Lenthall ne quitte pas son siége : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à la force! — Eh bien! reprend Harrison, je vais vous donner la main! » — On sait le reste, et ce 18 brumaire a été décrit plusieurs fois avec une exactitude et une similitude de détails qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité. On a dit que Cromwell y avait joué la comédie. Je crois tout simplement qu'il était fort en colère de ce qu'on avait voulu le gagner de vitesse et le duper. Cette colère de Cromwell était grande, et je ne puis la croire exagérée ni factice; ce qui est certain, c'est que les sénateurs disparurent comme un rêve s'efface, qu'on n'entendit plus parler d'eux, que la nation ne prit nullement leur défense. « A leur départ, disait Cromwell en riant de son rire sérieux qui était fort redoutable, je n'entendis pas un chien aboyer! »

Il se calma dès que cette singulière bataille fut gagnée; le jour même, le 23 avril 1653, il s'occupait des intérêts locaux de ces *marécages* dont il avait été « seigneur » dans sa jeunesse, et il traçait de sa main la lettre suivante, que M. Carlyle a retrouvée manuscrite et autographe dans les archives de *Sergeant's Inn* à Londres. Il avait fait continuer, dans sa province, ces travaux de desséchement et cette construction de levées (*new Bedford level*) que les ingénieurs anglais achèvent aujourd'hui et dont nous avons parlé; il était même entré de ses deniers dans une compagnie d'entrepreneurs (*adventurers*) chargés de ces travaux. Les propriétaires des terrains adjacens, se trouvant lésés par le mouvement des terres, avaient réclamé des indemnités et un arbitrage que le parlement avait promis et fait attendre; puis, fatiguées de ces délais, les populations s'étaient ameutées; elles avaient détruit les tranchées, bouleversé les travaux et dispersé les travailleurs, ce que Cromwell ne voulut pas souffrir. En sortant de la chambre des communes, dont il avait mis « la clé dans sa poche, » il écrivit donc :

*A M. Parker, agent de la compagnie des entrepreneurs pour le dessèchement des marécages.*

« Whitehall, 23 avril 1653.

« MONSIEUR PARKER,

« J'apprends que quelques gens de désordre ont commis de graves dommages dans le comté de Cambridge, du côté de Swaftham et de Botsham, qu'ils ont renversé les travaux commencés par les entrepreneurs, et menacé les ouvriers qu'on emploie de ce côté-là. Je vous prie d'envoyer un de mes régimens avec un capitaine, qui emploiera tous les moyens pour faire rentrer la population dans l'ordre, et qui lui dira que personne ne doit susciter de trouble, que cela ne peut être souffert; mais que, si les entrepreneurs causent du tort à quelqu'un, plainte doit être portée, qu'alors on prendra les mesures que l'équité réclame, et que justice sera faite. Je reste

« Votre bon ami,

« OLIVIER CROMWELL. »

Aussitôt après, cent quarante lettres de convocation sont adressées aux notables puritains dont Cromwell et ses officiers se croient sûrs, et qui tous, à l'exception de deux seulement, répondent à son appel; personne ne réclame, tant est réelle l'analogie de ses vues et de celles qui sont le fonds même du calvinisme bourgeois. « On y trouvait, dit Clarendon, des hommes estimés et des propriétaires. » — « Beaucoup d'entre eux, ajoute Bulstrode (un des membres du *croupion* qui vient de succomber), avaient du savoir et de la fortune. » C'est parmi ces hommes que siégeait le tanneur *Barbone*, homme opulent, d'une piété sévère, dont le magasin était un des plus achalandés de Fleet-Street; les mauvais plaisans, défigurant son nom, le nommèrent *Barebone* (ossement sec), et donnèrent ce sobriquet au parlement dont il faisait partie. D'autres puritains, fort considérables dans leur temps, Ireton l'alderman, Jaffray d'Aberdeen, Swinton d'Édimbourg, le célèbre amiral Blake, le poète biblique Rouse, prévôt d'Éton, et dont les vieux hymnes se chantent encore dans les solitudes d'Écosse, s'y trouvaient à côté d'Ashley Cooper, qui devint lord Shaftsbury, de Charles Howard, et du colonel Édouard Montague, qui, tous trois, firent souche; les descendans de ces républicains sont aujourd'hui pairs d'Angleterre.

Le parlement Barebone, comme l'histoire l'a nommé par mépris, s'assemble, et ne dure que cinq mois. Incapable de s'accorder, fatigué d'une situation inférieure que domine la volonté de Cromwell, ce parlement se détruit lui-même et demande un roi à grands cris. A cinquante-quatre ans, le fermier puritain, « dont les cheveux châtains

tirent sur le gris, » dit Maidstone, mais dont la vigueur n'est pas affaiblie, est installé solennellement comme lord protecteur des trois-royaumes. Le premier homme de la nation, le *king*, *kœnning*, *canning*, *knowing*, l'homme qui « peut et qui sait, » est enfin trouvé, et tout se tait, et tout se calme, et tout repose, excepté dans le fond de quelques tavernes obscures, où les débris du mysticisme anarchique se remuent avec une sourde fureur. Soixante ordonnances émanent l'une après l'autre de la chancellerie du protecteur. Des traités de paix sont signés avec les puissances étrangères. La France, même l'Espagne, envoient des ambassades. La Hollande, la Suède, le Danemark, le Portugal, reconnaissent Cromwell. Il quitte « le Poulailler de Henri VIII » et va loger à Whitehall, dans le palais même des Stuarts. C'est à cette époque qu'il adresse à Richard Mayor, qui veut lui faire faire une acquisition avantageuse de propriétés, la lettre suivante :

*Pour mon bon frère Richard Mayor, écuyer, à Hursley, dans le Hampshire, cette lettre.*

« Whitehall, 4 mai 1654.

« CHER FRÈRE,

« J'ai reçu votre aimable lettre et je vous en remercie. S'il était convenable de poursuivre cette affaire, vous n'en auriez eu que la peine et non la dépense, car vraiment ma terre d'Essex et quelque argent que j'ai entre les mains y auraient été employés.

« Mais, en vérité, j'ai répugnance à courir après les choses du monde, lorsque le Seigneur m'a comblé de tant de faveurs que je n'ai pas demandées, et je répugne à faire penser aux hommes que je cours après ces choses, ce qu'ils ne manqueront pas de croire pour peu que vous vous mêliez de l'affaire (car ils le sauront de manière ou d'autre); je répugne tant à cela que, véritablement, je n'ose ni agir en cette chose ni m'en mêler. Ainsi, je vous ai dit ma pensée toute nue. Ma tendre amitié à vous et à ma sœur, mes bénédictions et mon amitié à ma chère Dorothée et à son enfant, mon amitié à tous.

« Je suis votre frère affectionné,

« OLIVIER P. »

Cependant le puritanisme anglais, dont Cromwell tient le gouvernail, suit une route prospère. On procède à la première élection régulière qui ait eu lieu depuis quarante ans. Elle envoie au parlement quatre cents membres, dont trente Écossais, trente Irlandais; la majorité en est presbytérienne et constitutionnelle. Cromwell, après le serment prêté, vient ouvrir ce parlement. — « Vous êtes réunis, messieurs, dit-il aux communes, pour le plus grand objet dont l'Angle-

terre ait été témoin. Vous avez sur les épaules les intérêts de trois grandes nations et de tous les domaines qui dépendent d'elles. Et vraiment, je crois pouvoir le dire sans exagération, vous avez sur les épaules l'intérêt du christianisme sur la face du globe.... » Ces paroles servent de début à un discours marqué d'un bout à l'autre du même caractère de sagacité, de simplicité et de force. Il réclame des députés la « conservation de l'Angleterre, » d'une part la « sainteté, » de l'autre la « discipline. » Il blâme du même coup et à la fois le presbytéranisme despotique qui imposerait aux consciences une loi uniforme et violente, et le mysticisme anarchique qui livrerait la société aux utopies des rêveurs. C'est en d'autres mots et sous d'autres formes la situation même des temps modernes, où l'ordre essaie de s'asseoir et de se compléter entre l'effervescence des volontés individuelles et l'abus de l'autorité centrale. « Il y avait, dit Cromwell, trop de sévérité et de dureté dans le vieux système (l'uniformité presbytérienne); oui, trop de domination en matière de conscience, un esprit peu chrétien dans tous les temps, et qui ne convient nullement à celui-ci. Quoi! refuser la liberté de conscience à ceux qui l'ont achetée de leur sang, à ceux qui ont acheté la liberté civile et religieuse des gens même qui voudraient les tyranniser! » Le despotisme presbytérien et l'intolérance une fois écrasés, Cromwell se retourne vers les puritains extrêmes, les anarchistes bibliques, qu'il traite moins rudement; la plupart sont ses anciens amis : — « Ceci est une erreur plus subtile et plus raffinée, et qui a déçu beaucoup de gens d'intégrité et de mérite, beaucoup de gens sincères... Ils ont des prétentions spiritualistes très hautes; ils espèrent le règne du Christ sur la terre. Ce règne n'arrivera que lorsque l'esprit saint aura subjugué, vaincu et effacé toute iniquité terrestre, lorsque l'éternelle et complète justice disposera du monde; alors nous approcherons de cette gloire, mais non auparavant!... Sous ce prétexte, un homme ou plusieurs hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire des lois et à gouverner les nations? les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté? Cela est insoutenable! Qu'ils nous apportent donc d'irréfragables preuves de leur mission et des manifestations claires de la volonté de Dieu! S'ils gardaient leurs idées en eux-mêmes et leurs théories (*notions*), on les laisserait tranquilles, elles ne pourraient nuire qu'à ceux dont l'esprit les a conçues. Mais que l'on en vienne à la pratique, et que l'on nous dise que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir la loi, la subvertir, peut-être la remplacer par la loi judaïque, au lieu de nos lois,

à nous, que nous connaissons!... non, cela n'est point supportable! Quand de telles idées veulent régner, il est temps alors que le magistrat s'en mêle. Si de plus on met tout en œuvre pour bouleverser les choses, famille contre famille, mari contre femme, parens contre enfans; si l'on ne répète que ces mots : Révolutionnez, révolutionnez, révolutionnez (*overturn*, *overturn*, *overturn*), oh! alors, je dis que l'ennemi public veille, et que le magistrat doit s'en mêler! » Telle est en général l'éloquence publique de Cromwell, pleine de sens et de choses. Pour trouver de telles paroles obscures et équivoques, il faut certes avoir grande envie de ne pas comprendre.

Quand ce discours fut achevé, dit un vieux journal, « les membres du parlement firent *hum* (1)! et témoignèrent leur contentement et leur satisfaction par des expressions singulières. » Cette satisfaction mutuelle ne dura pas long-temps. A peine assemblé, le parlement se mit à délibérer ardemment, « de huit heures du matin à huit heures du soir, dit Guibon Goddard, et tous les jours, pour savoir s'il avait raison de siéger, » si le gouvernement appartenait à un seul homme ou à plusieurs, et dans quelles proportions; ce qui ruinait la base même du protectorat et déplaisait assurément à celui que l'on ébranlait ainsi. Huit jours après l'ouverture de cette chambre, « je voulus, dit un membre (ce même Guibon Goddard, qui a laissé des notes intéressantes), me rendre à Westminster, et je trouvai la porte des communes fermée, des sentinelles devant. — On ne passe pas, me dit-on; si vous êtes membre, vous pouvez vous rendre à la chambre peinte, où le protecteur va se trouver. — J'y allai. Entre neuf et dix heures, il arriva avec son escorte d'officiers, de hallebardes et de gardes-du-corps, s'assit couvert sous le dais, et parla une heure et demie. »

Nous entrons dans une portion nouvelle du travail de Carlyle, la collation et la reproduction exacte des discours publics tenus par Cromwell, travail excellent qui présente le fermier puritain, chef politique de l'Angleterre, sous une face entièrement nouvelle. Ces discours improvisés, que Cromwell n'a jamais corrigés ni revus, avaient été publiés sans ponctuation, sans exactitude, mêlés d'interpolations et de commentaires ridicules, dont les *reporters* avaient orné l'original, et complètement défigurés. Carlyle a consulté les registres des communes, les pamphlets de l'époque, les notes manuscrites de quelques membres des divers parlemens du protectorat, et les a restitués

(1) *Parliamentary history*, XX, 318, 33.

avec un très grand soin. Il résulte de ce travail que les circonlocutions ambigues attribuées à Cromwell ne lui appartiennent nullement.

Ces discours sont fort simples et ne portent aucune trace d'hypocrisie ou de charlatanisme. Il ne dissimule pas son origine; il n'est qu'un soldat et se regarde comme un soldat de Dieu. Une grande énergie, une clarté parfaite, un besoin ardent et quelquefois extrême de bien faire comprendre et de mettre en relief sa pensée, de fréquentes répétitions de mots, tels en sont les principaux caractères. Il a souvent peine à rendre ce qu'il médite; on assiste au travail confus d'un esprit qui se cherche, on sent que le métier d'orateur le gêne; plus l'idée qui le tourmente est profonde, étrange ou élevée, plus les angoisses de cet enfantement se laissent sentir. C'est par une subtilité inadmissible que l'on accuse d'obscurité volontaire les embarras de diction et les périphrases de ce fermier mystique étonné de sa puissance. Un autre genre d'obscurité résulte de l'emploi fervent des paroles bibliques qu'il emprunte surtout à David, Isaïe et Jérémie, et qui donnent aux discours de cet autre Mahomet une couleur tout orientale. Ainsi, dans la salle de Whitehall, le dos à la fenêtre, ayant ses officiers rangés à sa droite et à sa gauche, et devant lui la table au tapis vert entourée des notables puritains qu'il a convoqués, il énumère la série de miracles providentiels dont il a été l'instrument, et entonne tout à coup, comme sur le champ de bataille de Dunbar, le psaume du triomphe : « Oui ! la victoire, s'écrie-t-il, est excessivement grande, et ce que Dieu accomplit est extrêmement haut. La fin de ce psaume frappe à mon cœur, et, j'en suis sûr, aux vôtres : — « Dieu foudroie les montagnes comme les collines, et elles tremblent... Dieu lui-même a sa colline, élevée comme la colline de Bashan, et les chariots de Dieu sont vingt mille et les anges plus de mille, et Dieu demeurera sur cette colline pour toujours ! »

Ensuite il reprend avec sa familiarité d'homme populaire : « Je suis bien fâché de vous en avoir dit si long dans une chambre si étroite, et il fait bien chaud! » ce qui n'empêche pas les paroles précédentes d'être fort éloquentes, y compris le verset de ce psaume qui « frappe au cœur de Cromwell et de ceux qui l'écoutent. » (*It closeth with my heart.*)

Quand il veut expliquer son élévation et faire comprendre par quel enchaînement fatal et nécessaire il est parvenu au suprême pouvoir : « Je suis un homme, dit-il ( vous le savez; pour moi, certes, je m'en souviens), qui de mon premier grade ai monté successivement et été porté à des fonctions de confiance plus haute. D'abord capitaine de cavalerie, j'ai travaillé à faire de mon mieux, et Dieu m'a protégé comme il lui a plu. J'ai eu une idée fort simple et ingénue,—

que des hommes très grands et très sages, même très honnêtes, ont jugée commune et presque idiote, — l'idée de me faire aider par des instrumens qui eussent les mêmes vues que moi. Je vais vous dire toute la vérité : j'avais alors un ami, homme très estimable, — une très noble personne, — dont la mémoire, j'en suis sûr, est chère à tous, — M. John Hampden. Quand nous commençâmes cette entreprise, je vis que nos hommes étaient partout battus. Je le vis, et je demandai que l'on ajoutât quelques régimens à l'armée de milord Essex; je lui dis que je pourrais y mettre des hommes qui, selon moi, auraient en eux l'Esprit qu'il fallait pour avancer un peu l'œuvre. C'est très vrai ce que je vous dis; Dieu sait si c'est vrai! — « Vos soldats, lui dis-je, sont la plupart de vieux domestiques, des garçons d'auberge et de telles gens; — et, quant à nos ennemis, ce sont fils de gentilshommes, cadets de famille, hommes de qualité, et croyez-vous que les courages de personnes de ce genre seront de force contre des cavaliers ayant honneur, bravoure et résolution? » — En vérité, je lui représentai cela selon ma conscience, et je lui dis : — « Il faut que vos hommes aient un Esprit, — ne prenez pas en mal mes paroles, — un Esprit qui aille aussi loin que peuvent aller ces gentilshommes, sans quoi vous serez battus, toujours battus! » — Réellement, je lui dis cela. C'était un homme prudent et honorable, et il me répondit que j'avais une bonne idée, mais qu'elle était impraticable. Je repris que je pourrais l'y aider tant soit peu, et je le fis. Et en vérité il faut bien que je le dise, — attribuez-le à qui vous voudrez! — je réussis à enrégimenter des hommes qui avaient la crainte de Dieu devant les yeux et de la conscience dans ce qu'ils faisaient, et depuis ce jour jusqu'à présent ils ne furent jamais battus, mais toujours battans, dès qu'ils se mettaient de la partie! Et vraiment il y a là de quoi louer Dieu, et cela peut vous apprendre à choisir ceux qui sont religieux et saints. Et il y en a tant, parmi eux, de paisibles, d'honnêtes, prêts à vivre sous un gouvernement réglé, à obéir aux magistrats et aux autorités, selon la loi de l'Évangile! De la sainteté! non, il n'y en a pas, je n'en reconnais pas hors de ce cercle! Sans l'esprit d'ordre et de discipline, que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a qu'esprit diabolique, démoniaque et qui vient des profondeurs de Satan! »

Ainsi s'explique Cromwell devant le parlement sur les événemens de sa vie. Rien n'est moins obscur. Il mérite d'être roi, selon lui, et il l'est devenu pour avoir donné une ame à l'armée protestante et créé l'*esprit* des troupes populaires. Il soutiendra jusqu'à la mort l'ordre et la discipline d'une part, la liberté calviniste de l'autre.

C'est à propos de cette obscurité prétendue des discours tenus par

Cromwell et laborieusement improvisés, que Thomas Carlyle s'amuse à comparer en cinq longues pages les labeurs artificieux de la rhétorique et ceux d'une conviction qui se dépêtre lentement au sein d'une diction inexpérimentée et incertaine; l'étrange commentateur s'écrie : « Art du discours! art du discours! fantôme rhétorique à deux jambes! blasphème scandaleux! avortement de la nature! va-t'en! Cède la place à l'intelligibilité, à la véracité de ces paroles, à la splendeur du vrai et à l'héroïque profondeur de cet homme qui parle et qui a quelque chose à dire! Et toi, singe de la mer morte, rhéteur, ne regarde pas de ton œil louche dans le saint des saints! Tu ne vas pas jusqu'au fond! » Quelque jugement que l'on porte sur ce dithyrambe bouffon, il reste prouvé que Cromwell, violent dans l'emploi de sa ruse hardie, était sincère quant à son but, et persuadé de la nécessité fatale de sa mission.

Quant au talent de l'orateur, Cromwell n'a pas la moindre prétention; il sait ce qui lui manque, il avoue son embarras et son peu d'habileté dans ce genre. « Je n'ai pas étudié, dit-il au parlement, l'art de rhétorique; je n'ai pas grande liaison avec les rhéteurs ni avec leur marchandise (*what they deal with*).... des *paroles!* — Vrai, messieurs, vrai, notre affaire ici est de parler *choses* (*speak things*). La dispensation de Dieu qui est sur nous le veut ainsi... La première chose dont j'ai à parler, c'est la *conservation*... le droit d'être, le droit de nature... Il faut conserver l'Angleterre; comment la conserverons-nous? comment existerons-nous? C'est ce que je vais examiner. » Sous quelque phraséologie grossière ou mal enchaînée que de telles idées se cachent, c'est de l'éloquence politique toute pure, l'éloquence des choses et des faits. Il frappe toujours au but.

Ayant donc convoqué les communes, coupables, selon lui, d'ébranler sa nouvelle autorité en recherchant trop curieusement les causes de son pouvoir, il leur dit avec beaucoup de simplicité qu'on l'a « porté au trône, qu'on l'a prié de l'accepter, qu'il n'y a plus à reculer aujourd'hui; » puisqu'on le lui a donné, il faut le lui rendre possible. Après une installation solennelle, un consentement général et un parti pris, il est trop tard pour discuter les bases d'un gouvernement accepté. Que ce parlement un peu pédantesque et qui remue imprudemment de telles questions y prenne bien garde; la dissolution n'est pas loin. Pendant que « le gouvernement du protecteur, comme dit le *Correspondant de Bruxelles*, devient plus formidable et plus important qu'il n'a jamais été aux yeux de toutes les nations, » Cromwell, toujours maître de son armée et de ses saints, laissera-t-il vivre ce parlement qui

ne concourt pas à augmenter la prépondérance de la nation, — un parlement qui s'amuse à bâtir des constitutions sur le papier, qui brûle un ou deux hérétiques, chose assez inutile en soi, et qui ne donne pas d'argent, chose nécessaire? Non. C'est ce qu'il leur dit d'une façon fort verte, assez brutale et très peu oratoire :

« Je ne me suis point appelé à cette place. Je le répète, je ne me suis point appelé à cette place! De cela Dieu m'est témoin, — et j'ai beaucoup de témoins qui, je le crois, offriraient leur vie et porteraient témoignage de cela. Non, je ne me suis point appelé à cette place! et, lorsque j'y suis, ce n'est pas moi seul qui porte témoignage pour moi-même ou pour mon office; c'est Dieu et le peuple de ces nations qui ont aussi porté témoignage pour mon office et pour moi. Si Dieu m'y a appelé et si le peuple porte témoignage pour moi, — Dieu et le peuple me l'ôteront, autrement je ne le quitterai pas! Je serais infidèle au dépôt que Dieu m'a confié et à l'intérêt du peuple si je le quittais.

« Que je ne me suis point appelé moi-même à cette place, voilà ma première assertion.

« Que je ne me porte pas témoignage pour moi-même, mais que j'ai beaucoup de témoins, voilà ma seconde. Je vais prendre la liberté de vous parler plus au long de ces deux choses. — Pour rendre mes assertions plus claires et plus intelligibles, permettez-moi de remonter un peu en arrière.

« J'étais gentilhomme de naissance, ne vivant ni dans une grande splendeur ni dans l'obscurité. J'ai été appelé à plusieurs emplois dans la nation, pour servir dans le parlement et dans d'autres emplois, et, — afin d'entrer dans d'autres détails, — je me suis efforcé de remplir, dans ces services, le devoir d'un honnête homme envers Dieu, dans l'intérêt de son peuple et envers la chose publique (*commonwealth*); j'ai eu à cette époque une approbation suffisante dans les cœurs des hommes, et j'en ai reçu quelques preuves. Je ne veux pas raconter toutes les époques, les circonstances et les occasions qui, par la volonté de Dieu, m'ont appelé à l'y servir, ni la présence et les bénédictions de Dieu qui en ont porté témoignage.

« Ayant eu quelques occasions de voir, avec mes frères et compatriotes, une heureuse fin mise à vos guerres violentes et à nos débats opiniâtres contre l'ennemi commun, j'espérais, dans la vie privée, recueillir avec mes frères les fruits et les compensations de nos fatigues et de nos dangers, à savoir, jouir de la paix et de la liberté, et des priviléges d'un chrétien et d'un homme à peu près sur le pied d'égalité avec les autres, selon ce qu'il plairait à Dieu de me dispenser. Quand, dis-je, Dieu mit fin à nos guerres, ou du moins les amena à une issue qui faisait espérer d'en voir bientôt la fin, — après le combat de Worcester, — je vins à Londres pour rendre mes hommages et mes devoirs au parlement alors assemblé, espérant que tous les esprits seraient disposés à faire ce qui semblait la volonté de Dieu, à savoir, donner la paix et le repos à son peuple, et particulièrement à ceux qui avaient répandu le plus de leur sang dans l'exécution des affaires militaires.

— Je fus trompé dans mon attente, l'issue ne fut pas telle. [*Murmures étouffés de Bradshaw et compagnie.*] Malgré tous les charlatanismes et les fausses représentations, l'issue ne fut pas telle, elle ne le fut pas.

« Je puis le dire dans la simplicité de mon ame, je n'aime pas, je n'aime pas, — je n'ai pas voulu le faire dans mon discours précédent, — je dis que je n'aime pas à fouiller les plaies, à découvrir la nudité! Le point auquel je veux en venir est ceci : j'espérais obtenir la permission, quant à moi, de me retirer dans la vie privée. Je demandai à être quitte de ma charge; je l'ai redemandé et redemandé, et que Dieu soit juge entre moi et tous les hommes si je mens en cette affaire. Il est connu de beaucoup que je ne mens pas quant aux faits; mais, si je mens en mon cœur en cherchant à vous représenter ce qui n'était pas en mon cœur, de cela que le Seigneur soit juge. Que les hommes sans charité, qui mesurent les autres d'après eux-mêmes, jugent comme ils voudront. Pour les faits, c'est vrai. Quant à la sincérité et l'intégrité de mon cœur dans ce désir, j'en appelle au grand juge! — Mais je ne pus obtenir ce que je demandais, ce après quoi mon ame soupirait, et la pure vérité est que beaucoup étaient d'opinion que ma demande ne pouvait pas être accordée. »

Maintenant qu'on l'a porté au pouvoir et qu'on l'a fait ce qu'il est, il ne quittera pas la place. Il exige que ceux qu'il a convoqués reconnaissent l'autorité qui les convoque, et il continue :

« Je suis fâché, je suis fâché, je suis mortellement fâché qu'il y ait sujet à cela, mais il y a sujet, et, si vous ne donnez pas satisfaction dans les choses que l'on vous demande raisonnablement, moi, pour ma part, je ferai ce qui convient à mon devoir, et je demanderai conseil à Dieu. — Voici donc quelque chose (*montrant un parchemin écrit*) qui vous sera présenté, et qui, je l'espère, suffira, avec les qualifications que je vous ai dites.

« Faites connaître votre opinion à cet égard en donnant votre assentiment et en signant; cela vous donnera l'entrée pour faire, comme parlement, les choses qui sont pour le bien du peuple. Ce parchemin, quand on vous l'aura montré et que vous l'aurez signé comme je l'ai dit, terminera la controverse, et cela peut donner à ce parlement une marche heureuse et une bonne issue.

« J'avais pensé intérieurement qu'il ne serait ni déshonnête ni déshonorable, ni contre la vraie liberté, non, ni la liberté des parlemens, si, quand un parlement était choisi, comme vous l'avez été, en vertu de la puissance du gouvernement, et conformément à ce gouvernement, on exigeait, avant votre entrée dans la chambre, que vous reconnaissiez votre élection et l'autorité qui vous envoie. On s'y est refusé; ce dont je me suis d'abord abstenu par une juste confiance, vous m'y forcez à présent. Voyant que l'autorité qui vous a élus est peu respectée, qu'elle est méprisée, j'agis; — jusqu'à ce que vous ayez fait une semblable déclaration et qu'elle soit manifestée, jusqu'à

ce que vous ayez accepté votre mandat, J'AI DONNÉ L'ORDRE DE METTRE FIN A VOS ENTRÉES DANS LA CHAMBRE DU PARLEMENT. »

Cette chambre aurait dû vivre cinq mois, jusqu'au 3 février, et il est probable que le protecteur avait cette date fort présente à la mémoire lorsqu'il s'avisa de la dissoudre le 22 janvier, douze jours avant le temps légal, par un de ces violens artifices dont l'effet fut toujours certain, et qui tiennent tant de place dans sa vie de chef de parti. Il reproche aux communes de lui rendre la constitution intenable et le gouvernement impossible. — « J'avais, messieurs, dit-il, de très consolantes espérances, que Dieu ferait une bénédiction de la convocation de ce parlement, et, que le Seigneur m'en soit témoin! je désirais pouvoir mener à ce but les affaires de la nation. Cette bénédiction vers laquelle nous avons gravi si péniblement, c'était vérité, justice, paix, — et j'espérais tout améliorer. — J'ai été fait ce que je suis par votre pétition, et c'est vous qui, vous reportant à l'ancienne constitution, m'avez engagé à accepter la place de protecteur. Pas un homme vivant ne peut dire que je l'aie cherchée! non, pas un homme, pas une femme qui foule aux pieds le sol anglais! Mais, quand je contemplais la triste condition à laquelle échappait notre nation sortant d'une guerre intestine pour jouir d'une paix de cinq ou six années, je croyais qu'elle s'estimait heureuse. Vous vous êtes adressés à moi, vous m'avez demandé que je me chargeasse du gouvernement, fardeau trop lourd pour toute créature; cette pétition me venait de l'assemblée qui avait alors la capacité législative, et très assurément je pensai que ceux qui avaient fait la charpente me la rendraient logeable et commode. Je puis le dire en présence de Dieu, devant qui nous sommes de pauvres fourmis rampantes, — j'aurais été heureux de vivre au coin de ma forêt, en gardant un troupeau de brebis!... » — N'est-ce pas un passage de Shakspeare, moins l'idéal de la poésie? Ainsi, dans tous ses discours comme dans ses lettres, l'ame de Cromwell est transparente; et si des nuages et des ténèbres y apparaissent, si l'on y voit des tristesses sombres et des obscurités pénibles, c'est précisément en cela qu'elle est naïve; elle se montre dans son état réel et sans rien déguiser. D'ailleurs, le but et le fonds de ce discours, c'est la nécessité : « Si vous gouvernez, l'Angleterre est perdue; car vous ne gouvernez pas. Quant à moi, que vous avez fait protecteur, je ne peux pas reculer; je resterai où je suis, et je vous chasse. » Il le dit sans périphrases et de la manière la plus rudement éloquente : « Placé comme je suis et dans ce poste, je ne puis le quitter. Je veux qu'on

me roule dans mon tombeau, et que l'on m'enterre avec infamie avant que j'y consente. »

Entre 1655 et 1656, il essaie le gouvernement des majors-généraux, tous puritains, les maréchaux du puritanisme, entre lesquels il divise l'Angleterre; véritables gouverneurs militaires, dévoués à Cromwell et à sa cause. La monarchie pondérée et constitutionnelle n'a pas pu lui servir; l'arbitraire sans doute vaudra mieux, et il en use; personne ne se plaint : on paie les taxes, l'ordre s'établit, les magistrats reprennent leur place aux assises; les journaux de Hollande annoncent avec aigreur que le commerce renaît à Londres.

Cet arbitraire porte d'ailleurs d'excellens fruits : Cromwell surveille l'Amérique, s'entend avec les protestans de l'Europe entière, protége les calvinistes piémontais; enfin il attire à lui tous les cœurs et tous les intérêts de la bourgeoisie et du commerce par un seul acte, en abrégeant les délais de justice, et diminuant les frais de procédure. Il y trouvait l'avantage d'une popularité très grande, d'un bienfait réel pour les classes pauvres, et aussi celui de soumettre et de punir les avocats et les hommes de loi réfractaires contre lesquels son armée avait une vieille dent. Les avocats résistent; Bulstrode et Widdrington, savans jurisconsultes, répondent qu'ils « n'osent » obéir à un mandat que le parlement n'a pas sanctionné. Le maître des rôles, Lenthall, ce Brutus que Harrison a fait descendre de son siége, quand il présidait le parlement, s'écrie : « Je n'y consentirai jamais; on me pendra plutôt à la porte de l'hôtel des Rôles ! » Il ne fut pas pendu, et garda sa place. Widdrington et Bulstrode abandonnèrent la leur en s'écriant : « Nous y perdons mille livres de rente. » Cependant, ajoute Bulstrode, qui raconte l'anecdote, « le protecteur, qui était un bon homme, sentant qu'il nous avait fait tort, nous nomma commissaires du trésor par forme de dédommagement. » Ainsi, à force d'adresse, de fermeté et de patience, Cromwell, chose peu croyable, vint à bout de ce groupe criard et blessé, dont il mutilait les honoraires et qui se tut. D'ailleurs, ajoute Bulstrode, « par de petites caresses qui ne signifient rien, il gagnait le cœur de beaucoup de monde, et il donna un dîner où il fut très gai... » Par parenthèse, Bulstrode n'y fut pas invité. Ces caresses, quoi qu'il en dise, signifient beaucoup. Cordialité pour ceux qui nous aiment, dureté envers qui résiste, la main ouverte à ceux qui sont utiles, bienveillance pour tous, fortune offerte aux généreux et aux fidèles : ce sont des marques royales, et la grande ambition se reconnaît là.

Cromwell avait bien ces marques royales, et l'Europe entière les

respectait en lui; ses hommes de mer, Blake, Penn et Goodson, toujours vainqueurs, donnaient la chasse aux Espagnols; l'ambassadeur extraordinaire de Suède venait le complimenter en cérémonie, au milieu de ses gardes-du-corps « en uniforme gris à revers de velours noir; » toutes les populations méridionales reculaient de terreur à son nom. Il aurait voulu profiter de la circonstance pour former définitivement sa grande ligue du Nord, celle que les Nassau avaient préparée, la ligue du Nord protestant; le temps n'était pas venu, les événemens n'étaient pas mûrs. Il était réservé à Guillaume III d'achever cette œuvre redoutable, dont Louis XIV a senti les premières atteintes et Napoléon les derniers coups.

Cependant l'Irlande remuait, et le fils de Cromwell avait à y combattre la révolte, l'anarchie, et de trop justes rancunes. Le protecteur lui écrivit :

*Pour mon fils Henri Cromwell à Dublin, Irlande.*

« Whitehall, 21 novembre 1655.

« MON FILS,

« J'ai vu votre lettre à M. le secrétaire Thurloe, et j'y vois la conduite de quelques personnes qui sont auprès de vous, tant vis-à-vis de vous-même que dans les affaires publiques.

« Je suis persuadé qu'il peut y avoir quelques personnes qui ne sont pas très satisfaites du présent état de choses, et qui saisissent volontiers les occasions de manifester leur mécontentement; mais cela ne devrait pas faire trop d'impression sur vous. Le temps et la patience peuvent les conduire à une meilleure disposition d'esprit, et les amener à reconnaître ce qui, pour le présent, semble leur être caché, particulièrement s'ils voient votre modération et votre amour pour eux, quand ils se trouvent dans des sentimens inverses à votre égard. Je vous engage sérieusement à vous appliquer à cela; faites tous les efforts qui sont en vous. Vous et moi, nous recueillerons le fruit de votre manière d'agir, quels qu'en soient l'issue et l'événement.

« Quant au secours que vous demandez, il y a long-temps que j'y pense, et je ne manquerai pas de vous envoyer un nouveau renfort au conseil, aussitôt qu'il pourra se trouver des hommes qui conviendront à ce poste. Je pense aussi à vous envoyer une personne capable de commander le nord de l'Irlande, pays qui, je le crois, en a grand besoin; je crois comme vous que Trevor et le colonel Mervin sont des hommes très dangereux, et qui pourraient devenir les chefs d'une nouvelle rébellion. C'est pourquoi je vous engage à changer le siége du conseil, afin qu'il soit à l'abri dans quelque localité sûre; plus loin ces hommes seront de leur propre localité, mieux cela vaudra.

« Je vous recommande au Seigneur et suis votre père affectionné,

« OLIVIER P. »

Patience, modération, fermeté, tolérance, mais aussi vigilance et prévoyance, voilà ce que le protecteur recommande à son fils; il prêche d'exemple d'ailleurs, et amnistie tous ceux qu'il peut sauver sans péril pour lui-même et le pays. Un charmant poète, que le capitaine Hayne lui amena, Cleveland, celui qui avait composé tant de vers satiriques contre les puritains et Cromwell lui-même, esprit brillant et ingénieux, le Tyrtée de son parti, lui dut la vie. Une petite édition de ses œuvres (la vingtième), que j'ai sous les yeux, a roulé sans doute dans la poche de quelque cavalier, du champ de bataille à la taverne, entre Worcester et Edgehill. Ce pauvre poète est « bien déchu » en 1655, « bien vieilli, mais toujours élégant; » il se cache à Norwich chez un gentilhomme auquel il apprend la littérature « pour trente louis par an, » seule pitance qui reste à cet ancien élève de Cambridge, avocat spirituel, plus royaliste que le roi et plus célèbre alors que Milton. De sa muse, tantôt érotique et tantôt grossière, provenait la chanson célèbre que les cavaliers avaient si souvent répétée dans leurs marches :

En avant, chenapans bibliques!
Gredins bénis, montrez du cœur!
Anglais, cavaliers, catholiques,
Fuiront à votre seule odeur, etc., etc.

Le chef de ces « chenapans bénis, » David Lesley, avait fait Cleveland prisonnier à Newark, et, au lieu de lui décerner la couronne du martyre, il l'avait renvoyé avec ces mots : « Laissez aller le pauvre diable, et qu'il débite ailleurs ses chansons! » Cromwell en fit autant et ne fut pas moins magnanime que Lesley.

Les anabaptistes, les papistes, les conspirateurs à surveiller, Blake, Montaigu et les amiraux à diriger, les protestans piémontais à protéger, n'empêchent pas le protecteur d'établir l'ordre dans ses finances, de vendre et d'acheter, de mettre ses propriétés en état comme du temps où il demeurait à Saint-Yves. Il veut vendre le domaine de Newhall, et il écrit à son fils Richard comme à son héritier :

*A mon bon fils Richard Cromwell, écuyer, à Hursley, cette lettre.*

« Whitehall, 29 mai 1656.

« MON FILS,

« Vous savez qu'il y a toujours eu chez nous un désir de vendre Newhall, parce que depuis quatre ans il n'a rapporté que peu ou point de revenu, et je ne vous ai jamais entendu dire qu'il vous plût comme manoir.

« Il paraît que l'on peut trouver un acquéreur qui en donnera 18,000 livres

sterling. On placera cet argent où vous voudrez, chez M. Wallop ou partout ailleurs, et l'argent sera mis entre les mains d'un fidéi-commis chargé de le placer ainsi : ou je vous constituerai Burleigh, qui rapporte près de 1,300 livres (1) par an, outre les bois. Waterhouse vous donnera tous les autres détails.

« Je suis votre père affectionné,

« OLIVIER P. »

Newhall ne fut pas vendu. La liste civile du protecteur devint fort considérable, et en 1658 il put disposer en faveur de sa famille de douze domaines dont Richard, à la mort de son père, donna la liste et la cédule : — Dalby, 989 liv. st., 9 sh. 1 d.; — Broughton, 533 liv., st., 8 sh. 8 d.; — Cower, 479 liv. st.; — Newhall, 1,200 liv. st.; — Chepstall, 559 liv. st., 7 sh., 3 d.; — Magore, 448 liv. st.; — Tydenham, 3,121 liv. st., 9 sh. 6 d.; — Woolaston, 664 liv. st., 16 sh. 6 d.; — Chaulton, 500 liv. st., 8 d.; — Burleigh, 4,236 liv. st., 12 sh. 8 d.; — Okham, 326 liv. st., 14 sh. 11 d.; — Egleton, 79 liv. st., 11 sh. 6 d. Ce total considérable prouve assez que Cromwell, généreux envers la république servie par lui, sait toutefois qu'on n'est pas roi long-temps sans la force pécuniaire, et qu'il a su mettre à profit les dons de son parlement et les fruits de la guerre. Les mauvais jours peuvent renaître, car l'Irlande remue encore.

*A Henry Cromwell, major-général de l'armée en Irlande.*

« Whitehall, 20 août 1656.

« MON FILS HARRY,

« Nous sommes informés de plusieurs côtés que le vieil ennemi forme le dessein d'envahir l'Irlande et divers autres points de l'état (*commonwealth*), et que lui, ainsi que l'Espagne, correspondent activement avec quelques Irlandais influens, afin de faire éclater une rébellion soudaine dans ce pays.

« C'est pourquoi nous jugeons très nécessaire que vous mettiez tous les soins possibles à disposer les forces de façon qu'elles soient en état de faire face à tout événement de ce genre qui pourrait arriver, et dans ce but que vous concentriez toutes les garnisons d'Irlande, et que vous teniez en campagne une armée d'expédition, divisée en deux ou trois corps placés dans les positions les plus convenables et les plus avantageuses au service, selon que l'occasion le requerra; ayant aussi le plus grand soin, sur toutes choses, de rompre et d'empêcher les desseins et les combinaisons de l'ennemi. — Et il faut particulièrement avoir l'œil sur le nord, où sans nul doute des mécontens et des agitateurs s'efforcent de fomenter de nouveaux troubles. Je ne fais

(1) Au-dessus de cette somme est écrit : 1,260 livres.

nul doute que vous communiquerez cette lettre au colonel Cooper, afin qu'il redouble de surveillance, d'activité, et pare à ce danger.

« Je suis votre père affectionné

« OLIVIER CROMWELL. »

On vient à bout de l'Irlande, et un nouveau parlement s'assemble; Cromwell, qui n'a point peur des parlemens et qui les brise sans peine, installe celui-là; son allocution à cette nouvelle assemblée n'a pas moins de cinquante pages; elle mériterait d'être transcrite tout entière, tant il y a de clarté et de force dans l'enchaînement logique des idées et des faits. « L'Espagne, le catholicisme, sont vos ennemis nécessaires, éternels, dit-il. L'Allemagne, le Danemark, la Suisse, ont les mêmes intérêts que vous. Sans doute, il y a des Anglais papistes; mais ce sont des Anglais espagnolisés; ils ne sont plus Anglais; ce sont vos ennemis. » Comme dans le premier discours que nous avons cité, des papistes il passe aux mystiques, aux quakers, aux utopistes, qu'il ménage un peu moins cette fois; sa forte ironie est digne d'être citée. « J'ai peine à vous parler de certaines idées purement séraphiques. Ce sont des imaginations bien pauvres et de bien peu de prix! » Et il continue, écrasant tout sur sa route, et démontrant d'une manière irréfragable que le calvinisme du Nord veut un guide et que l'Angleterre doit l'être. Ces idées, d'une très haute et très juste politique, se répandent comme un torrent, sans ordre et sans grammaire, quelquefois avec embarras, toujours avec éloquence.

Toutefois il épure ses communes, et ne laisse siéger au parlement que trois cents et quelques membres sur quatre cents qui ont été nommés. Cette élimination, fort arbitraire, fort illégale, n'excite pas le moindre murmure dans le peuple, qui voit trente-huit chariots, pleins de l'argent que Blake a pris aux Espagnols, suivre triomphalement la route de Portsmouth à Londres, parcourir les rues encore assez mal pavées de la capitale, et verser enfin leur prise dans les caveaux de la Tour. Les majors-généraux, qui commençaient à exercer sur les royalistes des exactions insupportables, sont rappelés, et le protecteur est plus solide qu'auparavant. Deux ou trois assassinats ou tentatives d'assassinat ne l'ébranlent pas, au contraire. Aux yeux du bourgeois calviniste, et même du cavalier épouvanté, le roi-modèle, le roi nécessaire, c'est le protecteur. Quant au parlement, soumis à l'illégal triage du maître, il devient docile, aimable, humble et prévenant.

Seulement, pour s'occuper de quelque chose, ces quatre cents personnes s'amusent, pendant trois mois et demi, à juger un quaker,

un pauvre fou nommé Nayler, qui se croit une incarnation du Christ. Sera-t-il pendu, rôti, mutilé, emprisonné, marqué, fouetté? Cent dix séances sont consacrées à ce beau débat, « qui prouve, dit assez malhonnêtement l'Écossais Carlyle, le puits et l'abîme sans fond de stupidité que contient le caractère anglais. » Ce pauvre Nayler est condamné à « monter sur un âne à rebours, la tête tournée du côté de la queue de l'animal, — à être marqué sur l'épaule, — à avoir la langue percée, — au pain et à l'eau, — et aux travaux forcés à perpétuité. » Cromwell, mécontent sans doute de ce beau jugement, et trouvant dangereux que l'on châtie si durement les quakers, alors même qu'ils sont fous, ne voulant pas non plus que la chambre s'arroge l'autorité judiciaire, envoie au président ou *speaker* Widdrington, personnage « bien emparlé, » dit le duc de Créqui dans une lettre, le message suivant :

*A notre très amé et féal sir Thomas Widdrington, speaker (président) du parlement, pour communiquer au parlement.*

O. P.

« Très amé et très féal,

« Nous, de notre part, salut.

« Ayant remarqué un jugement rendu par vous (le parlement) contre un certain James Nayler : quoique nous détestions et abhorrions l'idée d'accorder ou faire accorder la moindre protection à des personnes qui ont de telles opinions et de telles pratiques, ou qui sont sous le poids des crimes généralement imputés à cette personne; néanmoins, nous, à qui le présent gouvernement est confié dans l'intérêt du peuple de ces nations, et ne sachant pas jusqu'où pourraient s'étendre les conséquences d'une procédure entreprise entièrement sans nous, — nous désirons que la chambre nous fasse connaître d'après quels principes et quelles raisons elle a procédé.

« Donné à Whitehall le 25 décembre 1656. »

Le pauvre parlement demanda humblement pardon et ne jugea plus de quakers. Ce n'était point d'ailleurs une œuvre aisée, même pour Cromwell, de contenir, d'étouffer ou de réprimer les saillies mystiques du puritanisme, et de condamner au repos ou à la règle l'élément vital et constitutif de la nouvelle société britannique. Ce principe de l'examen individuel, qui avait renversé la hiérarchie papale, continuait de s'agiter, et faisait éruption de mille manières extravagantes. Tout homme qui priait croyait posséder l'esprit saint, et ses actions, quelles qu'elles fussent, se trouvaient justifiées. Telle est l'origine du quakerisme, secte de paix, bercée d'abord dans les persé-

cutions et foulée aux pieds de tous. On vit un nommé John Davy, surnommé *Theauro John*, c'est-à-dire *Souffle-de-Dieu*, entrer dans la chambre des communes l'épée nue, frapper d'estoc et de taille, et s'écrier : « Que faites-vous là? Dieu le défend! » — Un fou plus pacifique et plus doux, le cordonnier George Fox, obéit à Dieu d'une façon moins violente; Dieu lui ordonne de se faire une culotte de peau, et il la fait, — de s'en revêtir, et il obéit, — de s'en aller prêcher, une Bible sous le bras, l'inspiration divine et la nécessité de suivre aveuglément l'instinct, il cède à cette injonction suprême. Indépendant de tout le genre humain, il quitte sa boutique, et descend lentement la jolie vallée de Bever ou Belvoir, « où l'éternel firmament couvre et protége de pauvres toits de chaume, et où le vent qui murmure agite à peine la colonne de fumée qui sort de ces toits. » Il entend du sein de ces chaumières des voix douces qui lui crient : « Sauvez nos ames, sauvez-nous! » et il continue sa route, pour obéir à ces voix; il entre dans les cabanes, prêche la doctrine de l'impulsion divine, de l'esprit saint qu'on doit écouter, et fonde la nation des quakers. Ainsi se développe, en face du spiritualisme catholique de Rome, le spiritualisme calviniste, qui ne tarde pas à produire des monstres étranges.

C'est au protecteur Cromwell qu'il appartient de les écraser, bien qu'ils renaissent comme l'hydre de Lerne, et que ce travail d'Hercule ne soit pas sans danger : le calvinisme ne doit point frapper sa propre racine. Cromwell se montre assez clément. Le pal, le lacet et la hache, que ses communes voudraient employer contre les rebelles, lui semblent de surérogation; il ne tue et ne mutile pas; la prison et quelques amendes bénignes lui suffisent. Aussi Bunyan, le troupier-chaudronnier calviniste, et Fox, « qui a trouvé des ames fort tendres dans la vallée de Bever, » poursuivent-ils leurs croisades mystiques; on les enferme de temps en temps dans une geôle, et ils vont leur train. Au mois d'octobre 1655, huit hommes et femmes, le premier à cheval et escorté de deux femmes à pied qui tiennent sa bride, homme musculeux, « de cinquante ans, aux longs cheveux jaunâtres et plats, qui descendent plus bas que ses joues, les lèvres serrées et minces, muet et sombre, le chapeau sur les yeux, » traversent processionnellement la ville de Bristol stupéfaite. Les cinq autres personnes, à pied et à cheval, chantent à pleine poitrine : « Hosannah! saint! saint! trois fois saint! seigneur Sabaoth! » — et ne répondent qu'en chantant aux questions qu'on leur adresse. Une pluie violente et la fange des chemins ne les arrêtent pas, et ils chantent toujours « leurs

mélodies nasales, » comme dit Butler, jusqu'à ce que l'autorité suspende la marche triomphale des quakers, et les envoie à Londres, où le parlement doit les examiner et les juger.

Ce sont des symptômes menaçans. Il n'y a rien de plus dangereux pour une autorité que les révoltes qui émanent du principe même qui la constitue. Ici le calvinisme mystique, ennemi de Rome, se révolte contre l'autorité de Cromwell. Fox, malgré sa paisible humeur, fut arrêté dans le Leicestershire, mis en prison, traîné de geôle en geôle par les officiers subalternes de la police, et forcé de coucher souvent, ou dans une cave, ou à la belle étoile, « ce qui lui rendait très utile (il en convient dans son journal) la culotte de peau qui l'escorta toute sa vie, et qu'il avait cousue d'après un ordre exprès de Dieu même. »

Au milieu de ces persécutions, il trouva moyen d'écrire au protecteur et de lui demander un rendez-vous. Cromwell l'accorda. C'était le matin; on habillait le protecteur, lorsque le quaker faisant son entrée : « La paix soit dans cette maison ! » s'écria-t-il. — « Merci, George, » répondit doucement Cromwell! — « Je viens t'exhorter, reprit George, à rester dans la crainte de Dieu; ce qui pourra t'acquérir la sagesse de Dieu, chose si nécessaire à ceux qui gouvernent. —Amen ! » — « Il m'écouta très bien, continue Fox (1); je lui parlai longuement et sans crainte de Dieu et de ses apôtres d'autrefois, de ses prêtres et de ses ministres d'aujourd'hui, de la vie et de la mort, de l'univers sans limites, du rayon et de la lumière, et souvent le protecteur m'interrompait pour me dire : *C'est très bien, c'est vrai*, et il se comporta envers moi avec beaucoup de douceur et de modération. » — Comment Cromwell n'aurait-il pas de la sympathie pour George Fox, qui est exactement dans la même situation mentale où se trouvait le fermier de Saint-Yves en proie à ses vapeurs noires? Ces pensées mystiques rouvraient en lui les sources des émotions de sa jeunesse. « Son œil devint humide, et comme plusieurs personnes, de celles qui se disaient nobles et seigneurs, entraient dans la chambre, il me prit la main : « *Reviens me voir*, me dit-il; va, toi et moi, si nous passons une heure ensemble, nous nous rapprocherons fort. Je ne te souhaite pas plus de mal que je n'en veux à mon ame. » — « Prête donc l'oreille à Dieu, » lui dis-je en m'en allant. — « Le capitaine Drury me pria de rester et de dîner avec les gardes-du-corps d'Olivier. Je refusai, Dieu ne me le permettant pas. » — C'est ainsi, avec cette douceur si politique et ce mélange de pitié, de sympathie

(1) *Fox's Journal*, 1636; Leeds, I, 265.

et de respect, que Cromwell traitait les maladies et les abus du calvinisme.

L'histoire des relations de Mazarin avec Cromwell est encore à faire, et ce serait une curieuse monographie que celle qui mettrait en présence ce Sicilien qui gouverna la France et le fermier du Nottinghamshire, devenu roi d'Angleterre. Un intérêt commun les rapprochait, la crainte de l'Espagne. Mazarin, assez peu catholique, Cromwell, roi du calvinisme, s'entendaient à merveille pour abaisser la puissance espagnole et arrêter l'essor de cette grande monarchie catholique, maîtresse de la moitié de l'Europe et du Nouveau-Monde. Cromwell et Mazarin avaient des espions communs, des trames cachées, des desseins que leur coopération pouvait seule faire réussir; l'un et l'autre travaillaient à brouiller les deux Stuarts, Charles et Jacques, et l'on jugera par cette lettre secrète, dont l'authenticité est incontestable, du degré d'intimité que ces rapports avaient fini par atteindre.

*A son éminence le cardinal Mazarin.*

« Les obligations et les nombreuses marques d'affection que j'ai reçues de votre éminence m'engagent à y répondre d'une manière digne de votre mérite; mais dans les présentes conjonctures et dans l'état actuel de mes affaires, malgré la résolution que j'en ai formée en mon esprit, il est possible (1) (vous dirai-je, il est nécessaire?) que je n'obéisse pas à votre appel en faveur de la tolérance (pour les catholiques).

Je dis que je ne le puis pas, quant à la déclaration publique de mon sentiment sur ce point; cependant je crois que sous mon gouvernement votre éminence a moins à se plaindre, au sujet des catholiques, de violences faites aux consciences des hommes que sous le parlement, car j'ai eu compassion de quelques-uns, et ces quelques-uns sont nombreux; j'ai fait une différence. Véritablement (et je puis le dire avec joie en présence de Dieu, qui est témoin dans mon intérieur de la vérité de ce que j'affirme) j'ai fait une différence, et, selon les paroles de Jude, « j'en ai délivré plusieurs du feu, » — du feu dévorant de la persécution qui tyrannisait leurs consciences, et par un emploi arbitraire du pouvoir usurpait leurs biens. Et dans ceci, aussitôt que je pourrai me débarrasser des obstacles et des affaires dont le poids m'oppresse, c'est mon dessein d'aller plus avant et de remplir la promesse que j'ai faite à votre éminence à ce sujet.

« Et maintenant je viens faire mes remerciemens à votre éminence du choix judicieux de la personne à qui vous avez confié notre affaire la plus importante, affaire dans laquelle votre éminence est concernée, mais pas aussi sérieusement et aussi profondément que moi. Je dois confesser que

(1) *I may not (shall I tell you, I cannot?).*

j'avais quelques doutes du succès, jusqu'au moment où la Providence les a dissipés par les effets. Véritablement, et pour parler avec candeur, je n'étais pas sans quelques doutes, et je n'aurai pas honte de faire connaître à votre éminence les causes que j'avais de douter fortement. Je craignais que Berkley ne fût pas capable de conduire cette besogne et de la mener à bonne fin, et que le duc (1) ne se fût refroidi dans sa poursuite ou qu'il eût cédé à son frère. Je craignais aussi que les instructions que j'avais envoyées par 290 (2) ne fussent pas exprimées d'une manière assez claire; quelques affaires que j'avais ici me privaient du loisir de prendre toutes les précautions que je prendrais en quelques circonstances. Si je ne me méprends pas sur le caractère du duc, d'après ce que m'en a communiqué votre éminence, le feu qui est allumé entre eux n'aura pas besoin de souffler pour l'animer et le faire continuer de brûler; mais j'enverrai par Lockhart, à votre éminence, mon opinion sur ce que je crois ultérieurement nécessaire à ce sujet.

« Et maintenant je me vanterai à votre éminence de mon entière tranquillité qui repose sur une confiance fondée dans le Seigneur, car je ne doute pas que, si l'on agrandit cet éloignement (3) et que l'on entretienne ce désaccord, en choisissant avec précaution les personnes que l'on adjoindra à l'affaire, je ne doute pas que ce parti, déjà abandonné de Dieu quant à la dispensation extérieure des miséricordes et déjà odieux à ses compatriotes, ne s'avilisse finalement aux yeux du monde entier.

« Si j'ai occupé trop long-temps votre éminence par cette lettre, vous pouvez l'attribuer à la joie que j'éprouve de l'issue de cette affaire, et je conclurai en vous donnant l'assurance que je ne resterai jamais en arrière pour démontrer comme il convient à un frère et confédéré que je suis

« Votre serviteur,

« OLIVIER P. »

Il est assez probable que le cardinal espérait attraper le puritain, et ce spirituel ministre avait assurément tout ce qu'il faut pour faire des dupes. La lourde rudesse de Cromwell paraissait devoir s'y prêter assez bien. Le 23 mars 1656, un traité fut signé, d'après lequel le roi de France fournissait vingt mille hommes, Cromwell dix mille et une flotte; ces forces combinées devaient attaquer l'Espagne dans sa partie faible, en Flandre, prendre Gravelines, qui resterait à la France, Dunkerque et Mardyck, dont hériterait l'Angleterre, à laquelle de telles possessions maritimes sont fort désirables. Les dix mille hommes de Cromwell débarquent à Boulogne, « en uniformes rouges tout neufs,

(1) Le duc d'Yorck, frère de Charles II.

(2) C'est un chiffre à la place du nom d'un homme; probablement la clé en est perdue.

(3) La brouille entre les deux frères et la division du parti royaliste, division que Mazarin fomentait.

dit un pamphlet; » le jeune Louis XIV va les passer en revue sur la côte, ce qui est assurément la seule revue de troupes anglaises qu'il ait jamais passée. Cependant le cardinal, qui a tant soit peu peur de Cromwell et du traité, l'élude, dirige l'armée sur Montmédy et Cambrai, et néglige ou fait semblant d'oublier Dunkerque et Mardyck, sur lesquels son confédéré avait eu l'œil ouvert. La cour et Mazarin se trouvent à Péronne; Lockhart, homme d'esprit, ambassadeur de Cromwell, et qui se trouve près de Mazarin, reçoit coup sur coup les deux véhémentes lettres que voici, écrites le même jour par le protecteur, tant ce dernier était de mauvaise humeur et résolu.

*A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.*

« Whitehall, 31 août 1657.

« Monsieur,

« J'ai vu votre dernière lettre à M. le secrétaire, ainsi que plusieurs autres, et, quoique je ne doute ni de votre zèle ni de votre capacité pour nous servir dans une si grande affaire, cependant je suis entièrement convaincu que le cardinal manque à la bonne foi dans l'exécution. Et ce qui vient encore augmenter notre mécontentement à cet égard, c'est la résolution que nous avions prise de notre côté de faire plutôt plus que moins que notre traité. Et quoique nous n'ayons jamais été assez simple pour croire que les Français et leurs intérêts ne faisaient qu'un avec les nôtres en toute chose, cependant, à l'égard des Espagnols, qui ont été de tout temps les ennemis les plus implacables de la France, nous ne pouvions jamais supposer, avant de faire notre traité, que, nous réglant sur de telles bases, on pût nous manquer de foi comme on l'a fait.

« Parler de nous donner des garnisons à l'intérieur pour garant de ce que l'on fera à l'avenir, parler de ce que l'on doit faire dans la campagne prochaine, ce sont des mots bons pour les enfans. S'ils veulent nous donner des garnisons, qu'ils nous donnent Calais, Dieppe et Boulogne, ce qu'ils sont, je crois, aussi disposés à faire que de tenir leur parole en nous remettant entre nos mains une des garnisons espagnoles sur les côtes! Je crois positivement ce que je vous dis : ils ont peur que nous occupions une position de l'autre côté de la mer, fût-elle espagnole.

« Je vous prie de dire de ma part au cardinal que je pense que si la France désire conserver son terrain, et, encore mieux, en gagner sur les Espagnols, l'exécution de son traité avec nous contribuera mieux à le faire que tout ce que je connais des desseins qu'il a. — Quoique nous ne prétendions pas avoir des troupes comme celles qu'il a, cependant nous pensons qu'ayant en notre pouvoir de renforcer et d'assurer par mer son siége, et d'augmenter par mer ses forces si nous le voulons, et l'ennemi ne pouvant rien faire pour secourir la place, le meilleur moment de l'attaquer est *à présent,* particulièrement si nous considérons que la cavalerie française pourra ravager la

Flandre, que l'on ne peut amener aucun secours à la place, et que l'armée française, ainsi que la nôtre, recevront constamment autant de renforts que l'Angleterre et la France pourront en fournir sans que rien l'empêche, — surtout en considérant que les Hollandais sont à présent fort occupés du côté du midi.

« Je vous prie de lui faire savoir que les Anglais ont fait une bonne expérience des expéditions. Ils sont certains, si les Espagnols gardent la campagne, que ces derniers ne peuvent pas s'opposer au siége, et ne pourront pas non plus diriger une attaque contre la France ni se ménager la possibilité d'une retraite. Que signifient alors tous ces *délais*, si ce n'est qu'ils donnent aux Espagnols l'occasion de se renforcer d'autant, et de faire que nos hommes servent encore la France un autre été sans la moindre apparence de réciprocité et sans le moindre avantage pour nous?

« C'est pourquoi, si l'on ne veut pas écouter ceci, je désire que l'on pèse les choses et que l'on nous donne satisfaction pour les grandes dépenses que nous avons faites avec nos forces navales et d'autre manière, dépenses que nous avons encourues dans un but honorable et honnête, pour remplir les engagemens que nous avions pris. Et enfin on peut prendre en considération comment on peut mettre nos hommes en position de nous être rendus, — et nous espérons que nous saurons les employer plus utilement que de les laisser où ils sont.

« Je désire que nous puissions savoir ce que dit la France et ce qu'elle fera à ce sujet : nous serons toujours prêts, en tant que le Seigneur nous assistera, de faire ce que l'on peut raisonnablement attendre de notre part. Et vous pouvez aussi dire en outre au cardinal que nos intentions, comme elles l'ont été, seront de rendre tous les services en notre pouvoir pour avancer les intérêts qui nous sont communs.

« Pensant qu'il est important que cette dépêche vous parvienne vite, nous vous l'envoyons par exprès.

« Votre ami sincère,

« OLIVIER P. »

Aussitôt après, il reprend la plume et écrit :

*A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.*

« Whitehall, 31 août 1657.

« MONSIEUR,

« Après la lettre que nous vous avons écrite, nous désirons que *Dunkerque* soit le but plutôt que Gravelines, et nous désirons beaucoup mieux qu'il le soit; — mais l'un des deux plutôt que d'y manquer.

« Nous ne manquerons pas d'y envoyer, aux frais de la France, deux de nos vieux régimens, et deux mille hommes de pied, si besoin est, — si Dunkerque est le but. Je crois que si l'armée est bien retranchée, et si l'on y ajoute le régiment à pied de la Ferté, nous pourrons laisser à la plus grande

partie de la cavalerie française la liberté d'avoir l'œil sur les Espagnols, — n'en laissant que le nombre nécessaire pour soutenir l'infanterie.

« Et comme ce mouvement empêchera probablement les Espagnols d'assister Charles Stuart dans toute entreprise contre nous, vous pouvez être assuré que, si l'on peut avec quelque raison compter sur la coopération des Français, nous ferons de notre côté tout ce qui sera raisonnable; mais, si véritablement les Français sont tellement faux envers nous que de ne pas vouloir nous laisser prendre un pied de l'autre côté de l'eau, — alors je vous prie, comme dans notre autre lettre, que toutes choses soient faites pour nous donner satisfaction pour les dépenses que nous avons encourues et pour le retrait de nos troupes.

« Et, véritablement, monsieur, je vous prie de prendre sur vous de la hardiesse et de la liberté dans vos rapports avec les Français à l'égard de ces choses.

« Votre ami sincère,

« Olivier P. »

Malgré Cromwell et Mazarin, l'Espagne et Stuart essaient encore de lever la tête. Don Juan d'Autriche promet dix mille hommes; les marchands hollandais, calvinistes au fond de l'ame, mais jaloux du commerce anglais, prêtent vingt-deux vaisseaux. On veut tenter, par tous les moyens, de rendre à Charles Stuart le trône de son père, et de renverser le puritanisme et Cromwell. Il faudrait seulement que les cavaliers de Londres fussent prêts à marcher pour le roi. Une espèce de fermier qui arrive de Flandre, « le chapeau couvert d'une toile cirée, un bonnet par-dessus, et une petite valise roulée derrière lui sur la croupe de son bidet, » trotte de Colchester à Stratford-at-Bow, s'arrête dans les plus humbles auberges, « boit de l'ale chaude avec les fermiers, joue au trictrac avec eux, » et n'éveille aucune défiance. Il vient soulever l'Angleterre pour le roi Charles; c'est le duc d'Ormond, le bras droit et le principal conseiller de Charles Stuart. Il a fait « teindre ses cheveux, » et va loger fort secrètement « chez un chirurgien papiste, domicilié à Drury-Lane. » Peu de personnes se doutent de ce qu'il vient faire à Londres; Cromwell et ses espions sont parfaitement instruits. Le duc d'Ormond s'était caché pendant une quinzaine, lorsque le protecteur, rencontrant lord Broghill dans le parc, l'accosta par ces mots : « Un de vos vieux amis est ici; c'est le duc d'Ormond, qui demeure maintenant à Drury-Lane, chez le chirurgien papiste. Il ferait mieux de partir; dites-le-lui. » Lord Broghill, qui n'en savait rien, fut très étonné, s'informa, reconnut la vérité du fait, et instruisit de sa conversation avec Cromwell le duc d'Ormond, qui ne se le fit pas dire deux fois, et s'en alla à franc étrier de Londres à Douvres; puis il s'embarqua pour Bruges, où il retrouva le prétendant. « Cromwell a beaucoup

d'ennemis, lui dit-il; quant à le renverser au moyen d'une insurrection royaliste, c'est chimère!... » Charles, au surplus, ne l'espérait guère, et cet homme d'esprit, qui savait très bien sa position, n'usait des loisirs de l'exil qu'en faveur de ses jouissances gastronomiques et de ses erreurs amoureuses. Pour alliés sincères, il n'avait que Rome et l'Espagne, alliés dangereux, car ils étaient profondément odieux à la population calviniste. La France de Mazarin soutenait Cromwell, et Charles n'avait rien de mieux à faire que de danser avec les beautés flamandes-espagnoles de Bruges, et de donner des bals à Bréda. Parmi les royalistes anglais, les gens raisonnables croisaient les bras et se taisaient; ceux qui ne l'étaient pas, devenus furieux par l'impuissance, se réunissant dans les tavernes, tramaient des assassinats, formaient des plans insensés, s'apprêtaient à mettre le feu à la Tour, à s'emparer de la Cité, fomentaient l'émeute à grand'peine et à grand bruit, et, comme il arrive toujours dans ces affaires, au moment même de l'exécution, on leur mettait la main sur le collet. Le 22 mai 1658, Barkstead, le gouverneur de la Tour, entra dans la Cité au grand galop, suivi de cinq couleuvrines (*drakes*) « qui faisaient un bruit formidable, » mit en fuite les émeutiers, saisit les chefs, et tout fut fini.

On fit aussi peu d'exécutions sanglantes que possible. Quelques royalistes, conspirateurs obstinés, succombèrent. Cromwell en laissa échapper beaucoup, et pardonna aux autres. Dunkerque fut arraché aux Espagnols; les victoires succédèrent aux victoires. La république d'Angleterre avait conquis auprès des puissances européennes le même rang que Bonaparte en 1802 avait assigné à la république française. C'en est fait des espérances de Charles II; le ministre espagnol lui-même, don Louis de Haro, secoue la tête quand on lui parle d'une restauration en faveur des Stuarts; Mazarin, satisfait du résultat pour lui-même, bien que Cromwell ait pris la part du lion, et n'ait laissé à son confrère que celle du renard, rencontre Ormond sur le grand chemin, et lui dit en passant : « Il n'y a plus d'espoir! » — Son neveu arrive à Londres, qu'il traverse dans un équipage doré, pour complimenter « le plus invincible des souverains, » et les journaux anglais prétendent même (ce que nous ne croyons guère) que le jeune Louis XIV l'eût accompagné sans une attaque de petite-vérole qui l'en empêcha. L'Angleterre puritaine, sauvée et glorifiée par cet invincible fermier de Saint-Yves, l'Angleterre, debout, « le pied sur l'Espagne catholique, tenant d'une main la Bible, et de l'autre l'épée, » symbole expressif que Cromwell fait élever sur Temple-Bar, accueille l'ambassadeur Créqui; et le beau Fauconberg, l'élégant de la cour de Cromwell, celui dont l'oncle a été décapité pour conspiration, vient à cheval

au-devant de l'ambassadeur de Mazarin, et lui fait les honneurs de Londres devant la foule ébahie.

Au milieu de ces succès, il ne se relâche pas de son activité, et, dans une lettre des plus remarquables, il jette déjà les yeux sur Gibraltar :

« Nous sommes informé que les Espagnols ont envoyé tous les hommes dont ils pouvaient disposer par les six ou sept vaisseaux qu'ils ont expédiés aux Indes occidentales au mois de mars dernier. Nous savons aussi qu'il a toujours été reconnu que ce qui manque le plus aux Espagnols, ce sont les hommes, — comme aussi, dans ce moment, l'argent. Vous êtes à même de savoir mieux quel nombre d'hommes il y a à Cadix et à l'entour. Nous ne parlons que de probabilités. Ne serait-il pas digne de votre attention et de celle de votre conseil de guerre de juger s'il ne serait pas possible de brûler ou détruire par tout autre moyen la flotte qu'ils ont à présent à Cadix; si Puntal et les forts sont assez formidables pour décourager d'une semblable entreprise; si Cadix lui-même est inattaquable, ou si l'île sur laquelle il est situé ne peut être empêchée d'avitailler la ville par le pont, l'île étant si étroite en quelques endroits; si quelque autre endroit n'est pas attaquable, particulièrement la ville et le château de Gibraltar? et, si nous pouvions nous en emparer et le conserver, ne serait-ce pas un avantage pour notre commerce et un désavantage pour les Espagnols? et cela ne nous mettrait-il pas en état, sans entretenir une si grande flotte sur ces côtes, en y faisant stationner six frégates légères, de faire plus de mal aux Espagnols et de diminuer nos dépenses? »

Les grandes colonisations de l'Angleterre indiquées et même commencées, les finances en bon état, la France alliée et amie, l'Espagne battue, les mers soumises, tous les ennemis du protecteur réduits au silence, prouvent assez que c'est un roi. Ici, en 1657, lorsque depuis long-temps le pouvoir réel est à lui, vient se placer l'offre solennelle que Widdrington lui fait de la part des communes, l'offre du *titre royal;* « une plume au chapeau, » rien de plus, comme il le dit lui-même aux officiers-généraux qui l'avertissent que le peuple de Dieu sera scandalisé s'il se fait roi. « Roi! je le suis déjà, » leur répond-il en cent cinquante pages, six discours et une énorme quantité de paroles. « Quant à ce nom que vous m'offrez, je ne sais si je dois le prendre. » On a fait de la royauté offerte à Cromwell une affaire beaucoup trop importante; ce titre, dont il possédait la réalité suprême, n'ajoutait qu'un danger à sa situation. Entre ce danger et son ambition, entre la crainte de blesser le peuple et celle d'irriter les soldats, il hésite long-temps; la trace de cette hésitation est partout empreinte dans les interminables argumentations de ses discours, que l'on a regardées comme le dernier terme de la fraude. Il était seulement fort embarrassé. Cromwell refuse donc, avec beaucoup de raison, selon

nous, et non sans quelque peine; puis le cours triomphal de la république continue. Mais la vieillesse arrive, et le ton de Cromwell, dans les deux discours suivans, est mélancolique.

« ......... A vous dire vrai, j'ai éprouvé une indisposition; c'est pourquoi je n'ose vous parler plus longuement, — si ce n'est pour vous faire savoir que j'ai déclaré simplement et avec franchise l'état où est notre cause, et ce qu'elle a obtenu par les soins et les travaux de ce parlement depuis la dernière fois qu'il s'est assemblé. Je serais heureux de reposer mes os près des vôtres, et je l'aurais fait gaiement et de bon cœur dans la condition la moins élevée que j'aie jamais occupée, pour servir le parlement.

« Si Dieu, comme je l'espère, vous donne..... il vous l'a donné; car de quoi ai-je parlé, excepté de ce que vous avez fait? il vous a donné la force de faire ce que vous avez fait, et, si Dieu vous bénit dans cette œuvre et rend cette assemblée heureuse en cela, vous serez tous nommés les bénis du Seigneur. Les générations à venir nous béniront. Vous serez les « réparateurs des brèches et des sentiers dans lesquels il faut vivre; » et, s'il est un ouvrage plus grand que celui-ci dans ce monde et que les mortels puissent exécuter, j'avoue mon ignorance à cet égard.

« Comme je vous l'ai dit, je suis malade. Je n'ai pas le pouvoir de vous parler plus longuement; mais j'ai prié une honorable personne qui est ici à mon côté de discourir un peu plus en détail de ce qui peut être le plus convenable pour cette occasion et cette assemblée. »

Pourtant les vues mâles et fortes de l'homme politique se retrouvent dans ce dernier discours, où « son altesse, dit Carlyle, regardant l'avenir et le passé, l'extérieur et le pays même, tout bien considéré, s'exprime véritablement avec noblesse. »

« Milords et messieurs des deux chambres du parlement,

« (Car c'est ainsi que je dois vous reconnaître), en vous ainsi qu'en moi est déposé le pouvoir législatif de ces nations! — L'impression du poids de ces affaires et de ces intérêts pour lesquels nous sommes rassemblés est telle, que je ne saurais, en bonne conscience, être content de moi-même, si je ne vous exposais quelques-unes de mes craintes sur l'état des affaires de ces nations, vous proposant en même temps le remède qu'il peut être utile d'appliquer aux dangers dont nous sommes menacés en ce moment.

« Je considère que le bien-être, que l'existence même de ces nations est à présent en danger. Si Dieu bénit cette assemblée, notre paix et notre tranquillité peuvent être prolongées; s'il en était *autrement*, — quand j'aurai parlé, je vous laisserai à considérer et à juger si, en ce qui concerne l'honneur, il y a même possibilité à nous de remplir ce devoir qui pèse sur nous, d'assurer la préservation et le salut de ces nations! Quand je vous aurai dit les choses qui se présentent à ma pensée, je leur laisserai faire sur vos cœurs l'impression qu'il plaira à Dieu tout-puissant de produire en vous.

« Je regarde ceci comme le grand devoir de ma place, (*je me regarde*)

comme étant placé sur la tour de garde pour voir ce qui peut servir le bien public de ces nations, et ce qui peut empêcher le mal; qu'ainsi, par les avis d'un conseil aussi sage et aussi grand que celui-ci, dans lequel est la vie et l'esprit de ces nations, ce bien puisse, humainement parlant, être obtenu, et ce mal, quel qu'il soit, être évité.

« Je vous prie instamment de jeter les yeux sur vos affaires intérieures; voyez sur quel pied elles sont! Je suis persuadé que vous êtes tous, j'admets que vous êtes tous des hommes bons, honnêtes et dignes, et qu'il n'y a pas un homme parmi vous qui ne désire d'être reconnu pour un bon patriote; je sais que c'est votre désir. Nous sommes sujets à nous vanter quelquefois de ce que nous sommes, et certainement il n'y a pas de honte à nous d'être Anglais; — mais c'est pour nous un motif d'agir en Anglais et de chercher le bien réel et l'intérêt de cette nation. — Mais, je vous prie, où en sont les choses chez nous? — Je déclare que je ne sais pas bien par où commencer ni par où finir un pareil sujet, je n'en sais rien; mais, je dois vous le dire, que l'on commence par où l'on voudra, on aura de la peine à se tirer de l'embarras que je vous signale. Nous sommes pleins de calamités et de divisions entre nous au sujet de l'esprit qui doit animer les hommes, et cela n'a rien d'étonnant; cependant, par une providence de Dieu, providence merveilleuse, admirable et jamais suffisamment admirée, nous sommes encore en paix! Et les combats que nous avons soutenus! et les avantages que nous avons remportés! — Oui, vraiment, nous qui sommes ici, nous sommes un étonnement pour le monde; et considérant la manière dont nous sommes disposés ou plutôt indisposés, c'est le plus grand miracle qui soit jamais arrivé aux fils des hommes que nous soyons revenus à la paix. Et quiconque essaiera de la rompre, que Dieu tout-puissant déracine cet homme du sein de cette nation! et il le fera, quelques prétextes que l'on prenne.

« Ceux qui brisent la paix considèrent-ils où ils nous poussent? Ils devraient y regarder. Celui qui ne considère pas la femme enceinte dans cette nation, les enfans à la mamelle qui ne connaissent pas leur main droite de leur main gauche (et, autant que je sache, cette cité en est aussi pleine que l'on disait qu'était Ninive); celui qui ne considère pas ces êtres, et le fruit que porteront celles qui vivent et qu'il faut y ajouter; celui qui ne considère pas ces choses doit avoir le cœur d'un Caïn qui fut marqué et fait ennemi de tous les hommes ses ennemis! Oui, la colère et la justice de Dieu poursuivront un tel homme jusqu'au tombeau, sinon jusqu'à l'enfer... »

De ses anciens majors-généraux, ces maréchaux du calvinisme, Cromwell fait autant de lords, et constitue sa chambre des pairs. La première session du parlement se termine assez bien; la seconde commence mal pour Olivier. Il n'hésite pas, fait venir les membres à Whitehall, et les casse. « S'ils eussent siégé deux ou trois jours de plus, dit Samuel Hartlib dans une lettre, une conspiration royaliste éclatait, et Londres était à feu et à sang. »

Cromwell touchait à sa soixantième année. Robuste encore, mais affaissé, Dieu venait de le frapper dans sa famille de plusieurs coups successifs; il avait passé quatorze jours près du lit de sa fille mourante, Élisabeth Claypole, et cette énergie colossale, qui pendant vingt années avait porté le fardeau, « trop lourd pour un homme, » dont il parle si souvent, pliait et laissait pressentir la décadence. Ce fut alors que George Fox, le quaker, fit sa dernière apparition devant lui et vint réclamer en faveur des quakers persécutés. Malgré son indulgence pour les folies mystiques, Cromwell ne voulait pas qu'on troublât l'ordre. On avait pris au collet et mis en prison, « dans les Mews, » quelques « grands chapeaux » de quakers qui avaient essayé de prêcher en place publique, et de suivre l'inspiration avec une obéissance trop entière; George lui-même et son impérissable culotte de cuir avait eu le même sort; « la puissance de Dieu agissant sur les persécuteurs, » on l'avait bientôt relâché. Cependant il voulut adresser au protecteur quelques remontrances, et comme ce dernier, « dans son grand carrosse, entouré de ses gardes, faisait sa promenade du soir dans Hyde-Park, » Fox s'avança; il fut d'abord repoussé; Cromwell baissa les glaces et l'accueillit très cordialement. Le lendemain, à Whitehall, Fox se croyant sûr de son affaire, la scène changea; Cromwell « se moqua un peu de moi, dit le quaker... il s'assit sur le bout d'une table,... me dit des choses comiques,... et me traita lestement. » — Je le crois bien; le bon sens de Cromwell avait découvert le défaut de la cuirasse. « Il me dit que mon énorme confiance en moi-même, c'est-à-dire en Dieu qui était en moi, n'était pas la moins notable de mes acquisitions (1). » Le quaker s'en alla peu content, et le lendemain « je pris un bateau, dit-il, et je descendis (il veut dire *je remontai*) la Tamise jusqu'à Kingston, d'où je me rendis à Hampton-Court pour parler au protecteur des souffrances des *amis*. Je le rencontrai dans le parc; il était à cheval à la tête de ses gardes-du-corps, et, avant même que je le visse, j'aperçus et sentis un souffle (2) de mort qui s'élançait et traversait l'air contre lui, et, quand je me trouvai devant lui, il était pâle comme un mort. Quand je lui eus expliqué les souffrances des amis et l'eus averti, selon que j'étais poussé de Dieu, il me dit : Venez me voir demain... Le lendemain, on me dit qu'il était malade, et je ne le vis plus. »

Son œuvre était accomplie. Le 20 août 1658, il tomba malade, quitta

(1) *Journal de Fox*, I, 381, 2.

(2) *Waft*, mot qui n'est pas anglais, mot inventé par Fox. Les Bunyan, les Fox, les Baxter et les mystiques anglais ont enrichi la langue de beaucoup d'expressions, dont quelques-unes sont restées.

Hampton-Court pour Londres, et ne se releva plus. Tel nous avons vu le fermier rêveur, mystique, déchiré des doutes de Hamlet, dans la solitude de Saint-Yves, tel nous le retrouvons à sa mort. Jeune, il n'avait aucune raison pour simuler le fanatisme; mourant, il n'avait plus de motif pour garder le masque. « Mes enfans, disait-il en se soulevant, vivez en chrétiens. Je vous laisse le pacte avec le Seigneur pour vous alimenter! » Les trois jours de son agonie, pendant laquelle une furieuse tempête éclata, ne furent pour lui qu'une longue et mystique angoisse, une lutte avec Dieu révélée par des gémissemens, des sanglots et des prières continuelles.

Cromwell laissait non-seulement l'Angleterre florissante, mais remplie de germes qui devaient faire la grandeur des deux siècles suivans. Carlyle ne reconnaît pas cette grandeur; il eût fallu, selon lui, que l'Angleterre demeurât attachée au puritanisme et fidèle à la loi biblique du *covenant*. Carlyle ne se contente pas de regretter cette époque, il flétrit celles qui lui ont succédé, n'épargnant ni le XVIII[e] siècle, ni le XIX[e]. Il pense que le développement de l'Angleterre depuis Cromwell ne doit compter absolument pour rien; l'Inde, le commerce, la richesse, l'industrie, ne sont rien. Il termine son livre par une comparaison des plus burlesques, où l'Angleterre actuelle est assimilée à *une autruche qui tourne le dos au soleil*. Le soleil, c'est le puritanisme que l'on a cessé de regarder en face; je ne veux pas priver le lecteur de ce curieux morceau : « Comme une gourmande autruche, occupée seulement de vivre et de garder sa peau, l'Angleterre d'aujourd'hui montre au soleil son *autre extrémité*, avec sa tête cachée dans le premier buisson de défroques d'église..... Elle se réveillera bientôt d'une terrible manière, *a posteriori*, cette autruche absorbée par le soin grossier de sa vie.... » Telle est la bouffonnerie grotesque qui couronne l'œuvre.

Ce reproche, ce jugement, cette prétention, n'ont rien de philosophique et de raisonnable. L'état de fièvre ardente, qui développe les énergies d'un peuple et prépare la fécondation de son avenir par l'intensité du désir et la violence de l'enthousiasme, situation anormale et de peu de durée, doit céder la place à des phases moins magnifiquement orageuses; quand la crise a cessé, on profite du renouvellement; la vie ordinaire reprend son cours. A quoi donc les crises violentes seraient-elles bonnes sans ce progrès tranquille des époques secondaires, qui recueillent le bénéfice des grands orages?

PHILARÈTE CHASLES.

# LA

# MARINE DE LA FRANCE

## EN 1846.

---

I. — *Compte présenté au roi* par M. LE MINISTRE DE LA MARINE.
II. — *Mémoires* du baron PORTAL, ancien ministre de la marine.
III. — *Appel au gouvernement et aux chambres*, par M. FONTMARTIN DE L'ESPINASSE, directeur du port à Bordeaux.
IV. — *Mémoire au roi*, par M. F. LEPOMELLEC, maire de Saint-Brieuc.
V. — *Mémoires sur les constructions en fer, les chaudières tubulaires et les propulseurs hélicoïdes*, par MM. DUPUY DE LÔME, GERVAISE, SOCHET, ingénieurs de la marine, et BOURGOIS, enseigne de vaisseau.
VI. — *De l'Admission en France des fers et tôles étrangers*, publication du ministère du commerce.

Les questions qui intéressent la marine et touchent à notre influence sur les mers se sont bien éclaircies de puis quelque temps. La lumière est venue de tant de côtés et de si haut, que le pays entier s'est rendu à l'évidence. On comprend aujourd'hui ce que vaut la marine, ce qu'elle peut, ce qu'on en doit attendre. Si quelques détails restent livrés à la discussion, on semble pourtant s'être entendu sur deux points : l'un qu'on ne saurait, sans déchoir, négliger un intérêt de cet ordre et qu'il faut désormais porter de ce côté un effort soutenu; l'autre que, dans l'ensemble des moyens appropriés à ce but, il convient de faire une place

considérable aux nouveaux instrumens que la vapeur a mis au service de nos flottes.

Ces idées, désormais élémentaires, se sont emparées de l'opinion d'une manière si puissante, que l'influence s'en est transmise du pays aux chambres et des chambres au cabinet. Le gouvernement a été mis en demeure d'agir, et le projet d'organisation qu'il présente cette année est le fruit de l'une de ces heureuses violences auxquelles un ministre spécial se résigne toujours avec une satisfaction mêlée de fierté. Pour M. de Mackau, cette loi deviendra une date, comme la loi de 1820 en fut une pour le baron Portal.

C'est par l'histoire de cette dernière époque que commence le document remarquable dont les chambres ont été saisies à l'appui du nouveau projet d'organisation. En 1820, notre marine marchait vers un dépérissement fatal; le matériel s'en allait en ruines, le personnel subissait les atteintes d'un découragement profond et offrait tous les symptômes d'une désorganisation prochaine. L'argent manquait aux services, et de 125 millions, chiffre atteint sous l'empire, le budget de ce département était descendu à 45 millions. C'était trop ou trop peu : trop si l'on renonçait à cette arme, trop peu si l'on voulait en conserver même les traditions.

Les choses se trouvaient parvenues au dernier degré de cet abandon lorsque le baron Portal arriva aux affaires. Il faut lire, dans ses curieux Mémoires, le récit des résistances qu'il rencontra lorsqu'il voulut sérieusement reconstituer notre marine. On serait étonné de voir quels hommes l'appuyèrent et quels hommes lui firent obstacle. Il eut contre lui le baron Louis, pour lui M. de Villèle. Le baron Louis était pourtant le collègue de Portal, tandis que M. de Villèle figurait à la tête du parti qui conspirait la ruine du ministère. Un membre de l'opposition montrait ainsi plus de sympathie pour notre régime naval que les membres même du cabinet. Tandis que les budgets des autres départemens étaient l'objet des plus vives attaques, M. de Villèle couvrit le budget de la marine de son influence et assura le succès des innovations hardies du baron Portal.

Il faut tout dire, c'était une question de vie ou de mort. Le ministre s'expliquait là-dessus en termes formels. Dans le rapport qui précède le budget de 1820, il exposait les souffrances et les dangers de la situation, déclarant d'une manière expresse que les 45 millions accordés chaque année à la marine étaient un sacrifice gratuit, et qu'ainsi, depuis 1815, 270 millions avaient été dépensés en pure perte. Il ajoutait :

« Je l'affirme sans hésiter, notre puissance navale est en péril; les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité, que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'être en 1830. C'est dire assez, ou qu'il faut abandonner l'institution pour épargner la dépense, ou augmenter la dépense pour maintenir l'institution. »

Un langage aussi ferme ne fut pas sans influence sur les chambres; le budget du baron Portal fut voté et prit dès-lors le nom de budget normal de la marine. Voici quelles en étaient les bases. Au lieu de 45 millions, allocation dérisoire, le ministre en demandait 65 : 59 millions pour la marine, 6 pour les colonies. Cette augmentation de 20 millions ne devait pas figurer en entier dans l'exercice suivant, mais se répartir d'une manière successive sur une certaine période d'années. L'allocation intégrale n'eut guère lieu qu'en 1830. Moyennant ces 65 millions, maintenus pendant onze années, le ministre promettait dassurer à la France une force active de 38 vaisseaux, de 50 frégates et d'un nombre proportionné de bâtimens inférieurs.

Tel fut le point de départ de notre réorganisation maritime. C'était beaucoup que d'avoir obtenu des chambres, au milieu des préventions qui pesaient sur l'arme et des embarras financiers dans lesquels se débattait le pays, cette reconnaissance formelle de notre état naval. Il en fut d'ailleurs de ce programme du baron Portal comme de tous les programmes; les faits ne s'y conformèrent pas. Le chapitre des dépenses imprévues vint s'ajouter à celui des dépenses ordinaires. On fit les expéditions d'Espagne, de Morée et d'Afrique, et le chiffre des bâtimens armés passa de 76, portant 8,750 hommes, qu'il était en 1820, à celui de 158, avec 15,000 hommes, en 1825; enfin, en 1826, à celui de 206, avec 20,000 hommes embarqués. De là des allocations toujours croissantes, au point que la moyenne annuelle des dépenses, de 1823 à 1830, s'éleva à 74 millions de francs, avec cette circonstance fâcheuse que les constructions et les approvisionnemens y perdirent en raison directe de l'augmentation des armemens.

Les premières années qui suivirent la révolution de 1830 ne firent qu'aggraver cette situation irrégulière. D'un côté, par la force des choses, les armemens devenaient chaque jour plus nombreux; de l'autre, par un principe de fausse économie, les crédits étaient mesurés, au sein des chambres, d'une manière plus avare. En vain les ministres qui se succédaient émettaient-ils du haut de la tribune des protestations répétées; la marche était prise, on la suivait. Ainsi les

chambres faisaient porter de plus en plus au matériel de la marine, à ses approvisionnemens, à ses ressources, la peine de l'augmentation obligée de l'armement et de la force active. Chaque année, sous l'empire de ce système, les prévisions inscrites au budget, pour des constructions neuves, étaient abaissées au-dessous des besoins, et chaque année les constructions réalisées restaient forcément au-dessous de ces prévisions même. Les travaux et les magasins demeuraient de la sorte sous le coup d'une souffrance forcée et d'une situation sans issue.

A partir de 1835, il s'opère, dans l'opinion des pouvoirs publics, une petite réaction en faveur de la marine. On ne l'envisage plus comme une institution parasite; on la traite avec moins de dédain et de rigueur. En 1837, une ordonnance royale vient en aide à ce mouvement, et cherche à asseoir les armemens et les constructions sur de nouvelles bases. Désormais on laissera décroître le nombre des bâtimens à flot, de manière à ce qu'ils se réduisent à 20 vaisseaux de ligne et à 25 frégates, et l'on conservera sur le chantier un même nombre de frégates et de vaisseaux à 22/24 d'avancement; enfin 13 vaisseaux et 16 frégates en construction serviront à remplacer les bâtimens du même rang, à mesure qu'ils auront été lancés.

Ce n'était là évidemment qu'une combinaison provisoire et qui ne devait, les faits l'ont prouvé, porter remède à rien. Elle reposait sur le maintien d'une paix constante. Les événemens de 1840 se chargèrent de donner un démenti à ces illusions; ils créèrent à la marine une position toute nouvelle. L'attitude prise dans le Levant par notre escadre d'évolution, et l'éloge qu'en firent les officiers anglais eux-mêmes, causèrent dans le pays une satisfaction mêlée d'étonnement. On consentit dès-lors à reconnaître que notre flotte est un des élémens essentiels de la grandeur du pays, et un instrument de défense digne d'attention et d'intérêt. Depuis ce moment, les allocations du budget allèrent toujours croissant, sans qu'il s'élevât dans les chambres la moindre objection contre des sacrifices nécessaires. Il y eut un élan fécond sur tous les détails du service. Le personnel s'accrut dans une proportion considérable, l'état des armemens atteignit le chiffre de 240 bâtimens à la mer; enfin les travaux des chantiers reçurent une impulsion énergique, si bien que dans le cours d'une seule année, en 1842, les constructions furent avancées dans la proportion de 5 vaisseaux et demi. Il faut ajouter que cette activité ne s'est pas soutenue, et qu'elle est aujourd'hui rentrée dans les limites d'autrefois.

C'est en présence de cette situation que le ministre actuel propose

aux chambres un plan nouveau d'organisation pour notre établissement maritime. Le moment, la situation des esprits, la marche des événemens, tout est favorable à ce travail, et fait bien préjuger de l'accueil qui l'attend devant les chambres. Ajoutons que c'était une œuvre fort délicate en présence des transformations qui s'opèrent dans la science navale, et de celles qu'un avenir prochain tient en réserve. Il fallait se défendre d'un double écueil, de trop accorder à l'innovation ou d'incliner trop vers la routine. Pour les esprits doués de quelque prévoyance, le rôle de la vapeur est désormais tracé; elle devient l'arme de l'avenir, l'arme essentielle. L'administration ne pouvait pas se placer à ce point de vue; elle avait à ménager les intérêts existans, les traditions, les préjugés même; elle devait garder une sorte de neutralité entre ceux qui s'appuient sur le matériel d'autrefois et ceux qui posent avec hardiesse le problème du renouvellement.

Avant d'exposer son plan, le ministre a voulu faire nettement apprécier la situation actuelle. Dans cette pensée, il examine successivement où en sont aujourd'hui, 1° l'inscription maritime et les équipages de ligne, 2° les bâtimens et les constructions, 3° les approvisionnemens et les arsenaux. Il n'est pas sans intérêt de poursuivre avec lui cet examen, et de vérifier l'état de nos ressources.

Dans l'inscription maritime, le *Compte au roi* signale un mouvement continu d'ascension depuis 1820. Le nombre des hommes inscrits est, en 1836, de 101,941, en 1840, de 110,458, en 1845, de 125,272. Ainsi, il faudrait constater, si ces chiffres ne reposent pas sur une illusion, une augmentation de 24,000 marins inscrits dans l'espace de dix années, et, dans la seule période des cinq années écoulées depuis 1840, une augmentation de 15,000 marins inscrits.

Je m'arrête sur ce détail pour exprimer un doute et le motiver. Il existe, il doit exister du moins, entre le mouvement de l'inscription maritime et le mouvement de la navigation marchande, une relation, une correspondance nécessaire. L'inscription précise le nombre de nos marins du commerce, la navigation constate leur emploi. Or, si l'une s'accroît, l'autre doit nécessairement s'accroître. Il est impossible d'admettre qu'il se soit créé plus de marins, et qu'en même temps il y ait eu moins de marins employés. Si, pendant que le ministre se félicite de voir 24,000 hommes de plus enrichir, dans une période de dix années, les registres de l'inscription, il était prouvé que l'activité de la navigation du commerce, loin de prendre le même essor, n'a offert que des chiffres stationnaires et souvent rétrogrades, on serait

fondé à se demander si la base même de l'inscription n'est pas fautive, et si des non-valeurs difficiles à saisir ne lui enlèvent pas tout caractère d'exactitude rigoureuse. Un coup d'œil jeté sur les états émanés du ministère du commerce va nous mettre à même d'établir ce rapprochement et de pousser à fond ce contrôle.

Dans les documens distribués aux trois conseils-généraux réunis en session, l'effectif de notre marine marchande est porté, pour l'année 1844, à 13,679 navires, jaugeant 604,637 tonneaux. Tel est, à sa date la plus récente, le mobilier consacré à notre navigation commerciale. Comparons-le avec celui des périodes antérieures, et nous verrons sur-le-champ s'il y a progrès ou décadence. En remontant aussi loin que le document officiel, on trouve, pour 1827, 14,322 navires, jaugeant 692,125 tonneaux, c'est-à-dire que dans un espace de dix-huit années nous aurions perdu sur l'effectif 643 bâtimens et 87,488 tonneaux. Si l'on veut, pendant cette même période, appliquer ce rapprochement à d'autres millésimes, on trouve pour :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1828. — | 14,447 | navires, | jaugeant | 693,381 | tonneaux. |
| 1831. — | 15,031 | — | — | 684,127 | — |
| 1837. — | 15,617 | — | — | 680,365 | — |
| 1839. — | 15,742 | — | — | 673,308 | — |

Ainsi l'effectif de notre marine marchande a constamment décru dans une période de dix-huit années. Il est vrai que d'un côté le tonnage légal a été abaissé de 15 pour 100, et que de l'autre on a, en 1840, rayé des états un certain nombre de bâtimens hors de service; mais ces deux causes limitent plutôt qu'elles ne changent les conclusions que l'on doit tirer de ce rapprochement. On pourrait nous opposer, avec plus de raison, le mouvement général de la navigation marchande, qui n'a pas subi une dépréciation comme l'effectif, et s'est au contraire élevé. En diminuant comme nombre, le mobilier de la marine du commerce se serait multiplié par l'activité. Cependant, sur ce point même, les états n'expliquent pas toutes les anomalies. Par exemple, les entrées et sorties réunies figurent, en 1844, pour un chiffre de 1,256,098 tonneaux, et, en 1839, pour un chiffre de 1,342,522 tonneaux. Il y a évidemment ici une diminution de travail, d'activité, par conséquent un moindre emploi de bras. Il faudrait que l'inscription, pour se mettre en harmonie avec ce fait, eût subi, en 1844, une grande dépréciation sur les existences de 1839. C'est le contraire qui a lieu. Le chiffre de 1839 est de 106,820 marins, celui

de 1844 de 125,272, c'est-à-dire que l'inscription constate 18,000 marins de plus, là où le mouvement commercial se traduit par 90,000 tonneaux de moins.

Il est impossible qu'il ne se cache pas là-dessous quelque fiction dont il importe de faire justice. Sans doute, on doit tenir compte de ce fait que tous les marins inscrits ne sont pas appelés à jouer un rôle dans le mouvement commercial, et que beaucoup d'entre eux demeurent étrangers au service de la navigation marchande : ainsi les pêcheurs des côtes, les ouvriers des arsenaux, les hommes embarqués sur nos bâtimens de guerre; mais il faudrait alors que l'accroissement de l'inscription eût porté en entier sur ces trois classes, et que de 1836 à 1845, pendant que les équipages du commerce restaient au moins stationnaires, l'inscription se fût enrichie de 24,000 hommes en pêcheurs, ouvriers ou marins de la flotte. Personne n'oserait s'abriter derrière cette conclusion, et pourtant c'est la seule manière de conclure. A moins pourtant que l'on ne veuille convenir des mécomptes de l'inscription, et ne l'envisager que comme un recensement approximatif et touchant aux limites de l'arbitraire.

Du reste, ce chiffre de 125,272 inscrits est une véritable fiction à quelque point de vue qu'on l'envisage. Il comprend non-seulement tout ce qui est marin, mais ce qui l'a été et peut le devenir. Aussi le ministre a-t-il soin de faire lui-même un travail de départ en limitant à 46,000 le nombre des hommes d'élite, et à 10,000 ceux de second choix. C'est là le nerf de nos flottes et en même temps la seule ressource de notre marine marchande. Le temps nous a légué cette combinaison qui maintient deux intérêts bien distincts dans une mutuelle dépendance, ou plutôt qui impose à l'un des servitudes onéreuses, et attribue à l'autre des pouvoirs discrétionnaires. Peut-être faudra-t-il réformer un jour de fond en comble ce code exceptionnel; en attendant, d'heureuses modifications y ont été introduites, et, dans le nombre, il convient de citer la levée permanente qui a remplacé les réquisitions inopinées. La levée permanente est une sorte de compromis entre le recrutement et le régime des classes; elle fait arriver successivement à bord de la flotte la partie jeune et active de nos gens de mer, et répartit sur tous, aussi équitablement que possible, les charges du service militaire.

De ce coup d'œil sur le personnel, le *Compte au roi* passe à l'examen du matériel et en examine d'abord l'ensemble. Au 1er janvier 1846, la France possède 268 bâtimens à voile dont 224 à flot et 44 en chantier, 74 bâtimens à vapeur, dont 55 à flot et 19 en con-

struction (1), ensemble 342 bâtimens, dont 279 à flot et 63 en construction. En outre, se présentent, comme réserve, les 17 paquebots transatlantiques, construits et armés dans les ports militaires. Sous le rapport numérique, cet ensemble excède de 2 bâtimens l'effectif réglementaire; en le décomposant, on trouve 2 vaisseaux de plus; les corvettes offrent un excédant de 8. Quant à la valeur des coques, si elles sont anciennes, le ministre affirme qu'elles n'en sont pas moins bonnes, et il cite *l'Océan*, qui date de 1793 et tient, malgré son âge, la tête de notre escadre d'évolutions. Il ne faudrait pourtant pas que cette confiance allât trop loin et plaçât nos flottes sous le coup de radoubs perpétuels. Que les vieux vaisseaux soient encore propres à un service de navigation, cela se conçoit; mais il serait peut-être imprudent de s'y fier pour un service de bataille.

La flotte à vapeur ne tient pas, dans le document distribué aux chambres, une place qui soit en rapport avec le rôle qu'elle est appelée à jouer. Le ministre se retranche, il est vrai, derrière l'incertitude qui pèse encore sur le nouveau moteur et sur les perfectionnemens que chaque jour il subit. Ainsi, en moins de six années, plusieurs découvertes en ont modifié profondément l'économie. L'une est l'abandon des machines à balanciers pour des machines à connexion directe, plus légères, plus simples et occupant moins de place à bord. L'autre est l'emploi de chaudières à tubes au lieu de chaudières à carneaux, substitution qui, tout en diminuant l'encombrement et le poids des mo-

(1) Voici le détail de ces vaisseaux :

VOILE.

46 vaisseaux de quatre rangs, dont 23 à flot et 23 en chantier.
49 frégates de trois rangs, dont 31 à flot et 18 en chantier.
39 corvettes de trois classes, dont 36 à flot et 3 en chantier.
47 bricks de deux classes.
52 bâtimens légers à flot.
35 bâtimens de transport à flot.

268

VAPEUR.

| | |
|---|---|
| 9 frégates. | 1 de 640 chevaux en construction. |
| | 2 de 540 à flot. |
| | 5 de 450, dont 3 à flot et 2 en construction. |
| | 1 de 400 en construction. |
| 17 corvettes. | 5 de 320, dont 1 à flot et 4 en construction. |
| | 12 de 220, dont 9 à flot et 3 en construction. |

48 bâtimens de 160 chev. et au-dessous, dont 40 à flot et 8 en construction.

74

teurs, permet d'en pousser la force jusqu'à des pressions beaucoup plus élevées. D'autre part, dans la construction des bâtimens, la tôle a remplacé le bois, ce qui réduit la pesanteur des coques, accroît l'espace libre à l'intérieur et ajoute à la finesse des formes. Enfin un nouveau moyen de propulsion, l'hélice, promet de faire disparaître les inconvéniens qu'offraient les roues à aubes et de placer la machine entière hors de l'atteinte des projectiles. Tous ces motifs autorisent le ministre à n'aborder que discrètement les problèmes qui se rattachent à notre flotte à vapeur et à les ajourner pour ainsi dire. Il se contente de maintenir le chiffre de 100 bâtimens, fixé par une ordonnance récente, et d'admettre les catégories proposées par la commission que présidait M. le prince de Joinville. Dans ce système, la flotte à vapeur se partagerait en deux classes, l'une de bâtimens de combat, l'autre de bâtimens de transport. Les premiers, munis d'un appareil à hélice, entièrement immergé, pourront prêter le flanc à l'ennemi et entrer en ligne de bataille; les seconds, mus par des roues à aubes, seront disposés de manière à ne combattre qu'en éclaireurs et toujours par l'avant ou l'arrière. La première classe comprend les bâtimens de 400 à 600 chevaux; la seconde, ceux de 300 chevaux et au-dessous.

Voici donc quelle serait la composition définitive de la flotte :

BATIMENS A VOILE.

| | A FLOT. | EN CHANTIER. Aux 22/24. | Aux 14/24 en moyenne. | TOTAL. |
|---|---|---|---|---|
| Vaisseaux de quatre rangs... | 20 | 20 | 4 | 44 |
| Frégates de trois rangs..... | 40 | 10 | 16 | 66 |
| Corvettes à gaillards........ / Corvettes à batterie barbette. | 60 | » | » | 60 |
| Bricks de guerre........... / Bricks aviso.............. | 60 | » | » | 60 |
| Bâtimens légers............ | 40 | » | » | 40 |
| Transports à batterie couverte de 5 à 600 tonneaux. | 20 | » | » | 20 |
| | 240 | 30 | 20 | 290 |

BATIMENS A VAPEUR.

| TOUS A FLOT | | NOMBRE DES BATIMENS. | FORCE DES CHEVAUX. |
|---|---|---|---|
| Bâtimens de 1re classe. | 1er rang de 600 chevaux et plus. | 10 | 6,000 |
| | 2e rang de 400 chevaux........ | 20 | 9,000 |
| Bâtimens de 2e classe. | 1er rang de 300 chevaux....... | 20 | 6,000 |
| | 2e rang de 180 à 300 chevaux.. | 30 | 5,700 |
| | 3e rang de 90 à 100 chevaux... | 20 | 2,100 |
| | Ensemble....... | 100 | 28,800 |

RÉCAPITULATION.

| | A FLOT. | EN CHANTIER. | TOTAL. |
|---|---|---|---|
| Bâtimens à voiles........... | 240 | 50 | 290 |
| Bâtimens à vapeur.......... | 100 | » | 100 |
| | 340 | 50 | 390 |

A la suite de ces chiffres, qui constituent, selon l'expression du ministre, la composition normale de la flotte, le *Compte au roi* aborde la question des matières et complète cet ordre de recherches par un tableau qui précise l'approvisionnement normal des arsenaux de la marine. Il en résulte qu'il faudrait, pour élever les existences à un niveau satisfaisant, affecter 23 millions et demi à des achats en bois, métaux, chanvres, toiles, brais, goudrons, résineux et autres articles. Avec un tel approvisionnement réparti entre les cinq ports militaires, on n'obtiendrait sans doute ni un équilibre absolu entre les besoins et les ressources, ni une régularité constante dans les mouvemens des magasins; mais on aurait du moins une situation où aucun service ne resterait en souffrance, et dans laquelle une part serait faite aux nécessités imprévues et aux fluctuations du travail.

Maintenant par quelles combinaisons financières obtiendra-t-on cette flotte normale de 100 bâtimens à vapeur tous à flot, et de 290 bâtimens à voile, à flot ou en chantier? Pour y atteindre, il y aurait à construire, dans leur totalité, 9 vaisseaux, 19 frégates, 37 corvettes et 48 bâtimens de moindre force, le tout à voile, plus 32 bâtimens à vapeur. En outre, il resterait à achever, en travaux de chantier, 200/24es de vaisseau et 202/24es de frégate. La dépense est considérable, elle comprend :

| | |
|---|---|
| Pour les coques................ | 70,194,000 fr. |
| Pour l'armement............... | 24,200,000 |
| Pour le matériel d'artillerie..... | 9,200,000 |
| Pour les machines à vapeur...... | 7,800,000 |
| Pour l'approvisionnement normal. | 23,500,000 |
| Soit..... | 135,000,000 |

C'est ce chiffre auquel le ministre s'arrête après des calculs approfondis. Il est vrai qu'il faut en déduire 6 millions qui sont affectés chaque année aux constructions neuves, de sorte qu'en distribuant sur une période de sept exercices, à partir de 1847, la somme nécessaire à l'exécution de ce plan, il ne reste plus pour chaque exercice que 13 millions 300 mille francs dont le département de la marine serait doté jusqu'en 1854. Ainsi combinée, cette dépense serait d'un poids

moins lourd pour le pays, et permettrait de la répartir entre les divers ports d'une manière plus réfléchie et plus fructueuse.

Tel est, dans une analyse succincte, le projet dont les chambres sont saisies et que le document officiel développe avec beaucoup d'étendue et de force. Ce document fait honneur à l'administration; il compose un traité complet sur la matière, et se distingue par la précision et le choix des détails, l'enchaînement des idées, la netteté du style. Il est à désirer que les chambres en adoptent les conclusions, et prouvent ainsi que la passion récente dont elles se sont prises pour la marine part d'un sentiment sincère et non d'une inspiration de tactique. Cependant, dans l'intérêt même de la loi, il importe d'examiner les objections qu'elle soulève.

Et d'abord, au point de vue de ceux qui placent dans le vaisseau de ligne le principal et presque notre seul instrument de puissance à la mer, il est certain que le projet actuel, loin d'ajouter à nos forces, semble en retrancher quelque chose. En effet, après une dépense de 135 millions, nous nous retrouverions, vers la fin de 1854, avec 20 vaisseaux à flot et 24 en chantier, tandis que nous avons aujourd'hui 46 vaisseaux dont 23 à flot et 23 en construction, c'est-à-dire qu'après une dépense énorme et sept années d'attente nous aurions, non pas plus de vaisseaux, non pas même un chiffre égal, mais 2 vaisseaux de moins.

Le nombre de nos frégates se serait, il est vrai, accru de 17; mais les frégates sont loin de faire dans une ligne de bataille la même figure que les vaisseaux. En premier lieu, il convient d'éliminer de nos calculs les frégates de troisième rang portant du calibre de 18 et de ne compter que sur les frégates des premier et second rangs qui portent du calibre de 30. Encore y a-t-il une distinction à établir entre les deux batteries de ces bâtimens. La batterie couverte doit seule figurer pour toute sa valeur, la batterie du pont étant trop exposée aux débris de la mâture et n'étant d'ailleurs composée que de caronades. On méconnaîtrait donc les nécessités d'un rapprochement exact, si l'on estimait dans la ligne de bataille les frégates de 60 comme des bâtimens de 60 canons, et les frégates de 50 comme des bâtimens de 50 canons. Rien de plus arbitraire ni de plus dangereux que cette évaluation, et il faut ajouter qu'il est à peu près impossible d'en trouver une qui soit d'une précision rigoureuse. Les Anglais calculent la force d'un bâtiment par la masse du fer qu'il peut lancer; cependant le calibre n'est pas tout dans une pièce, il y a encore la longueur et le poids, la faculté de supporter plusieurs charges. La résistance des murailles peut aussi conduire à un résultat approximatif; mais en général on se trouve réduit

à chercher une valeur de convention comme le terme de comparaison le plus réel et le plus sincère. A ce compte, nos frégates, si on voulait les introduire dans la ligne de bataille, où elles auraient en outre l'inconvénient de créer des points faibles, devraient y figurer dans cette proportion que trois grandes frégates fussent comptées pour deux petits vaisseaux. Il est aisé d'établir sur cette base le bilan de notre force et de voir ce qu'y ajoute le projet de loi présenté aux chambres.

Peut-être, pour le faire avec plus de fruit, est-il utile de prendre dans l'histoire de notre marine une date qui puisse fournir matière à un rapprochement, 1792, par exemple. En 1792, la France possédait 76 vaisseaux de ligne; les frégates ne comptaient pas alors dans la ligne de bataille. En 1854, nous aurons 44 vaisseaux et 66 frégates tant à flot qu'en chantier, c'est-à-dire 40 vaisseaux 16/24es d'achevés, plus 34 frégates de 1er et 2e rang achevées et lancées. Voilà donc une valeur de 51 vaisseaux formant notre établissement normal, chiffre qui constate une infériorité d'un tiers sur l'établissement de 1792. Pour les bâtimens armés et à la mer, l'avantage reste encore à la marine de l'autre siècle. Dans l'année 1793, 21 vaisseaux se trouvèrent réunis dans la baie de Quiberon sous les ordres de Morard de Galles, 4 croisaient aux Antilles sous les ordres du contre-amiral de Sercey, 17 étaient mouillés à Toulon sous le commandement du contre-amiral Trogoff : en tout 43 vaisseaux. En 1854, nous n'aurons à flot que 20 vaisseaux et 34 frégates de 1er et 2e rang, c'est-à-dire une valeur de 31 vaisseaux. C'est encore une infériorité d'un quart à peu près. Il y a plus, la réserve de 1792 était presque toute à flot, tandis que la nôtre est sur chantier, encore livrée soit aux erreurs de calcul dans l'avancement, soit aux délais nécessaires pour un armement complet.

Ainsi, les objections ne manqueraient pas de la part des hommes spéciaux qui s'appuient sur les traditions de l'arme et n'ont pas vu s'affaiblir encore la confiance qu'ils portent à nos vaisseaux. Je l'avoue, mes scrupules sont tout autres, et, si j'avais quelques reproches à faire au projet de loi, ils seraient d'une nature complètement opposée. Je trouve qu'il accorde trop à la voile et n'accorde pas assez à la vapeur; je trouve qu'il fait une part trop grande à la flottille, à ce système de petites constructions et de petits armemens dans lesquels s'engloutissent des sommes énormes sans que le pays en retire des avantages proportionnés; je trouve qu'il n'envisage pas assez hardiment l'avenir, et ne distingue pas d'une manière suffisamment nette les choses qui s'en vont des choses qui arrivent.

J'entends dire d'ici qu'il est périlleux de porter dans une organisation en vigueur, et dont le temps a prouvé l'efficacité, des idées de réforme absolue et presque révolutionnaire. J'entends dire qu'il ne faut pas sacrifier la flotte d'aujourd'hui à la flotte de demain, et s'exposer, dans le cours des essais et dans le conflit des systèmes, à rester sans instrumens de défense. Ce reproche ne m'arrête pas; c'est celui que les habitudes opposent toujours à l'innovation, celui qui, depuis l'origine des siècles, a essayé de paralyser l'essor des découvertes. Je sais d'ailleurs tout ce qu'il y a de respectable dans cette défense de la tradition; il faut qu'il en soit ainsi : la cause est belle et elle a des défenseurs naturels. C'est un devoir comme aussi un préjugé d'état pour les hommes qui ont recueilli l'héritage du passé et qui en ont accru les gloires.

Pour justifier l'organisation qui existe, qui fonctionne, les argumens ne manquent pas. Avec la voile, on possède une organisation complète, sanctionnée par l'expérience; avec la vapeur, on n'a que des tâtonnemens. La navigation à l'aide des vents est arrivée presque à sa perfection; la navigation à feu est encore dans l'enfance. Tandis que l'une est stationnaire et ne comporte plus que des améliorations de détail, l'autre se trouve dans la première fièvre de la découverte, toujours féconde en surprises. Chaque jour, des procédés nouveaux font place aux anciens, et ces expériences, réalisées à grands frais, se détruisent l'une l'autre. On va ainsi vers l'inconnu, en accumulant les sacrifices, sans bien savoir s'il y aura une compensation et quelle sera cette compensation. Dès-lors, à quoi bon se hâter? Et ne vaut-il pas mieux attendre que l'innovation ait dit son dernier mot et parcouru sa période d'épreuves?

Ces argumens ne sont pas nouveaux; plus d'une fois ils ont été réfutés. Depuis que la vapeur est à l'œuvre, il est impossible de s'abuser sur ce que vaut la voile, cet agent imparfait, capricieux, inégal, sans force régulière et suivie. Dans la lutte contre les élémens, la vapeur commande, la voile obéit. La vapeur a une force propre, indépendante des conditions atmosphériques; la voile est à la merci des flots et des vents. C'est de ce fait qu'il faut partir quand on veut apprécier ce que l'avenir réserve à l'un et à l'autre moteur. Les obstacles passagers ne sont rien, l'essentiel est de s'assurer des qualités intrinsèques, virtuelles. Il y a, en toute chose, une valeur absolue qui tantôt s'y manifeste et tantôt y sommeille. C'est à quoi il faut s'attacher surtout quand on veut franchir les limites d'un horizon étroit.

Il me souvient d'avoir, il y a cinq ans de cela (1), parlé de la vapeur et de la puissance qui y réside à peu près dans les mêmes termes dont je me sers aujourd'hui. C'est le propre d'un principe vrai que de ne jamais exposer celui qui le professe à des mécomptes ou à des démentis. Cependant l'emploi de la vapeur comme instrument de guerre était alors une hypothèse bien téméraire, et je suis persuadé que les esprits spéciaux ont dû me regarder comme un rêveur. Des inconvéniens graves semblaient empêcher que les bâtimens à feu devinssent propres à un service de combat. Tout le monde en était convaincu quand j'avançais la thèse contraire. Le temps a marché et m'a donné raison contre les hommes du métier. Les obstacles ont disparu ou se sont amoindris, et des perfectionnemens faciles à prévoir ont, en agrandissant l'application, donné gain de cause à la théorie. Ces perfectionnemens, auxquels le document distribué aux chambres par M. de Mackau n'accorde qu'une mention succincte, méritent une attention sérieuse, et je vais m'y arrêter un instant. Les plus essentiels sont les chaudières à tubes, imitées de celles des locomotives, et le propulseur à hélice, logé au-dessous de la flottaison. Deux avantages essentiels résultent de l'emploi des chaudières tubulaires; elles sont plus légères et occupent moins de place. M. Sochet, ingénieur de la marine, cite, dans un fort bon mémoire, des chaudières de 260 chevaux, celles du *Black Eagle* par M. Penn, comme ne pesant que 30 tonneaux, eau non comprise, et n'occupant qu'une superficie de 15 mètres carrés environ. Il est vrai de dire que tous les constructeurs ne sont pas arrivés au même résultat. Les surfaces de chauffe varient également d'un atelier à l'autre. La limite supérieure qu'a observée M. Sochet pour la superficie totale des tubes est d'un mètre carré ou d'un mètre et un dixième par force de cheval dans les chaudières où la flamme fait retour par les tubes.

M. Gervaise, sous-ingénieur de la marine, qui s'est occupé de la même question, estime que l'encombrement des nouvelles chaudières est inférieur de 50 pour 100 à celui donné par l'ancien système, et il a vu fabriquer en Angleterre des appareils complets pour la mer (machines, chaudières et eau de chaudières), dont le poids était de 500 à 525 kilogrammes seulement par force de cheval. Un dernier avantage des chaudières à tubes, et que M. Sochet place au-dessus des autres, c'est l'excès de pression qu'elles peuvent supporter. Avec les anciennes chaudières, la pression de la vapeur n'était quelquefois que d'un

(1) *Avenir de notre Marine, — Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1840.

sixième d'atmosphère; elle ne dépassait jamais un tiers ou 25 centimètres de hauteur de mercure. Avec les chaudières tubulaires, la plus faible pression dont on fasse usage, celle que dans les premiers temps l'amirauté anglaise avait adoptée, est d'une demi-atmosphère; sur les bâtimens de commerce, elle s'élève sensiblement au-delà d'une atmosphère. C'est à l'emploi du système tubulaire que les meilleurs marcheurs de l'Angleterre, comme *le Prince de Galles*, *le Météore*, *le Saphir*, *la Princesse Alice*, doivent leur réputation, ce système ayant permis d'augmenter considérablement la détente et par suite la puissance des machines à égalité de poids des appareils et de dépense du combustible. Ainsi *le Prince de Galles*, avec d'anciennes chaudières à bouilleurs et une tension de 30 centimètres de mercure, obtenait une vitesse de 12 à 13 nœuds; aujourd'hui qu'il a des appareils tubulaires où la tension est de 80 centimètres et que la détente a été portée à la moitié de la course, le nombre des révolutions de roues s'est élevé de 27 à 33, et l'augmentation de sillage a été de plus de deux nœuds.

L'emploi du propulseur à hélice est un incident bien plus fécond encore dans l'histoire de la vapeur. L'un des plus graves empêchemens que rencontrât l'application des moteurs à feu à un service de guerre était la situation essentiellement vulnérable de l'appareil. Non-seulement les roues extérieures, mais la machine elle-même, se trouvaient exposées aux ravages du canon ennemi, et un seul boulet aurait pu, en frappant le bâtiment d'immobilité, le laisser à la merci de son adversaire. L'hélice a changé cette situation : complètement immergée, elle échappe à l'action des projectiles et maintient son énergie dans les mers les plus agitées. Quelques inconvéniens de détail sont encore attachés à l'emploi de la vis; mais chaque jour ils tendent à disparaître, et avant peu elle aura donné la mesure des services qu'elle peut rendre. Supérieurs aux navires à roues pour les qualités de la mer et l'économie du combustible, les bâtimens à hélice n'obtiennent pas encore les mêmes vitesses dans les eaux calmes. Il résulte néanmoins d'un savant mémoire de M. Bourgois, enseigne de vaisseau, que les avantages reconnus aux propulseurs sous-marins tiennent essentiellement à leur nature et à la position qu'ils occupent, tandis que leur infériorité actuelle ne dépend que de leurs formes, déjà bien des fois modifiées, sans que l'on ait mis dans ces expériences toute l'exactitude désirable. Parmi les divers systèmes successivement essayés, il n'en est aucun qui ait donné des résultats complets, et peut-être faudrait-il emprunter à chacun d'eux quelque détail pour arriver à une perfection relative. Ainsi M. Bourgois estime que le système

d'Éricson est supérieur au système de Smith à bord des bâtimens dont la vis est le propulseur principal; que le système de Smith est préférable pour les machines auxiliaires; que ces deux systèmes se modifieraient utilement à l'aide du système de Woodcroft; enfin qu'un bâtiment de guerre, dont tout l'appareil doit être à l'abri des boulets, ne peut sans imprudence être muni de roues d'engrenage, et qu'il y a nécessité d'atteler ses machines directement à l'arbre de la vis.

Ainsi voilà deux perfectionnemens qui suffisent pour assurer à la vapeur un nouveau domaine, celui de l'action militaire. Les hommes de l'art en conviennent; on peut aujourd'hui armer et installer une frégate à vapeur avec un appareil à hélice entièrement à l'abri du boulet, et sans empiéter en aucune manière sur les batteries. Plus tard peut-être reconnaîtra-t-on que de la frégate à vapeur on doit arriver jusqu'au vaisseau à vapeur; mais, dans tous les cas, la frégate suffit pour rendre un vaisseau à voiles un objet impuissant et presque ridicule. Que veut-on que devienne cette masse gouvernée par le vent à côté d'une frégate de 60 canons, qui évoluera avec une entière liberté d'allures, et, ne prêtant jamais le flanc, se bornera à envoyer ses volées entières de bout en bout, jusqu'à ce qu'elle ait réduit le colosse désemparé à demander grace? Évidemment il y a là en germe tout un ordre de faits nouveaux par lesquels il serait imprudent de se laisser surprendre.

Dans l'ancienne tactique, la voile avait deux fonctions, la croisière et le combat. Le jour où la vapeur a ouvert son premier sillon sur les mers, la croisière lui a échappé. Désormais il ne lui est plus donné de soumettre toute une étendue de côtes à un blocus rigoureux. La vapeur se rit de sa surveillance inefficace. Quant au service de combat, si l'effectif en vapeur s'élève en nombre et en puissance, évidemment la voile perdra ce dernier attribut. Lorsqu'on veut la défendre jusqu'au bout, on parle des mers lointaines, où la flotte à feu ne saurait se porter. Ce sont là des exceptions: le vrai théâtre de nos luttes est dans les eaux d'Europe, à nos portes, sur notre littoral; on peut sans péril subordonner à ce grand intérêt les intérêts d'un ordre purement secondaire.

Enfin il est une dernière considération dont on s'arme pour défendre le vaisseau de ligne, c'est le besoin de conserver une marine de guerre qui puisse ouvrir le feu avec succès contre des batteries placées sur le rivage. Pour cet emploi, il faut nécessairement, dit-on, un corps flottant qui vomisse d'un seul jet de grandes masses de fer et soit pourvu de murailles capables d'offrir une résistance énorme. A l'ap-

pui de cette considération, on invoque le souvenir de campagnes récentes, celle de Mogador, par exemple, ou celle de Saint-Jean-d'Acre, en ajoutant que, sans vaisseaux de ligne, aucune de ces expéditions n'eût réussi. Les vaisseaux auraient ainsi une destination utile, indispensable, et qui se trouve désormais placée, par l'effet de glorieux exemples, au premier rang des opérations navales.

C'est beaucoup se hasarder que de conclure ainsi; c'est vouloir, à l'aide de quelques heureuses exceptions, consacrer une règle inadmissible. Que l'on réfléchisse à la nature des expéditions dont on se fait un argument? Se sont-elles passées entre puissances de premier ordre et de la même valeur? De ce que l'on a pu démanteler les murailles et faire taire le feu des Égyptiens à Saint-Jean-d'Acre et des Marocains à Mogador, il ne serait pas sage de conclure que l'on se permettrait impunément les mêmes coups de main vis-à-vis d'une batterie européenne, servie par des artilleurs européens. Il a déjà fallu de la hardiesse et de la résolution pour user de ce procédé vis-à-vis de nations à demi barbares, au milieu des dangers que font courir, dans une rade foraine, les variations de la brise et des obstacles que la houle oppose à un pointage régulier. Que serait-ce si l'on avait affaire à un bon armement, à des canonniers exercés, à des ouvrages solides, enfin à tous les moyens de destruction que la science met entre les mains des peuples policés? En y songeant mûrement, on s'assure vite que cette nature d'opérations, entièrement exceptionnelle, ne saurait servir de base à des calculs généraux, à ceux qu'inspirent les nécessités d'une guerre sérieuse. Pour attaquer une batterie à terre, des frégates à vapeur, libres de leurs mouvemens, pouvant quitter la partie ou la reprendre, opérer de nuit ou de jour, seraient des instrumens, sinon plus énergiques, du moins plus maniables et moins exposés que ne le sont des vaisseaux de ligne. Ainsi, dans ce cas même, rien n'enchaîne notre régime naval au maintien de ces colosses de guerre.

Sous cette impression, il est difficile de se défendre d'un sentiment de regret, quand on voit les sommes considérables que le projet de loi consacre aux constructions de bâtimens qui ont la voile pour moteur. Il faut être juste néanmoins : un gouvernement ne peut pas marcher, en matière d'innovation, du même pas que les esprits spéculatifs; son rôle l'astreint à plus de réserve. Pendant que les uns l'accusent d'aller trop lentement, d'autres lui reprochent d'aller trop vite, et il doit trouver dans ces imputations contradictoires la preuve qu'il suit une ligne prudente entre deux excès. Cependant il est un

point sur lequel on doit se montrer moins facile : c'est l'oubli où le document distribué aux chambres laisse l'influence de la marine marchande sur les destinées de notre marine militaire. Cette sorte de prétérition a un double tort, celui de ressembler à de l'ingratitude, et celui plus grave encore de ne pas fournir un élément précieux au problème de notre réorganisation navale.

La marine marchande n'est pas un accessoire pour la marine de l'état, c'est pour elle un élément principal et la source même de sa vie. En tout pays, en tout temps, la force navale a eu pour mesure l'activité commerciale, et la prépondérance sur les mers a été constamment l'apanage des peuples les plus marchands. C'est donc un devoir, quand on s'occupe de la marine militaire, et un devoir étroit, que de suivre avec sollicitude les fluctuations des intérêts commerciaux et de la navigation marchande. Notre infériorité navale vient de là, seulement de là, et vainement cherchera-t-on à pallier les effets, si l'on ne détruit pas la cause.

On l'a vu, rien n'est plus affligeant que l'état de langueur dans lequel se débattent nos armemens et notre marine de commerce. Chaque année, la part du pavillon étranger s'accroît dans l'ensemble du mouvement de nos ports, tandis que la part de notre pavillon diminue. Là où le pavillon étranger figure, en 1844, pour 1,357,789 tonneaux, le nôtre ne figure que pour 679,066. Ainsi nous perdons constamment du terrain, et, pour peu que les choses suivent cette pente, nous en serons bientôt réduits à n'avoir plus sur les mers que le petit nombre de bâtimens affectés à notre navigation réservée.

Voici à quoi tiennent cette souffrance et ce marasme. Toutes les industries qui ont leur siége dans le royaume vivent sous le régime de la protection : des tarifs élevés les défendent contre la concurrence étrangère. Si les produits étrangers parviennent à se faire jour au moyen de quelque issue, à l'instant des cris d'alarme se font entendre, et les chambres sont mises en demeure d'y pourvoir. C'est d'un côté l'agriculture qui se plaint, de l'autre c'est la manufacture qui s'impose, et le gouvernement n'a ni la force de combattre ces exigences ni les moyens de résister à ces intérêts coalisés. Les voix industrielles et agricoles forment, dans le parlement, une masse compacte qui est plus puissante que la raison, plus forte que la justice.

Ce régime funeste à la richesse du pays est donc, en France, la charte des industries; elles ont toutes le droit d'en invoquer le bénéfice. Toutes, non; il en est une qui seule est mise hors la loi : c'est l'industrie maritime. Pendant que les autres ont un privilége absolu

sur le marché français, celle-ci n'y figure qu'en parasite et sur un plan secondaire. On semble avoir tout fait pour elle quand on lui a gardé, comme terrain réservé, la navigation coloniale et les pêches lointaines. Ce sont là des hochets avec lesquels on l'amuse. Et cependant quelle industrie serait autant que la marine fondée à demander un privilége plus ample? Elle n'est pas seulement un intérêt, elle est une gloire pour la France.

Si donc toute industrie nationale exerce une revendication sur ce qui la touche dans l'activité du pays, il existe pour l'industrie maritime un contingent naturel dans le transport de toutes les matières premières qui servent à l'aliment de notre marché, au travail de nos usines et de nos manufactures. C'est un magnifique lot, si on veut le lui restituer: 1,357,789 tonneaux de marchandises que le pavillon étranger importe, à son détriment, dans nos havres et nos ports de mer! Le régime de la protection n'en vaudrait pas mieux pour cela; il ajouterait une mesure fâcheuse à une série d'actes et d'institutions déplorables, mais du moins il serait conséquent, il ne reculerait pas devant le principe qu'il a posé.

Eh bien! cette réparation, qui ne serait autre chose que le mal dans le mal, ne nous est pas même permise. Notre action est libre à l'égard de toutes les autres industries; pour l'industrie maritime, elle ne l'est pas. Nous sommes liés vis-à-vis de deux grandes puissances, l'Angleterre et les États-Unis, par ce que l'on nomme des traités de réciprocité. Ce sont autant de servitudes pour nous, et des servitudes sans compensations. Dans des pactes de ce genre, ce que l'on nomme réciprocité est une pure fiction; tout l'avantage reste à celle des deux puissances dont la navigation s'exerce dans les termes les moins coûteux. Or, comme, en France, les élémens de la navigation, tels que l'achat du navire, les salaires des équipages, les frais d'armement et d'avitaillement, s'élèvent à un taux excessif et supérieur à celui des autres nations maritimes, il s'ensuit que tout traité de réciprocité équivaut, pour nous, à un traité d'abdication, et qu'au lieu de consentir à un acte de convenance mutuelle, nous nous résignons sciemment ou involontairement à un véritable sacrifice.

Quand cet empêchement n'existerait pas, à l'instant même il s'en manifesterait un autre. Le transport des matières premières ne pourrait être rendu à notre pavillon sans qu'à l'instant même le prix ne s'en accrût par suite d'une navigation plus coûteuse. Or, ces matières défraient le travail des autres industries, de celles précisément que la protection couvre d'une manière efficace. Il serait naturel qu'elles su-

bissent la loi qu'elles ont faite et dont elles jouissent. Eh bien! non; aussi ardemment qu'elles se réclament de ce régime quand il les sert, elles le repousseraient s'il devait leur nuire; et comme la marine n'est pas partie intégrante dans leurs intérêts coalisés, comme elle ne tient pas beaucoup de place dans la chambre et dans le corps électoral, elle serait sacrifiée sans pitié. Aussi bien ce serait une expérience trop chanceuse pour la fortune du royaume que d'ajouter un contrefort de plus à cette muraille de Chine dont on l'entoure. Il vaut mieux ne pas insister sur un pareil moyen, comme aussi sur les combinaisons mixtes qui auraient pour objet d'exclure de nos transports ce que l'on nomme le tiers-pavillon. Cependant il est assez étrange de voir que le régime de la protection ne consente à déserter son propre terrain que pour frapper la marine, c'est à-dire l'une des forces vives du pays, l'un de ses moyens de défense. L'inconséquence pourrait être plus heureuse et mieux placée.

En attendant, la marine marchande est atteinte d'un mal profond, qui l'emportera si l'on n'y prend garde. Peu à peu le commerce déserte les expéditions lointaines, où il trouve des rivaux plus heureux et plus hardis. A peine maintient-il un système d'opérations languissantes sur trois ou quatre points du globe où notre pavillon jouit d'un privilége exclusif. Partout où il rencontre la concurrence étrangère, il ne peut tenir et cède au premier choc. C'est le fruit d'un régime qui énerve nos forces en nous tenant repliés sur nous-mêmes; c'est la conséquence nécessaire de ces théories intéressées qui s'obstinent à considérer le marché intérieur comme l'unique théâtre de l'activité et l'instrument exclusif de la prospérité nationale. Avec de telles règles de conduite, non-seulement un peuple est mis au ban des nations, mais il perd encore ses qualités les plus brillantes, le ressort que donne l'habitude des expéditions lointaines, enfin cet esprit d'entreprises qui a livré l'univers comme une proie à la domination ou à l'activité de la race saxonne.

Ces problèmes, auxquels tant d'intérêts sont liés, auraient pu tenir une place dans le projet de réorganisation de nos forces de mer. C'est là vraiment que se trouve la partie vivante de la marine. Si, pendant que l'on demande aux chambres les moyens de restaurer et d'accroître le mobilier naval, on laisse s'en aller et dépérir les grandes réserves où nos flottes vont puiser, il pourra arriver qu'un jour on ait trop de vaisseaux en proportion des hommes propres à ce service. Peut-être alors verra-t-on mieux que, pour qu'un peuple donne la mesure de ses aptitudes naturelles, il est nécessaire de laisser plus de jeu à son essor

et de briser les entraves dans lesquelles son activité s'amollit et s'éteint. Au milieu d'un réseau de priviléges, on a fait de la marine une exception, c'est-à-dire qu'on l'a appelée à lutter en l'énervant; elle porte la peine de ce triste régime. Puisque les autres industries ne veulent pas l'admettre au partage de leurs priviléges, qu'elles rentrent avec elle dans la voie de la liberté. Il n'y a de vérité que dans ce dernier moyen, et de justice que dans l'alternative.

Ces réserves nous mettent plus à l'aise pour indiquer ce qui, dans le projet actuel, nous paraît mériter un dernier et sincère éloge. En présentant une loi qui atteste le désir d'assurer à notre marine une situation digne d'elle et du pays, le ministre n'a pas seulement rempli un devoir vis-à-vis d'une arme à laquelle il appartient et qu'il a honorée; il a fait encore un acte de courage. C'est triste à dire, et pourtant c'est ainsi. Tout ce qui ressemble à de l'initiative, à une attitude plus forte, a le privilége d'exciter ici des préventions, ailleurs de l'ombrage. Le bruit qui s'est fait en 1840 a rendu les oreilles si délicates, qu'on ne souffre plus rien de ce qui peut les blesser. On veut s'épargner jusqu'à l'ombre d'un reproche, d'une réclamation. Il faut savoir gré à M. de Mackau de ne pas s'être laissé arrêter par des scrupules pareils dans les propositions qu'il a soumises aux chambres. Avec plus de liberté, il eût sans doute entrepris davantage; c'est déjà beaucoup qu'il ait pu montrer la volonté d'agir pendant qu'il n'avait autour de lui que des exemples d'inertie. En résumé, si le projet de loi dont les chambres sont saisies ne va pas jusqu'à la limite de nos besoins, s'il n'a pas toute la grandeur qu'on aime à rêver pour un pays comme la France, il a du moins, comparé à ce qui se fait, le caractère d'une heureuse exception. C'est un gage donné à l'avenir; c'est un premier pas dans une voie meilleure.

LOUIS REYBAUD.

# LA

# FAUSSE CONVERSION

OU

## BON SANG NE PEUT MENTIR.

---

(Un salon.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

FLORINE.

Mes chers seigneurs, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, — ma maîtresse n'y est pas.

LE DUC.

Ceci est de la dernière fausseté, je l'ai vue en descendant de ma chaise, — le front appuyé à la vitre de sa fenêtre.

LE CHEVALIER.

Je ne croirai qu'elle n'y est pas que si elle vient nous le dire elle-même.

LE DUC.

Nous prend-elle pour des créanciers, ou pour des hommes de lettres qui viennent lui offrir des dédicaces?

M. DE VAUDORÉ.

Nous ne sommes pas des drôles et des maroufles sans consistance; —

cette consigne ne nous regarde pas. — Messieurs, vous n'avez pas la vraie manière d'interroger les soubrettes. (Il tire sa bourse.) — Tiens, Florine, sois franche, ta maîtresse est chez elle.

FLORINE.

Oui, monsieur.

M. DE VAUDORÉ.

Je savais bien, moi, que je la ferais parler.

LE CHEVALIER.

Voilà qui est féroce de se céler de la sorte à des amis tels que nous, qui n'avons jamais manqué un de ses soupers. — Quelle ingratitude!

M. DE VAUDORÉ.

Fais-nous entrer, petite.

FLORINE.

Votre éloquence est bien persuasive, monsieur; mais je me vois, bien à regret, forcée de garder votre bourse sans vous ouvrir la porte.

M. DE VAUDORÉ.

Ah çà! mais, — Florine, tu es pire que Cerbère : tu prends le gâteau, et tu ne laisses point passer.

FLORINE.

Je connais mes devoirs.

LE DUC.

Puisque les choses en sont là, je suis décidé à faire le siége de la maison; je vais établir un pétard sous la porte ou pousser une mine jusque dans l'alcôve de Célinde. Je sais où elle est, Dieu merci!

FLORINE.

Monsieur le duc est un homme terrible!

M. DE VAUDORÉ, à part.

J'ai bien envie de retourner faire ma cour à la Rosimène; — il est vrai qu'elle m'a reçu fort durement. — Être chassé, ou ne pas être admis, les chances sont égales; — je reste. — Mon Dieu, qu'en ce siècle de corruption il est difficile d'avoir une affaire de cœur!

LE CHEVALIER.

Allons, Florine, ne nous tiens pas rigueur, il n'est pas dans tes habitudes d'être cruelle.

FLORINE.

Vous aimez vous faire répéter les choses : — ma maîtresse est chez elle, c'est vrai, mais c'est comme si elle n'y était pas. Madame ne veut recevoir personne, ni aujourd'hui, ni demain, ni après; c'est une chose résolue; nous

voulons vivre désormais loin du bruit et du monde, dans une solitude inaccessible.

LE DUC.

Traderi-dera, — nous y mettrons bon ordre; nous n'avons pas envie de mourir d'ennui tout vifs. Nous poursuivrons Célinde jusqu'au fin fond de sa Thébaïde. — Que diable, après avoir montré à ses amis un si joli visage pétri de lis et de roses, on ne leur fait pas baiser une figure de bois de chêne étoilée de clous d'acier.

LE COMMANDEUR.

Célinde, la perle de nos soupers! Célinde qui trempait si gaillardement ses jolies lèvres roses dans la mousse du vin de Champagne moins pétillant qu'elle!

LE MARQUIS.

Célinde qui chantait si bien les couplets au dessert, qui nous amusait tant! Célinde, ce sourire de notre joie, cette étoile de nos folles nuits!

LE CHEVALIER.

Elle se retire du monde.

LE DUC.

Elle se fait ermite et vertueuse.

LE CHEVALIER.

C'est ignoble.

LE DUC.

C'est monstrueux.

M. DE VAUDORÉ.

Que faites-vous donc ainsi, claquemurées? A quoi passez-vous votre temps?

FLORINE.

Nous lisons *le Contrat social,* et nous étudions la philosophie.

LE COMMANDEUR.

Je gage que votre philosophie a des moustaches et des éperons.

LE MARQUIS.

Célinde est amoureuse d'un nègre ou d'un poete, pour le moins.

LE DUC.

Quelque espèce de ce genre.

LE CHEVALIER.

Fi donc! Célinde est une fille qui a des sentimens et qui n'aime qu'en bon lieu; c'est un caprice qui ne peut durer.

LE COMMANDEUR.

Comment allons-nous faire pour nous ruiner?

LE MARQUIS.

Elle avait une fantaisie inventive à dessécher en un an la plus riche veine des mines du Pérou. Il faudra maintenant trouver nous-mêmes la manière de dépenser notre argent. Son absence se fait cruellement sentir. Vous n'allez pas me croire, tant c'est ridicule, mais il y a plus de quinze jours que je n'ai rien emprunté; je ne sais que faire de mes richesses. Tiens, duc, veux-tu que je te prête mille louis?

LE DUC.

Merci; je joue du soir au matin pour me préserver d'une congestion pécuniaire.

LE MARQUIS.

Il faut y prendre garde, c'est grave. Vois plutôt ce gros financier, il est bourré d'écus, de louis, de doublons et de quadruples que son gilet mordoré a toutes les peines du monde à contenir, il va éclater un de ces jours, il mourra d'or fondu.

LE DUC.

Il n'y avait que Célinde pour empêcher de pareils malheurs.

LE CHEVALIER.

Qu'allons-nous faire aujourd'hui ?

LE DUC.

Ma foi, je ne sais, mon cher; je m'étais arrangé dans l'idée de passer ma soirée chez Célinde. Du diable si j'imagine rien.

LE COMMANDEUR.

Parbleu! restons. Si Célinde ne veut pas y être, ce n'est pas notre faute. Nous sommes ici un peu chez nous d'ailleurs.

LE DUC.

J'ai donné la maison.

LE COMMANDEUR.

Moi, l'ameublement.

LE MARQUIS.

Moi, la livrée et les équipages.

LE CHEVALIER.

Nous sommes ici en hôtel garni....

TOUS.

Par nous.

LE COMMANDEUR.

Restons-y.

LE CHEVALIER.

Voilà des cartes; faisons un whist.

FLORINE.

Y pensez-vous, messieurs? — Vous oubliez que vous n'êtes pas chez vous.

LE DUC.

Au contraire, ma belle, nous nous en souvenons. — A combien la fiche, monsieur le chevalier?

LE CHEVALIER.

A un louis, pour commencer.

FLORINE.

Messieurs, de grace....

LE CHEVALIER.

Si tu dis un mot de plus, Florine, l'on te fera embrasser M. de Vaudoré, qui est aujourd'hui dans un de ses beaux jours de laideur.

FLORINE.

Je vous cède la place, et vais informer ma maîtresse de ce qui se passe.

LE DUC.

Ce serait vraiment un meurtre de laisser prendre à une aussi jolie fille que Célinde des habitudes sauvages et gothiques; maintenons-la malgré elle dans la bonne route, et ne lui laissons pas perdre les traditions de la belle vie élégante.

LE CHEVALIER.

La voici elle-même; notre obstination a produit son effet.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, CÉLINDE.

LE DUC.

Ma toute belle, vous voilà donc enfin : vous voyez ici un duc, un marquis, un commandeur, un chevalier, et même un financier, qui se meurent de votre absence. D'où vous vient cette cruauté tout-à-fait hyrcanienne, qui vous rend insensible aux soupirs de tant d'adorateurs? — Ce pauvre chevalier en a perdu le peu de sens qu'il avait; il se néglige, ne se fait plus friser que trois fois par jour, et porte la même montre toute une semaine. — C'est un homme perdu.

CÉLINDE.

Monsieur, cessez vos plaisanteries, — je ne suis pas d'humeur à les souffrir, — et dites-moi pourquoi vous restez chez moi de force et malgré mes ordres? Est-ce parce que je suis danseuse et que vous êtes duc?

LE DUC.

La violence de mon désespoir m'a rendu impoli. Je n'avais pas d'autre moyen; je l'ai pris.

LE CHEVALIER.

Vous manquez à tout Paris.

LE COMMANDEUR.

L'univers est fort embarrassé de sa personne et ne sait que devenir.

LE DUC.

Si vous saviez comme Vaudoré devient stupide, depuis qu'il ne vous voit plus!

CÉLINDE.

Vous voulez absolument que je quitte la place. Cette obstination est étrange; vouloir visiter les gens en dépit d'eux!

LE COMMANDEUR.

Méchante! est-ce que l'on peut vivre sans vous?

CÉLINDE.

Je vous assure que je n'ai pas la moindre envie de vous voir, et que je ne forcerai jamais votre porte. — Retirez-vous, de grace: c'est le seul plaisir que vous puissiez me faire.

M. DE VAUDORÉ, à part.

Oh! le petit démon! — Décidément je ne lui parlerai pas de ma flamme, et je garderai pour une occasion meilleure ce petit quatrain galant écrit au dos d'une traite de cinquante mille écus que j'avais apportée tout exprès dans ma poche. — Je crois, en vérité, que la Rosimène est encore d'humeur moins revêche. Il me prend je ne sais quelles envies d'y retourner.

LE CHEVALIER.

Cela n'est pas aimable. — Nous traiter ainsi, nous, vos meilleurs amis!

CÉLINDE.

Vous n'êtes pas mes amis, — je l'espère, — quoique vous remplissiez ma maison. Mes jours couleront désormais dans la retraite. Je ne veux plus voir personne.

LE DUC.

Personne, à la bonne heure; mais moi, je suis quelqu'un.

CÉLINDE.

Laissez-moi vivre à ma guise. — Oubliez-moi, cela ne vous sera pas difficile. Assez d'autres me remplaceront : vous avez Daphné, Laurina, Lindamire, — tout l'Opéra, toute la Comédie. — On vous recevra à bras ouverts. — Je vous ai assez amusés; j'ai assez chanté, assez dansé à vos fêtes et à vos soupers; que me voulez-vous? Vous avez eu ma gaieté, mon sourire, ma beauté, mon talent. — Que ne puis-je vous les reprendre! — Vous avez cru payer tout cela avec quelques poignées d'or. Ennuyez-vous tant qu'il vous plaira, que m'importe? D'ailleurs, je ne vous amuserais guère, mon caractère a changé totalement. J'ai senti le vide de cette frivolité brillante. — Pour avoir

trop connu les autres, le goût des plaisirs simples m'est venu. Je veux réfléchir et penser, c'est assez vous dire qu'il ne peut plus y avoir rien de commun entre nous.

LE CHEVALIER.

C'est Célinde qui parle ainsi?

CÉLINDE.

Oui, moi. — Qu'y a-t-il donc là de si étonnant? Cela ne me plaît plus de rire, je ne ris plus. Je ne veux voir personne, — je ferme ma porte, voilà tout.

LE COMMANDEUR.

Quel caprice singulier que d'éteindre au moment de son plus vif éclat un des astres les plus lumineux du ciel de l'Opéra!

CÉLINDE.

Rien n'est plus simple : je vous divertis et vous ne me divertissez pas. Croyez-vous, monsieur le duc, qu'il soit si agréable de voir toute une soirée M. le marquis, renversé dans un fauteuil, dandiner une de ses jambes, tirer de sa poche un petit miroir, et se faire à lui-même les mines les plus engageantes?

LE DUC.

En effet, ce n'est pas fort gai.

CÉLINDE.

Et vous, chevalier, trouvez-vous que M. le duc, qui ne fait que parler de sa meute, de ses chevaux et de ses équipages, et qui est sur tout ce qui regarde l'écurie d'une profondeur à désespérer un palefrenier anglais, soit réellement un personnage fort récréatif?

LE CHEVALIER.

C'est vrai que la conversation n'est pas le fort de ce pauvre duc.

CÉLINDE.

Commandeur, vous n'êtes plus que l'ombre de vous-même; votre principal mérite consiste à être grand mangeur et grand buveur; vous n'êtes pas un homme, vous êtes un estomac; vous avez baissé d'un dindon, et six bouteilles seulement vous troublent la cervelle; vous vous endormez après dîner, — dormez chez vous.

M. DE VAUDORÉ.

Que les apparences sont trompeuses! moi qui la croyais si douce et si charmante!

CÉLINDE.

Quant à M. de Vaudoré, c'est un sac d'écus avec un habit et un jabot; — qu'on le serre dans un coffre-fort, c'est sa place.

TOUS.

Bien dit, bien dit; elle a toujours de l'esprit comme un diable.

LE DUC.

Vous ne voulez pas venir à Marly?

CÉLINDE.

Non.

LE CHEVALIER.

Au concert de musique qui se donne aux Menus, et où l'on entendra ce fameux chanteur étranger?

CÉLINDE.

Non, vous dis-je.

LE COMMANDEUR.

Il vient de m'arriver du Périgord certaines maîtresses truffes qui ne seraient pas méchantes, arrosées d'un petit vin que j'ai, — dans un coin de ma cave, connu de moi seul; — venez souper avec nous.

CÉLINDE.

Non, non, mille fois non; je ne veux plus vivre que de fraises et de crême; tous vos mets empoisonnés ne me tentent pas.

LE COMMANDEUR.

Des mets empoisonnés, — des truffes de premier choix! Ne répétez pas ce que vous venez de dire, ou vous seriez perdue de réputation. Pour que vous teniez de semblables propos, il faut qu'il se soit passé quelque chose d'étrange dans votre esprit. Vous avez lu de mauvais livres, ou vous êtes amoureuse, — ce qui est de pauvre goût, et bon seulement pour les couturières.

CÉLINDE, à part.

Ils ne s'en iront pas. — S'ils se rencontraient avec Saint-Albin!

LE DUC.

Vous brûlez d'un amour épuré pour quelqu'un de naissance ambiguë que vous n'osez produire, — un courtaud de boutique, un soldat, un barbouilleur de papier. — Prenez-y garde, Célinde, vous ne pouvez descendre plus bas que les barons. — Il faut être duchesse ou reine pour se permettre le caprice d'un laquais ou d'un poète, sans que cela tire à conséquence. — Voilà ce que j'avais à vous dire dans votre intérêt. Maintenant je vous abandonne à votre malheureux sort. — Messieurs, puisque Célinde est si peu hospitalière aujourd'hui, venez passer la nuit chez moi. — Nous boirons, et, au dessert, Lindamire et Rosimène danseront sur la table un pas nouveau avec accompagnement de verres cassés. — Madame, je mets mes regrets à vos pieds.

M. DE VAUDORÉ.

J'avais pourtant bien envie de lui glisser mon quatrain.

## SCÈNE III.

### CÉLINDE.

Partis enfin! cela a été difficile. — Ils avaient ici leurs habitudes; ils étaient à l'aise comme chez eux, plus que chez eux. — Une danseuse, une fille de théâtre, cela ne gêne pas. — C'est comme un chat familier, une levrette qui joue par la chambre. — Ah! mes chers marquis, je vous hais de toute mon ame. — Étaient-ils naïvement insolens! quel ton de maîtres ils prenaient! ils se seraient volontiers passés de moi dans ma maison; — mais où avais-je la tête, où avais-je le cœur, de ne point voir cela, de ne m'en être aperçue qu'aujourd'hui? — Ils ont toujours été ainsi; — moi seule suis différente : Célinde la danseuse, Célinde la folle créature, — la perle des soupers, comme ils disent, Célinde n'est plus; — il est né en moi une nouvelle femme. — Depuis que j'ai lu les œuvres du philosophe de Genève, mes yeux se sont dessillés. Je n'avais jamais aimé. Je n'avais pas rencontré Saint-Albin, ce jeune homme à l'ame honnête, au cœur enthousiaste, épris des charmes de la vertu et des beautés de la nature, qui chaque soir, après l'Opéra, déclame si éloquemment dans mon boudoir contre la corruption des villes, et fait de si charmans tableaux de la vie innocente des pasteurs! Quelle sensibilité naïve! quelle fraîcheur d'émotion et quelle jolie figure! Non, Saint-Preux lui-même n'est pas plus passionné. — S'ils avaient su, ces marquis imbéciles, que j'adore un jeune précepteur portant le nom tout simple de Saint-Albin, un frac anglais et des cheveux sans poudre, ils n'auraient pas assez de brocards, assez de plaisanteries... Mais le temps presse... C'est ce soir que je dois quitter ces lieux, théâtre de ma honte... J'ai écrit à Francœur que je rompais mon engagement. Renvoyons ces présens, prix de coupables faiblesses. (Elle sonne.) Florine, reporte ces bracelets à M. le duc, cette rivière au chevalier.

## SCÈNE IV.

### CÉLINDE, SAINT-ALBIN.

CÉLINDE.

Enfin! — J'ai cru que vous ne viendriez pas.

SAINT-ALBIN.

Il n'est pas l'heure encore.

CÉLINDE.

Mon cœur avance toujours. — Personne ne vous a vu?

SAINT-ALBIN.

Personne. La ruelle était déserte.

CÉLINDE.

Ce n'est pas que je rougisse de vous, — bien que vous ne soyiez ni duc

ni traitant; — mais je crains pour mon bonheur. — Nos grands seigneurs blasés ne me pardonneraient pas d'être heureuse.

SAINT-ALBIN.

Est-ce qu'ils vous entourent toujours de leurs obsessions?

CÉLINDE.

Toujours. — Mais j'ai pris mon parti. — J'abandonne pour vous la gloire, les planches, la fortune. Je quitte le théâtre.

SAINT-ALBIN.

Vous renoncez à l'Opéra!

CÉLINDE.

Cela m'ennuie de vivre dans les nuages et dans les gloires mythologiques. J'abdique; de déesse, je redeviens femme. — Je ne serai plus belle que pour vous, monsieur.

SAINT-ALBIN.

Comment reconnaître une pareille marque d'amour?

CÉLINDE.

Les répétitions ne viendront plus déranger nos rendez-vous. Nous aurons tout le temps de nous aimer.

SAINT-ALBIN.

Oui, ma toute belle... Vingt-quatre heures par jour, ce n'est pas trop.

CÉLINDE.

Nous vivrons à la campagne, tout seuls, dans une petite maison avec des contrevents verts, sur le penchant d'un coteau exposé au soleil levant; nous réaliserons l'idéal de Jean-Jacques. Nous aurons deux belles vaches suisses truitées que je trairai moi-même. — Nous appellerons notre servante Ketly, et nous cultiverons la vertu au sein de la belle nature.

SAINT-ALBIN.

Ce sera charmant. Vous m'avez compris; la vie pastorale fut toujours mon rêve.

CÉLINDE.

Le dimanche, nous irons danser sous la coudrette avec les bons villageois. J'aurai un déshabillé blanc, des souliers plats et un simple ruban glacé dans mes cheveux.

SAINT-ALBIN.

Pourvu que vous n'alliez pas vous oublier au milieu de la contredanse et faire quelque pirouette ou quelque gargouillade.

CÉLINDE.

N'ayez pas peur. J'aurai bien vite désappris ces graces factices, ces pas étudiés. J'étais née pour être bergère.

SAINT-ALBIN.

Labourer la terre, garder les troupeaux, c'est la vraie destination de l'homme... — Paris, ville de boue et de fumée, que ne puis-je te quitter pour jamais!

CÉLINDE.

Fuyons loin d'une société corrompue.

SAINT-ALBIN.

J'aurais cependant bien voulu me commander une veste tourterelle et quelques habits printaniers assortis à notre nouvelle existence. Ces tailleurs de village sont si maladroits! Mais qu'importe au bonheur la coupe d'un vêtement? La vertu seule peut rendre l'homme heureux.

CÉLINDE.

La vertu... accompagnée d'un peu d'amour..... Venez, cher Saint-Albin; ma voiture nous attend au bout de la ruelle.

SAINT-ALBIN.

Il faudra que j'écrive à la famille dont j'élève les enfans d'après la méthode de l'*Émile* qu'une nécessité impérieuse me force à renoncer à ces fonctions philosophiques.

CÉLINDE.

Vous aurez peut-être plus tard l'occasion d'exercer vos talens dans notre ermitage... Ah! Saint-Albin, je ne serai pas une mère dénaturée;... notre enfant ne sucera pas un lait mercenaire! (Ils sortent.)

## SCÈNE V.

(Un mois après. — Un ermitage près de Montmorency.)

SAINT-ALBIN, CÉLINDE.

SAINT-ALBIN.

Comment vous habillerez-vous pour aller à cette fête champêtre? Il y aura quelques femmes de la ville. Mettrez-vous vos diamans?

CÉLINDE.

Les fleurs des champs formeront ma parure. Je ne veux pas de ces ornemens fastueux qui me rappelleraient ce que je dois oublier. J'ai renvoyé les écrins à ceux qui me les avaient donnés.

SAINT-ALBIN.

Sublime désintéressement! — (A part.) C'est dommage, j'aime les folles bluettes que les belles pierres lancent aux feux des bougies. — (Haut.) Et vos dentelles?

CÉLINDE.

Je les ai vendues et j'en ai donné l'argent aux pauvres. Elles se seraient déchirées aux ronces des buissons, aux piquans des églantiers.

SAINT-ALBIN.

Des dentelles font bien au bas d'une robe.

CÉLINDE.

Irai-je traîner des falbalas dans la rosée des prairies? Un fourreau de toile anglaise rayée de rose, un chapeau de paille sur l'oreille, voilà ma toilette.

SAINT-ALBIN.

Il faudra vous farder un peu; je vous trouve pâle.

CÉLINDE.

L'onde cristalline des sources suffira pour raviver les couleurs de mes joues.

SAINT-ALBIN.

Je suis d'avis pourtant qu'une touche de rouge sous l'œil allume le regard, et qu'une assassine posée au coin de la lèvre donne du piquant à la physionomie..... Prendrez-vous votre sachet de peau d'Espagne? Ces bons villageois ont quelquefois l'odeur forte.

CÉLINDE.

La violette des bois, attiédie sur mon cœur, sera notre seul parfum.

SAINT-ALBIN.

J'apprécie la violette; mais le musc et l'eau de Portugal ont bien leur charme.

CÉLINDE.

Un charme perfide, qui enivre et qui trouble... La nature repousse tous ces vains raffinemens.

SAINT-ALBIN.

Vous ferez comme vous voudrez, vous serez toujours jolie.

(Il prend son chapeau.)

CÉLINDE.

Vous sortez encore?

SAINT-ALBIN.

Je n'ai pas mis les pieds dehors depuis un siècle.

CÉLINDE.

Vous êtes resté absent hier toute la journée.

SAINT-ALBIN.

Est-ce hier que j'ai été à Paris... pour ces affaires que vous savez?... Il me semblait qu'il y avait plus long-temps.

CÉLINDE.

Ce n'est pas galant, ce que vous dites là.

SAINT-ALBIN.

Vous avez vraiment un mauvais caractère. J'ai parlé sans intention..... Adieu, je vais faire un tour de promenade et méditer au fond des bois sur la vraie manière de rendre les hommes heureux.

## SCÈNE VI.

FLORINE, CÉLINDE.

FLORINE.

Oh ! la méchante bête que cette vilaine vache rousse! elle a enlevé mon bonnet d'un coup de corne, et d'un coup de pied renversé le seau de lait dans l'étable. Nous n'aurons pas de crème pour le fromage, et il faudrait faire deux lieues pour s'en procurer d'autre. Vive Paris, pour avoir ce qu'on veut !

CÉLINDE, rêveuse.

Il doit y avoir opéra aujourd'hui.

FLORINE.

Oui, et la Rosimène danse le pas de madame dans *les Indes galantes*.

CÉLINDE.

La Rosimène... danser mon pas! — Une créature pareille... tout au plus bonne à figurer dans l'espalier.

FLORINE.

Elle a tant intrigué, qu'elle a passé premier sujet.

CÉLINDE.

Qui t'a dit cela?... C'est impossible.

FLORINE.

Vous savez ce jeune peintre-décorateur qui me trouvait gentille, je l'ai rencontré l'autre jour dans le bois; il m'a proposé de faire une étude d'arbre d'après moi, et, pendant que je posais, il m'a raconté toutes les histoires des coulisses.

CÉLINDE.

Mais elle n'est pas seulement *en dehors;* elle a volé deux balustres à quelque balcon pour s'en faire des jambes.

FLORINE.

M. de Vaudoré fait des folies pour elle; il lui a donné un hôtel dans le faubourg, une argenterie magnifique de Germain, et, l'autre jour, elle s'est montrée au Cours-la-Reine en voiture à quatre chevaux soupe de lait, avec un cocher énorme et trois laquais gigantesques par derrière. Un train de princesse du sang!

CÉLINDE.

C'est une horreur! un morceau de chair taillé à coups de serpe!

FLORINE.

Quand je pense que madame, qui est si bien faite, s'est ensevelie toute vive dans un affreux désert par amour pour un petit jeune homme, assez joli, il est vrai, mais sans la moindre consistance....

CÉLINDE, effrayée.

Florine, Florine, regarde!

FLORINE.

Qu'y a-t-il?

CÉLINDE.

Un crapaud qui est entré par la porte ouverte, et qui s'avance en sautelant sur le parquet.

FLORINE.

L'affreuse bête! avec ses gros yeux saillans, il ressemble à faire peur à M. de Vaudoré.

CÉLINDE.

Je vais m'évanouir; Florine, ne m'abandonne pas dans ce péril extrême.

FLORINE.

Où sont les pincettes, que je l'attrape par une patte, et que je le jette délicatement par dessus le mur?

CÉLINDE.

Prends garde qu'il ne te lance son venin à la figure.

FLORINE.

Ne craignez rien, je suis brave. Nous voilà débarrassées de ce visiteur importun.

CÉLINDE.

Je respire. Dans les descriptions d'ermitages et de chaumières, les auteurs ne parlent pas de crapauds qui veulent se glisser dans votre intimité.

FLORINE.

Je l'ai toujours dit à madame, que les auteurs étaient des imbéciles. La campagne est faite pour les paysans, et non pour les personnes bien élevées.

CÉLINDE.

Grand Dieu! une guêpe qui se cogne en bourdonnant contre les vitres! Si elle allait me piquer!

FLORINE.

Avec deux ou trois coups de mouchoir, je vais tâcher de la faire tomber à terre, nous l'écraserons ensuite. (Elle tue la guêpe.)

CÉLINDE.

Quel aiguillon et quelles pinces! C'est affreux d'être ainsi poursuivie par les animaux malfaisans; hier, j'ai trouvé une araignée énorme dans mes draps.

FLORINE.

Il faut bien que les champs soient peuplés par les bêtes, puisque les hommes comme il faut sont à la ville.

CÉLINDE.

Il me semble que la peau me cuit; j'ai peur d'avoir attrapé un coup de soleil, j'ai arrosé les fleurs dans le jardin sans fichu.

FLORINE.

La peau de madame est toujours d'une blancheur éblouissante.

CÉLINDE.

Tu trouves?

FLORINE.

Ce n'est pas comme cette Rosimène, avec son teint bis et sa nuque jaune. Je voudrais avoir l'argent qu'elle dépense en blanc de perles et en céruse.

CÉLINDE.

J'entends les sabots de Suzon qui accourt en toute hâte. Il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire. (Entre Suzon.)

SUZON.

Madame, faites excuse d'entrer comme ça tout droit, sans dire gare, dans votre belle chambre comme dans une étable à pourceaux. Il y a là un beau mosieu qui voudrait parler à vous.

FLORINE.

Fais entrer le beau monsieur.

CÉLINDE.

Non! non....

FLORINE.

Cela nous amusera. — Je serais si contente d'apercevoir un visage humain.

## SCÈNE VII.

### CÉLINDE, FLORINE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ciel! le duc!

FLORINE.

Monseigneur! quoi? — C'est vous?

LE DUC.

Moi-même... charmante sauvage, je vous trouve enfin; voilà trois semaines que mes grisons battent la campagne pour vous déterrer.

FLORINE.

Le fait est que nous étions au bout du monde.

LE DUC.

Vous me haïssez donc bien, mauvaise, que vous vous êtes expatriée pour ne me plus voir. A propos, voilà l'écrin que vous m'avez renvoyé, comme si j'étais un traitant. — Un homme de qualité ne reprend jamais ce qu'il a donné.

CÉLINDE.

Monsieur!

FLORINE.

Il n'y a que les gens de race pour avoir de ces procédés-là.

LE DUC.

Vous aviez un caprice pour ce petit freluquet; ce n'était pas la peine de vous enfuir pour cela. — Un homme d'esprit comprend tout. Je me serais arrangé de façon à ne pas rencontrer Saint-Albin, ou plutôt il fallait me le présenter. Je l'aurais poussé s'il avait eu quelque mérite. Une jolie femme peut avoir un philosophe comme elle a un carlin, cela ne tire pas à conséquence.

CÉLINDE.

Saint-Albin a su m'inspirer l'amour de la vertu.

LE DUC.

Lui! — Je n'en voudrais pas dire de mal, car j'aurais l'air d'un rival éconduit; mais ce cher monsieur n'est pas ce qu'il paraît être, comme on dit dans les romans du jour, ou je me trompe fort.

FLORINE.

Je suis de l'avis de M. le duc, M. Saint-Albin a des allures qui ne sont pas claires pour un homme patriarcal et bocager.

CÉLINDE.

Florine...

LE DUC.

Ma chère Célinde, je vous aime plus que vous ne sauriez le croire d'après mon ton léger et mes manières frivoles. Je ne vous ai jamais dit de phrases alambiquées, — pourtant j'ai fait pour vous des sacrifices devant lesquels reculeraient bien des amans ampoulés et romanesques. Sans parler de deux ou trois coups d'épée que j'ai donnés et que j'aurais pu recevoir, — pour que vous puissiez écraser toutes vos rivales, pour que votre vanité féminine ne souffrît jamais, j'ai engagé le château de mes pères, le manoir féodal peuplé de leurs portraits, dont les yeux fixes semblent m'accabler de reproches si-

lencieux. Les juifs ont entre leurs sales griffes les nobles parchemins, les chartes constellées de sceaux armoriés et d'empreintes royales; mais Célinde a pu faire ferrer d'argent ses fringans coursiers, mais sa beauté, fleur divine, a pu s'épanouir splendidement au milieu des merveilles du luxe et des arts; ce joyau sans prix a vu son éclat doublé par la richesse de la monture. Et moi, l'air dédaigneux et le cœur ravi, tout en ne parlant que de chiens et de chevaux anglais, j'ai joui de ce bonheur si doux pour un galant homme d'avoir réparé une injustice du sort en faisant une reine.... d'opéra de celle qui eût dû naître sur un trône.

FLORINE.

Comme monsieur le duc s'exprime avec facilité, bien qu'il n'emprunte rien au jargon des livres à la mode! — Je n'aime pas les amoureux qui donneraient leur vie pour leur maîtresse, et qui lui refusent cinquante louis ou la quittent pour quelque plat mariage.

CÉLINDE.

Cher duc, ah! si j'avais pu savoir... Hélas! il est trop tard.... Saint-Albin m'adore.... je dois finir mes jours dans cette retraite.... loin du bruit, loin du monde, loin des succès.

LE DUC.

Renoncer ainsi à l'art, à la gloire, à l'espoir de se faire un nom immortel pour un grimaud qui vous trompe, j'en suis sûr... Laisser cette grosse Rosimène faire craquer sous son poids les planches que vous effleuriez si légèrement du bout de votre petit pied, c'est impardonnable! Le public a si mauvais goût, qu'il serait capable de l'applaudir.

CÉLINDE.

Le parterre prend souvent l'indécence pour la volupté et la minauderie pour la grace.

LE DUC.

Vous n'auriez qu'à reparaître pour la faire rentrer parmi les figurantes à vingt-cinq sous la pièce dont elle n'aurait jamais dû sortir.

CÉLINDE.

Pourquoi parler de cela, puisque mon sort est à jamais fixé?

LE DUC.

Ce sont là des mots bien solennels!

SUZON, une lettre à la main.

Madame, voilà une lettre qu'un petit garçon m'a donnée pour vous.

CÉLINDE.

C'est l'écriture de Saint-Albin... Qu'est-ce que cela signifie? Il vient de sortir à l'instant : que peut-il avoir à me dire? Je tremble... rompons le cachet. — Duc, vous permettez?

LE DUC.

Comment donc!

CÉLINDE lit.

« MA CHÈRE CÉLINDE,

« Ce que j'avais à vous dire était tellement embarrassant, que j'ai pris le « parti de vous en informer par une lettre. Vous allez m'appeler perfide, je ne « fus qu'imprudent; la destinée qui s'acharne sur moi ne veut pas que je « sois heureux selon le vœu de mon cœur. — Homme simple et vertueux, « j'étais fait pour le bonheur des champs, et voici qu'un événement, que j'au- « rais dû prévoir, me rappelle à la ville. — Vous savez, Célinde, que, parta- « geant les idées de Jean-Jacques, je formais à la vertu une jeune ame dans « le sein d'une famille riche. Mon élève avait une sœur qui venait souvent « écouter mes leçons; comme Saint-Preux, mon modèle, mon héros, j'avais « besoin d'une Julie pour admirer la lune sur le lac, et me promener dans « les bosquets de Clarens... Que vous dirai-je? j'imitai si fidèlement mon « type d'adoption, que bientôt ma Julie ne put cacher que, méprisant de vils « préjugés, elle avait cédé aux doux entraînemens de la nature, et se trouvait « dans la position de donner un citoyen de plus à la patrie. Les parens, s'é- « tant aperçus de l'état de leur fille, me sommèrent de réparer l'outrage fait « à son honneur, en sorte que je me suis vu forcé de promettre d'épouser « une héritière qui n'a pas moins de cent mille écus de dot... Cela n'est-il « pas tout-à-fait contrariant pour moi, qui fais profession de mépriser les ri- « chesses et qui ne demande qu'un lait pur sous un toit de chaume? O Célinde, « ne m'en voulez pas. Le destin impérieux m'entraîne, tâchez de m'oublier : « vous êtes heureuse, vous, rien ne vous empêche de couler dans la retraite, « au sein des plaisirs simples, des jours exempts d'orages.

« Adieu pour jamais,

« Le malheureux SAINT-ALBIN. »

CÉLINDE.

Le scélérat! comme il m'a trompée! Oh! j'étouffe de douleur et de rage!

LE DUC.

Qu'est-ce donc?

CÉLINDE.

Lisez.

LE DUC.

Cela n'a rien qui m'étonne. Les gens romanesques font toujours des folies avec les riches héritières.

FLORINE.

C'était un gueux, un libertin, un hypocrite; je ne l'ai jamais dit à madame, mais il m'embrassait toujours dans le corridor sombre, et si j'avais voulu... Heureusement j'ai des principes.

CÉLINDE.

Et j'ai pu le préférer à vous!

LE DUC.

Tant pis pour lui s'il ne ressemblait pas à votre rêve.

FLORINE.

Maintenant nous n'avons plus de raison de rester dans les terres labourées. Si nous retournions un peu voir en quel état est le pavé de Paris....

CÉLINDE.

Adieu, marguerites à la couronne d'argent, aromes du foin vert, fumées lointaines montant du sein des feuillages, ramiers qui roucoulez sur la pente des toits couverts de fleurs sauvages; mon cœur a connu des plaisirs trop irritans pour pouvoir goûter votre charme doux et monotone.

LE DUC.

Votre églogue est donc terminée.

CÉLINDE.

Oui. — Donnez-moi la main et conduisez-moi.

LE DUC.

J'ai précisément ma voiture au coin de la route.

FLORINE.

Vivat! Pour une soubrette, il vaut mieux porter des billets doux que traire des vaches.

(Ils sortent.)

## SCÈNE VIII.

(Le foyer de la danse à l'Opéra.)

LA ROSIMÈNE.

Cet imbécile de Champagne qui n'a pas mis d'eau dans mon arrosoir... J'ai manqué choir en faisant des battemens. Ma place était claire et luisante comme un parquet ciré.

M. DE VAUDORÉ.

Je ferai bâtonner ce drôle en rentrant.

LE CHEVALIER.

Mademoiselle Rosimène est mise avec un goût exquis.

LA ROSIMÈNE.

Ma jupe coûte mille écus. M. de Vaudoré fait bien les choses.

LE COMMANDEUR.

Nous irons souper chez vous après le ballet. J'ai envoyé ce matin une bourriche de gibier et la recette pour les cailles à la Sivry.

LA ROSIMÈNE.

Ah! j'adore le gibier.

LE CHEVALIER, à part.

Elle adore tout!

LA ROSIMÈNE.

Je ne suis pas une bégueule comme Célinde, moi; je mange et je bois, c'est plus gai.

LE COMMANDEUR.

A propos... que devient Célinde?

M. DE VAUDORÉ.

Elle se livre aux plaisirs champêtres, et se nourrit de crème dans une laiterie suisse.

LE COMMANDEUR.

Mauvaise nourriture qui débilite l'estomac! c'est assez de têter quand on est petit enfant.

LA ROSIMÈNE.

Je préfère les fortifians, les mets relevés. Après ça, Célinde a toujours eu des idées romanesques. Elle avait le défaut de lire. Je vous demande un peu à quoi ça sert?

LE CHEVALIER.

Rosimène, vous êtes ce soir d'une verve, d'un mordant; c'est incroyable comme vous vous formez!

LA ROSIMÈNE.

Je dois ça à mon gros vieux Crésus. — Il me paie des maîtres de toutes sortes. Je ne les reçois pas, mais je leur donne leur cachet, et c'est comme si j'avais pris ma leçon.

M. DE VAUDORÉ.

Elle deviendra une Ninon, une Marion Delorme, une Aspasie! — Je ferai les fonds nécessaires.

L'AVERTISSEUR.

Madame, on va commencer.

LA ROSIMÈNE.

C'est bon, c'est bon.... Le public peut bien attendre. Il faut que je me mette en train. Je n'ai pas travaillé aujourd'hui.

## SCÈNE IX.

LES MÊMES, CÉLINDE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ma chère petite, ne vous échauffez pas si fort. Votre corsage est déjà tout mouillé de sueur.

TOUS.

Célinde!

CÉLINDE.

Vous ne dansez pas ce soir; je reprends mon service.

LA ROSIMÈNE.

C'est une indignité, c'est une horreur! J'ai des droits que je ferai valoir; et mon costume, qui me coûte les yeux de la tête!

CÉLINDE.

Cela regarde M. de Vaudoré.

LE CHEVALIER, s'avançant vers Célinde.

Est-ce à votre ombre que je parle, Célinde? En tous cas, on n'aurait jamais vu plus gracieux revenant.

CÉLINDE.

C'est bien moi, chevalier. Commandeur, je vous invite pour ce soir. Nous ferons des folies jusqu'au matin; je tâcherai que vous ne vous endormiez pas.

LE COMMANDEUR, quittant la Rosimène.

Je serai plus éveillé qu'un émerillon.

CÉLINDE.

Marquis, j'ai à me faire pardonner bien des torts. J'ai calomnié l'autre fois votre esprit et vos mollets. — Venez, je serai charmante comme une coupable.

LE MARQUIS. (Il passe du côté de Célinde.)

Un sourire de votre bouche fait oublier bien des paroles piquantes.

CÉLINDE, à part.

Lui prendrai-je son Vaudoré? Non, il est trop laid et trop bête. Laissons-le-lui; la clémence sied aux grandes ames.

L'AVERTISSEUR.

Madame, c'est à vous.

CÉLINDE.

Adieu, messieurs, à bientôt.... Duc, venez me prendre après mon pas, — vous me conduirez chez moi.

LE CHEVALIER.

Je vous avais bien dit que ces bergeries-là ne dureraient point... Bon sang ne peut mentir.

THÉOPHILE GAUTIER.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

**28 février 1846.**

**En faisant suivre le vote de l'adresse de la présentation immédiate des fonds secrets, le ministère avait ôté au débat de cette loi tout caractère sérieux. Lorsque la question de confiance venait d'être résolue par un vote de la chambre, il devenait impossible de la poser de nouveau presque dans les mêmes termes, et l'opposition a fait preuve d'esprit politique en déclinant une discussion sans motifs comme sans résultats. Les réserves prises par l'honorable chef de la gauche le mettront en mesure d'ouvrir un solennel et dernier débat lors de la discussion du budget, et ce sera à la veille de comparaître devant le corps électoral que la chambre se livrera une fois encore à l'appréciation d'une politique que tant d'incidens peuvent éclairer d'un jour nouveau d'ici à deux mois.**

**La majorité qui s'est rencontrée pour repousser la demande en reprise du projet de loi sur l'instruction secondaire a constaté d'ailleurs qu'aucune discussion approfondie n'était désormais possible au sein de la chambre, et que toutes les pensées y étaient dirigées vers l'urne électorale. M. Odilon Barrot, d'accord avec M. Thiers, a tenu à établir que, loin de reculer devant le grand problème de la liberté de l'enseignement, ainsi qu'on l'en accusait, il appelait le débat de tous ses vœux : le ministère a pensé qu'en le déclinant et en professant des théories générales, qu'il s'est refusé à préciser, il se concilierait pour les élections le concours du parti religieux. Les centres, qui applaudissaient naguère avec passion au rapport de M. Thiers, ont applaudi avec non moins d'ardeur au discours de M. Guizot, et ont docilement suivi le cabinet sur cette question, comme ils le suivraient sur toute autre. Les légitimistes, de leur côté, ont saisi cette occasion pour enterrer le projet de 1844 avec le concours inattendu des hommes qui l'avaient ac-**

cueilli avec tant de faveur, et, pour la première fois depuis quinze années, ils ont publiquement voté avec la majorité conservatrice sur une question de gouvernement.

Nous comprenons fort bien leur conduite, et elle était indiquée par la nature des choses. Néanmoins, si nous portions à l'avenir de ce parti un intérêt qu'il ne peut attendre de nous, mais qu'il serait naturel qu'il eût pour lui-même, nous aurions à lui faire remarquer qu'en enterrant le projet relatif à l'enseignement secondaire, ainsi que le lui demandait le cabinet, il a donné sa démission politique, et qu'il a accepté implicitement un rôle tout différent de celui qu'il s'est efforcé de jouer depuis 1830. Ce rôle, il est vrai, a été pour lui fécond en déboires infinis : il a atteint le dernier terme de sa caducité, appuyé d'un côté sur la constitution historique découverte par M. de Genoude, et de l'autre sur la déclaration réformiste rédigée par M. de Laurentie. Pendant que ses douairières continuent d'aiguiser des épigrammes surannées comme elles, sa jeunesse dorée rentre furtivement dans les salons des Tuileries, et ses hommes politiques se transforment en spéculateurs : ils consacrent aux chemins de fer et à la bourse une activité dont il leur est interdit de faire profiter l'état. En abdiquant les mœurs chevaleresques et les susceptibilités aristocratiques pour se livrer avec ardeur aux combinaisons mercantiles, ils croient sans doute donner à la société nouvelle un gage de leur retour sinon vers ses idées, du moins vers ses intérêts. Quoi qu'il en soit, les élections prochaines auront pour résultat de constater que le parti légitimiste a cessé de vivre de sa vie propre, et que l'action que ses membres sont appelés à exercer dans notre société constitutionnelle s'appliquera désormais à des intérêts très différens de ceux qui semblaient les dominer exclusivement jusqu'ici.

Dans l'état de préoccupation et de désarroi où se trouve la chambre, les questions économiques sont seules de nature à arrêter quelque peu son attention, et elles rempliront à peu près les séances d'ici au vote du budget. M. Desmousseaux de Givré a attaché son nom à une réforme dont il est à regretter que le gouvernement n'ait pas pris l'initiative; car, si la loi relative à la substitution du droit au poids au droit par tête était émanée du ministère, des dispositions relatives au commerce de la boucherie en auraient formé le complément nécessaire. La résolution transmise à la chambre des pairs n'en est pas moins un service signalé rendu en même temps aux classes ouvrières et aux intérêts agricoles; elle aura pour effet immédiat d'abaisser le prix de la viande dans les grandes villes, en y faisant entrer le petit bétail en concurrence avec celui que fournissaient jusqu'à présent certains arrondissemens privilégiés par la loi en même temps que par la nature; elle aura pour conséquence éloignée, mais certaine, de développer l'élève des bestiaux dans les pays de petite culture, et d'augmenter ainsi la masse des engrais, sans lesquels aucun progrès n'est possible; elle mettra aussi un frein à la monomanie administrative qui tend à transformer les races au lieu de les améliorer : travers déplorable que justifiait d'ailleurs l'interdiction dont

le petit bétail était frappé dans les grands centres de consommation, et dans lequel persiste, avec une excuse moins légitime, l'administration des haras, au grand détriment de nos races chevalines.

Il n'est guère moins nécessaire d'abaisser en France le prix de la viande de boucherie que d'abaisser le prix du blé en Angleterre. La solennelle discussion qui dure encore à Londres n'a peut-être pas été sans influence sur celle à laquelle nous venons d'assister. Sir Robert Peel a fait faire à la doctrine de la liberté des échanges un pas de géant dans tout l'univers, et l'influence de ces mesures sur notre régime économique sera incalculable.

La société qui vient de se former à Bordeaux sous le coup de ces grands débats est loin d'être appelée aux destinées de l'*Anti-corn-laws-league,* mais le seul fait de sa constitution est symptomatique et significatif. Nous sommes loin, sans doute, d'être arrivés, comme l'Angleterre, à pouvoir affronter impunément la concurrence étrangère pour la plus grande partie des objets produits soit par l'industrie, soit par le sol français, et l'application immédiate des principes du premier lord de la trésorerie occasionnerait chez nous des perturbations auxquelles un gouvernement sensé ne saurait s'exposer; mais, dès aujourd'hui, le principe est conquis, et la protection ne pourra plus se défendre désormais qu'à titre de régime temporaire et transitoire. Tout opposé que soit notre parlement aux doctrines de liberté industrielle et agricole, il faudra bien qu'il subisse l'influence du temps et celle des faits : lorsque l'Angleterre aura consommé sa révolution, lorsque nos lignes de fer, en se soudant aux lignes étrangères, auront fait disparaître les frontières commerciales, il faudra bien qu'une grande épreuve soit tentée, dussions-nous voir M. Grandin se faire tuer sur ses métiers, et M. Darblay mourir de douleur sur ses sacs de farine.

Il est à présumer que ces pensées seront présentes à l'esprit des deux chambres, lorsqu'elles auront à discuter le traité conclu le 11 décembre dernier avec le gouvernement belge, dans le but de maintenir les résultats politiques du traité du 16 juillet 1842. Il faut bien reconnaître en effet que si elles ne se laissent pas toucher par la pensée que la France ne saurait reculer dans la liberté lorsqu'on avance autour d'elle, et que si elles font abstraction du grand intérêt politique engagé dans cette négociation, la convention nouvelle rencontrera des résistances plus vives encore que celles qui ont accueilli le traité de 1842. Le principe fondamental de celui-ci est maintenu dans toutes ses applications. Pour les toiles belges, l'ancien droit est conservé jusqu'à concurrence d'une importation de trois millions de kilogrammes, importation qui n'a jamais été atteinte, et qui excède d'environ huit cent mille kilogrammes la moyenne des quantités introduites en France depuis trois ans. Le droit exceptionnel consenti pour les fils belges à cette époque est également conservé jusqu'à concurrence de deux millions de kilogrammes, maximum des quantités importées en France jusqu'à ce jour; puis un droit progressif est établi au-delà de cette limite, droit gradué de telle manière qu'il maintient toujours à la Belgique une situation de faveur, puisque ce droit ne

s'élève, dans aucun cas, jusqu'au taux établi par le tarif général sur les provenances similaires d'une autre origine.

Lorsque les chambres entameront la discussion de ce traité, il se lèvera un grand nombre de députés de l'ouest et du nord, qui viendront prouver que les faveurs nouvelles concédées à nos vins et à nos draps ne sont pas en équilibre avec les avantages attribués à nos voisins au détriment de notre industrie linière, et nous prévoyons que la chambre sera de leur avis. Néanmoins nous ne méconnaissons point l'importance de rattacher la Belgique au système politique de la France au prix de certaines concessions, même onéreuses, et il nous semblerait d'ailleurs assez difficile de faire moins aujourd'hui qu'en 1842, et de reculer lorsque l'Angleterre avance; mais nous avons éprouvé une pénible surprise en ne trouvant dans le traité du 10 décembre aucune trace des efforts que M. le ministre des affaires étrangères a faits dans d'autres circonstances pour protéger la propriété littéraire contre une odieuse contrefaçon. Reculer devant la Belgique lorsque la France a fait triompher les véritables principes dans les négociations récentes avec la Hollande et avec la Sardaigne, c'est là un acte d'inconséquence ou de faiblesse qui nous étonne plus encore qu'il ne nous afflige. L'industrie de la contrefaçon n'intéresse, en Belgique, que quelques spéculateurs, et une concurrence effrénée conduit presque toujours ceux-ci vers leur ruine. Elle ne touche à aucun intérêt général que le gouvernement du pays soit contraint de respecter. Atteindre enfin dans son principal foyer cette spéculation toujours immorale et le plus souvent infructueuse pour ceux qui s'y livrent, c'était là une œuvre d'honnêteté publique dont nous regrettons que le ministre n'ait pas pris l'énergique initiative. On ne s'explique pas que la France ait reculé si vite dans l'application de maximes naguère proclamées si solennellement. La discussion du traité belge sera d'ailleurs l'une des plus grandes difficultés de la session. On dit que le ministère en est préoccupé, et qu'il use déjà de toute son influence pour atténuer la résistance protectionniste qui se prépare. C'est à l'opposition de faire entrer la liberté commerciale dans son programme électoral. Se montrer indifférent sur de tels intérêts serait une sorte d'abdication.

La situation actuelle et l'avenir de l'Algérie seront l'objet principal de l'attention de la chambre. Le débat préliminaire des bureaux a constaté tout ce qu'il y avait d'incertain et d'incohérent dans l'opinion du parlement sur cet immense intérêt. Cette incertitude a fait jusqu'ici la principale difficulté de la question, car elle a eu pour effet nécessaire de l'abandonner au hasard des événemens et à la direction arbitraire d'hommes fort braves sans doute, mais que la nature même de leurs études et de leurs devoirs rendait incapables d'embrasser aucune vue d'ensemble. Depuis quinze ans, la France ne refuse pour l'Afrique ni les soldats ni les millions, mais elle lui refuse quelque chose de plus urgent encore : son attention sérieuse et réfléchie. La chambre voit dans cette question une nécessité pénible, et le gouvernement s'y engage dans le même esprit que le parlement lui-même, avec une absence

entière de vues et de desseins, prenant sa part des glorieux bulletins et de la popularité passagère qui entoure parfois les chefs de notre armée, puis rejetant sur eux et sur la force des choses des calamités dont il ne se tient pas pour responsable, et qu'il ne s'efforce guère plus de comprendre que de prévenir. En un mot, tout le monde subit le problème africain, et personne ne le domine; et au train dont vont les choses, pour que cette grosse affaire réussît, il faudrait qu'elle se fît toute seule.

Quelle organisation donner aux tribus indigènes? comment fonder la colonisation civile et attirer les capitaux en Algérie? quel but attribuer à notre conquête, et quelle forme de gouvernement lui donner? Ce sont là des questions auxquelles personne ne saurait répondre, et auxquelles il est presque honteux d'ajouter que personne n'a réfléchi. Le moment est venu de sortir d'une indolence qui nous coûte si cher, et qui compromettrait d'une manière grave notre considération en Europe. Rien n'est en effet plus humiliant pour un grand peuple que d'afficher des prétentions à la hauteur desquelles il se montre incapable de monter. On dit la chambre très frappée de cet état de choses, et très empressée d'ouvrir un débat qui lui donnera enfin ce qui lui manque : des idées nettes et des résolutions irrévocables.

Une première question doit évidemment dominer toutes les autres, c'est celle qui se rapporte à la continuation de la guerre et à l'anéantissement d'Abd-el-Kader. Quelque système qu'on puisse avoir sur l'avenir de notre colonie, qu'on soit partisan de l'occupation restreinte ou de l'occupation illimitée, du gouvernement militaire ou du gouvernement civil, il ne faut pas moins détruire la puissance de l'émir, puisque le pouvoir de la France ne saurait en aucune sorte coexister avec le sien. Nous ne saurions d'ailleurs nous faire aucune idée de l'esprit des tribus et de la nature des relations permanentes à établir avec elles, tant que l'homme qu'elles admirent et qu'elles redoutent sera en mesure d'exercer le double prestige du fanatisme et de la terreur. Comment veut-on que les indigènes restent fidèles à la France, lorsque du jour au lendemain ils sont exposés à voir fondre sur eux Abd-el-Kader, promenant dans leurs douairs la vengeance et la mort? Voilà dix ans que ce qui vient de se passer aux bords de l'Isser arrive dans toutes les parties de l'Algérie, et que la domination française est ébranlée beaucoup moins par la répugnance qu'elle inspire que par la crainte de ne pouvoir s'appuyer sur elle au jour du péril. Nous ne saurions demander aux Arabes d'accepter notre gouvernement, lorsque nous sommes manifestement trop faibles pour les défendre, et les hésitations qu'ils éprouvent aujourd'hui constatent beaucoup plus leur terreur de l'émir que leur repoussement contre nous. Écraser Abd-el-Kader et le mettre, par un internat sévère au Maroc, dans l'impuissance de menacer les tribus, tel est donc le premier intérêt et le premier devoir de la France. C'est ici que les conséquences désastreuses du traité de Tanger se déroulent dans une triste évidence. Nous avons manqué à notre fortune en ne profitant pas du prestige de nos succès, et en laissant au hasard ce qu'avec plus de résolution il nous était alors possible de lui ôter.

Nous avons manqué de prévoyance et d'esprit politique, et voici que nous sommes condamnés à recommencer dans des conditions moins favorables ce qu'il nous était alors si facile d'achever. Le premier point est donc de remettre les choses sur le pied où elles étaient dans l'été de 1844, soit en agissant directement contre le Maroc, soit par une action concertée avec Muley-Abd-el-Rhaman. On sait que ce concert est aujourd'hui possible; toutes les garanties désirables paraissent avoir été données à cet égard par l'ambassadeur marocain durant son séjour à Paris. Entre les deux périls qui le menacent, l'empereur s'inquiète moins des projets des Français que de ceux de l'émir, et un corps marocain commandé par un prince de la famille impériale sera mis, assure-t-on, à la disposition de la France, pour constater le bon accord des deux gouvernemens.

Mais, pendant que la France poursuivra Abd-el-Kader, il ne lui sera pas interdit d'avancer simultanément une œuvre pacifique et durable, celle de la colonisation. Si son gouvernement n'a pas trouvé moyen d'implanter sous peu d'années un demi-million de colons agricoles en Algérie, elle est destinée à subir dans l'avenir une humiliation sans exemple. Une colonisation sérieuse et prompte peut seule assurer l'Afrique à la France; il n'est donc pas d'affaire qui engage au même degré la responsabilité du pouvoir. Il est temps de substituer à des essais faits sans ensemble et sans bon vouloir, et à des théories de colonisation militaire que la chambre repousse systématiquement, un vaste plan de colonisation civile connu du parlement, approuvé par lui, et auquel son adhésion viendra prêter la force morale qui a malheureusement manqué jusqu'ici à tout ce qui s'est fait en Afrique. Au lieu de commencer par appeler des colons, il faudra commencer par appeler les capitaux; l'argent attirera les agriculteurs beaucoup plus que les agriculteurs n'attireront l'argent. Ce n'est pas en distribuant des feuilles et des secours de route à des malheureux exténués par la fatigue et par la faim, et en faisant de la Mitidja une sorte de succursale de nos dépôts de mendicité, qu'il est possible de constituer une colonie véritable. Le premier soin devra être de distribuer toutes les terres dont la France peut disposer à des capitalistes assez solides pour les mettre promptement en valeur. Cette distribution devra se faire soit par voie de concessions directes, soit par voie d'adjudications; elle devra s'étendre non pas seulement à la France, mais à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Suisse, à la Belgique, à toutes les parties de l'Europe où manque la terre et où abondent les capitaux. A qui persuadera-t-on qu'il serait difficile de trouver à distribuer, soit à de riches particuliers, soit à de grandes compagnies, des terres d'une fertilité proverbiale, sous un climat admirable, à la porte des villes où flotte le drapeau tricolore, lorsque la France aura, par une loi, déclaré sa ferme volonté d'unir à jamais le sol algérien à son propre territoire, et qu'Abd-el-Kader aura été vaincu? N'est-il pas plus rationnel de s'en rapporter aux propriétaires pour faire arriver les colons que d'aller soi-même quérir ceux-ci dans la partie la plus misérable de la population? et la plus sûre garantie ne se trouvera-t-elle pas dans les capitaux engagés et dans

les conditions imposées aux adjudicataires? La mise en culture des terres de l'Afrique française ne présente pas à l'industrie privée des chances moins belles que la construction des chemins de fer : diriger de ce côté l'esprit d'association en inspirant confiance, telle doit être la tâche principale du gouvernement.

Nous rendons pleine justice à M. le maréchal Bugeaud, et nous ne voyons pas sans dégoût le dénigrement auquel il est en butte. Abaisser les réputations acquises est une triste tâche qui ne nous aura jamais ni pour approbateurs, ni pour complices. Nous tenons M. le duc d'Isly pour nécessaire à l'œuvre militaire qui est impérieusement commandée à la France; mais en ce qui concerne l'avenir de la colonie et sa constitution civile, sans méconnaître les ressources de son esprit hardi et résolu, nous croyons que son influence devra du moins être balancée, et que ce n'est pas à l'autorité militaire qu'il appartient de résoudre les grands problèmes financiers qui se rapportent à la colonisation. Qu'un gouverneur-général militaire soit maintenu à la tête de la colonie, nous le trouvons bien; que ce haut personnage étende son autorité directe sur la population civile elle-même dans toutes les matières qui touchent à l'ordre public et à la sûreté de l'établissement, cela doit être; mais pourquoi, dans les questions purement administratives, l'administration civile ne s'exercerait-elle pas dans toute son indépendance, en ne relevant que du cabinet, dont elle recevrait les inspirations et appliquerait les ordres? La concentration de tous les pouvoirs aux mains de l'autorité militaire est à la fois sans avantage et sans exemple. La chambre en est convaincue, et le débat qui se prépare sur les affaires d'Algérie aura pour principal résultat de renforcer l'élément civil au sein de notre colonie. On dit le ministère très disposé à entrer dans cette voie, et décidé à limiter les pouvoirs du maréchal-gouverneur au point de l'amener peut-être à abandonner sa position, ce que nous regretterions sincèrement. La création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie paraît aussi rencontrer une grande faveur. Quant à nous, nous ne saurions qu'approuver une résolution qui placerait quelque part une responsabilité effective et permanente, conforme à tous les principes du gouvernement représentatif.

Le débat se prolonge, en Angleterre, fort au-delà du terme qui lui avait été d'abord assigné. Cette prolongation est un calcul du parti tory, qui profite plus que tout autre du bénéfice du temps. La réaction agricole s'opère, au sein du corps électoral, avec une vivacité qui n'avait pas été prévue. Elle n'est sans doute pas assez forte pour empêcher le vote du plan de sir Robert Peel dans les communes. Ce plan passera, et les calculs les plus défavorables n'estiment pas à moins de 50 voix le chiffre de la majorité ministérielle. Cette majorité suffira-t-elle pour faire fléchir la chambre des lords? Cela devient douteux, et le résultat des élections aujourd'hui connu est de nature à inspirer au parti des ducs des résolutions audacieuses. Trois membres du cabinet ont perdu leur siége dans la chambre des communes, et le succès de lord Morpeth est loin de compenser l'échec subi par la plupart des

membres ministériels démissionnaires. On parle d'un amendement qui aurait pour but de rendre permanente l'échelle de droits proposée par sir Robert Peel pour trois années; on parle de la dissolution de la chambre, de la formation d'un ministère whig-tory, en dehors duquel resteraient à la fois sir Robert Peel et lord Palmerston, sous la direction de lord John Russell. Dans une situation aussi incertaine et aussi troublée, toutes les conjectures sont naturelles.

La réalisation d'aucune de ces hypothèses ne saurait d'ailleurs malheureusement conjurer les périls de la situation, c'est-à-dire la lutte désespérée de la classe agricole contre la classe manufacturière, l'antagonisme inconciliable des intérêts ruraux contre les intérêts bourgeois. Sir Robert Peel est le seul homme par lequel une transaction régulière soit possible. La grandeur d'un tel service à rendre à son pays maintient seule son courage et sa santé chancelante. Des correspondances émanées d'une source élevée assurent qu'il remplira son rôle jusqu'au bout, mais qu'il est invariablement décidé à se retirer si tôt que son bill aura reçu la sanction royale. Il accepterait la pairie, et cesserait de réclamer de son parti un concours qu'il a perdu le droit de lui demander, quelque honorables qu'aient été, d'ailleurs, les motifs de sa conduite parlementaire. Les personnes bien informées assurent qu'un ministère de coalition remplacerait alors le cabinet actuel, et, à vrai dire, les positions sont aujourd'hui assez bouleversées pour qu'une telle administration soit devenue possible. Jamais semblable confusion de principes et de personnes n'avait existé dans le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Nous voyons avec bonheur que les difficultés contre lesquelles se débattent nos voisins ne se compliqueront pas, du moins cette fois, d'une lutte armée avec les États-Unis. Les dernières nouvelles constatent que le parti de la paix a triomphé de la fièvre guerrière à laquelle l'Union a semblé s'abandonner pendant six semaines. M. Calhoun, étroitement lié, dans le sénat, avec M. Webster, est parvenu à faire écarter les résolutions de M. Allen, relatives à l'intervention de l'Europe dans les affaires du continent américain. Il n'est plus douteux qu'ils ne réussissent à écarter les autres propositions d'une nature offensive. La dénonciation de la convention de 1827 ne sera plus qu'un moyen de rouvrir une négociation dans laquelle l'Angleterre n'a à défendre d'autre intérêt sérieux que celui de son honneur. C'est à l'influence croissante des états du sud qu'est due la direction nouvelle récemment imprimée aux affaires et à l'opinion au-delà de l'Atlantique. Pour ces états, la guerre aurait été, en effet, une source d'incalculables calamités. Pendant qu'un blocus rigoureux les aurait empêchés de diriger vers l'Europe les riches cargaisons de coton qu'ils lui envoient depuis si long-temps, on aurait vu les esclaves, encouragés par les excitations, par l'or et par les armes de l'étranger, promener le fer et le feu dans les campagnes. Les noirs auraient été, dans une pareille guerre, les plus redoutables auxiliaires des Anglais : c'est ce qu'ont enfin compris les agriculteurs du sud, et cette appréhension n'a pas peu contribué à sauver la paix du monde.

Pendant que la paix avec l'Amérique devient probable, la conquête du Penjaub devient certaine. L'armée anglaise a éprouvé sans doute des pertes immenses dans les sanglantes journées de décembre; mais elle a conservé des forces suffisantes pour pénétrer jusqu'à Lahore, et du moment où, contre leur espérance, les Sickhs ne sont pas parvenus à provoquer de défections dans les rangs des troupes indigènes, il ne faut pas douter que sir Henri Hardinge ne consomme son entreprise. Voilà donc l'Angleterre qui va toucher, dans l'Orient, aux états tributaires de la Perse, et peser directement sur la cour de Téhéran. Tandis que cette grande destinée s'accomplit, le bruit se répand en Allemagne qu'une convention de la plus haute importance est sur le point de se conclure entre la Perse et la Russie. Si l'on en croit des révélations émanées de la *Gazette d'Augsbourg*, une convention pour l'extradition des déserteurs aurait été négociée entre les deux gouvernemens, et des stipulations toutes politiques formeraient l'appendice secret de cet acte. Les ports d'Endjeli et d'Esterabad, sur la côte méridionale de la mer Caspienne, seraient abandonnés à la Russie comme stations pour ses vaisseaux. Cette puissance serait en outre autorisée à construire sur la route d'Esterabad à Téhéran des caravanséraïs fortifiés, pour protéger son commerce dans l'intérieur de la Perse, et à y placer des garnisons. Enfin le shah céderait à une compagnie russe, moyennant une redevance, l'exploitation des mines de houille du Mazenderan, ce qui donnerait au gouvernement russe d'immenses ressources pour sa navigation à vapeur. De son côté, la Russie renoncerait aux sommes encore dues pour les indemnités de guerre stipulées dans le traité de 1828, et l'empereur garantirait la possession du trône au fils du shah, dont la santé est gravement altérée. Un corps d'armée russe serait mis, pour cette prochaine éventualité, à la disposition du gouvernement persan, et dès à présent six mille hommes devraient se tenir prêts à passer l'Araxe.

On attribue ce projet de traité au grand-vizir, gagné par l'or de la Russie, et l'on assure que Mirza-Djafar-Khan, fort connu de la diplomatie européenne, se rend à Pétersbourg pour achever la négociation de ce traité de vasselage. Répondre à la conquête du Penjaub par un traité d'Unkiar-Skelessy avec la Perse, ce serait pour la Russie un événement heureux, et un tel succès lui ferait retrouver une partie de l'ascendant qu'elle a perdu depuis quelques années dans la politique spéciale de l'Orient et dans la politique générale de l'Europe. Cet événement diplomatique, s'il s'accomplit, hâtera le jour d'une lutte gigantesque dans laquelle les destinées de l'Occident lui-même seront jouées aux bords du Sutledge. Ainsi le monde se transforme, trois puissances s'agrandissent, pendant que la France, immobile sur elle-même, ne parvient pas à s'asseoir en Algérie, et oppose infructueusement cent mille hommes à moins de deux millions de pauvres Arabes sans discipline. Un tel spectacle ne saurait se prolonger : il faut que la France triomphe ou qu'elle abdique.

Un désaccord personnel, depuis long-temps connu, a fini par amener la dissolution du ministère espagnol, au moment où M. Mon venait de présenter

aux cortès le projet de budget le plus satisfaisant qui ait jamais été rédigé en Espagne. Dans leurs déclarations parlementaires, les nouveaux ministres se sont maintenus scrupuleusement dans la ligne suivie par leurs prédécesseurs, et rien n'est changé à la politique ferme et modérée qui triomphe en Espagne depuis deux ans pour le salut de ce pays. Le général Narvaez avait les défauts de ses qualités au-delà de la mesure où cet inconvénient est d'ordinaire tolérable. Il portait dans la vie politique ce mépris que professent les natures violentes et militaires pour les hommes élevés hors des camps. MM. Mon et Pidal étaient devenus surtout, malgré la douceur de leurs mœurs, l'objet de son antipathie à raison des habitudes régulières qu'ils entendaient faire prévaloir dans toutes les parties du service. M. Martinez de la Rosa calmait seul, à force de prudence et de souplesse, les colères du duc de Valence et les justes susceptibilités de ses collègues; mais, depuis la signature du manifeste contre le mariage du comte de Trapani, la situation du conseil était devenue impossible, et tout Madrid savait qu'il ne s'assemblait pas un seul jour sans qu'on dût redouter, à l'issue de la séance, une rencontre personnelle entre les ministres de la couronne. Le général Narvaez aspirait à faire chasser ses collègues tout en conservant les affaires; de leur côté, ceux-ci désiraient conserver leurs portefeuilles en se débarrassant du général. Ces deux partis étaient également périlleux, car l'un faisait tomber l'Espagne sous une administration militaire, l'autre avait pour effet de blesser mortellement le duc de Valence et de briser à jamais son influence, qu'il peut être utile de ménager. La reine, avec une rare prudence, a évité ces deux écueils : une situation honorifique, dont il se montre satisfait, est assurée à l'ancien président du conseil, et l'avenir de l'Espagne est remis à des hommes sincèrement dévoués au trône et à la constitution de la monarchie. Tout Paris connaît M. le marquis de Miraflorès, qui ne paraît pas destiné à jouer le premier rôle dans le cabinet qu'il préside. Ce rôle est réservé à M. Isturitz, l'une des meilleures renommées de la Péninsule. M. Arazola, jurisconsulte de mérite, y prendra aussi une position importante; le général Roncali, ami personnel de Narvaez, a pour mission de maintenir la discipline de l'armée, et son élocution facile lui permettra de prendre une part brillante aux débats parlementaires; enfin notre société diplomatique et littéraire reverra avec bonheur M. Martinez de la Rosa, si, après une nouvelle administration de deux années, il revient reprendre à Paris une position qui lui sied mieux qu'à tout autre.

Les événemens qui se passent à Berne sont encore trop obscurs, sinon dans leurs causes, du moins dans leurs conséquences, pour que nous devions nous y arrêter long-temps. Il faut attendre au mois prochain la réunion de la constituante, pour apprécier la portée d'un mouvement qui s'efforcera sans doute de devenir fédéral, mais que l'action morale de l'Europe s'attachera à restreindre dans les limites du canton où il a pris naissance.

Le résultat immédiat de cet événement a été la déchéance de M. Neuhaus et le renversement de la politique semi-radicale qu'il représentait. Traduit,

pour ainsi dire, à la barre de ce même grand-conseil qui lui accordait, il y a quelques mois, un vote de confiance, il ne s'est pas justifié; la majorité s'est déclarée non satisfaite de ses explications, et il devra se retirer de la scène qu'il a remplie si long-temps. C'est que le parti corps-franc a besoin de places pour ses hommes et du pouvoir absolu pour lui-même. Ses hommes sont obérés et sans considération; son principe, le principe d'une souveraineté populaire sans conditions, sans responsabilité et sans mesure, exige que le pouvoir soit exercé par ses élus; son intérêt, enfin, l'oblige à s'assurer la pleine possession de l'arbitraire.

Il est donc probable que Berne va tomber dans un état de désorganisation et d'embarras intérieurs qui pourraient, jusqu'à un certain point, rendre son action au dehors beaucoup moins agressive qu'il n'est permis de s'y attendre; mais, à supposer que le radicalisme soit forcé d'ajourner ses projets, la guerre n'en est pas moins toujours menaçante entre lui et les cantons catholiques. Comment se rencontreront, dans la prochaine diète, ces adversaires qui se sont pris corps à corps, et dont tant d'événemens ont envenimé la haine et les méfiances? Berne, en appelant à son gouvernement les chefs du parti corps-franc, ne met-il pas face à face, dans les conseils de la confédération, des combattans et non des alliés?

De plus en plus le terrain neutre disparaît, les factions extrêmes envahissent tout; les voici maintenant au premier rang en diète : l'esprit conciliateur et libéral est calomnié et dédaigné. L'habileté gouvernementale elle-même a perdu la partie avec M. Neuhaus : tout est livré à la fois à la violence et au hasard. Ce mouvement touche à de trop grands intérêts pour que nous ne le suivions pas avec soin dans ses phases principales.

— On n'a pas oublié les fines et poétiques appréciations consacrées dans cette *Revue* même par M. Henri Blaze aux principaux écrivains de l'Allemagne. Ces appréciations viennent d'être réunies par l'auteur en un volume (1) où, à côté des chapitres déjà connus de nos lecteurs, s'offrent beaucoup de parties nouvelles, au nombre desquelles nous citerons une brillante étude sur Immermann, et quelques pages charmantes sur Louis Tieck. On a ainsi un tableau complet du mouvement lyrique au-delà du Rhin depuis l'époque des premiers *Lieder*, chantés par le peuple, jusqu'au moment où de glorieux poètes, Goethe et Schiller à leur tête, introduisent la création populaire dans le domaine de l'art. Nous reviendrons sur le livre de M. Henri Blaze, qui, par le sentiment élevé et délicat, par les études sérieuses dont il porte l'empreinte, mérite une place toute particulière parmi les nombreux travaux récemment publiés en France sur l'Allemagne.

(1) *Écrivains et Poètes de l'Allemagne*, in-18, chez Michel Lévy, rue Vivienne.

---

V. DE MARS.

